L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

LA NUIT (DE 10 h. p.m. à 10 h. 30 a.m.) ET LES JOURS DE FETE

Rédacteur en chef 3-3067
Chef de nouvelles 5-6686
Rédacteur sportif 5-6515
Nouvellistes 5-7116

87e année — No 222 — QUEBEC, SAMEDI 6 FEVRIER 1954 — 5 CENTS LE NUMERO

DÉPENSES FÉDÉRALES DE $4,491,751,000
prévues pour 1954-55 par le ministre des Finances Abbott

Ottawa (PC) Le gouvernement fédéral se propose de dépenser $4,491,751,000 — un sommet inégalé en temps de paix — au cours de l'année financière 1954-1955.

En dépit d'une diminution de $92,000,000 dans les dépenses militaires et des réductions dans les autres domaines de la défense, les prévisions budgétaires soumises hier aux Communes par le ministre des Finances, M. D.-C. Abbott, sont supérieures de $58,000,000 aux prévisions à date pour l'année financière actuelle se terminant le 31 mars.

Le plus haut sommet jamais atteint par les dépenses gouvernementales fut enregistré en 1943-1944, une année de guerre. Les dépenses s'étaient élevées à $5,322,000,000. Les prévisions de $4,433,466,000 pour 1953-1954 étaient les plus considérables jusqu'ici au cours d'une année de paix.

Les prévisions supplémentaires pour l'année actuelle seront présentées le mois prochain. Plus tard, les Communes sauront quels montants devront être ajoutés aux prévisions pour 1954-1955. M. Abbott a déclaré, qu'en raison des modifications dans la compilation des prévisions, les chiffres pour les deux années sont à peu près les mêmes.

Les prévisions — que le Parlement sera appelé plus tard à approuver — ne comprennent pas le montant de $355,850,000 pour les pensions de vieillesse, qui sont défrayées au moyen d'un fonds provenant de taxes spéciales. Les prévisions ne comprennent pas également la somme de $48,165,420 pour les prêts et placements.

Si l'on ajoute ces montants, le geuvernement dépensera $4,895,767,125 sans compter les dépenses supplémentaires.

On saura de quelle façon le gouvernement prélèvera l'argent requis quand M. Abbott soumettra son budget. La date n'a pas encore été annoncée.

La plus grande partie des prévisions — plus d'un tiers — est vouée aux dépenses pour la défense.

Les dépenses militaires directes projetées, diminuées de $92,000,000 sur l'année actuelle, s'élèvent à $1,908,000,000.

Les dépenses de la production de la défense sont comprimées de $67,122,000 à $31,858,000. La diminution provient en grande partie d'une moins grande assistance capitale aux industries de la défense.

Les prévisions de la défense passive sont évaluées à $6,498,000. Elles ne présentent pas un énorme changement sur celles de 1953-1954 fixées à $6,506,000.

En dehors de la défense, le budget des dépenses des autres ministères se chiffre à $2,537,000,000, soit $184,000,000 de plus que pour l'année actuelle.

L'augmentation est attribuable à la hausse de $43,000,000 dans le service de la dette publique, de $27,000,000 en salaires pour les employés civils, de $22,000,000 en octrois fédéraux aux provinces et de $17,000,000 en allocations familiales. On compte également une contribution de $22,000,000 au fonds de pension du service civil.

Au nombre des nouvelles tranches figurent celle de Radio-Canada, qui recevra $15,000,000 de plus, et une subvention de $7,000,000 pour permettre l'abaissement des tarifs-marchandises à travers le nord de l'Ontario. Radio-Canada sera désormais financée par le gouvernement au lieu de l'être à même la taxe imposée sur les permis de poste récepteur.

Le nouvel octroi accordé à Radio-Canada, provenant de la taxe d'accise sur les postes de radio et de télévision, ainsi que sur l'équipement, porte à $23,544,450 la somme que cette société appartenant au public recevra du parlement, comparativement à $8,634,368 durant l'année financière 1953-54.

Dans tous les ministères ne relevant pas de la défense, les dépenses seront partout accrues, sauf pour les ministères des Pêcheries, de la Justice, des Affaires des anciens combattants ainsi que pour le secrétariat d'Etat.

Le ministère des Finances accuse la plus forte hausse, passant de $847,500,000 à $936,424,000. Cette hausse s'explique en partie par l'accroissement du service de la dette publique et les montants payables aux provinces suivant les ententes fiscales avec ces dernières.

Dans une déclaration faite au moment où il déposait le rapport des prévisions budgétaires, qui constitue un volume de 601 pages, M. Abbott a souligné que les dépenses accrues des ministères tiennent compte de la hausse de traitement récemment accordée aux membres du service civil et des forces armées. Ces augmentations équivalaient à environ 10 pour cent.

Budget de la dépense

Par une simple coincidence, le Parlement canadien a reçu hier deux documents importants, mais dont les conclusions pratiques vont en sens opposés. Le premier est un mémoire de la Chambre de Commerce du Canada, recommandant une économie plus rigide, par la réduction de la dépense fédérale, l'adoucissement des impôts, et la création d'une commission d'enquête dont l'objet serait de trouver le moyen d'administrer les affaires publiques sans qu'il en coûte aussi cher aux contribuables. Le second a un caractère officiel et positif. Il donne un aperçu incomplet des dépenses que le gouvernement assumera, au cours du prochain exercice fédéral de 1954-55. Ce minimum des dépenses prévisibles s'établit à $4,404,340,000. Bien que réduit de plus de $90,000,000, le budget de la Défense sera encore le plus gros item de la dépense totale; mais les frais de l'administration augmenteront dans presque tous les départements. La cause principale de cet excédent de dépense administrative vient de ce que, à partir du 1er avril, le traitement des ministres, députés, fonctionnaires et soldats seront plus élevés qu'ils ne le sont actuellement. C'est ainsi que la Chambre de Commerce du Canada reçoit une réponse indirecte à son mémoire. Peut-être vaudrait-il mieux en conclure que ce n'est pas l'intention du gouvernement de réduire le pesant fardeau des impôts, tel que le demandent les hommes d'affaires, les banquiers et les consommateurs. Pour être fixé sur ce point, il faudrait connaître un secret d'Etat. En effet, ce qui paraît improbable pourrait encore être accompli par l'expédient d'un recours à l'emprunt pour couvrir les frais de la dépense publique. Sans doute, serait-il agréable à M. Abbott d'annoncer cette nouvelle, lorsqu'il prononcera le dernier exposé budgétaire de sa brillante carrière. Il ne veut plus tenir le rôle de messager des mauvaises nouvelles.

Protection des animaux

En cette fin de semaine consacrée aux soins de la santé humaine, l'occasion s'offre de signaler que cette préoccupation officielle s'étend aussi au bétail et aux animaux domestiques. C'est un moyen de protéger les hommes contre des pertes matérielles et des effets de contagion. C'est ainsi, par exemple, qu'une sage réglementation établit le nombre de boeufs, de moutons ou de porcs à transporter par wagons de chemin de fer, lorsqu'ils sont expédiés de la ferme aux abattoirs. Elle exige même qu'on leur ménage une litière. Ces précautions ont pour objet de protéger le bétail de boucherie contre les risques de maladie ou d'accident. Il convient de féliciter la société dont la bienveillante prévention prévoit et atténue les maux pouvant affecter des bestiaux utiles au bien-être des humains. Il se peut que les gouvernements édictent également des règles d'hygiène à observer pour protéger le public voyageur contre la contagion et les accidents graves. Si tel est le cas, il semble qu'elles soient moins suivies que celles qui s'appliquent au bétail. Cette anomalie apparente s'explique peut-être par le fait que les animaux, étant dépourvus de raison, offrent moins de résistance à des ordonnances dont ils bénéficient sans savoir pourquoi. Il en est autrement lorsque les agents de la loi ont à surveiller l'application des règlements d'hygiène à deux catégories d'électeurs, les exploiteurs et les exploités. On constate alors une double résistance à l'autorité législative et policière. Qu'est-ce que cela prouve sinon qu'il est plus difficile de discipliner les hommes que les bêtes?

Molotov contre trois

La conférence de Berlin a fait ressortir les points forts et les points faibles des deux alliances représentées, l'une par un champion du communisme intégral, et l'autre par trois diplomates dont l'unité est affaiblie par des points de vue différents. On dirait d'une partie d'échec où le maître russe essaierait de tenir tête à trois étrangers jouant en combinaison. Molotov sait qu'il ne peut pas gagner. Il cherche l'échec perpétuel pour obtenir la nullité. Ses adversaires espèrent obtenir un peu mieux, en le forçant à demander l'ajournement de la partie. Dans ces conditions les trois amateurs ont à se consulter en secret avant chaque mouvement d'attaque ou de défense. Ils ont démontré jusqu'ici que Molotov n'est pas sûr de ses moyens. D'autre part, M. Dulles s'imagine que ses partenaires pensent à faire triompher une stratégie différente de la sienne. Il demande de jouer des coups d'attente. M. Bidault aimerait mieux mettre le Russe au défi de répondre à la logique française. Et M. Eden se tient sur la réserve, pour influencer la décision finale. En attendant, les parleurs se divisent quant aux mérites des quatre joueurs. Quant au grand public, qui n'y comprend rien, il s'imagine que la partie serait plus intéressante et concluante si elle était jouée en tête à tête par Eisenhower et Malenkov.

L'état de santé du pape Pie XII s'est aggravé

Cité du Vatican (Reuter) — Le médecin particulier de Pie XII s'est installé dans les appartements du Souverain Pontife au palais du Vatican, hier, alors que l'état de santé de Sa Sainteté s'est aggravé.

Dans toute l'Italie, hier soir, des prières spéciales ont été récitées à l'intention du Saint-Père et le bureau de presse du Vatican, qui d'habitude ferme ses portes à l'heure du déjeûner, est demeuré ouvert tard, par mesure de précaution.

Les trois neveux du Souverain Pontife ont été mandés à son chevet à midi.

Un bulletin médical publié hier après-midi et rédigé par le professeur Riccardo Galeazzi Lisi, médecin particulier du Saint-Père, précise que son état s'est aggravé et qu'il éprouve des difficultés à nourrir son illustre patient.

Le sommaire de ce bulletin médical publié à la onzième journée de la maladie du chef de l'Eglise catholique a été immédiatement transmis aux nonces papaux et à tous les représentants du Pape afin qu'ils informent les 1,500 évêques catholiques du monde de l'état du Souverain Pontife.

Voici ce que le bulletin médical précise : "Depuis le 25 janvier le Saint-Père a fait quelques légères poussées de fièvre et a donné des symptômes de gastrite, précédés de hoquet persistant. Son état général affaibli par un surcroit de travail mental et physique s'est aggravé par suite du hoquet soutenu et des difficultés éprouvées à prendre des aliments".

Le bulletin dit aussi que le hoquet a cessé mardi après s'être manifesté pendant neuf jours.

Des rapports non officiels mandent que le Saint-Père ne peut plus se soumettre à la diète liquide prescrite au début de cette semaine et que ses médecins le nourrissent au moyen d'injections.

Le Dr Paul Niehans, éminent médecin suisse, qui dirige une clinique à la Tour de Peille, en Suisse, et le Dr Cesare Frugoni, célèbre médecin italien, secondent le Dr Lisi.

Pour la première fois en 15 ans la fenêtre du cabinet de travail du Pape n'était pas illuminée; cette pièce est voisine de sa chambre à coucher et il y a toujours travaillé tard.

Des petits groupes de pèlerins attendaient hier soir aux abords de la basilique St-Pierre, contemplant la rangée de fenêtres du troisième étage du palais du Vatican. Cependant, de lourdes draperies blanches et des persiennes gardaient dans l'ombre la fenêtre de la chambre du Souverain Pontife.

Le premier ministre fournit des précisions sur l'impôt provincial

(Par Jacques Monnier)

Le projet de loi du gouvernement pour instituer un impôt provincial sur le revenu sera soumis à l'Assemblée Législative mardi prochain le 9 février.

En annonçant la nouvelle, M. Maurice Duplessis, premier ministre, a fourni des détails sur la portée de la loi.

Comment calculera-t-on l'impôt provincial?

Pour calculer l'impôt provincial sur le revenu, le contribuable devra établir d'abord la partie imposable de son revenu en tenant compte des exemptions prévues par la loi québécoise et répondant à ses charges familiales.

Connaissant cette partie imposable, le contribuable n'aura qu'à consulter le tableau qui existe sur la Formule T-1 fédérale; il prendra les 15% de la somme indiquée sur la formule; ce sera l'impôt provincial sur le revenu qu'il aura à payer.

Les exemptions

Le célibataire ne paiera pas l'impôt pour les premiers $1,500 de revenu. L'exemption fédérale est seulement de $1,000.

Un homme marié ne paiera pas l'impôt pour les premiers $3,000 de revenu. L'exemption fédérale n'est que de $2,000.

La somme exempte d'impôt, par enfant pour lequel les parents touchent les allocations familiales, sera de $150. C'est la même exemption que l'exemption fédérale.

La somme exempte d'impôt, par enfant ayant plus de seize ans, sera de $400 comme prévu par la loi fédérale.

Application de la loi

La loi provinciale sera appliquée sous la direction du ministère des Finances.

On créera une commission auprès de laquelle les contribuables pourront porter plainte. Elle comprendra trois membres, dont un, deux ou trois Juges de District.

Le contribuable pourra interjeter appel des décisions de cette commission devant la Cour de District lorsque une somme de $200 ou moins sera en jeu, ou devant la Cour Supérieure quand la somme en jeu dépassera $200.

Perception à la source

Comme l'impôt fédéral, l'impôt provincial sur le revenu sera prélevé à la source, c'est-à-dire qu'il sera déduit de la paie par le patron du salarié.

Si la nouvelle loi provinciale de l'impôt sur le revenu est calquée sur la loi fédérale, c'est pour faciliter son application, a dit M. Maurice Duplessis. Il y a pourtant des différences notables, par exemple au sujet des exemptions et des plaintes.

177 articles

Le projet de loi du gouvernement de la province comptera cent soixante dix-sept articles.

Le débat à son sujet ne commencerait pas mardi. Le premier ministre a laissé entendre que l'Opposition aura le temps de l'étudier.

Le bill pourra être amendé par la Chambre; et le gouvernement est prêt à accepter toutes les suggestions raisonnables, a dit M. Duplessis.

La durée d'application de la loi sera de trois ans, ajoute-t-il; nous espérons que le gouvernement fédéral voudra bien collaborer; quant à nous nous avons donné des exemples de notre bonne volonté à Ottawa; ainsi l'administration provinciale a consenti à percevoir pour Ottawa l'impôt sur le revenu des fonctionnaires.

"Le gouvernement fédéral ne devrait pas se faire prier, en retour, pour faciliter la perception de notre impôt sur le revenu", a-t-il conclu.

12% et non 15%

Le chef du gouvernement attire l'attention sur le fait que l'impôt provincial ne s'élèvera par à 15% de l'impôt fédéral, vu les exemptions provinciales plus élevées.

Crédits fédéraux consacrés aux travaux publics dans le Québec

Ottawa, (PC) Voici les crédits qui seront consacrés à des travaux publics dans le Québec, tels que contenus dans les prévisions budgétaires déposées hier aux Communes pour l'année financière 1954 - 1955 :

Immeubles publics

Amos — améliorations aux locaux du service postal (revotés) $75,000; Arvida — édifice public (revotés) $35,000; Asbestos — édifice public, addition et altérations, à compléter (revotés $15,000) $40,000; Bagotville - Port-Alfred — améliorations aux locaux des services gouvernementaux (revotés) $75,000; Blackpool — immeuble pour le ministre des Pêcheries (revotés) $30,000;

Cabano — addition et altérations à édifice public (revotés) $25,000; Cap-aux-Meules — édifice public à compléter (revotés $10,000) $85,000; Causapscal — édifice public (revotés) $25,000; Dolbeau — édifice public (revotés $68,000; Drummondville — édifice public (revotés) $100,000;

Gaspé — édifice public (revotés $75,000 $220,000; Gatineau — édifice public, addition et alternations (revotés $20,000) $140,000; Granby — édifice public à compléter (revotés $130,000) $300,000; Hull — bureau de l'imprimerie nationale à compléter $3,500,000; Hull — terrain et édifice public (revotés) $145,000; Huntingdon — édifice public, addition et alternations (revotés $25,000) $150,000; Jonquière — édifice public à compléter (revotés $15,000) $35,000;

Lachute — édifice public, addition et altérations, à compléter (revotés) $200,000; La Malbaie — édifice public (revotés) $25,000; La Tuque — améliorations des locaux du gouvernement (revotés) $40,000; Lévis — édifice public (revotés $200,000) $750,000; Malartic — édifice public, à compléter (revotés $10,000) $70,000; Montréal — édifice de l'Office National du Film (revotés $750,000) $1,500,000; Montréal — édifice pour le ministre du revenu national (revotés) $600,000; Montréal — édifice pour la Commission de l'assurance-chômage $500,000; Montréal — édifice de la douane (revotés) $200,000; Montréal — Bureau de poste de Lachine (revotés $100,000) $300,000; Montréal — bureau de poste de Mont Royal $100,000;

Montréal — bureau de poste de Jacques-Cartier (revotés) $10,000; Montréal — bureau de poste de Showdon, à compléter (revotés) $160,000; Montréal — terminus postal — équipement pour le tri du courrier $250,000; Montréal — édifice pour la Gendarmerie royale, addition $50,000; Montréal — bureau de poste de Verdun, amélioration du

(Suite à la page 15, 5e col.)

Mise en garde: des puissances extérieures veulent influencer les articles de nos journaux

Windsor, (PC) — Un rédacteur américain a mis en garde hier les gérants de rédaction des journaux canadiens contre les puissances de l'extérieur qui essaient d'influencer les articles des journaux.

M. Norman-E. Isaacs, rédacteur du Times de Louisville, Kentucky, a déclaré au début de la conférence des gérants de rédaction des journaux canadiens que des efforts sont sans cesse tentés pour influencer les journaux dans des buts louables et d'autres qui ne le sont pas autant.

M. Issacs a pris la parole après que la délégation eut été accueillie par le maire Arthur Réaume.

"Les politiciens essaient de nous influencer", dit-il. "Il y a aussi les hommes d'affaires, les chefs ouvriers, puis les gens à l'esprit civique qui veulent nous intéresser à des projets décents."

Il a admis que les journaux commettaient des erreurs dans leur hâte d'imprimer mais que tes erreurs ne devraient jamais provenir de sources extérieures.

M. Isaacs a dit que les rédacteurs devaient se fier à leur bon jugement et ne pas se laisser acheter par quelque faveur que ce soit.

Au cours de la séance de l'après-midi, un groupe a discuté du service de nouvelles de la Presse Canadienne.

M. W.-T. Munns, du Globe and Mail de Toronto, a agi comme président. Les autres membres du groupe étaient: MM. Douglas MacFarlane, du Telegram de Toronto; R.-C. Hanson, du Herald, de Montréal; R.-J. Churchill, du Free Press de London; et Eric Wells, du Tribune de Winnipeg.

Les membres ont attiré l'attention sur l'expansion du nord canadien, les personnalités féminines du pays et les aspects intéressants du sport.

M. Gillis Purcell, gérant-général de la Presse Canadienne, les a remerciés de leur analyse et il a exprimé l'espoir que leurs efforts aboutiront pour le plus grand bénéfice de tout le monde à une étude continuelle des dépêches.

Cinquante-et-un gérants de rédaction assistent à la conférence.

Plus tôt dans la journée, M. Raymond Daniell, correspondant canadien du New-York Times, a déclaré qu'en raison de son importance grandissante, le Canada devait être mieux connu dans les autres régions du globe.

M. Daniell, qui s'est établi récemment à Ottawa, a dit qu'il augmentait son personnel afin de produire plus de nouvelles canadiennes.

Il a ajouté qu'il était essentiel que le Canada et les Canadiens soient connus des lecteurs américains. C'est le devoir du journaliste de rapporter avec les circonstances qui les entourent les attitudes et les opinions de la population du pays où il travaille. C'est le devoir du diplomate de résoudre les problèmes.

Le Conseil Supérieur du Travail a trop servi de tribune politique (Duplessis)

(Par Jacques Monnier)

A l'Assemblée Législative, M. Maurice Duplessis a reproché au Conseil Supérieur du Travail de servir trop souvent de "tribune politique".

C'est M. Raynold Bélanger, député libéral de Lévis, qui avait attiré l'attention de la Chambre basse sur ce Conseil en déclarant:

Le Conseil Supérieur du Travail fut créé en 1940. Cet organisme est composé de 24 personnes, 8 représentant les travailleurs, 8 les patrons et 8 les sociologues et économistes. Il y a aussi des conseillers nommés par le gouvernement, mais n'ayant pas droit de voter.

"Le Conseil", continue M. Bélanger, est un organisme qui formule des suggestions ne liant pas le gouvernement. Il coûte $15,000 par an à la province. Or il est arrivé plusieurs fois, sous le gouvernement actuel, y compris récemment encore (bills 19 et 20) que le gouvernement a ignoré les recommandations du Conseil et pris des décisions en sens contraire. Le Conseil Supérieur du Travail a aussi présenté un projet de Code du Travail; malgré nos démarches, ce document n'a pas encore été déposé en Chambre, pas plus que nous n'avons pu connaitre les recommandations du Conseil au sujet de projets de loi récemment adoptés (19 et 20) au sujet desquels les règlements de la Chambre m'interdisent actuellement de parler.

"Pourtant, dans le cas du projet de Code du Travail, il y a eu unanimité, de la part de gens de milieux différents. Puisque le Conseil est payé par la province, toute la Chambre devrait pouvoir connaitre ses recommandations".

M. Barrette: Les libéraux n'ont pas suivi une seule des suggestions du Conseil Supérieur du Travail. A propos du bill 19, la seule suggestion que nous n'avons pas acceptée, c'était de faire disparaître le mot communiste.

M. Bélanger: Si c'était si simple, ce rapport, pourquoi ne pas l'avoir remis à la Chambre?

M. Barrette: Parce que je savais que des députés libéraux l'avaient.

M. Lapalme: Non. Nous en avions entendu parler, comme tout le monde, mais je ne l'avais pas vu; et je ne connais pas de député libéral qui l'ai vu.

M. Barrette: Je ne suis pas autorisé à en faire la distribution.

M. Duplessis: Le Conseil Supérieur du Travail est composé, en bonne partie, de bons garçons. Mais il y a des représentants qui parlent tout le temps et à contretemps; et d'autres qui ne parlent jamais. Certains siègent; et d'autres ne siègent pas. Je n'ai aucune hésitation à dire que tel que constitué et tel qu'il agit, il n'atteint pas le but fixé par ceux qui ont voulu l'organiser. Il sert souvent de tribune politique et rarement de Conseil Supérieur du Travail.

M. Hamel: Je suis surpris (et tous le sont) de voir un tel organisme soumettre des rapports au gouvernement qui les met à l'index, les cache dans ses coffres.

M. Duplessis: On ne les cache

(Suite à la page 15, 4e col.)

Nouvelle tentative pour empêcher la hausse projetée du tarif postal

Ottawa, (PC) — Une nouvelle tentative a été faite hier pour empêcher le gouvernement d'appliquer la hausse projetée d'un cent l'once pour les matières postales de première classe.

Le parti CCF a tenté aux Communes de tuer le bill du gouvernement en recourant à la manoeuvre parlementaire de proposer un délai de six mois.

Le chef cécéfiste M. M.-J. Coldwell, a dit en proposant le délai que le gouvernement n'a pas donné de bonnes raisons pour légitimer la hausse des tarifs postaux le 1er avril. Il a proposé qu'un comité parlementaire soit établi pour mener une enquête complète concernant l'administration du ministère des Postes.

Le gouvernement, dit-il, affirme qu'il y a un surplus d'opération pour le service du courrier de première classe. Si c'est vrai, l'argument du ministre des Postes, l'hon. Alcide Côté, que ceux qui utilisent le service doivent payer pour être réduit à néant.

Le Parlement devrait être informé s'il y a des déficits dans la livraison des matières postales de deuxième classe. Si oui, ces déficits ne doivent pas être compensés par des tarifs plus élevés pour les usagers du courrier de première classe.

Une motion cécéfiste visant à faire retirer le bill et à nommer un comité parlementaire pour l'étudier davantage a été défaite jeudi soir par un vote de 11 contre 73.

Mme Ellen Fairclough (PC-Hamilton-ouest) a dit que le privilège de la franchise postale donne lieu à des abus dans plusieurs ministères du gouvernement. De grandes quantités de matériel sont envoyés par la poste aux Canadiens par des ministères du gouvernement qui ne sont que de la pacotille.

Elle ne veut pas éliminer la franchise postale, mais les frais de poste des divers ministères ne devraient pas être supportés par le ministère des Postes.

M. C.-E. Johnston (CS-Bow River) a dit que si le ministère des Postes a réellement besoin d'un revenu additionnel de $13,500,000 le gouvernement devrait rétablir la taxe d'accise sur les chèques.

Mais, en appuyant la motion cécéfiste, il doit douter que le ministère ait besoin de cet argent.

(En dernière heure)

Ottawa, 6 (PC) La Chambre des Communes a pprouvé hier soir en principe un bill du gouvernement pour augmenter d'un cent l'once le tarif des matières postales de première classe à compter du 1er avril.

Après un vote de 76 contre 58, les Communes ont donné la deuxième lecture à un bill autorisant l'augmentation. Les progressistes-conservateurs, les cécefistes et les créditistes ont voté contre le bill; les libéraux ont voté en faveur.

Un peu plus tôt, une tentative du parti CCF pour tuer le bill avait été défaite par un vote de 76 contre 59

M. St-Laurent a été accueilli par le froid, en Grande-Bretagne

Londres, (PC) — Le premier ministre St-Laurent est arrivé en Grande-Bretagne hier soir accomplissant ainsi la deuxième étape de son voyage de bonne entente autour du monde et il a provoqué les sourires des journalistes britanniques rendus malheureux par le froid quand il leur a dit qu'il avait enlevé son lourd paletot d'hiver à Goose Bay pour en endosser un plus léger.

Les journalistes britanniques ont dit à M. St-Laurent que la température actuelle en Grande-Bretagne est la plus froide depuis 20 ans.

L'homme d'Etat canadien a donné des détails sur la rigueur des hivers normaux canadiens et a ajouté avec un sourire: "Quand j'ai pris connaissance des températures ici j'ai décidé de laisser mon lourd paletot chez-moi."

Le premier ministre s'est soumis volontiers aux caméras des services de nouvelles et de la télévision. Il a exprimé sa hâte de rencontrer le premier ministre Churchill à déjeuner aujourd'hui. M. St-Laurent a ajouté qu'il est porteur de "nombreux messages" pour sir Winston de la part d'amis canadiens.

Une imposante délégation canadienne était venue accueillir le premier ministre à l'aéroport de Londres quand le grand avion North Star du CARC s'est posé au sol à 8:21 p.m. M. Normand Robertson, haut commissaire canadien, dirigeait la délégation qui comprenait le major-général J.D.B. Smith, chef de l'état-major canadien mixte à Londres, le brigadier J.E.C. Pangman, représentant l'armée, le capitaine J.V. Brock, représentant la Marine et le commodore de l'air Martin Costello, représentant l'Aviation.

M. St-Laurent a été interviewé dans la grande salle d'attente de l'aéroport par M. Douglas Willis, de la BBC, pour une émission de nouvelles télévisées diffusée aujourd'hui ainsi que pour un programme radiophonique de la BBC.

COUPS DE RASOIR OU NUISANCE . . . A LA CIRCULATION!

Montréal, (PC) — Deux hommes qui étaient détenus en rapport avec des attaques à coups de rasoir contre des femmes ont comparu, hier, en cour municipale sous l'accusation technique d'avoir nui à la circulation.

Un individu de 25 ans, qui a déjà été interné dans deux hôpitaux pour aliénés, a été libéré sans cautionnement pour une semaine par M. le juge Pascal Lachapelle. Le juge a ordonné que l'homme subisse un examen mental.

L'autre prisonnier, un homme de 40 ans de Beauharnois, doté d'un imposant dossier judiciaire, a été condamné à 60 jours d'emprisonnement. C'est lui-même qui a demandé cette sentence parce qu'il n'a pas de foyer.

L'inspecteur a révélé que ni l'un ni l'autre des deux hommes n'ont été identifiés lorsqu'ils ont été confrontés avec les victimes de l'homme au rasoir.

Aucun assaut ne s'est produit depuis trois jours.

Etude du bill de la taxe provinciale

Le Conseil d'administration de la Chambre de Commerce de la province de Québec vient de nommer MM. Bernard Couvrette, de Montréal, François Norbert, de Trois-Rivière; C.-P. Beaubien, de Montmembres d'un comité spécial. Ce comité devra étudier la nouvelle loi provinciale décrétant l'imposition d'une taxe de 15 pour cent sur le revenu personnel. Après étude de la loi, le comité présentera son rapport au Conseil d'administration de la Chambre.

Les hommes d'affaires anglais pourront remplir des contrats russes pour près de $600 millions

Moscou, (Reuter) — Les hommes d'affaires britanniques qui négocient actuellement avec les Russes ont révélé hier soir qu'ils pourront probablement remplir la moitié des contrats de $1,120,000,000 proposés jeudi par le ministre du Commerce soviétique, M. Ivan Kabanov.

L'autre moitié consiste en produits stratégiques dont la Grande-Bretagne ne fait pas l'exportation dans les pays du rideau de fer.

Plusieurs des 30 hommes d'affaires ont tenu des négociations avec des experts soviétiques. Ces derniers leur ont fourni des détails sur les diverses marchandises que les Russes veulent acheter et leur ont demandé si leurs manufactures pouvaient entreprendre ces contrats.

Rien n'indique toutefois que des contrats ont été conclus pour le genre de produits que ces commerçants voulaient vendre à l'origine aux Russes. Quelques marchés de moindre importance ont été bâclés mais il n'y a encore aucun contrat de lourdes machineries industrielles.

M. J.-B. Scott, directeur de la maison commerciale et gérant des ventes d'une importante industrie de machineries électriques, a déclaré hier soir que plusieurs vendeurs britanniques avaient rapporté que la situation commençait à devenir plus reluisante.

Un manufacturier d'accessoires électriques de Londres a déclaré que les Russes s'étaient informés au sujet d'un contrat de plusieurs millions de livres sterling.

A Londres, les industriels britanniques sont pessimistes. Ils ne croient pouvoir obtenir la permission de remplir bon nombre de contrats à cause du ban sur les produits stratégiques.

OTTAWA NE CONTESTERA PAS LA VALIDITE DE LA LOI CONTRE LES TEMOINS

Ottawa, (PC) — Le gouvernement fédéral ne projette pas d'intenter des procédures judiciaires pour déterminer la validité de la récente loi du Québec prohibant la distribution de pamphlets qui s'attaquent aux croyances religieuses.

Cette nouvelle a été annoncée, hier, aux Communes par le ministre de la Justice, M. Stuart Garson, en réponse à une question de M. M.-J. Coldwell, chef du parti CCF.

M. Coldwell a appris jeudi que les gouvernements d'Ottawa et de Québec ne pouvaient pas présenter une requête conjointe à la Cour suprême du Canada pour lui demander de rendre une décision sur les derniers amendements apportés par le Québec à sa loi de la liberté du culte.

M. Coldwell s'est enquis auprès de M. Garson s'il se rendait compte que la loi pouvait être appliquée à d'autres groupes que la secte des témoins de Jéhovah.

M. Garson a répliqué que le gouvernement le savait mais que l'avocat de la secte avait soumis aux tribunaux la question de la validité de la loi.

Convocations

— SAMEDI —

Architectes de la Province — Déjeuner annuel au Château Frontenac à 1 h. 30 p.m. Conférencier : l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général. Elections dans la matinée.

Association des Educateurs catholiques — Première d'une série de six conférences à l'école de garçons de St-Jean-Baptiste, à 10 h. a.m. Conférencier : Mgr F.-A. Savard, doyen de la faculté des Lettres; sujet : "Tradition et éducation".

— DIMANCHE —

Tertiaires de St-Sauveur — Assemblée à la chapelle N.-D. de Lourdes à 2 h. p.m. Jubilé de profession de 35 tertiaires.

Couvent de St-Dominique — Ralliement d'anciennes élèves à l'occasion du 25e anniversaire de fondation du couvent, 16e rue Bourlamaque, à 1 h. 30 p.m.

J. I. C. F. — Concert-causerie au Centre Ducosner, à 8 h. 30 p.m.

LEVIS St-Romuald Charny — **RIVE-SUD** — LAUZON Bienville St-David

Splendeur de Rome, à Lévis

Personne n'ignore la magnificence des monuments de Rome qui provoquent l'admiration du monde entier depuis des siècles. C'est là, en effet, que l'on trouve les plus grands trésors de l'univers. Si l'on décidait, d'ériger chez-nous des monuments comparables à ceux-là, nos gouvernements auraient à dépenser bien des millions. Cependant, le Nouveau Monde a trouvé le moyen d'en construire tout en joignant la très grande utilité à l'incomparable beauté. En Amérique du Sud, aux Etats-Unis, en Ontario, nombres de paroisses, quelques-unes assez riches, d'autres fort pauvres, se glorifient maintenant de leurs imposantes mausolées. Un mausolée est une oeuvre d'art, toute de pierre, de béton et de marbre, destinée à recevoir dans ses murs la sépulture des êtres qui nous sont chers. C'est le Temple du Souvenir, le Sanctuaire où règne le calme, la piété et la grandeur; une chapelle où des messes peuvent être dites avec ferveur à l'intention des membres d'une famille.

A Lévis, le projet est actuellement à point et le mausolée paroissial sera érigé dès le printemps prochain, au cimetière Mont-Marie. Il comprendra quelque 80 caveaux magnifiques et sa construction débutera dès que tous ces caveaux auront été réservés. Il est donc de sage précaution que chacun fasse sa réservation le plus tôt possible en s'adressant à M. Maurice Jean de Lévis qui peut fournir tous les renseignements nécessaires.

Clinique et inspection médicale

M. le docteur Maurice Caron, clinicien en tuberculose, tiendra une clinique anti-berculeuse (examen gratuit des poumons), lundi prochain, de 9.30 heures à 11.30 heures et de 1.30 heure à 3.0* heures, aux bureaux de l'Unité sanitaire de Lévis. L'inspection médicale scolaire se poursuivra simultanément au collège de Saint-Romuald.

Réunion des Fermières Lévisiennes

L'assemblée régulière des membres du Cercle des Fermières de Lévis auro lieu, lundi soir, à 8.00 heures, au local de l'avenue Mont-Marie de Lévis.

Soirée récréative au manège

Une soirée récréative, présentée sous les auspices du Mess des Sergents du Régiment de Lévis, aura lieu, aujourd'hui, au Manège militaire de Lévis. L'orchestre "Louis Andrews", qui groupe 12 musiciens sous la direction du Sergent Louis-André Lemieux, est chargé du programme musical de la soirée à laquelle le public est admis.

Retraite fermée

Comme par les années passées, une retraite fermée pour les paroissiens de Christ-Roi aura lieu, le samedi 13 février prochain, à la Maison Jésus-Ouvrier de Québec.

Le départ se fera à 3.00 heures, samedi après-midi, de la salle paroissial de Christ-Roi, et le retour aura lieu, le lundi matin, 15 février, à 6.00 heures. Le trajet s'effectuera en autobus.

Comme il n'y a de la place que pour 30 paroissiens de Christ-Roi à l'occasion de cette retraite de fin de semaine, les intéressés devront donner leurs noms immédiatement à MM. Gérald Proulx, Robert Samson ou bien Marcel Beaulé.

Partie de cartes à Christ-Roi

La série de parties de cartes au profit du nouveau temple paroissiale de l'endroit. Cette huitième partie de cartes est organisée dans le but de défrayer le coût d'achat des autels consacrés à la Sainte-Vierge et à Saint-Joseph. En plus d'avoir l'occasion de se récréer et de gagner de magnifiques prix, la population a le mérite de faire une bonne oeuvre.

Soirée des facteurs

Une soirée de l'Association des Employés Civils du Bureau de Poste de Lévis aura lieu, le samedi 27 février prochain, à la Salle des Sports de Lauzon. Il y aura danse avec l'orchestre de Marcel Robitaille, buffet, rafraichissement, etc.

Le public sera admis à cette soirée et pourra se procurer des cartes dès le début de la semaine prochaine.

Choix des Souverains du Jeune Commerce

Les membres du Jeune Commerce Lévis-Lauzon Inc., connaitront leur Roi ainsi que leur Reine de l'année 1954, ce soir, alors qu'aura lieu, au Manoir de Saint-Romuald, la soirée annuelle des Rois de cette Chambre. La partie musicale de la soirée a été confiée à l'orchestre Wil Brodrigue. Les membres qui désirent des cartes ou un moyen de transport pour se rendre à cette soirée, n'ont qu'à s'adresser à l'un des directeurs de la Chambre qui se fera un plaisir d'accéder à leurs demandes.

Soirée des Chevaliers de Colomb

M. Henri Roy, Grand Chevalier, vient de compléter l'organisation d'une grande soirée récréative pour tous les Chevaliers de Colomb et leurs invités. Cette soirée aura lieu demain, à la salle de l'avenue Larochelle, à Lévis.

Un programme de choix vient d'être compléter et les numéros présentés ne désappointeront personne. On entendra l'orchestre Marcel Robitaille, le vocaliste Bob Guay ainsi la chanteuse Lyn Nolan qui sera présentée pour la première fois à Lévis.

Comédies pour les jeunes

Les Routiers de Lévis présenteront, cet après-midi, à l'Auditorium du collège de Lévis, une comédie bouffe instituée "Le Homard et les Plaideurs" ainsi que deux autres comédies à l'invention des jeunes de la rive sud.

BREAKEYVILLE

Part de Dieu

La quête dite "Part de Dieu" a rapporté la semaine dernière la somme de $118.40.

Statistiques

La paroisse compte 1,196 âmes (catholiques); 1,010 communiants; 186 non communiants. Population totale: 1,228, Anglais compris.

Cercle des fermières

La direction du cercle des fermières de Breakeyville pour l'année 1954 :

Aumônier: M. le curé D. Blouin; présidente: Mme Wilfrid Bussières; vice-présidente: Mme Achille Couture; secrétaire: Mme Albert Bussières; bibliothécaire: Mlle Fernande Gosselin; conseillères: Mme Georges Bussières, Mme Paul-Emile Roy et Mme Patrice Dubois.

Décès

Est décédée Mlle Antoinette Lemieux à l'âge de 28 ans. Elle était la fille de Mme (Vve) Romuald Lemieux. Son service et sa sépulture eurent lieu en cette paroisse la semaine dernière.

Contrat de travail à la Goodyear

Une convention collective de travail couvrant 300 employés du local 313 des employés de la Goodyear Rubber Co., affiliés aux Unions fédérales de Québec du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, a été signée récemment. Cette convention accorde une augmentation générale de salaires de 5 cents l'heure, rétroactive au 1er décembre 1953, temps et demi pour les fêtes statutaires, deux semaines de congé payé après trois ans de services, formule Rand et un plan d'assurance-santé dont 50 pour cent payé par la compagnie.

Cette convention a été signée, du côté patronal par MM. Arthur Hurst et R. Grucy, gérants, et Murray Wright; du côté ouvrier, par MM. Ralph Deschênes, président, Pierre Cantin, vice-président, Pierre Fournier, Fernand Côté et Lucille Brochu, et Bernard Boulanger, représentant du CMTC à Québec.

Réunion des parents à N.-D. de la Paix

L'Association des parents et maitres de Notre-Dame-de-la-Paix se réunira lundi soir, le 8 février prochain, à 8 heures 30 p.m. dans la salle de l'école Notre-Dame-de-la-Paix, 76, Mgr Gauvreau.

Le conférencier sera le Révérend Frère Arnould, directeur actuel de l'école Saint-Roch, qui traitera des problèmes de l'enfant.

L'ensemble Chartier présentera un programme du meilleur goût.

Suivront la visite des classes et la rencontre avec les professeurs de vos enfants.

Hockey à St-Romuald

St-Romuald (DNC) Grâce au bel esprit sportif de M. Paul-Emile Landry, propriétaire des Taxis 9-9070, les amateurs de St-Romuald ont la chance d'avoir du hockey encore cette année. En effet, M. Landry patronne deux équipes. L'une que l'on pourrait appeler 9070 Junior et l'autre 9070 Senior. Cette dernière équipe est pilotée par Henri Gosselin.

Deux ou trois soirs par semaine l'un de ces deux clubs joue sur la patinoire du collège, ainsi que le dimanche après-midi. Les amateurs sont invités à assister à ces joutes.

CHARNY

Naissances

Le 1er janvier fut baptisé Joseph-Octave-Ange-Aimé-Serge, né le 28 décembre, fils de M. et Mme Ange-Aimé Roberge (Jeannine Bérubé). Parrain et marraine: M. et Mme Octave Roberge (Laura Desjardins), grands-parents de l'enfant.

—Le 9 janvier fut baptisé Joseph-Pierre-Guy, né le 6 janvier, fils de M. et Mme Georges Patry (Marguerite Cantin). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Patry (Albertine Giguère), grands-parents de l'enfant. La marraine fut remplacée par Alma Daigle.

—Le 10 janvier fut baptisé Joseph Philippe Christian, né le 3 janvier, fils de M. et Mme Gérard Fortin (Jeanne-d'Arc Bouchard). Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Allard (Mariette Fortin), oncle et tante de l'enfant.

—Le 12 janvier fut baptisée Marie-Rita-Lisette, née le 10 janvier, fille de M. et Mme Marcel Poisson (Yvette Lemieux). Parrain et marraine: M. et Mme Raymond Laroche (Rita Lemieux), oncle et tante de l'enfant.

—Le 17 janvier fut baptisé Joseph-Michel-André, né le 16 janvier, fils de M. et Mme Aimé Langlois (Berthe Boduc). Parrain et marraine: M. et Mme Albert Lapierre (Léda Langlois), oncle et tante de l'enfant.

—Le 20 janvier fut baptisé Joseph-Lionel-Richard, né le 18 janvier, fils de M. et Mme Roméo Bouffard (Lucienne Béland). Parrain et marraine: M. Lionel Béland, oncle de l'enfant, et Mlle Cyrilla Béland, cousine de l'enfant.

—Le 23 janvier fut baptisé Joseph-Léo-Daniel, né le 19 janvier, fils de M. et Mme Jean-Paul Picard (Thérèse Goudreau). Parrain et marraine: M. et Mme Léo Goudreau (Cécile Demers), oncle et tante de l'enfant.

—Le 23 janvier fut baptisée Marie Edith-Sylvia, née le 17 janvier, fille de M. et Mme Bernardin Emond (Claire Morency). Parrain et marraine: M. et Mme Fernando Morency (Edith Morency), de St-Sacrement, Québec, oncle et tante de l'enfant.

—Le 24 janvier fut baptisé Joseph - Edouard-Jean-Marc-Richard, né le 20 janvier, fils de M. et Mme Léopold Reimnitz (Yvonne Filteau). Parrain et marraine: M. Edouard Roy, cousin de l'enfant, et Mlle Gemma Filteau, tante de l'enfant.

—Le 24 janvier fut baptisé Joseph-Arthur-Gaston, né le 23 janvier, fils de M. et Mme Jules Demers (Doris Dubois). Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Dubois (Patricia Bard), oncle et tante de l'enfant.

—Le 26 janvier fut baptisée Marie-Huguette-Louise, née le 25 janvier, fille de M. et Mme Jean-Marc Lacroix (Emilienne Picard). Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Roberge (Cécile Lacroix), oncle et tante de l'enfant.

—Le 31 janvier fut baptisé Joseph-Georges-Jean-Yves, né le 28 décembre 1953 à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il fut ondoyé par l'abbé Paul Bouillé, aumônier et ancien curé de Charny, fils de M. et Mme André Blanchette (Madeleine Fontaine). Parrain et marraine: M. Ernest Pelletier, remplacé par M. Jean-Marie Blanchette, oncle de l'enfant, et Mme Marie-Paule Perreau, épouse du parrain.

—Le 31 janvier fut baptisé Joseph - Camille - Jacquelin, né le 24 janvier, fils de M. et Mme Jacques Chouinard (Marthe Bergeron). Parrain et marraine: M. Charles Brie et Mlle Gilberte Chouinard, oncle et tante de l'enfant; tous deux remplacés par M. Jean-Guy Chouinard et Mlle Pierrette Chouinard.

—Le 31 janvier fut baptisé Joseph-Gérard-François, né le 29 janvier, fils de M. et Mme Martin Marcoux (Colette Langlois). Parrain et marraine: M. Gérard St-Hilaire, de St-Romuald, et Mlle Patricia Marcoux, tante de l'enfant.

Hockey intermédiaire, demain, à la patinoire municipale de Lauzon

Le "Lauzon Intermédiaire" visitera le "Lévis Intermédiaire", demain après-midi, à 2.00 heures, sur la patinoire municipale de Lauzon, où l'on présentera l'une des dernières rencontres de la cédule régulière de la ligue de hockey Québec-Côté de Beaupré.

Les lévisiens sont actuellement en première position du circuit Beaubeau et ont de grosses chances de remporter le championnat de la cédule régulière. Ces derniers, qui n'ont subi qu'une seule défaite au cours de la saison, entendent bien conserver cet imposant record jusqu'à la fin.

Lors de la dernière joute, qui eut lieu mardi soir dernier, à Lauzon, l'équipe lévisienne humilia grandement les champions de l'année dernière, le "Saint-Grégoire", en l'écrasant au compte de 11 à 4. Cette joute fut très mouvementée et plusieurs rixes éclatèrent entre les joueurs des deux équipes, mais les lévisiens affirmèrent une fois de plus leur suprématie.

Les porte-couleurs de Lévis tenteront, demain après-midi, de remporter une autre victoire contre les joueurs de Dominique Gonthier qui sont toutefois bien décidés à enregistrer leur première victoire contre les lévisiens.

LE HOCKEY A BIENVILLE

Les équipes de hockey "Salaberry" et "Frontenac" de l'école Saint-Dominique de Bienville, se sont affrontées, pour la quatrième fois depuis le début de la saison, samedi dernier, à 10.00 heures a.m., sur la patinoire de cette institution.

Le "Frontenac" remportait alors sa première victoire. Les vainqueurs profitèrent de belles occasions pour enregistrer quatre buts consécutifs et gagner au pointage de 4 à 2. Les compteurs des gagnants furent: J.-Paul Gaumond (2 buts et 2 aides), Michel Carrier (1 but et 1 aide) et André Letellier (1 but et 1 aide). Dom. Labbé et Rég. Gosselin fournirent chacun une assistance. Pour les perdants, les compteurs furent: Guy Leclerc (1 but et 1 aide,) J.-Guy Larose (1 but), Jean Lamonde (1 aide) et Serge Caron (1 aide.)

Le club midget de Bienville se rendait jouer, dimanche dernier, à Saint-David. La partie fut rude au début mais les deux équipes se mirent ensuite à jouer du beau hockey. Le "Bienville" porta le pointage à 2 à 0, durant la deuxième période, et le conserva ainsi jusqu'à la fin de la partie alors que le "Saint-David", faisant un suprême effort pour éviter le blanchissage, réussit à déjouer le gardien de but, M.-Louis Lavertu, et compter un point. La grande vedette des vainqueurs fut sans contredit Jacques Lessard qui compta les deux points de son équipe.

Les activités des équipes de l'école Saint-Dominique se poursuivent aujourd'hui. Le "Frontenac" visite le "Salaberry", durant la matinée et les clubs "Dollar" et "Montcalm" tenteront de s'emparer de la première position, durant l'après-midi. Les équipes de calibre bantam joueront de nouveau, demain après-midi, à 2.00, sur la patinoire de l'école.

MASCARADE A LEVIS

Une mascarade aura lieu, le jeudi 18 février prochain, à Lévis. A cette occasion, il y aura des courses en patin pour le championnat de la ville de Lévis 1) pour les hommes, 2) pour les femmes et 3) pour les couples. Les figurants qui porteront les costumes les plus beaux et les plus originaux, recevront de magnifiques prix. Cette mascarade se déroulera sur la patinoire du Régiment de Lévis.

LE "LEVIS JUVENILE" SERA FETE

L'équipe de base-ball "Lévis (Teinturie Moderne"), qui a remporté le championnat de la province de Québec, sera fêtée, lundi soir, à partir de 7.45 heures, à l'Auditorium du collège de Lévis. Les organisateurs de cette soirée présenteront à cette occasion les films "La Série Mondiale 1953" et la "Série Finale 1953 pour la Coupe Stanley".

En guise de remerciements et grâce à la collaboration de la maison "Côté & Marmen" de Lévis, les joueurs de l'équipe championne recevront chacun un magnifique cadeau-souvenir consistant en un veston de sport.

Le public est invité à assister à cette soirée dont l'admission sera gratuite.

LE JEUNE COMMERCE JOUERA AU CURLING

Les membres du Jeune Commerce Lévis-Lauzon Inc. seront les invités du club de Curling Etchemin qui les recevra demain après-midi. Ces derniers pourront pratiquer ce sport durant toute l'après-midi ainsi qu'après le souper qui se prendra en cet endroit. Le responsable de cette organisation, M. Marcel Marcotte, espère que les membres ainsi que leurs épouses ou compagnes répondront en grand nombre à cette aimable invitation.

FETE SPORTIVE DU "VOLTIGEUR"

Une fête sportive, organisée par le club de raquette "Le Voltigeur" de Lévis, aura lieu, demain après-midi, à partir de 2.30 heures, au chalet du club qui est situé au numéro 1 de la rue Alain du quartier Saint-Laurent de Lévis.

Le club lévisien recevra alors les autres clubs de la région. Il y aura des courses et diverses autres compétitions sportive. La population est invitée à se rendre au chalet du club local pour assister à cette fête sportive.

GEORGE T DAVIE FAIT DU SPORT

Les employés du chantier maritime George T. Davie & Sons de Lauzon présenteront une joute de hockey, cet après-midi, à partir de 3.00 heures, sur la patinoire de l'école Saint-Dominique de Bienville. L'équipe du département de la soudure se mesurera à l'équipe du magasin général. Les organisateurs de cette rencontre ont nommé deux ambulanciers pour la circonstance. Ces derniers auront, certes, beaucoup à faire.

Pour déblayer la glace entre les périodes, l'équipe de balayeurs du département de la peinture jouera une partie de ballon-balai contre l'équipe des mécaniciens de M. Arthur Langlois.

HOCKEY JUVENILE A LAUZON

Le "Lauzon" recevra la visite du "Saint-Patrick", ce soir, à 8.00 heures, à la patinoire de l'O.T.J. de Lauzon, alors que l'on présentera une autre joute de la ligue de hockey juvénile. Le public est admis gratuitement à la patinoire de Lauzon chaque fois que l'on présente des joutes de calibre juvénile.

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4622

Si vous avez besoin d'une petite robe de toute saison et de toute circonstance, voilà l'article. Ce modèle tout-aller est charmant et même s'il est strict, il est loin d'être sévère. Vous porterez cette robe pour le bureau et vous serez de bon ton et parfaitement élégante.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 12, 14, 16, 18 et 20 ans; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. Grandeur 16 ans requiert 4¾ verges d'un tissu d'une largeur de 35 pouces et ⅝ verge de tissu contrastant.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

4622 SIZES 12—20;30—42

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

5,000 affamés au Missouri

Kenneth, Missouri, (PA) — La cour du comté de Dunklin estimait mercredi qu'environ 5,000 personnes dans cette région du sud-est du Missouri n'ont rien à manger et n'ont pas d'argent pour acheter des vivres.

Plus tôt, la cour avait mentionné 18,000 personnes.

Le comté de Dunklin a une population d'environ 45,000 habitants.

Le juge C. M. Burcham a dit que les revenus des ouvriers de ferme, réduits considérablement par la sécheresse de l'an dernier, ont été épuisés durant les quelques dernières semaines. Les familles les plus éprouvées ont pu obtenir de la nourriture des agences locales. Certains hommes ont pu obtenir des emplois temporaires dans les villes.

Afin de remédier à la situation, la cour a demandé au secrétariat fédéral de l'Agriculture d'envoyer des produits à même les surplus du gouvernement.

Divers personnages officiels du comté 'ont dit que la sécheresse a réduit la demande de main-d'oeuvre agricole l'été dernier et la récolte de coton, principale récolte de la région, s'est terminée plus tôt que d'habitude.

A St-Jean-Baptiste

Tous les anciens élèves de l'Ecole Supérieure St-Jean-Baptiste sont instamment priés d'assister à une réunion très importante qui sera tenue lundi soir, le 8 février courant, à 8.15 heures précises.

CHOCOLATS CHARLES VERMIFUGES

Votre enfant a des vers s'il a les yeux cernés, s'il mange de démangeaisons au nez et à l'anus, s'il a mauvaise haleine, s'il maigrit visiblement. Les CHOCOLATS CHARLES VERMIFUGES LES FERONT DISPARAITRE. La Boîte 75¢

Commission royale suggérée pour découvrir les moyens d'économiser

Ottawa, (PC) — La Chambre de commerce canadienne a recommandé hier au gouvernement du Canada d'établir une commission royale d'enquête pour découvrir les moyens d'effectuer des économies.

Elle a aussi proposé que soient réduits progressivement les impôts sur le revenu et les taxes d'accise, afin d'encourager la production et d'aider le Canada à faire face à la concurrence à la fois au pays et à l'étranger.

"Bien que nous commencions l'année 1954 avec l'utilisation quasi totale de nos ressources, il y a des signes que le rythme d'expansion ralentit", dit le conseil exécutif de la Chambre, dans un mémoire présenté au ministre des Finances, M. D. Abbott, et au ministre du Revenu, M. J. McCann.

"Ce pourrait bien être une année de consolidation, où les gains du passé deviendront les fondements d'un nouveau progrès.

"Bien que les développements extérieurs soient très importants, une politique fiscale saine peut aider à rendre le climat économique plus favorable au commerce.

"A cette fin, le Conseil exécutif estime que le niveau actuel des impôts est encore trop élevé, particulièrement dans un pays en plein développement, où les motifs personnels d'avancement et l'efficacité corporative sont les éléments premiers du progrès économique."

La Chambre constitue une fédération volontaire d'environ 700 Chambres de commerce locales à travers tout le Canada. Une délégation, dirigée par M. R. M. Fowler, de Montréal, président du Conseil, a présenté le mémoire.

La Chambre admet que les frais de défense sont du "premier ordre" dans le domaine des finances fédérales, mais elle soutient que même en ce domaine il faut éliminer le gaspillage. Le budget de la défense ne doit pas devenir le moyen de maintenir l'embauchage à son sommet.

Quant aux déboursés pour fins civiles, il appartient au gouvernement de les réduire partout où l'intérêt public le demande.

"Ainsi, par exemple, il y a preuve de duplication dans certains services gouvernementaux. Jusqu'à un certain point, cela peut être inhérent à notre forme de gouvernement mais le mal s'est considérablement aggravé durant la Seconde Guerre mondiale. Toutefois cela ne justifie pas la continuation de duplication du personnel spécialisé."

Il faudrait instituer une commission royale d'enquête immédiatement pour recommander des moyens d'accroitre les économies et l'efficacité des services gouvernementaux

Les taxes sont trop élevées. L'impôt sur le revenu, à la fois quant à sa somme et à ses taux, dépasse le niveau d'efficacité maximum et il tend à annuler l'initiative, conclut la Chambre.

Les taxes élevées sur les sociétés attaquent les économies corporatives à un moment où il faut du capital pour fins de développement et de remplacement, et à un moment aussi où les Canadiens doivent maintenir leurs frais de production à un niveau qui leur permette d'affronter la concurrence à la fois au pays et à l'étranger.

La Chambre note aussi que certaines taxes d'accise imposées durant la guerre sur les biens de consommations sont devenues partie intégrante de l'engrenage fiscal. Ces taxes devraient être éliminées graduellement.

"Il est reconnu qu'il existe certains biens de consommation qui, par suite d'une longue habitude et du poids de l'opinion publique, sont soumis à cette forme de taxation mais ce n'est pas là une justification de continuer à l'étendre à une foule d'industries servant le public."

Chaque matin, l'Evénement-Journal vous apporte une foule de renseignements et de nouvelles sur tous les domaines de l'actualité.

Au Centre Espagnol

M. Richard Pattee, professeur à la faculté des Lettres de Laval, prononcera une conférence lundi soir prochain devant les membres du Centre Espagnol de Laval. La réunion débutera à 7 heures 30, plutôt qu'à 8 heures. Elle aura lieu à 27, rue Ste-Famille.

TELEPHONE : TE 7-6382

GRAVURE

Sur
- Acier doux
- Acier inoxydable
- Acier trempé
- Cuivre
- Aluminium
- Plastique

GENERAL Engraving WORKS

2 AVE LAROCHELLE, LEVIS

PILULES RENALES DU Dr COMTOIS
TROUBLES URINAIRES — REINS
VESSIE — MAL DE DOS

RIVE-SUD

NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 11 St-Maurice, Lévis. Terminus 7-6088

PUBLICITE —
T. RUSSELL, 275 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1921

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis. TE : 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1801

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon. TE : 7-5936

Vichy Suprême
Limonade Gazeuse
PURGATIVE

Laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imité parce que supérieure. Toutes les pharmacies. Agent général : J.-ALFRED OUIMET, Montréal, 13R

De Vichy France !

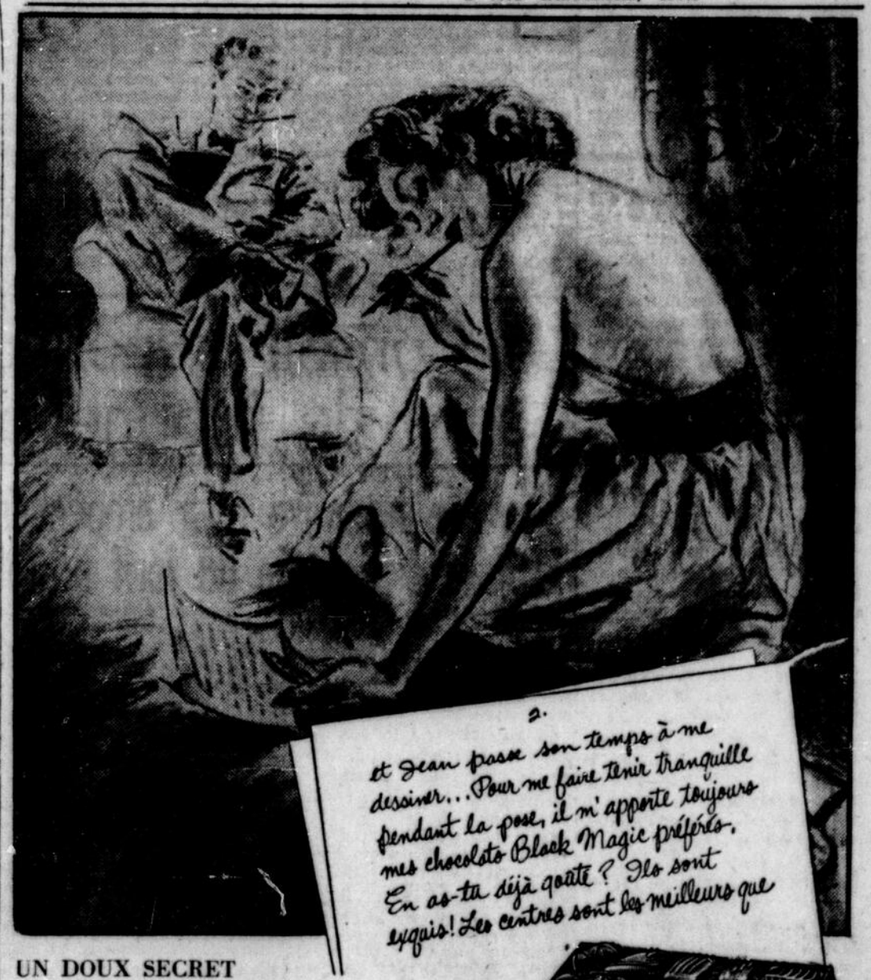

UN DOUX SECRET

Pourquoi les hommes qui s'y *connaissent* choisissent-ils les chocolats Black Magic pour celles qui leur sont chères? Il y a en réalité deux réponses. L'une est que les centres sont vraiment *exquis*—toutes les femmes en raffolent. Et l'autre raison est que vous payez pour les chocolats, non pas pour un emballage de fantaisie. La boîte simple mais jolie qui contient les Black Magic n'en augmente pas le prix.

LES MEILLEURS CHOCOLATS QUE L'ON PUISSE SE PROCURER
$1.50 LA LIVRE

BLACK MAGIC
(*Magie Noire*) *par* ROWNTREES

Trois noisettes grillées et croquantes et du nougat aux amandes rendent la Bouchée aux Noisettes irrésistible. Ce n'est que l'une des douze délicieuses garnitures des chocolats Black Magic.

FIEZ-VOUS AUX

Quand les reins n'enlèvent pas l'excès d'acidité ou les déchets—il s'ensuit souvent un mal de dos, une sensation de fatigue, un repos brisé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux. Achetez des Dodd's maintenant.

TARZAN par EDGAR RICE BURROUGHS

LILI SAVOL (Leslie Shane) par Oliver PASSINGHAM

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

87e année — No 222 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, SAMEDI 6 FEVRIER 1954 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters

La souscription pour l'érection d'un monument Laurier débute aujourd'hui

A l'automobiliste de faire la preuve

L'automobiliste qui viole le droit de priorité de passage d'un autre véhicule doit, pour se décharger de toute responsabilité d'accident, faire une preuve positive que l'accident n'est pas dû à sa faute particulière, souligne l'hon. juge Fernand Choquette, de la Cour Supérieure, dans le jugement qu'il vient de rendre sur la réclamation de Gaston Deschênes, de Charlesbourg, contre E. Marcoux, du même endroit.

Il s'agissait d'une action en dommages au montant de $220 à la suite d'une collision d'automobiles survenue le 7 août 1951 sur la route Charlesbourg-Québec. Le demandeur se dirigeait vers Québec; le défendeur, vers Charlesbourg. Ce dernier voulut entrer sur une propriété privée, à sa gauche, et obstrua ainsi le passage à la voiture du demandeur. Le défendeur dit qu'il a fait un signal avec son bras; le demandeur répond que les phares du défendeur rendaient invisible le signal.

"L'article de la loi des véhicules automobiles, dit le juge, oblige toute personne conduisant un véhicule sur un chemin public à laisser libre, à sa gauche, le plus large espace possible et au moins la moitié du chemin quand elle croise un autre véhicule. Le défendeur a enfreint cette disposition". Et le juge cite Nadeau (droit civil du Québec): "Dans les cas où véritablement peut se poser la question de faute commune entre les deux conducteurs, il ne faut pas oublier que la violation de la priorité de passage (et, a fait, de la disposition précitée) fat, en quelque sorte, peser sur son auteur une présomption de faute, dont il lui appartient de se décharger, par une preuve positive que l'accident n'est pas dû à sa faute particulière . . . que si la preuve laissait quelque doute dans l'esprit du juge, ce doute n'empêcherait légalement que le violateur de la priorité fût condamné."

Le juge maintient l'action pour partie, soit pour $180, le demandeur "n'ayant pas suffisamment prouvé, dit-il, le dommage de $40 qu'il réclamait comme lui résultant de la privation de sa voiture durant les réparations".

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN

Procédure à l'encontre de l'action des Témoins

Au nom du Procureur-général de la province de Québec, une exception à la forme a été faite hier en Cour Supérieure par Me Noël Dorion, substitut du procureur général, soumettant que l'action prise par les Témoins de Jéhovah dans le but de faire déclarer "inconstitutionnel" le bill 39, est nulle "ab initio".

L'action, de même que la requête des Témoins pour une injonction immédiate de nature à suspendre l'application de la loi jusqu'à l'issue des procédures, devaient être plaidées lundi.

L'exception à la forme est présentable en Cour mercredi, le 10 courant.

Les représentants du Procureur général, Me Emery Beaulieu, de Montréal, et Me Noël Dorion, de Québec, soumettent que l'action aurait dû être précédée d'une pétition de droit.

Les Témoins de Jéhovah, disent-ils, ne constituent ni une société, ni une corporation, ni une personne physique, ni une personne morale au sens de la loi;.. ils ne sont donc pas une personne juridique.

$50 pour des mots "faux et malicieux"

Un prétendant qui a cru s'ouvrir la porte d'un coeur en tentant d'évincer son concurrent par des "paroles malicieuses et mensongères", a été condamné hier par l'hon. juge George-F. Gibsone, de la Cour Supérieure, à payer à l'objet de sa convoitise une somme de $50 à titre de dommages-intérêt, mais aussi les dépens de l'action telle que portée".

La réclamation était de $399. La femme, aujourd'hui mariée à celui qui constituait l'obstacle pour le défendeur, se plaignait d'avoir subi un tort considérable à sa réputation du fait que le défendeur avait prétendu, devant son concurrent, qu'elle "s'amusait à tout venant".

Pour obtenir ses faveurs, le prétendant avait d'abord dit à la jeune fille que son chevalier ne se gênait pas de sortir avec d'autres filles; qu'il l'avait rencontré avec une blonde . . . Le chevalier avait profité d'une rencontre subséquente pour demander des explications, d'où les calomnies dont se plaint la demanderesse et qui, dit-elle, se sont répandues dans le voisinage et l'ont déshonorée.

"Il appert de la preuve, dit le juge, que les incidents relatés se sont produits tels qu'allégués; que les propos à l'adresse de la demanderesse étaient faux et malicieux."

Le piéton est-il tenu d'attendre?

"Il était supposé arrêter, s'il m'a vu venir", a prétendu hier Jean-Claude Thériault, 21 ans, de Québec, qui se défendait en Cour des Sessions de la Paix, d'une accusation de conduite dangereuse logée contre lui à la suite d'un accident de la route qui a entraîné la mort de M. Auguste St-Laurent, de Neuville, le 20 novembre 1953.

Thériault affirme, pour sa défense, qu'il a longuement klaxonné quand il a vu le piéton entreprendre de traverser la grande route, et qu'il a poursuivi sa route quand il a constaté que l'homme regardait de son côté. Il a appliqué les freins ensuite, quand il s'est aperçu que le piéton poursuivait son chemin.

M. St-Laurent a été heurté par l'avant droit de l'auto et a succombé à ses blessures.

"Nous ne sommes plus au temps où le piéton était roi et maître, a plaidé l'avocat du prévenu; le piéton doit aujourd'hui se soumettre aux lois de la circulation et attendre, tout comme un automobiliste qui arriverait d'une route transversale, que la grande route soit libre . . . Son devoir était de laisser passer l'automobile."

Le procureur de la Couronne a soumis que le prévenu filait à une vitesse excessive, (45 ou 50 milles à l'heure), dans un endroit où il y a une agglomération de maisons. . . . Tous les jours, dit-il, il se commet des offenses techniques qui constituent une négligence criminelle."

M. le juge Gérard Simard a ajourné au 18 le prononcé de son jugement.

La grande souscription populaire pour l'érection à Québec d'un monument à sir Wilfrid Laurier débute aujourd'hui même. L'enthousiasme avec lequel fut accueilli partout le projet d'honorer de la sorte un grand Canadien fait anticiper le plus magnifique résultat. Le projet a en effet déclanché un vigoureux mouvement de fierté patriotique qui affirme la vénération de tous les Québécois, sans distinction de partis, pour la mémoire de l'illustre Canadien français qui représenta le comté de Québec-Est aux Communes de 1877 à 1917 et fut premier ministre du Canada de 1896 à 1911.

Fort de l'appui de nos clubs sociaux et des organisations diverses, affirmé d'éloquente façon, le Comité exécutif de l'organisation fait appel à toute la population. Les organisateurs désirent en effet que le monument à sir Wilfrid Laurier soit avant tout un hommage populaire. Aussi, les humbles souscripteurs à cette oeuvre du souvenir seront-ils accueillis avec autant d'appréciation que leurs concitoyens plus fortunés. Ce qui importe, c'est que chacun fasse sa part, si modeste soit-elle. Le sou des écoliers, l'obole d'une petite ouvrière ou le dollar d'une modeste famille, venant de coeurs nobles et généreux, peuvent avoir un sens plus profond et un prix beaucoup plus grand que les souscriptions plus fortes de citoyens fortunés.

On sait que le projet, lancé le mois dernier par le lt-colonel Oscar Gilbert, président du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal", a reçu l'adhésion spontanée d'hommes d'affaires représentant toutes les classes de la société. Depuis, le mouvement n'a cessé de grandir et d'affirmer le désir latent de tous les Québécois d'honorer la mémoire de Laurier. Bien plus, on a entendu des citoyens importants traduire des regrets que les circonstances n'eussent pas permis plus tôt pareille réalisation. Sir Wilfrid Laurier est disparu de la scène du monde il y a déjà 35 ans. Le gouvernement canadien lui a élevé une statue à Ottawa. Récemment, des citoyens de Montréal faisaient fixer dans le bronze les traits du grand Laurier. Aujourd'hui, la population de Québec est heureuse d'apporter un hommage particulier à la mémoire de cet illustre compatriote.

La constitution du comité exécutif de l'organisation souligne l'importance du mouvement et l'ampleur qu'on entend lui donner. Le lt-colonel Oscar Gilbert, responsable du projet, a accepté la présidence du comité. Les autres réalisateurs du projet avec la collaboration populaire, sont Son Honneur le maire Wilfrid Hamel; M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province et président de l'Institut Canadien; l'hon. Cyrille-F. Delâge, président de la Commission scolaire de Québec; le Dr Jules Gosselin, de Québec; Me Achille Jolicoeur, bâtonnier du Barreau de Québec; M. Henri Joly, président des Manufacturiers Canadiens; Me Paul Roy, avocat, Grand Chevalier du Conseil Québec des Chevaliers de Colomb; M. Yvon Tassé, président de la Chambre de Commerce de Québec; M. C.-G. Dunn, président du "Chronicle-Telegraph"; le lt-colonel F.-M. Stanton, et M. A.-F. Mercier, gérant général du "Soleil" et de L'Evénement-Journal" qui a accepté d'agir comme secrétaire du Comité.

La liste des souscripteurs sera publiée dans "Le Soleil" et "L'Evénement - Journal" dans l'ordre de réception. Celle-ci sera ensuite transcrite sur parchemin et scellée dans une cassette qui sera placée dans le socle du monument à sir Wilfrid Laurier. La période de souscription sera d'assez courte durée. Aussi, le Comité exécutif invite-t-il la population à se rallier dès le début à ce mouvement d'hommage populaire. Plus tôt sera complète la souscription, plus tôt se dressera à Québec le monument sir Wilfrid Laurier.

On trouvera aujourd'hui dans notre journal une page qui rappelle les motifs des Québécois d'honorer la mémoire de Laurier en même temps qu'elle explique comment faire parvenir sa souscription au Comité exécutif. La page porte une formule de souscription que l'on pourra adresser au Comité exécutif du monument à sir Wilfrid Laurier, aux soins de M. A.-F. Mercier, secrétaire du comité, Edifice Le Soleil, 1 rue de la Couronne, Québec, Qué.

Une occasion heureuse s'offre à Québec de réaliser le monument Laurier à des conditions exceptionnelles. Le sculpteur canadien bien connu, Emile Brunet, vient en effet de produire une belle statue de Laurier pour la Métropole. Celle-ci se dresse déjà sur la place Dominion. Le moule de la statue a été conservé. Une réplique peut donc être faite en peu de temps, ce qui réduira d'autant le coût du monument, si ce projet est adopté.

Par son avocat, Hébert refuse de témoigner contre sa femme

Le procureur de Georges Hébert, condamné à mort pour le meurtre de ses quatre enfants, s'est objecté hier, en Cour des Sessions de la Paix, à ce que son client témoigne contre sa femme, née Gemma Picard, accusée d'avoir négligé, entre le 18 et le 23 avril 1953, de fournir à ses enfants les choses nécessaires à la vie.

Condamné à être pendu le 19 février, Hébert vient d'obtenir un sursis d'exécution jusqu'au 17 septembre prochain, en attendant l'issue de son appel devant la Cour du Banc de la Reine. Le sursis a été accordé par l'hon. juge Antonin Galipeault, juge en chef de la province de Québec.

Arrêtée le 23 avril 1953 en même temps que son mari, après la découverte des cadavres des quatre enfants tués à coups de hache dans leur logement situé à 240 avenue Turcotte, à Québec-Ouest, la femme Hébert avait dû obtenir plusieurs ajournements de son enquête préliminaire parce qu'elle attendait alors la venue d'un autre enfant. Les enfants morts qu'elle est accusée d'avoir négligés étaient âgés respectivement: René, de 9 ans, Louisette, 7 ans, Nicole, 5 ans, et Gaétan, 3½ ans.

Retenu au Parlement, a-t-on rapporté, Me Noël Dorion, procureur de la Couronne chargé de la cause, n'était pas entré lorsque M. le juge Laetare Roy monta sur le banc et demanda si le premier témoin ne serait pas Georges Hébert.

—"Je voudrais faire remarquer au président du tribunal, s'est objecté Me Gérard Lévesque, avocat d'Hébert, qu'en vertu de la loi, Hébert n'est pas contraignable de rendre témoignage contre sa femme."

— Faites-vous une différence, dans l'application de ces dispositions ,entre l'enquête préliminaire et le procès? demanda le juge.

— L'esprit de la loi, soumit Me Levesque, est que le mari ne peut témoigner. On ne peut accepter à l'enquête préliminaire une preuve qui serait considérée illégale au procès.

Me Jean-Robert Beaudoin, qui représentait alors le ministère, soumit que si le mari ne pouvait être contraint de témoigner contre sa femme dans une plainte logée en vertu de l'article 242 du code criminel, il pouvait l'"être dans le cas d'une plainte portée sous l'article 244. Or, la plainte dans le cas de la femme Hébert est logée en vertu des deux articles.

Me Beaudoin ajouta cependant qu'il ne voulait pas prendre sur lui de diriger l'enquête et demanda que la Cour s'ajourne afin que l'on rejoigne Me Dorion.

Me Dorion trancha rapidement la question, dès son retour, en déclarant qu'il laissait à la défense l'initiative de faire entendre ou non le mari de la prévenue.

Cinq témoins entendus

Cinq témoins seulement ont été entendus à l'enquête, dont le chef de police de Québec-Ouest, M. Joseph Isabelle, qui raconta les incidents auxquels il fut mêlé, les 17 et 18 avril, au sujet d'Hébert et de sa femme.

Le soir du vendredi, 17, M. Isabelle fut appelé par Mme Alphonse Lizotte, dont le mari tient un restaurant en face de la maison des Hébert. Elle se plaignit qu'Hébert faisait du tapage dans le restaurant et voulait battre son mari.

—Je suis arrivé, raconte le chef. Hébert était là, appuyé sur le réfrigérateur pour crème à la glace. J'ai dit à Mme Lizotte: servez-donc ce client-là. Hébert s'est fait servir des cigarettes. Il a payé, s'est pris une cigarette et est parti.

Le lendemain, Mme Lizotte appela de nouveau le chef de police Isabelle, disant:

—Venez tout de suite. Hébert achève de faire mourir sa femme.

Le chef de police accourut. Un enfant, dit-il, jouait sur la galerie du logement Hébert. Hébert a ouvert la porte. Trois enfants jouaient dans le passage. J'ai pensé: il n'y a pas de trouble ici. Hébert m'a dit: "Je suis à me disputer avec ma femme. Je ne veux plus qu'elle prenne chez Lizotte. Je ne veux pas qu'elle téléphone chez Lizotte.

M. Isabelle conseilla à Hébert de parler moins fort dans ses discussions avec sa femme afin de ne pas alerter les voisins. Mme Hébert était là, dit-il. Elle voulait sortir. Elle voulait mettre son manteau. Hébert ne voulait pas. J'ai conseillé à Mme Hébert de rester à la maison avec ses enfants.

Un peu plus tard dans la soirée, nouvel appel chez le chef de police de la part de Mme Lizotte qui raconta:

—Mme Hébert est partie; Hébert court après elle. Les enfants sont seuls.

Le chef Isabelle se rendit encore une fois au logement de Hébert. Il ne vit pas de lumière. Il s'informa à Mme Lizotte:

—Est-ce qu'il est revenu?

—Oui, il est revenu. Il doit être couché, puisqu'il n'y a pas de lumière.

Le constable Hermas Isabelle, frère du chef, raconta les mêmes faits; il accompagna le chef le soir du 18.

Mme Joachim Montreuil, qui habitait le logement voisin des Hébert, sur le même plancher, n'a eu connaissance de rien avant la mort des enfants. Elle sait cependant que la femme Hébert n'était pas chez elle depuis au moins trois jours avant la découverte des cadavres.

Mme Alphonse Bisson, qui habitait l'étage au-dessous, n'a eu connaissance d'aucun tapage chez les Hébert les vendredi et samedi, 17 et 18 avril. Le lundi, dit-elle, une fillette des Hébert a passé l'après-midi chez elle; d'autres sont venus chez elle après l'école et sont restés jusqu'à 5 heures. Le mardi, Hébert n'a pas voulu lui laisser ses enfants; "j'ai pensé qu'il était gêné, dit-elle, mais il m'a dit: "Je ne vas pas travailler, parce que j'ai quelque chose à voir". Le mercredi, elle reçut chez elle un téléphone de Mme Hébert demandant à parler à son mari. Elle a frappé à la porte, chez Hébert; "personne n'a répondu", dit-elle.

M. Patrick Pépin dit que, le lundi, 20 avril, il s'est rendu chez Hébert à 1 heure pour l'emmener travailler. "Il n'a pas pu venir, dit-il; il m'a dit que sa femme était partie, faire une commission."

La preuve de la Couronne déclarée close, le procureur de la femme Hébert, Me Irénée Simard, demanda l'ajournement à huit jours.

M. St-Laurent conférencier à la PC

Ottawa, 6. (PC) — Le t. h. Louis St-Laurent sera le conférencier au dîner annuel de la Presse Canadienne, à Toronto, le 28 avril. Des éditeurs et des rédacteurs de toutes les parties du Canada assisteront au dîner.

A LA PRESSE ASSOCIEE

New-York, 6. (PA) — M. Henri Cabot Lodge, délégué américain aux Nations-Unies, sera l'invité d'honneur au dîner annuel de la Presse Associée, le 19 avril, au Waldorf-Astoria. Ce dîner marque l'ouverture du congrès annuel de la PA.

A L'HOTEL DE VILLE

L'assainissement de la Lairet n'est pas un problème insoluble

"J'ai pris la peine d'arpenter la rivière Lairet dans toute sa longueur et même en hiver, je me suis rendu compte de l'état qu'elle présentait. C'est un problème immense qui n'est pourtant pas insoluble. Même si ce travail doit se faire par étape, c'est sûr qu'il faudra tirer des plans généraux pour en assurer l'exécution dans le plus bref délai possible, et ce, à l'avantage de tous, tant des citoyens du quartier Limoilou que de la ville de Québec elle-même".

Tel est le message laissé hier après-midi par le maire de Québec, l'hon. Wilfrid Hamel, à une délégation de la fédération des ligues de citoyens des quartiers de Limoilou-est et Limoilou-ouest venue le rencontrer à l'hôtel de ville. On remarquait entre autres délégués, M. Maurice Mercier, secrétaire de la fédération et président de la ligue de St-Albert, ainsi que les échevins des deux quartiers: M. A.-H. Légaré, Arthur Juneau, Gérard Hamel et Jean-Marie Lafleur. Ce dernier, qui agit en même temps comme pro-maire, a également adressé la parole à la suite de M. Mercier, pour dire à notre premier magistrat combien le grand Limoilou espérait voir se régler des problèmes qui durent depuis trop longtemps déjà. M. Lafleur insiste sur le désintéressement des membres des ligues de citoyens qui travaillent pour l'avantage de la collectivité.

M. Mercier a présenté les voeux de la fédération à l'adresse de la nouvelle administration et rappelé les grands problèmes de l'heure dans les deux quartiers: la Lairet; la disparition des traverses à niveau; le transport en commun; le pavage de certaines rues; le pont Samson; l'enlèvement de la neige; le problème de la circulation, etc.

M. le maire a remercié les délégués de leurs bons souhaits et de leurs suggestions et a promis de faire tout en son possible pour les régler aussitôt que possible. M. Hamel a exprimé l'espoir que les autorités municipales seront bien accueillies à l'étude du bill. L'échevin A.-H. Légaré a ajouté quelques mots de remerciements au nom des délégués de la fédération des ligues des quartiers de Limoilou est et ouest.

Maison de rapport

Une maison à logements multiples s'élèvera sur l'emplacement qui devait recevoir les installations de la compagnie de Télévision de Québec, implantée maintenant à Ste-Foy. Un règlement municipal a été passé à cet effet, hier après-midi par le conseil de ville. Cette maison à logements multiples sera construite au nord de l'Avenue Laurier, en arrière du Winter Club, dans l'alignement des maisons déjà construites et à au moins six pieds des lignes latérales de l'emplacement. Cette maison devra être un édifice de première classe et le sous-sol devra être aménagé pour recevoir les voitures des occupants de cette maison. Il ne devra y avoir aucun magasin ou établissement de commerce quelconque dans cet édifice, l'exercice d'une profession ou métier y est formellement interdite.

Citoyen d'honneur

M. Morris Bishop, professeur à l'université Cornell, Ithaca, New-York, recevra le titre et le diplôme de "citoyen d'honneur" de la Cité de Québec. Cette décision a été sanctionnée hier après-midi par le conseil de ville, sur proposition de l'échevin A.-H. Légaré, appuyé par l'échevin Joseph Conseiller. La société nationale Samuel de Champlain a fait parvenir aux autorités municipales une recommandation dans le même sens. Ce titre honorifique est consenti à M. Morris Bishop en témoignage de reconnaissance pour son inlassable découement et son profond attachement au berceau de la civilisation en Amérique du Nord.

Sur la terrasse

Le conseil de ville a transféré à M. Maurice Bernier le bail de feu M. Hantzakos pour la location du kiosque de la Terrasse Dufferin.

La loi d'habitation

On s'est plaint au conseil de ville, récemment, que la loi d'habitation ne favorisait pas le petit salarié; on apportait comme explication, notamment qu'il était impossible d'en jouir puisqu'il fallait gagner au moins un salaire de $3860. Le maire de Québec, l'hon. Wilfrid Hamel, a donné quelques précisions, hier après-midi au conseil de ville, affirmant que la base n'était pas aussi élevé que $3,860. Suivant des informations recueillies à date, la loi exigera 23% du revenu annuel pour avoir droit de se prévaloir de cette loi; le minimum serait de $2,600. Le pourcentage annuel aurait été fixé suivant des statistiques qui veulent qu'un citoyen ne mette pas plus qu'une semaine de son salaire pour le paiement de son loyer.

Le chômage à Québec

Le maire Hamel a informé ses collègues qu'il n'a pas encore de précisions en ce qui touche le chômage dans Québec; il s'agit d'un problème complexe auquel sont intéressés les trois pouvoirs, central, provincial et municipal; nous n'en continuons pas moins nos démarches auprès des autorités compétentes pour tenter de solutionner ce problème capital, dit le maire Hamel. L'échevin Damase Blais a remercié le maire pour ses explications et s'est dit heureux de voir que le petit salarié pourra maintenant mieux envisager l'avenir en vue de posséder un jour sa maison. Le représentant du quartier de St-

(Suite à la page 15, 3e col.)

Jean-Marie Gauvreau à l'Ecole des Parents de Sillery

C'est un conférencier particulièrement recherché que les membres de l'Ecole de Sillery auront l'avantage d'entendre le 9 février prochain.

Père de huit enfants, dont l'un se prépare à la prêtrise, Monsieur Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble de Montréal, est un éducateur né. Homme d'une grande humanité, il fut non seulement le directeur intellectuel, mais encore le père et le confident de plusieurs générations de jeunes. Il fut à même de se pencher sur une foule de problèmes qui, bien souvent, d'une façon éloignée ou prochaine, concernaient les relations entre parents et enfants.

Gradué de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal et de l'Alliance française, il fut le premier étranger à recevoir un diplôme de l'Ecole Boulle de Paris. Docteur en Sciences sociales de l'Université de Montréal, Monsieur Gauvreau est aussi membre de la Société Royale du Canada, officier de l'Académie française, professeur à la Faculté des Lettres et à la Faculté d'Economie de l'Université de Montréal et président de l'Office provincial de l'Artisanat et de la Petite Industrie.

Depuis plus de vingt-cinq ans, Monsieur Gauvreau a été intimement mêlé à l'essor de l'Artisanat chez nous. Il fut un éveilleur et un maître. Il n'est pas exagéré de dire qu'il fut à l'origine du mouvement de renaissance de l'artisanat québécois. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages importants sur l'Artisanat, l'Histoire de l'Art et des Arts appliqués, la Technologie du bois. Il a reçu, dès 1930, le prix d'action intellectuelle pour son volume: "Nos intérieurs de demain".

Le conférencier sera présenté par Madame Gérard Guay et cette causerie, qui aura lieu à l'Ecole Saint-Charles Garnier, sera accompagnée de projections lumineuses.

BIRKS
pour tout cadeau

La brigade de secours à l'oeuvre

La brigade municipale de secours a été mandée à deux endroits au cours de la journée d'hier. Vers une heure hier matin, le chef Auclair, accompagné du capt. Soucy et du pompier Blouin, s'est rendu dans un restaurant de la rue St-Jean où un jeune homme venait de s'affaisser. Il s'agit de Richard Daniel, 28 ans, originaire de La Tuque. Après avoir reçu les premiers soins des secouristes municipaux, il fut conduit à l'Hôtel-Dieu, d'où il était libéré au cours de la matinée.

Vers 10 heures et demie hier matin, le capt. Doyle et les pompiers Germain et Higgin se sont rendus avec la voiture de secours au 145 de La Salle, où une fillette de 5 ans s'était brûlée à la main droite. Apparemment la petite Louise Boutet, enfant de M. Léopold Boutet, appliqua la main sur un poêle électrique qui chauffait. Toutefois ses brûlures ne sont pas graves.

Vacance au Conseil supérieur du Travail

La Chambre de Commerce de la province de Québec recommandera à l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail dans le gouvernement provincial, de nommer M. Joseph Racine au titre de membre du Conseil supérieur du Travail afin de combler la vacance créée à ce poste au décès de M. J.-A. Archambault. M. Joseph Racine est président de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

Assemblée Annuelle Générale
LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

A Morrin College, le mercredi, 10 février, 1954, à 5 hrs. p.m. Tous les membres et patrons de la société sont cordialement invités.

COURS de PROSPECTION
DU 15 MARS AU 22 AVRIL 1954

COURS (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Mines de Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.

SUJETS: Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.

CONDITIONS: $15. Aucun examen d'admission.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser au Directeur du Département de Géologie, Faculté des Sciences, Boulevard de l'Entente, Québec.

L'inscription doit se faire avant le 1er mars

Extrait de Notre 55ème Rapport Annuel

De nouveaux records significatifs ont été établis par la National Life en 1953.

Nouvelles Polices Emises $ 21,768,217
—ceci reflète la plus grande augmentation de 14% par rapport à la meilleure année précédemment enregistrée dans nos annales.

Assurances en Vigueur $159,075,020
—ceci signifie que durant 1953 l'actif a augmenté plus que jamais auparavant.

Actif Total $ 29,421,960

Bénéfices Nets $ 197,200
—plus du double de ceux de 1952.

La National Life a donc sensiblement augmenté ses services au public durant l'année qui vient de s'écouler . . . et a établi une fondation encore plus solide pour une participation plus intense à notre économie actuellement en plein essor.

The National Life Assurance Company of Canada

ROBERT FENNELL, C.B., Président — HAROLD R. LAWSON, Directeur-Gérant

48-17

N° 9 INDIGESTIONS

Les INDIGESTIONS fréquentes, les indispositions après les repas, les lourdeurs, proviennent souvent d'un FOIE malade. Stimulez le foie par une cure au remède numéro 9 de l'ABBE WARRE C'est un des seuls remèdes qui ne crée pas d'habitude. Le traitement pour un mois ne coûte que $1.50. Demandez-le à votre pharmacien.

L'ABBE WARRE ENRG.
Case Postale 65, Station "T", Montréal.

GRATIS → Un livre de "Santé"

Veuillez m'envoyer votre livre de 280 pages sur la médecine familiale.

NOM .....
ADRESSE .....

Equilibrez votre retraite ...AVEC UNE RENTE SUR L'ÉTAT

Vous pouvez obtenir une rente plus élevée durant toute votre vie, à un coût moindre, en incorporant une rente sur l'État à la pension accordée en vertu de la loi de la sécurité de la vieillesse. Renseignez-vous sur ce plan de rente égalisée.

Vous pouvez acheter des rentes sur l'État comptant ou par paiements mensuels.

Elles sont payables immédiatement ou à un âge convenu.

Elles ne peuvent s'abroger, même si vous manquez un paiement.

Aucun examen médical n'est exigé.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL

Assurez-vous AUJOURD'HUI pour DEMAIN!

Représentant des Annuités pour le district.
104 rue Saint-Jean, Québec — Téléphone: 2-4639

POSTEZ CE COUPON (SANS AFFRANCHISSEMENT) AUJOURD'HUI

Envoyez-le au: Directeur, Service des rentes sur l'État, Ministère du Travail, Ottawa, Ont. (France) DP1

Veuillez me faire parvenir des renseignements montrant comment une rente sur l'État canadien peut m'assurer une retraite à peu de frais.

Mon nom est _____
(M., Mme, Mlle)
Je demeure à _____
Date de naissance _____
Age où la rente doit entrer en vigueur _____ Téléphone _____
Il est entendu que ces renseignements sont confidentiels.

TARPAULINS
pour tout usage
SOIT: TOILES — CONTRACTEURS — TRANSPORTS — CULTIVATEURS, ETC.
LES AUVENTS ST-LAURENT, ENR.
308, ST-SAUVEUR, QUEBEC, TEL. 2-4995

Carnet Mondain

Son Excellence le lieutenant-gouverneur et madame Gaspard Fauteux ont accordé leur distingué patronage au concert d'Yma Sumac qui aura lieu lundi soir, au théâtre Capitol.

Le lieutenant-gouverneur l'honorable Gaspard Fauteux a reçu à dîner mercredi soir, au Bois de Coulonge, en l'honneur des conseillers législatifs et pour les membres de la Galerie de la Presse.

Le juge et madame Thomas Tremblay sont de passage dans la métropole.

Parmi les invités d'honneur au concert de l'Orchestre Symphonique qui aura lieu, demain soir, au Palais Montcalm en hommage à Son Honneur le maire de Québec et au conseil de ville, mentionnons : Son Honneur le maire et madame Wilfrid Hamel, le président de l'Orchestre Symphonique de Québec et madame René Blanchet, l'honorable et madame Onésime Gagnon, l'honorable et madame Antonio Talbot, Me Noël Dorion, C.R., et madame Dorion, madame Léon des Rivières, présidente du comité féminin.

M. et madame Marcel Morisset de passage à Montréal récemment, étaient les invités de M. et de madame Fernand Bolduc.

Madame A.-A. Boivin et madame Guy Racine ont reçu à un sherry "decrescendo" hier de quatre à six dans les salons du club Jacques-Cartier, boulevard St-Cyrille.

Mesdemoiselles Suzanne et Françoise Royer, de notre ville, passent la fin de semaine à Rimouski, les invitées du juge et de madame Amédée Caron.

Mademoiselle Raymonde Pelletier passe la fin de semaine à Montréal, l'invitée de M. Florian Vallée et de madame Vallée (Simone Flibotte).

Madame Georges Couture a reçu à un thé "decrescendo" mardi après-midi à sa résidence.

Le docteur et madame Charles O'Neill qui habitaient Toronto depuis quelques années, sont arrivés à Québec et occupent leur résidence, avenue Calixa Lavallée.

FLORIDE – CUBA

Départ 6 février de Québec
7 février de Montréal
Encore 3 sièges disponibles.
S'adresser à
TOURISME & TRAVAIL
251, rue St-Joseph
Chambre 317
Tél. : 2-6629 Soir: 7-1340

NOTRE

VENTE

LA PLUS IMPORTANTE DE L'ANNEE AU

RUSTIC ART SHOP

SE CONTINUE

VOICI en plus 6 NOUVEAUX SPÉCIAUX

COUVERTES DE BÉBÉS $3.99
en édredon, grandeurs 36 x 50 (Teippiril) couleurs, vert pâle, rose, jaune et blanc.
LA COUVERTE .....

CHEMISES POUR MESSIEURS $1.99
en très beau BROADCLOTH, blanches, bleues, drab, toutes les grandeurs et modèles.
SPECIAL .....

NAPPES DE DENTELLE $3.99
de magnifiques nappes d'importation écossaise, un réel spécial d'une grandeur de 50 x 70.
LA NAPPE .....

ENSEMBLE À DÎNER $6.59
Magnifique ensemble en rayonne damassée avec des fleurs de couleurs. Teintes: rose, bleu, vert, jaune naturel. Nappe de 56 x 76 avec 8 grandes serviettes.
L'ENSEMBLE Complet ....

SERVIETTES D'INVITÉS $1.00
en pure, belle et fine toile, couleurs pastelles très unies, avec bordure ourlée à jours.
3 SERVIETTES .....

NAPPES EN RAYONNE DAMASSÉE $6.00
De très belles nappes de 3 verges seulement. 2 couleurs : rose et naturelle.
LA NAPPE DE 3 verges....

Rustic Art Shop

OUVERTURE JUSQU'A 9 h. 30

9 RUE BUADE TÉL.: 2-2247

L'Activité féminine

Au Conservatoire

L'Association des élèves du Conservatoire présente MM. Hyman Bress, violoniste, Walter Joachim, violoncelliste, et John Newmark, pianiste, qui se feront entendre en trio, le vendredi, douze février.

Laudition aura lieu à l'Institut canadien, à huit heures et trente du soir.

Prochain thé-causerie

La prochaine réunion de la Ligue catholique féminine aura lieu mardi prochain, à trois heures, en la salle des Chevaliers de Colomb, Chemin Ste-Foy.

Le conférencier est le folkloriste Jean Le Ber qui entretiendra son auditoire du barde breton, Théodore Botrel. Il a intitulé sa causerie : "Botrel et ses chansons".

A l'issue de la conférence, on servira le thé.

Réunion annuelle du Y.W.C.A.

Le Y.W.C.A. tiendra sa prochaine réunion annuelle à ses quartiers généraux de la rue Ste-Anne, le mercredi, 10 février, à huit heures du soir.

Au cours de ce meeting, les membres de l'exécutif du "Y" étudieront un programme d'expansion de leur mouvement, pour les mois à venir.

En l'église Saint-Coeur de Marie, ce matin à dix heures, M. l'abbé Odilon Gosselin bénit le mariage de Paule, fille de M. et de madame Léo Brown, de Québec, avec M. Paul-R. Lachance, B.S.A., fils de M. et de madame Adjutor Lachance, également de Québec. Pour la circonstance, des massifs de palmiers et des pompons blancs sont disposés dans le sanctuaire et des boucles de tulle indiquent les bancs des invités. Pendant la messe, M. Georges Chouinard organiste, et M. Pierre Marchand, violoncelliste, interprètent un programme de musique religieuse. M. Léo Brown accompagne sa fille et M. Adjutor Lachance sert de témoin à son fils. Madame J.-Ernest Livernois, soeur de la mariée, agit comme dame d'honneur tandis que le docteur Jean-Baptiste Lachance est le garçon d'honneur de son frère. Le docteur Marc Lachance et M. Lucien Lachance, frères du marié, ainsi que le docteur Henri Mélançon et M. André Houde, beaux-frères de la mariée, placent les invités. A l'issue de la messe célébrée par M. l'abbé Raoul Cloutier, une réception réunira les invités chez Kerhulu après quoi les nouveaux époux partiront pour Miami Beach, Floride. A leur retour, M. et madame Paul-R. Lachance résideront à Québec.

Madame Georges-H. Rioux, de notre ville, est partie hier pour Montréal où elle passera quelque temps avec son fils, M. Claude Rioux.

Mesdemoiselles Françoise et Denyse Poitras passent la fin de semaine dans la métropole.

Madame John Breakey a reçu à déjeuner mercredi à sa résidence à Breakeyville, en l'honneur de madame D. Stapleton, de Notre-Dame, Indiana.

Ce matin, à neuf heures en l'église Notre-Dame des Victoires, M. l'abbé Eugène Michaud, aumônier du Couvent de Bellevue, bénit le mariage de madame Simone Barras-Lagacé avec M. Donat Dussault. Pendant la messe, M. Jacques Roy interprète un programme de chant et madame Georges Gravel touche l'orgue. La mariée, accompagnée de son père, porte une robe en taffetas français "avallon" ornée de pierres du Rhin, une toque de fleurs françaises rosées et elle tient un livre d'heures orné de stéphanotis. M. Médéric Dussault sert de témoin à son frère. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunira les invités au Manoir St-Romuald et les nouveaux époux partiront ensuite pour les Bermudes. A son départ, madame Dussault portera un deux-pièces tropical en pure soie beige sous un manteau de mouton de Perse gris, des accessoires gris acier et elle sera coiffée d'un chapeau de paille naturelle garni de velours et de fleurs.

M. et madame Paul-Emile Paquet sont rentrés en ville récemment, après un séjour en Floride.

Mesdemoiselles Claire Boucher et Adrienne Vaillancourt se sont embarquées à New-York récemment à bord de l'"Atlantic", pour une croisière de trois semaines dans le Sud.

M. Gaétan Roy, ténor de Sherbrooke, s'est embarqué à New-York dernièrement à bord de "l'Ile de France", pour un séjour d'études de quelques mois en Europe.

(Suite à la page 5, 1ère col.)

POUR VOUS MESDAMES

WELCOME WAGON SERVICE

NOUVELLES FIANCESS !
NOUVELLES ARRIVEFS !
NOUVELLES MAITRESSES DE MAISON !
NOUVELLES MAMANS !

Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte de recevoir la visite des hôtesses de Welcome Wagon Service.

A votre demande, elles se feront un plaisir de vous fournir gratuitement tous renseignements qui pourraient vous être utiles, tant dans le domaine civique que social ou autres. Elles vous apporteront, en outre, les hommages des annonceurs recommandés par le Welcome Wagon Service. Bref, vous n'aurez qu'à vous réjouir d'avoir fait appel à leur générosité.

Les adresses sont :

MARCELLE GAGNON,
57, Claire-Fontaine Tél.: 3-6070
JEANNE PICARD
17 Belvédère. Tél.: 7-3539
SIMONE CABAULT
138 Lockwell. Tél.: 4-4832

Quinze ans toutes à la fois

Les quadruplées Badgett, de Galveston, Texas, sont photographiées ci-dessus, à l'occasion du quinzième anniversaire de leur naissance qu'elles célébraient ces jours derniers. Jalouses de leur personnalité différente, les jeunes filles se gardent des toilettes semblables et les coiffures identiques, et leurs parents, M. et madame W. Ellis Badgett ont toujours évité de les soumettre à une éducation collective. Dans l'ordre ordinaire, debout, ce sont Jeraldine et Jeannette, et assises, Joan et Joyce.

Schiaparelli s'indigne... en rouge et en violet

Par la Presse Canadienne

Une Elsa Schiaparelli révoltée s'est opposée, cette semaine, aux lignes prônées par la majorité des collections de ses confrères parisiens. "A bas boutons, ceintures, baleines" ont répété les unes après les autres les créations printanières qu'elle a présentées mercredi, à Paris.

Aux robes qu'elle veut encore à mi-jambe, la Schiaparelli refuse également le secours de fermetures-éclairs et d'agrafes. Lacets et bandes élastiques deviennent son cheval de bataille.

Avec un orgueil entêté, elle évite d'utiliser un bouton là où il serait nécessaire pour le placer là où il n'est qu'accessoire. Ce jeu l'amuse surtout dans les blouses.

Ses deux teintes favorites : un violet violent et un rouge criard.

La caricature est complète.

Va "tout droit" . . .

Balenciaga, un autre des couturiers parisiens qui a présenté cette semaine ses collections printanières et estivales, se montre moins original que sa célèbre consoeur. Il est même si peu original que ses créations échappent à toutes descriptions. Elles s'inspirent de termes aussi variés et peu précis que "Tout droit", "Autant en emporte le vent" et "Revenons à 1920".

. . . Et Dior se fait conservateur

Christian Dior favorise, cette saison, les tailles de guêpe qu'il souligne de ceintures. Il ne change rien à la longueur des jupes qu'il a fait accepter la saison dernière.

S'inspirant du muguet, le maître parisien donne une note conservatrice à la majorité de ses créations. C'est à peine si nous pouvons reconnaître le Dior du new look et de la jupe courte, deux tendances extrémistes dont il fut le premier à avoir l'idée.

Sa collection dévoilée à Paris, ces jours derniers, révèle des lignes naturelles, souples, sveltes et même juvéniles.

Les reines étant rares, le chinchilla ne leur est plus exclusif

Par la Presse Canadienne

Les 2,000 éleveurs de chinchillas du Canada miseront bientôt sur les vents incertains d'une mode printanière sémillante.

Ils se rejoindront en effet aux éleveurs des Etats-Unis pour offrir cette luxueuse fourrure au public, en avril prochain.

Si la mode veut bien emboîter le pas, une nouvelle industrie se trouvera ainsi créée au Canada. Mais tout ce dont l'on est sûr et certain, en attendant, c'est que la femme se laissera gagner par le désir de posséder son manteau de chinchilla.

Jean Courtot, fourreur de Toronto, croit toutefois qu'elle aura à livrer une lutte assez serrée au livre de banque de son mari avant d'en obtenir un.

"Au début du siècle, cette fourrure était le pinacle de l'extravagance et accessible uniquement à la royauté et à la richesse."

Un tsar voulant un jour offrir un manteau de chinchilla à sa tsarine paya même, sans sourciller, 60 mille dollars au fourreur.

Il y a huit ans, il n'existait que 25 ou 30 manteaux de ce pelage précieux dans tout l'univers. L'un d'eux, vieux de 150 ans, est la propriété de la reine-mère Elizabeth.

Deux Torontoises ont également le bonheur d'avoir chacune un de ces manteaux dans leur garde-robe. L'un, évalué à 12 mille, 500 dollars, compte 54 ans. L'autre a été acheté en 1946 pour 36 mille dollars.

Les éleveurs canadiens qui doivent payer un prix moyen de mille, 650 dollars pour une couple de chinchillas, exposeront entre trois mille et quatre mille peaux à New-York. Les éleveurs américains en présenteront environ sept mille.

Contrairement au vison, la fourrure du chinchilla en change pas. Son pelage bleu-gris est nuancé pâle, moyen et foncé.

Surtout ne faites pas de roman avec les enfants !

Une dame de ma connaissance se pique de psychanalyse. Ses prétentions à expliquer les mystères de l'âme et à doter chacun des plus affreux complexes n'auraient sans doute qu'une portée fort limitée, si cette dame n'était aussi mère de famille, encline à tout romancer et à débiter ses romans devant ses enfants.

Elle a cru s'apercevoir, ou s'est aperçue, qu'un de ses fils était jaloux de l'autre. La jalousie entre frères est, hélas ! un sentiment aussi vieux que le monde, qu'une mère doit tempérer sans paraître même, tant qu'il n'y a pas grand excès, y attacher une particulière importance. C'est du moins notre point de vue. Mais ce n'est pas là le procédé de la dame.

Elle trouve sans doute, en raison de ses "études" freudiennes, le cas passionnant : elle ne manque pas de l'expliquer aux personnes qui la visitent et devant ses enfants; la dispute pour la balle ou le chemin de fer mécanique deviennent quelque chose comme de la querelle d'Atrée et de Thyeste; Pierrot-Atrée écoute avec intérêt le récit des noirceurs qu'il exerce contre son frère Jeannot-Thyeste; l'autre jour, ne lui a-t-elle pas demandé : "Même si tu n'aimes pas ton frère, ne peux-tu pas au moins ne pas le détester, être indifférent ?" Bien dangereuse pétition de principe : deux frères peuvent en effet se jalouser et s'aimer en même temps; la jalousie et l'amour marchant de concert est même chose assez commune dans l'expérience la plus vulgaire. Mais cette dame, plus encore que la psychanalyse, aime les situations tranchées, romantiques, ou plutôt romanesques, voire même feuilletonesques.

Pour augurer le pire des sentiments de son fils jaloux, elle puise dans sa propre expérience; elle avait de nombreux frères et soeurs, explique-t-elle, et certaines antipathies constantes et irréductibles l'ont toujours opposée à certains d'entre eux.

Visiblement, elle tient à perpétuer de la façon la plus dangereuse et la plus inutile les petits drames qui ont autrefois traversé sa vie d'enfant. Or les enfants, essentiellement malléables, naturellement un peu cabotins, risquent de se laisser souffler chacun un bien méchant rôle : l'un, celui du jaloux incoercible qui ne peut réprimer sa sauvage passion; l'autre, celui de la perpétuelle victime. Elle plaint d'ailleurs et console celui-ci, après s'être plus ou moins ouvertement extasiée sur la fatalité des sentiments qui animent le persécuteur.

Tout ceci est un grand désordre, principalement causé par le tempérament désiquilibré de ladite personne.

Mais, à des degrés divers, bien des parents, psychanalystes de salon ou non, encouragent leurs enfants dans leurs pires défauts par le manque de retenue de leurs propos ou le goût du mauvais roman.

C. T.

AUBERGE des 4 CHEMINS
CHAMPIGNY
endroit tout désigné pour vos réceptions sociales.
BANQUETS TOUS GENRES
ass. professionnelles, hommes d'affaires, organisations sportives.
DEJEUNERS DE NOCES
4 magnifiques salles de banquet
ACCOMMODATION JUSQU'A 600 CONVIVES
Il suffit de signaler: MU 3-4438

CARRIERE DANS LA VENTE

IMPORTANTE Compagnie d'Assurance-Vie désire représentants dans le District de Québec et comtés environnants. Cours complet d'entraînement sera fourni. Chance d'avancement exceptionnelle. Rémunération sur base salaire et commissions, fonds de pension et bénéfice d'assurance - groupe, accident et maladie.

Toute demande doit être faite par lettre seulement, en mentionnant âge, état civil, instruction, expérience, et sera gardée strictement confidentielle. Ecrire à Casier 3220 "Le Soleil".

VOTRE HOROSCOPE

le samedi 6 février 1954

21 mars au 20 avril (Bélier) — Le matinée sera le meilleur temps de la journée pour achever des travaux qui ne doivent pas rester plus longtemps en suspens. Le soir vous réserve une agréable surprise.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Vous paraissez éprouver le besoin de vous isoler. Si vous avez des personnes influentes dans vos relations, ne les négligez pas, elles peuvent être utiles.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Si vous sortez, examinez de près les nouveaux visages que vous rencontrerez, il en est qui pourraient devenir d'excellentes relations. Vous serez en évidence aujourd'hui, au cours d'une réunion.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Les affaires dont vous vous occuperez dans la matinée auront de fameuses chances d'évoluer favorablement et rapidement. Evitez les situations quelque peu délicates.

24 juillet au 22 août (Lion) — Vous disposez d'influences particulièrement agissantes pour obtenir des confidences. On vous livrera facilement les pensées ou même les secrets que vous désirez connaître.

23 août au 22 septembre (Vierge) — Les occasions qui semblent s'offrir doivent être saisies sans retard, surtout si elles présentent des chances de gain en commun. Laissez les uns et les autres exprimer librement leur avis.

23 septembre au 23 octobre (Balance) — Il est possible que votre santé vous donne quelques inquiétudes, soyez prudent. Dans le domaine du coeur, des joies vous sont réservées.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne manquez aucune démarche utile pour la réalisation de vos projets ou pour l'obtention d'une faveur, mais il est indispensable que l'on sente votre désir d'aboutir à vos fins.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Vous auriez intérêt à rencontrer des personnes disposant d'une certaine influence. Evitez l'impatience et la précipitation aujourd'hui.

23 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Gardez-vous l'esprit libre pour pouvoir mieux vous livrer aux activités prévues. Les influences astrales semblent prometteuses d'occasions agréables et de surprises.

21 janvier au 20 février (Verseau) — Si vous avez des emplettes à faire aujourd'hui, vous trouverez des occasions avantageuses. Evitez les veilles prolongées.

21 février au 20 mars (Poissons) — Aujourd'hui c'est l'action directe, rapide et énergique qui vous est recommandée si vous voulez avoir des chances de succès. Imprévu agréable au cours de la soirée.

L'enfant né aujourd'hui sera doué d'une intuition vive et d'une intelligence subtile qui le poussera vers les recherches scientifiques. Caractère un peu bizarre et fantasque, il aura des crises d'irritabilité, sera susceptible mais bon et très dévoué envers ceux qu'il aimera. Affectueux et tendre, il sera fidèle dans ses affections.

Dimanche le 7 février 1954

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une insuffisance de repos et le surmenage sont à éviter. Ne négligez pas ceux qui dépendent de vous, pour le bénéfice de vos activités sociales.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Ne négligez pas les suggestions amicales mais les astres vous recom-

(Suite à la page 5, 2e col.)

Plus de poils follets sur le visage,
lèvres, bras, jambes.

Heureuse ! Après avoir essayé plusieurs choses, j'ai découvert une méthode simple, bon marché pour enlever les vilains poils follets. Son usage régulier a aidé des milliers de personnes à retenir, admiration, amour et bonheur. Ma brochure GRATUITE explique cette méthode merveilleuse, en prouve son succès actuel. Postez sous enveloppe sans annonce et inclure timbre 4c pour réponse. Aussi OFFRE-ESSAI. Ecrire à Annette Lanzette, P.O. Box 600, Dept C-717, Toronto, Ontario Ann.

Une coiffure impeccable

PRINCESS PAT
RESILLES

conservez les coupons-primes

La naissance de bébé...

vous a déprimée et tout votre organisme est affaibli; vous vous sentez fatiguée, indolente, sans courage; ne tardez plus. Pour éviter l'anémie qui vous menace, ayez recours aux bonnes PILULES ROUGES à base de fer, principe actif du FOIE; elles vous redonneront la force en apportant à votre sang les globules qui lui manquent.

Depuis plus de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont permis à des milliers et des milliers de mamans de se relever plus facilement en soulageant tous les malaises causés par l'anémie : fatigue continuelle, faiblesse, nervosité, perte de l'appétit et du sommeil, douleurs de dos, de reins, périodes irrégulières et douloureuses, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'anémie), manque d'énergie, etc., dus à une déficience de fer dans le sang (hémoglobine).

Mesdames, commencez dès aujourd'hui un traitement de quelques boites aux bonnes PILULES ROUGES, c'est le tonique qu'il vous faut !

PILULES ROUGES

pour les femmes pâles et faibles

PRIX SPECIAL : 65¢ la boite; 3 boites pour $1.80

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

FLASH GORDON et ses aventures dans l'espace — *par DAN BARRY*

L'AGENT SECRET X-9 — *par MEL GRAFT*

Carnet Mondain

A l'extérieur

Le consul général des Etats-Unis à Montréal et madame Richard P. Butrick ont reçu hier en fin d'après-midi.

M. et madame de Gaspé Beaubien, de la métropole, sont partis pour Daytona, Floride, où ils feront un séjour de quelques mois.

Madame Henri Monnet, de Paris, après avoir passé un mois à Montréal, chez sa mère, madame Adrien Beaudry, est partie, par avion, pour New-York, San Francisco, Hong-Kong et Saigon. Pendant son séjour en Indo-Chine, elle sera l'invitée de sa fille, madame Bungenes.

En l'église Saint-Dominique, à Montréal, décorée de glaïeuls blancs et de mufliers, était célébré ces jours derniers le mariage de Rita Meunier, fille de M. et de madame A. Meunier, de Montréal, avec M. H.-Donald Stafford, fils de M. James-Stewart Stafford, décédé, et de madame Stafford, de Notre-Dame-de-Grâce. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé O. Sullivan et, pendant la messe, un programme de musique fut exécuté par M. J. Bourassa. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de taffetas bleu français au corsage recouvert d'un boléro, un voile semi-long de tulle illusion rose coquillage froncé sous un béguin orné de fleurs de feutre français rose et un bouquet composé de roses et de jacinthes blanches. Mademoiselle Shirley Bannan, dame d'honneur, portait une robe de taffetas vison, un bonnet assorti et un bouquet d'oeillets roses. M. James-S. Stafford était le garçon d'honneur, tandis que MM. Jack Cornforth et Gilbert Booth plaçaient les invités. Madame Meunier, mère de la mariée, portait une robe de brocart suisse de nuance olive aux lignes Empire, un chapeau et des accessoires moka et une touffe de roses Talisman à l'épaule. Madame Stafford mère du marié, portait un deux-pièces de crêpe bleu Elizabeth, des accessoires marine et blancs et un bouquet de gardénias blancs au corsage. Une réception en l'hôtel LaSalle suivit la cérémonie religieuse. Les mariés partirent ensuite pour Mont-Tremblant. Madame Stafford portait alors un tailleur de lainage anglais gris sous un manteau de mouton de Perse gris, un feutre jonquille rehaussé d'une touche de gris et des accessoires de cuir fauve.

Mademoiselle Blanche Blais, d'Ottawa, est actuellement à Montréal, l'invitée de M. et de madame Paul Lambert.

Votre horoscope . . .

(Suite de la page 4)

mandent le calme et la paix. Méfiez-vous des gens obstinés.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Si des promesses vous ont été faites et si vous attendez une réponse montrez-vous pressant, sans toutefois vous rendre importun auprès de la personne qui doit vous la donner.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne négligez pas la ou les personnes dont les intérêts sont liés aux vôtres et ne manquez aucune occasion de réaliser des économies. Ne décevez personne dans la soirée par une attitude brusque.

24 juillet au 22 août (Lion) — Ne vous croyez pas obligé d'avoir raison à tout prix, laissez, au contraire, votre conjoint ou vos partenaires exposer librement leurs idées Surveillez votre santé.

23 août au 22 septembre (Vierge) — Les influences vous sont favorables dans l'ensemble. Apportez à la moindre de vos activités un soin constant. Votre santé y gagnerait à être soumise à un régime.

23 septembre au 23 octobre (Balance) — La journée sera propice aux échanges de vues, aux entretiens et aux discussions. Tenez compte des conseils que l'on peut vous donner.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Il est possible que vous ayez à faire face à des situations plus ou moins confuses et délicates. Soyez sur vos gardes et traitez les personnes qui vous entourent avec le maximum de précautions.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Si vous avez quelques soucis aujourd'hui, n'hésitez pas à les confiez à l'être que vous aimez. On interviendra en votre faveur.

23 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Le meilleur dimanche sera celui que vous passerez seul ou dans la compagnie d'intimes qui seront sensibles à la sollicitude que vous leur témoignerez.

21 janvier au 20 février (Verseau) — Si des occasions de promenades ou d'excursions vous sont offertes, ne les repoussez pas. Des visites faites à des gens qui vous intéressent sont également recommandées.

21 février au 20 mars (Poissons) — Acceptez de bonne grâce le rôle effacé que vous imposent les astres et prenez patience si les événements ne correspondent pas à votre attente.

L'enfant né aujourd'hui sera intelligent, honnête et franc. Caractère bizarre et fantasque avec des crises de courte irritabilité. Il éprouvera une grande soif de liberté et possédera beaucoup d'originalité d'esprit. Il fuira d'instinct tout ce qui est conventionnel et ennuyeux. La souplesse de son intelligence et sa débrouillardise lui permettront de se sentir à l'aise partout et de briller dans la carrière qu'il choisira.

Température selon l'Almanach du Peuple: 6-7: désagréable, morne et menaçant; 8-12: tempête de neige et de grésil; 13-15: éclaircie en certains endroits; 16-19: nuageux avec tempêtes locales; 20-22: beau; 23-24: nuageux; 25-28: tempêtes.

Tant qu'elle est là, on compte sur maman

Par la Presse Canadienne

On peut s'aimer et s'épouser à tout âge et même compter sur maman pour nous héberger.

Alfred Thair, âgé de 77 ans, et Emilie Goodger, âgée de 75 ans, de Chichester, en Angleterre, ont annoncé qu'ils se marieraient samedi prochain. Ils habiteront avec la mère de la mariée, qui a 102 ans.

A Votre Service DANS LA VILLE DE NEW-YORK

Hotel Piccadilly

600 CHAMBRES

Toutes avec bain privé et radio, télévision et air conditionné, si désiré.

Facilités de garage.

Organisation de voyages tous frais compris.

Un Hôtel Dreier

Pour détails supplémentaires écrire à HOTEL PICCADILLY, 227 W., 45th St. ou consulter votre propre agent de voyage.

T.S.S. COLUMBIA

& T.S.S. CANBERRA

DE MONTREAL A CHERBOURG

SOUTHAMPTON. BREMERHAVEN

* aussi escale à Cobh

A bord de ces excellents paquebots, les passagers de Classe Touriste jouissent de toutes les facilités de tous les ponts. Les garçons de bord parlent Anglais et Allemand. La cuisine est exceptionnellement bonne . . . Continentale et Canadienne selon les goûts.

T. S. S. COLUMBIA
29 AVRIL 27 MAI 24 JUIN

T. S. S. CANBERRA
13 MAI 10 JUIN 8 JUILLET

De NEW-YORK — T. S.S. Nea Hella : départ régulier pour les Açores, Lisbonne, et les ports de la Méditerranée.

Le Nouveau T.S.S. Olympia et T.S.S. Neptunia : départ régulier de New-York et Boston pour l'Irlande, Angleterre, France et Allemagne.

Pour renseignements et réservations, voyez votre agent de voyage ou

GREEK LINE

83 King Street, East Toronto
MARCH SHIPPING AGENCY, LTD.
400 Craig Street, West, Montreal

A malin, malin et demi...

Pendant six mois, DOROTHY LEA de Toronto, fit semblant de s'adonner à la drogue pour démasquer l'un des cercles de stupéfiants, les plus dangereux de Toronto. Membre de la police, sa seule protection était la connaissance du Judo. A la fin de sa mission, la Gendarmerie Royale procédait à l'arrestation de six personnes. Cent capsules d'héroïne furent saisies.

"As-tu l'intention de me faire porter de telles chaussettes ?"

M. A. Taché serait nommé magistrat

Ottawa, — (DNC) — L'hon. Alexandre Taché, député de Hull, Orateur de l'Assemblée Législative de Québec, serait nommé magistrat prochainement, pour succéder au juge Roland Millar, de Hull, qui doit prendre sa retraite d'ici quelques semaines, à l'occasion de son 75e anniversaire de naissance, et après avoir été sur le banc depuis 37 ans. M. Millar est l'un des plus anciens, sinon le doyen des magistrats de la province de Québec.

C'est l'"Ottawa Journal" qui a lancé, jeudi soir, la rumeur que M. Taché semblait être destiné à succéder au magistrat à la retraite.

M. Millar s'est, depuis de très longues années, acquis la réputation d'être l'un des juges les plus respectés de toute la magistrature québécoise. Il a fait ses études à l'Université Laval et a été admis au Barreau en 1905. Il a connu une carrière brillante au Barreau, dans l'ouest du Québec, avant d'accéder à la magistrature en 1917. Il a été depuis lors requis par les gouvernements de mener des enquêtes importantes. Il s'est aussi distingué à la tête des mouvements philanthropiques.

L'INSTITUT D'ENTRAINEMENT SPÉCIALISÉ DU QUÉBEC
68 OUEST JEAN TALON, MONTRÉAL, P.Q.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CTE .....
PROV .....
AGE ..... OCCUPATION .....

Critique des Russes contre Hollywood

Moscou (PA) Si l'on en croit la presse soviétique, Buck Rogers, Flash Gordon, Jacques le Matamore et tous ces hommes forts qui voyagent dans l'espace n'annoncent rien de bon. Ils sont simplement le signe avant-coureur d'un nouvel "impérialisme américain" plus fort qui vise à la conquête des autres planètes.

Tel est le jugement porté par G. Avarin, dans le périodique russe "L'Art du Cinéma". Son article est intitulé : "Hollywood se prépare pour l'avenir".

Même si les Américains ne peuvent encore se rendre dans les autres planètes, écrit Avarin, ils se servent de ces films futuristes pour effrayer les contribuables des Etats-Unis au point d'acquitter avec un sourire le coût du réarmement. Selon l'écrivain soviétique, la destruction de New-York qu'on montre dans le film "When Worlds Collide" a pour but "de faire une peur bleue au citoyen moyen des Etats-Unis et de justifier la course aux armements".

Le critique du cinéma dit que Bernard Baruch et feu le secrétaire de la Défense, James-V. Forrestal, ont ordonné à Hollywood d'entreprendre cette campagne de voyages dans l'espace au moment où les Etas-Unis croyaient avoir le monopole de la bombe atomique. Leur but : "Faire l'impossible pour effrayer les forces de la paix et de la démocratie avec le monopole américain de la bombe atomique".

Mais quand la Russie a fait exploser sa propre bombe, poursuit Avarin, Hollywood est entré dans une nouvelle phase.

Pour cet écrivain, les films dont l'action se déroule dans les espaces interplanétaires ont d'autres buts sordides : 1. "Soulever la haine contre l'URSS et les démocraties populaires."

2. Prêcher "la futilité de la vie, la futilité de la lutte pour la paix et le progrès, devant la catastrophe universelle qui approche".

3. "Répandre des théories réactionnaires, raciales et haineuses, en moussant chez les spectateurs le goût de conquérir de nouveaux territoires et de tuer les populations inférieures des autres planètes, considérées hostiles pour quelque obscure raison."

James Roosevelt retire sa candidature

Los Angeles, (PA). — M James Roosevelt, 46 ans, fils aîné de feu le président Franklin D. Roosevelt, a décidé, sous la pression des chefs du parti démocrate, de retirer pour le moment sa candidature au Congrès.

Cette pression a été exercée à la suite du scandale provoqué par les accusations portées contre M. Roosevelt par sa femme, en instance de divorce. Celle-ci prétend qu'il a eu des relations adultères avec douze personnes, et M. Roosevelt a lui-même signé en 1945 une déclaration dans laquelle il reconnait avoir eu des relations avec neuf de ces personnes, mais il soutient aujourd'hui que cette signature lui a été extorquée grâce à du chantage.

M. Roosevelt décharge ses supporteurs de tous leurs engagements à son égard, mais il se réserve de donner sa décision définitive sur sa candidature un peu plus tard.

La circulation un grand problème

Halifax (PC) M. C.-W Gilchrist, directeur-gérant de l'Association canadienne des bonnes routes, dit que "la circulation dans les villes du Canada est devenue un problème national qui vient au deuxième rang après la défense civile." Il a déclaré jeudi soir devant l'Association des constructeurs de routes de la Nouvelle-Ecosse que le nombre des camions et automobiles a plus que doublé au Canada depuis la fin de la guerre.

Le palmarès 1953 de l'Institut Coopératif de Musique de Paris

L'Institut Coopératif de Musique de Paris enr., vient de rendre public son Palmarès 1953 pour la province de Québec.

Rappelons d'abord qu'au cours de l'année qui vient de se terminer, les juges ont été:

M. le Commandeur Rolland G. Gingras, docteur en Pédagogie Musicale, administrateur de l'Institut pour la province de Québec, professeur de musique (Québec).

M. Joseph L.-Fortin, organiste et professeur de musique (Québec);

M. Hector Rivard, organiste, professeur de piano, orgue et chant (Granby);

M. Albert Couture, organiste et professeur de musique (Giffard);

Mlle Rolande Saint-Pierre, pianiste de concert, professeur de piano, Prix d'Europe en 1949 (Deschambault);

Révérend Frère Bernard E.C., chef d'orchestre, directeur de la fanfare de l'Académie de Québec, professeur de violon et d'instruments à vent (Québec).

Voici maintenant la liste des étudiants de chez-nous qui se sont montrés dignes des diplômes sérieux de cette institution.

1—PIANO: Classe du professeur Rolland G. Gingras (jury: Joseph L.-Fortin, Hector Rivard, Albert Couture et Rolande Saint-Pierre):

Au 1er degré — (Préparatoire): Michel Fournier (avec très grande distinction).

Au 3ème degré — (Primaire): Jacqueline Vachon (avec très grande distinction).

Au 4ème degré — (Secondaire): Hélène Fleury (avec très grande distinction); Lucette Vachon (avec grande distinction).

Au 6ème degré — (Supérieur): Geneviève Perreault (avec grande distinction).

Au 7ème degré — (Préparatoire au Lauréat): Madeleine Thibault (avec grande distinction).

2—PIANO: Classe du professeur Joseph.-L. Fortin (jury: Rolland G. Gingras, Hector Rivard et Albert Couture):

Au 2ème degré — (Elémentaire): Yvette Moisan (avec distinction).

Au 9ème degré — (Complémentaire): Pierrette Robitaille.

3—PIANO: Classe du professeur Mlle Cécile Gendron (jury: Rolland G. Gingras et R. F. Bernard, E.C.):

Au 2ème degré — (Elémentaire): Jocelyne Imbeault (avec distinction); Jean-Roch Godin.

Au 3ème degré — (Primaire): Lily Bédard (avec très grande distinction); Rita Lavoie; Angéline Gauthier.

Au 4ème degré — (Secondaire): Francine Thivierge (avec très grande distinction); Thérèse Fortin (avec très grande distinction); Claudette Voyer (avec distinction).

Au 5ème degré — (Intermédiaire): Monique Deschênes (avec très grande distinction); Nicole Plourde (avec distinction); Micheline Perron.

4—PIANO: Classe du professeur Mme Roland Ellefsen (jury: Rolland G. Gingras et R. F. Bernard, E.C.):

Au 2ème degré — (Elémentaire): Bibiane Gagnon (avec très grande distinction).

Au 3ème degré — (Primaire): Claire Tremblay (avec très grande distinction).

5—PIANO: Classe du professeur Mlle Desneiges Martel (jury: Rolland G. Gingras et Joseph L.-Fortin):

Au 1er degré — (Préparatoire): Carole Hardy (avec très grande distinction); Ghyslaine Caron (avec distinction); Ginette Hardy.

Au 2ème degré — (Elémentaire): Lise Matte (avec très grande distinction).

Au 3ème degré — (Primaire): Ghyslaine Houde.

6—PIANO: Classe du professeur Hector Rivard (jury: Rolland G. Gingras et Joseph L. Fortin):

Au 7ème degré — (Préparatoire au Lauréat): Paul-Emile Marquis (avec distinction).

7—PIANO: Classe du professeur Mlle Marina Lessard (jury: Rolland-G. Gingras et R. F. Bernard, E.C.):

Au 2ème degré — (Elémentaire): Jocelyne Côté; Renée Côté.

Au 3ème degré — (Primaire): Fabiola Bouchard (avec distinction); Ghislaine Larouche.

8—PIANO: Classe du professeur Mme François Boutin (jury: Rolland G. Gingras et Joseph L. Fortin):

Au 6ème degré — (Supérieur): Thérèse Lacharité (avec distinction).

9—PIANO: Classe du professeur R. F. Raymond-Charles (jury: Rolland G. Gingras et R. F. Bernard, E.C.):

Au 1er degré — (Préparatoire): R. F. Rodrigue Lévesque (avec très grande distinction); R. F. Gérald Roy (avec très grande distinction).

Au 2ème degré — (Elémentaire): R. F. Gérald Gagnon (avec très grande distinction); R. F. Jean-Paul Simard (avec très grande distinction); R. F. Victorien Gravel (avec grande distinction); R. F. Albert Bastarache (avec grande distinction).

10—VIOLON: Classe du professeur R. F. Raymond-Charles (jury: Rolland G. Gingras et R. F. Bernard, E.C.):

Au 1er degré — (Préparatoire): R. F. Léger Tremblay.

Au 2ème degré — (Elémentaire): R. F. Louis Joseph Coulombe (avec grande distinction).

11—CLARINETTE : Classe du professeur R. F. Georges-Marcel (jury: Rolland G. Gingras et R. F. Bernard, E.C.):

Au 1er degré — (Préparatoire): Armand Gagnon; Gabriel Roy; Marc Tremblay.

Au 2ème degré — (Elémentaire): Raymond Langelier.

12—CORNET: Classe du professeur R. F. Georges-Marcel (jury: Rolland G. Gingras et R. F. Bernard, E.C.):

Au 1er degré — (Préparatoire): Gilles Cantin; Jean-Guy Gagné.

Au 2ème degré — (Elémentaire): Bernard Michaud (avec distinction).

13—ALTO (cuivre): Classe du professeur R. F. Georges-Marcel (jury: Rolland G. Gingras et R. F. Bernard, E.C.):

Au 1er degré — (Préparatoire): Fernand Lessard; Rodrigue Perron; Fernand Huard; J.-Marie Lavoie.

14—PETITE FLUTE: Classe du professeur R. F. Georges-Marcel (jury: Rolland G. Gingras et R. F. Bernard, E.C.):

Au 1er degré — (Préparatoire): Noël Ouellet.

15—BARYTON: Classe du professeur R. F. Georges-Marcel (jury: Rolland G. Gingras et R. F. Bernard, E.C.):

Au 2ème degré — Elémentaire): Réal Roy.

Professeur (Honoris Causa): Madame Rita Boutin.

Wilfrid Dufresne est interrompu

Ottawa, — (DNC) — M. Wilfrid Dufresne, député conservateur de Québec-Ouest, s'est opposé, jeudi soir, à la mesure visant à l'augmentation du tarif postal sur les lettres, bill que pilotait le ministre des Postes M. Alcide Côté.

M. Dufresne a prétendu que ce bill était un outrage à l'intelligence et à la grande compréhension des électeurs qu'il représentait. Il a dit que, comme tous ses électeurs, il voterait contre la mesure. Il a ajouté que c'était là une nouvelle provocation à l'égard de ceux qui sont fiers de s'appeler les gens du peuple.

A six ou sept reprises, l'orateur de la Chambre, M. René Beaudoin, qui la semaine dernière, avait rappelé une fois à l'ordre le premier ministre St-Laurent, a demandé à M. Dufresne de s'en tenir au sujet traité dans le moment, soit l'augmentation du tarif postal.

M. Dufresne avait souvent tendance à parler de politique, rappelant la campagne électorale de l'été dernier, ou de façon générale, s'éloignant du sujet.

A un moment ou l'autre, alors que M. Dufresne protestait énergiquement contre le bill, un député a demandé au député de Québec-Ouest de démissionner en signe de protestation.

M. Dufresne a déclarer : "Si mon honorable ami veut venir se présenter dans mon comté, je suis prêt à le faire".

M. Maurice Bourget, député de Lévis, et adjoint parlementaire du ministre des Travaux publics a interjeté : "Faites attention, vous avez été élu avec une minorité des voix".

Le Dr Pierre Gauthier, député de Portneuf, a aussi à plusieurs reprises, interrompu l'orateur, comme pour le rappeler au sujet discuté à la Chambre.

La grande partie du temps que M. Dufresne a consacré à la Chambre a consisté en des interruptions et des réponses très vivantes.

Un morphinomane envoyé au violon

Un individu a été condamné à quatre mois de prison, hier matin, en Cour municipale, pour ivresse et désordre. L'inculpé, un morphinomane, a été trouvé coupable d'ivresse et de désordre au local 117. Le juge Emile Morin l'a condamné à $40 d'amende et aux frais, sur chacun des deux chefs d'accusation, ou à quatre mois de prison.

Un second individu, arrêté pour ivresse, avait été libéré sous caution. Ayant oublié de se présenter en Cour municipale, hier matin, son cautionnement de $10 fut forfait. Un troisième, appréhendé pour désordre, a plaidé non coupable et sa cause a été remise au 12 courant.

Un solliciteur d'aumône et récidiviste a aussi comparu en Cour municipale, hier matin, et le juge l'a condamné à $40 d'amende ou à 2 mois.

L'année mariale à N.-Dame-du-Chemin

Tous les samedis de l'année mariale, il y aura messe à cinq heures de l'après-midi, en l'église Notre-Dame-du-Chemin. Les paroissiens sont invités à se rendre saluer Notre-Dame, en participant à la récitation ininterrompue du Rosaire, à compter de midi jusqu'à six heures de l'après-midi, tous les jours de cette année mariale. Une cordiale invitation est particulièrement faite aux groupes qui voudraient se joindre aux paroissiens pour demander des faveurs par l'intermédiaire de la Vierge, médiatrice de toutes grâces.

YEUX IRRITÉS

Vos yeux sont-ils irrités ou fatigués par le surmenage, les rhumes de cerveau, la fumée de tabac, la poussière, le vent ? Souffrez-vous de certaines affections courantes des yeux: rougeurs, démangeaisons des paupières, inflammations ?

Employez immédiatement le bain oculaire OPTREX. Vous obtiendrez un soulagement rapide et durable. OPTREX nettoie, OPTREX repose les yeux. OPTREX soulage aussi les irritations chroniques et les inflammations, et stimule les yeux faibles et surmenés.

OPTREX est spécialement recommandé pour le soin quotidien des yeux et des paupières.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★

831

Ce ravissant jumper est original, ne trouvez-vous pas ? Ce sera également l'avis de votre fillette qui le trouvera infiniment seyant. Et comme le tricot au crochet est rapide, vous n'aurez aucune difficulté à le réaliser.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Un jeune marin américain, émule de W.-N. Oatis, revient chez lui

Munich, Allemagne (PA) — Un jeune Américain du nom de John Hvasta retourne chez lui par avion après cinq terribles années aux prises avec le régime communiste de la Tchécoslovaquie.

D'abord prisonnier, puis fugitif, finalement réfugié durant quatre mois à l'ambassade américaine à Prague, ce vétéran de la Marine américaine, âgé de 26 ans et né en Tchécoslovaquie, a pris le chemin de la liberté quand une voiture du secrétariat d'Etat l'a fait franchir le rideau de fer, mercredi, à la frontière germano-tchécoslovaque.

On ne saura probablement jamais les détails de ses pérégrinations de 21 mois en Tchécoslovaquie, car cela pourrait déclencher un règne de terreur pour les Tchèques qui lui ont donné abri.

Comme le correspondant de la Presse Associée, William-N. Oatis, libéré de la prison tchèque le 17 mai dernier, Hvasta a été accusé d'espionnage par le régime communiste. Il a été condamné à 10 ans de prison. Il avait purgé deux ans et demi de cette sentence quand, au début de 1952, il s'est évadé de la prison Leopoldov, près de Bratislava, avec quatre autres prisonniers.

Il a ensuite eu les communistes à ses trousses pendant 21 mois, avant de passer quatre mois à l'ambassade des Etats-Unis de Prague, considérée territoire américain, pendant que les diplomates discutaient son sort.

Radio-Prague a simplement annoncé qu'on l'avait libéré et expulsé.

La police militaire américaine a monté la garde toute la nuit pendant qu'il dormait au Grand hôtel de Nuremberg, à 85 milles au nord de Munich. Le gouvernement a fait les préparatifs pour son retour en trois étapes, en avion commercial : de Munich à Zurich, de Zurich à Londres et de Londres à New-York. Il doit arriver à l'aéroport Idlewild de New-York à 8 h. 25, h.n.e., demain matin.

Inutile de dire que ses parents, M. et Mme Michael Hvasta, de Hillside, New-Jersey, iront à sa rencontre, de même que son frère Steven, âgé de 23 ans.

John est cependant sans nouvelles de sa femme, Gabriella Danis Hvasta, belle et jeune Tchèque qu'il a épousée pendant qu'il était en prison, le 4 février 1949. Atteinte de tuberculose et pourchassée par la police, elle a passé son temps dans les sanatoriums et les prisons depuis son mariage. Il n'a pas eu de ses nouvelles depuis la fin de 1950.

Le porteur de votre journal est un jeune homme d'affaires qui se prépare à remplir des obligations plus lourdes plus tard. Aidez-le à bien commencer sa vie en le traitant avec bienveillance et en le payant régulièrement pour la marchandise qu'il vous vend.

FEMOCRINE

Dès le premier mois, FEMOCRINE dissipe le malaise des femmes, jeunes filles souffrant de troubles périodiques ou du retour de l'âge. Soulage efficacement les opérées et favorise le développement du buste en stimulant le système glandulaire. C'est un traitement durable, non un calmant éphémère. Traitement d'un mois $3. Dans les pharmacies ou au

LABORATOIRE MARCHAND
St-Tite Cté Champlain, P.Q.

MERVEILLEUSE NOUVELLE BRASSIÈRE EN NYLON

"VOUS EMBELLIT de TROIS MANIÈRES"

grâce au magique "Triple-Trésor"

Peut se porter de 3 façons.

Peut se porter en dessous de n'importe lequel de vos vêtements. ● Toutes les robes et costumes. ● Robes du soir sans épaulière. ● Costumes de bain. ● Boléro. ● Robes de soleil. ● Chandails. ● Blouse de nylon.

Vous aurez la silhouette qui vous attirera les regards admirateurs en choisissant votre taille de buste. Pas besoin d'être inférieure à vos vêtements si supérieure à ce qu'ils exigent. L'insertion ne 1 constitue le pouce en surplus qui vous donne un supplément de beauté, confiance et admiration. SEULEMENT comprenant brassière et 2 ensembles "d'insertion" en "mousse-plume" à bouton-pression.

Dans plusieurs des toutes dernières modes, il est nécessaire d'avoir plusieurs pouces de plus. La brassière merveilleuse "Triple Trésor" vous donne la réponse avec une plus grande insertion. Personne ne s'en aperçoit — car elle a pour objet de garder votre secret . . . on dirait vous-même . . . pas d'autre que vous-même . . . rien pour vous trahir. Si vous voulez être une fille au chandail portez l'insertion ne 2; on ne retournera pour vous regarder. Les insertions en caoutchouc-mousse sont perforées pour donner tout le confort voulu sous tous les climats.

ENFIN une brassière en nylon sans épaulière qui corrige les défectuosités de toutes les autres. Reste en place "comme une seconde peau". — Sans descendre ni remonter. La nouvelle brassière est mania de caoutchouc mousse d'air. On dirait qu'avec vous elle fait partie intégrante. Remplit votre ligne de buste enjolive votre silhouette et vos vêtements font mieux. Vous choisissez la taille de buste pour convenir à chaque vêtement de votre garde-robe. Peut se porter avec ou sans votre secret caché "hidden secret".

La plus confortable brassière nylon que vous ayez jamais portée. Elimine complètement toutes marques aux épaules. Si adroitement fabriquée que de sa base elle supporte gentiment le buste — vaut 2 fois le prix que nous en demandons. En donnant votre commande mentionnez votre grandeur ordinaire de brassière et la grandeur de gousset.

$2.95

Mailez ce coupon maintenant
Stratton Manufacturing Co.,
Dept. F-77, 94 Adelaide St. W.,
Toronto, Ontario.
Veuillez m'envoyer merveilleuse Brassière nylon. Complète avec 2 ensembles "insertion mousse-d'air" bouton-pression. Si non satisfaite, je retourneral cet envoi dans les dix jours pour remboursement du prix d'achat.
J'inclus $ ..... pour frais d'envoi
Envoyez C. O. D. je paierai $ ..... plus les frais d'envoi.
Ma grandeur de brassière .....
ma grandeur de gousset .....
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....

2 versions françaises au Cinéma Laurier

Michèle Morgan joue aux côtés de Robert Cummings, Steve Cochran et Peter Lorre dans la version française "L'Evadée", à l'affiche jusqu'à vendredi soir avec Ingrid Bergman dans "Jeanne d'Arc" en technicolor.

Film d'aventure en technicolor à l'Empire

Rhonda Fleming et Sterling Hayden dans une scène de "Golden Hawk", film d'action et d'aventure en Technicolor présentement à l'affiche de l'Empire jusqu'à jeudi soir en même temps que "Jungle Jim in the Forbidden Land" avec Johnny Weissmuller.

Film en technicolor au Cinéma Bienville

Linda Darnell, Robert Newton, William Bendix dans "Blackbeard the Pirate" en technicolor, à l'affiche jusqu'à mardi soir avec Abbott et Costello dans "Corrida Mexicaine".

SALLE CLIMATISÉE

PIGALLE

COMMENÇANT AUJOURD'HUI

SON CŒUR EST LÉGER ET S'ENVOLE DE LA BRUNE À LA BLONDE ET DE LA BLONDE À LA BRUNE!

GEORGES GUÉTARY dans "PLUME AU VENT"

avec CARMEN SEVILLA • JEAN GAVEN

EN PROGRAMME DOUBLE

Françoise ROSAY dans "MATERNITÉ"

avec THÉRÈSE REIGNIER FÉLIX OUDART

Un hymne au plus haut sentiment de l'âme humaine!

CAPITOL —

"THE STORY OF THREE LOVES"

Sur un paquebot traversant l'Atlantique, deux jeunes hommes ont reconnu le brillant impressario Charles Coutray et lui demandent pourquoi il n'a jamais permis qu'une seule présentation de son ballet "Astarte". Avec l'explication, débute le film, un film à sketches dont la première tranche raconte l'amour du compositeur et d'une ballerine vouée à la mort. Puis le scénario se détache de cette première histoire et se peuple de personnages nouveaux, nombreux et divers. James Mason remplit avec le sérieux qu'on lui connaît le rôle de Coutray tandis que la ravissante danseuse Moira Shearer se produit dans les scènes chorégraphiques réalisées par Frederick Ashton, des Sadler's Wells. La distribution comprend encore Pier Angeli et Kirk Douglas, émouvants dans les rôles de trapézistes qui connaissent aussi leur drame. Les principaux metteurs en scène de cette pellicule triptyque sont Gottfried Reinhardt et Vincente Minnelli.

CINEMA DE PARIS —

"SON DERNIER NOEL"

C'est autour du lit d'une petite fille sur le point de mourir que se trame et se dénoue l'intrigue de ce film. La gamine souffre de la maladie de Holgins et elle est condamnée. Une indiscrétion lui apprend son sort mais à cette révélation ,elle réagit comme une enfant : elle va mourir, c'est ennuyeux, bien sûr, mais pas terrible. Ce qui est le plus fâcheux, c'est qu'elle ne verra pas Noël. Alors tout le quartier va inventer, pour la fillette, un Noël avant terme afin qu'etlle goûte encore un instant de bonheur. Tino Rossi fait partie de la distribution, entouré d'une kyrielle d'enfant dont Georges Poujouly, adorable petit homme échappé de "Jeux interdits".

"LE TAMPON DU CAPISTON"

Un vaudeville militaire classique, avec Rellys, Marthe Mercadier, Jean Tissier et Pauline Carton. Evocation savoureuse des moeurs et des coutumes de l'époque 1900 qui sert de toile de fond aux aventures... ou plutôt aux mésaventures de ce brave tampon du Capiston.

CAMBRAI —

"ON VA SE FAIRE SONNER LES CLOCHES"

Une comédie dans la meilleure veine avec le très original Clifton Webb qui n'a rien perdu de sa verve comique, Joan Bennett, toujours séduisante, Joan Blondell, Gigi Perreau, Robert Cummings et Edmund Gwenn.

"LES BAS-FONDS DE FRISCO"

Film dont l'action se passe principalement sur le grand marché de San-Francisco. Il s'agit de la rivalité existant entre les camionneurs de produits alimentaires et surtout de fruits. Richard Conte et le jeune homme qui veut défier les trustards à tout prix, et qui rencontra l'amour pas très loin, en la personne de Valentina Cortesa, dont la personnalité comme actrice est très intéressante. Lee J. Cobb dans le rôle du combinard vereux, est excellent, et lorsqu'il reçoit sa raclée finale, l'action est vraiment passionnante. Version française de **"THIEVES HEGLUVAY"**

CARTIER —

"SALOME"

Bile-fille du roi Hérode, Salomé rentre en Gallilée avec une escorte dirigée par Claudius, commandant les légions romaines dans ce pays et disciple secret de Jean-Baptiste. Celui-ci n'a pu obtenir du gouverneur Ponce Pilate du secours pour l'homme du désert dont Hérodiade a demandé la tête. Claudius obtient de Salomé, qu'il aime, la promesse de demander la grâce de Jean-Baptiste après la danse des sept voiles qu'elle exécute devant Hérode Mais avant que la jeune femme ait terminé sa danse, le précurseur du

ETCHEMIN

ST-ROMUALD

DIM. LUNDI et MARDI

1er film

"JE VOUS AI TOUJOURS AIME"

"EN COULEURS"

avec Philip Dorn et Cat. MacLeod

2ème film

"MADAME A UN BEBE"

avec FRED McMURRAY

IMPÉRIAL

EN COULEURS : Une belle histoire d'amour... des décors magnifiques... de l'action à profusion !

"LE VOLEUR DE TANGER"

("The Prince who was a thief")

avec TONY CURTIS et PIPER LAURIE

Drame émouvant :

"LA BATAILLE DES TANKS"

("The Tanks are coming")

avec STEVE COCHRAN et PHILLIP CAREY

PRINCESSE

EN COULEURS :

Un merveilleux film d'action

"LE CHEVALIER BELLE-EPEE"

("The Gallant Blade")

avec LARRY PARKS VICTOR JORY MARGUERITE CHAPMAN

Le triomphe du coeur sur la haine !

"ROSEANNA McCOY"

(Version française)

avec FARLEY GRANGER et JOAN EVANS

CINEMA LEVIS

AUJOURD'HUI A LUNDI

programme français

une des meilleures comédies de l'année.

CHERCHEURS D'OR

avec les FRERES MARX, DIANA LEWIS

Au même programme

UN GRAND PATRON

avec PIERRE FRESNAY, RENEE DEVILLERS

A l'affiche

Meade est exécuté. Spectaculaire production réalisée somptueusement et avec l'apport de vedettes très connues dans les studios hollywoodiens.

"SKY COMMANDO"

Film d'action dont les principales vedettes sont Dan Duryea et Francis Gifford. Production américaine.

CLASSIC —

"LE GRAND SEDUCTEUR"

On aurait pu facilement tomber dans la facour en portant à l'écran la vie de Rudolph Valentino dont les techniques amoureuses, si populaires autrefois, sont maintenant quelque peu démodées. On a heureusement évité cet obstacle en présentant un héros séduisant mais viril. La biographie romancée débute alors que le danseur Valentino rencontre sur un bateau quittant l'Italie pour l'Amérique, une vedette de cinéma, Joan Carlisle. A New-York, le jeune homme, sans le sou se lie d'amitié avec Luigi, un garçon de café. Les routes de Joan et de Valentino se croisent de nouveau et le directeur de l'actrice, William King, est frappé par le charme du garçon. Départ pour Hollywood où l'attend la gloire. Puis, quelques années plus tard, retour à New-York, où il meurt prématurément. Version française de "Valentino".

"L'HOMME AU MASQUE DE FER"

Histoire, action, sentiment, aventure, ce sont là des thèmes chers à Alexandre Dumas et qu'il a exploités généreusement dans ce roman, l'un des plus populaires. Louis XIV a des craintes lorsqu'il apprend que son frère jumeau, élevé secrètement en Gascogne par l'un des fidèles mousquetaires de son père, pourrait un jour constituer une menace pour Sa Majesté qui accable le peuple de taxes. Il le fait donc emprisonner dans la Bastille et cache son visage sous un masque de fer dont il possède seul la clé. Louis Hayward personnifie à la foi le tout-puissant roi de France et son frère, le prince Philippe. Joan Bennett devient l'impulsive Marie-Thérèse d'Espagne, fiancée à Louis XIV pour unir deux grandes puissances européennes. Warren William est d'Artagnan tandis que Joseph Schildkraut interprète le rôle de l'astucieux ministre d'Etat.

EMPIRE —

"GOLDEN HAWK"

Le célèbre boucanier Kit Gerardo, que l'on désigne sous le nom de "Faucon d'or", sauve la vie d'une jeune femme attrapée par son ennemi Luis Del Toro, gouverneur de Carthagène. Mais la belle s'échappe, après avoir refusé les avances de Gerardo et celui-ci apprend alors qu'elle est une femme-pirate notoire, connue sous le surnom de Rouge. Plus tard, Kit capture la fiancée de Del Toro et réclame à ce dernier une rançon mais il est pris à un piège et c'est alors que Rouge, réalisant son amour pour le "Faucon d'or", assiège avec sa flotte victorieuse, la forteresse de Carthagène. Un film d'aventures palpitantes en haute mer. La pellicule est en technicolor.

"JUNGLE JIM IN THE FORBIDDEN LAND"

Jim a bien du mal à maintenir la paix dans son royaume de la jungle que convoitent les aventuriers. Ici, il est aux prises avec des chercheurs d'ivoire après avoir interdit à deux anthropologistes un territoire dangereux peuplé de monstres. Johnny Weissmuller incarne toujours le héros courageux de la jungle.

IMPERIAL —

"LE VOLEUR DE TANGER"

Chargé d'assassiner le jeune prince Hussein, Yusse, un voleur de Tanger, amène chez lui l'enfant que sa femme Mirza consent à élever. Le garçonnet devient Julna. Lorsque Mustapha, qui a machiné l'assassinat du jeune prince, offre sa fille, la princesse Yasmin, en mariage au sanguinaire prince Hedjah, la jeune fiancée reçoit la fabuleuse perle de Fatima. Tina a volé le bijou. Le prince Hedjah dit qu'il enverra son armée si la perle n'est pas rendue et Julna essaie de la retrouver. Il accepte Tina dans sa bande et ensemble ils pénètrent dans la maison du trésor de Tanger. Amoureux de la princesse Yasmin, Julna trouve la perle mais il est pris dans un piège lorsqu'il retourne chez celle qu'il aime. Dans la chasse qui suit, il est traqué par un soldat de Mustapha, mais Tina le révèle comme l'héritier du trône par le tatouage d'or qu'il porte au bras. Version française de "The Prince Who Was a Thief".

"LA BATAILLE DES TANKS"

Un drame de guerre qui raconte la bataille de la ligne Siegfried par les soldats de la troisième division blondée. Les événements de la chute de Berlin y sont narrés avec assez de précision, et pour cela le film présente un intérêt particulier. Version française de "The Tanks are Coming".

Au Capitol

Leslie Caron et Farley Granger sont les vedettes d'une romance émouvante qui se déroule au cours de "The Story of Three Loves" au Capitol à partir de cet après-midi à 3 h. 40.

Deux soirées magnifiques avec le Royal Winnipeg Ballet

Il y a exactement un an, les excellents danseurs du Royal Winnipeg Ballet se produisaient au Capitol devant deux salles combles qui les applaudirent à tout rompre. Le lendemain, les journaux étaient unanimes à considérer cette belle troupe comme une "richesse nationale" et à exprimer leur désir de voir Québec l'accueillir régulièrement chaque année. Montréal, Ottawa, Toronto et même New-York prodiguèrent à ces artistes des éloges aussi enthousiastes, et leur réputation s'est rendue jusqu'à Washington où ils danseront ce soir devant le président Eisenhower et tout le corps diplomatique.

Lundi et mardi, 22 et 23 février, le Ballet Royal de Winnipeg sera donc de nouveau au Capitol et présentera deux spectacles différents de ceux de l'an dernier, afin d'aider le public à se familiariser avec des chefs-d'oeuvre autres que les éternelles Sylphides et l'immuable Lac des Cygnes.

LUNDI : Ballet Premier — Visages — Pas de deux de Don Quichotte — The Shooting of Dan McGrew.

MARDI : Finishing School — Intermède — Pas de Deux de la suite Casse-Noisettes — Chapitre 13.

Les deux premières ballerines, Eva Von Gencsy, née à Budapest, entraînée à l'Académie des Ballets Russes et vedette pendant 3 ans à l'Opéra de Salzbourg, et Jean Stoneham, née à Edimbourg, qui dansa devant la reine d'Angleterre et la reine de Hollande, sont fort jolies et leur partenaire Arnold Spohr, originaire de Rhein, et danseur à la télévision américaine, est non seulement un superbe danseur mais également un bon comédien. Mentionnons aussi la grâce extrême de Marina Katronis, qui fut adorable l'an dernier et qui n'est âgée que de 16 ans. D'ailleurs, toute la troupe est d'une jeunesse, d'un dynamisme, d'une vitalité extraordinaires; elle bondit, infatigable et joyeuse, et enchante vraiment ceux qui assistent à ses ébats.

Le public est cordialement prié de se hâter, afin d'éviter les déceptions de la dernière minute, qui furent nombreuses l'an dernier. —

Marilyn Munroe visitera les troupes

Tokio. (P.A.) L'actrice Marilyn Monroe visitera les troupes américaines en Corée pendant 4 jours. L'armée a annoncé la nouvelle en ajoutant (ce qui était superflu) : Elle sera la bienvenue ! Marilyn chantera et parlera aux soldats. Pendant ce temps, Joe DiMaggio demeurera au Japon où il entraîne des équipes de baseball.

MATINÉE SPÉCIALE

CAPITOL, LUNDI, 3 HEURES

"Yma Sumac"

● IL FAUT AJOUTER une matinée pour satisfaire le public !

BILLETS : Balcon 2.00 — Orchestre 2.50 - 3.00

EN VENTE MAINTENANT AU CONTROLE

Imprésario : Jacques LaRoche

"LE FOYER DE LA VERSION FRANÇAISE"

RIALTO

JUSQU'A JEUDI SOIR

STAN LAUREL • OLIVER HARDY

"LE GRAND BOUM"

(THE BIG NOISE)

Aussi: Henry FONDA et Jane DARWELL dans "LES RAISINS DE LA COLERE" (Grapes of Wrath)

THEATRE CANADA HAVEL

Aujourd'hui à LUNDI

2 VERSIONS FRANÇAISES

SUR NOTRE ECRAN GEANT

Magnifique version en TECHNICOLOR

Musique, Romance et Décors Enchanteurs

SOIRS A MIAMI avec Betty GRABLE

avec BETTY GRABLE

Au même programme

Le Film le plus acclamé de toute l'histoire du Cinéma.

LE MUR INVISIBLE

avec GREGORY PECK et DOROTHY McGUIRE

Cinéma de PARIS à l'affiche

CLIMATISÉ POUR VOTRE CONFORT

UNE PETITE FILLE ALLAIT MOURIR....

TINO ROSSI vint lui chanter SON DERNIER "Noël"

avec CLAUDE MAY les enfants: MARIE FRANCE POUJOULY • YANIK MALLOIR aussi LOUIS SEIGNER et LES PETITS CHANTEURS de ST-LAURENT

EN PROGRAMME DOUBLE avec

Une caricature du plus haut comique

RELLYS et Pauline CARTON dans "Le TAMPON DU CAPISTON"

avec VERA NORMAN MARTHE MERCADIER JEAN TISSIER et DUVALLÈS

SILLERY

A L'AFFICHE — 2 primeurs en couleur jusqu'au jeudi

Samedi et Dimanche 1h.15 continuelle

SKY-FLAMING, EARTH-ROCKING FRONT LINE EPIC!

AUSSI

VICTORIA

2 Versions françaises jusqu'au jeudi en primeur

BING CROSBY

JOAN CAULFIELD - BARRY FITZGERALD

dans

"LE DOCTEUR ET SON TOUBIB"

(WELCOME STRANGER)

aussi

WILLIAM HOLDEN — MONA FREEMAN

MAC DONALD CAREY — WILLIAM BENDIX

dans

"LA CHEVAUCHEE DE L'HONNEUR"

"STREETS OF LAREDO"

CAMBRAI

2 Versions françaises en primeur jusqu'au jeudi

aussi

Clifton Webb in "ON VA SE FAIRE SONNER LA CLOCHE"

"For Heaven Sake"

(Aussi dernières nouvelles en français)

CLASSIC

2 versions françaises jusqu'à jeudi

SERVICE "SERENADE POUR LES DAMES"

"Salome" en Technicolor au Cartier

Stewart Granger et Rita Hayworth dans une scène de "Salome", spectaculaire production Technicolorée à l'affiche du Cartier jusqu'à jeudi soir à prix populaires en même temps que "Sky Commando".

Programme double en couleurs, en primeur Prêt à tirer

J. Carrol Naish et Sterling Hayden parcourent les montagnes d'Italie comme guérillas dans le grand film d'action Allied Artist "Fighter Attack" maintenant à l'affiche du cinéma Sillery. Joy Page est co-vedette. Aussi "Hiawatha" en couleurs.

COMMENÇANT CET APRES-MIDI A 3 h. 40

Continu, cet après-midi, de 3 h. 40 à 11 h. Demain : de 1 h. à 11 h "Story of Three Loves" à 1h. (sauf aujourd'hui), 3 h. 40, 6 h. 15 et 8 h. 55. MAT. : 45c

Sur notre écran géant

JEUNES FILLES ! L'une de ces histoires d'amour est votre propre histoire d'amour ! 3 histoires dans une !

MGM's The STORY OF THREE LOVES TECHNICOLOR

Pier ANGELI · Ethel BARRYMORE
Leslie CARON · Kirk DOUGLAS
Farley GRANGER · James MASON
Agnes MOOREHEAD · Moira SHEARER

CAPITOL MATINÉE 45c, SOIR 60c UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

AUJOURD'HUI jusqu'à VENDREDI SOIR LAURIER DEUX VERSIONS FRANÇAISES

ILS SONT TRAQUÉS JUSQU'AU BOUT DE LA TERRE,

MAIS LEUR AMOUR DEVIENT DE PLUS EN PLUS FORT

Avec L'EVADEE

ROBERT CUMMINGS — MICHELE MORGAN
STEVE COCHRAN — PETER LORRE

2e FILM

Le READER DIGEST dit :

"Le plus sûr moyen d'obtenir de meilleures pièces cinématographiques — un désir partagé par tous — c'est que chacun encourage les meilleurs films. Ne manquez pas Jeanne-D'Arc".

Version française !

JEANNE D'ARC mettant vedette en INGRID BERGMAN

UNE PRODUCTION VICTOR FLEMING, EN TECHNICOLOR

MILLE ACTEURS DANS LA DISTRIBUTION

Admission: Mat.: 30c — Soirée: 50c — Dimanche: 55c

LAIRET —

"THE MASTER OF BALLANTRAE"

Le récit historique de Robert Louis Steverson a été brillamment mis en scène par William Keighley qui a choisi le "chevaleresque" Errol Flynn pour incarner le héros Jamie. Celui-ci, un rebelle écossais qui s'est donné pour mission, avec quelques compatriotes, de replacer la couronne britannique entre les mains des Stuarts, vit une série d'aventures extraordinaires qui ne manqueront pas de passionner ceux des cinéphiles qui aiment les films d'action. Le technicolor ajoute un certain halo au spectacle.

"MACAO"

L'action se passe dans cette colonie portugaise de Macao, sur la côte chinoise, où Mitchum débarque sans passeport, ce qui attire sur lui l'attention de la police. En réalité, il est plutôt un homme qui n'a pas su se réadapter à la vie civile, après son licenciement, mais dont la volonté est tendue vers l'édification d'une vie laborieuse et honnête. Mais un film qui se déroule dans une ville de trafic et de vice, demeure incomplet sans une femme fatale, incarnée ici par Jane Russell.

LAURIER —

"JEANNE D'ARC"

Un des épisodes les plus glorieux de l'histoire, de France et à la fois l'histoire merveilleuse de Jeanne d'Arc, ce film a été tourné en technicolor à Hollywood au coût de 4 millions. Ce film passionnant raconte une des plus belles épopées qui soient et nous fait assister d'abord à la vie très humble de Jeanne à Domremy, en Lorraine, à ses efforts pour persuader ses parents qu'elle a réellement entendu des voix célestes, à son arrivée à la cour où elle reconnait, sans l'avoir jamais vu, Charles VII caché au milieu de ses courtisans, à sa victoire à Orléans, à sa participation au couronnement du roi à Reims, à ses autres guerres, à sa capture, à son emprisonnement, à son procès et enfin à son supplice à Rouen. Une foule d'acteurs de premier ordre entourent les vedettes et un nombre imposant de figurants donnent à chacune des scènes de foules un cachet d'authenticité impressionnant.

"L'EVADEE"

D'un mouvement éperdu... votre poul battra plus vite... tout le long de ce film en voyant ces amoureux fuir la maison de haine... et emporter leur amour avec eux. Les vedettes sont Robert Cummings, Michèle Morgan, Steve Cochran et Peter Lorre. Version française de "The Chase".

PIGALLE —

"MATERNITE"

Ce fut un grand succès de Françoise Rosay que ce mélodrame dont l'héroïne est une fille-mère qui consentira à se séparer de son enfant pour que celui-ci connaisse un foyer normal. Le film abonde en séquences émouvantes qui trouveront encore un bon public.

Comédie au Rialto

Stan Laurel et Oliver Hardy sont vedettes dans "LE GROS BOUM", comédie à l'affiche du Rialto jusqu'à jeudi soir en programme double avec "Les Raisins de la Colère" dans lequel Henry Fonda joue le rôle principal.

On s'écrase à Montréal pour admirer DOM JUAN

Dom Juan, le coureur de femmes, l'épouseur en série, le trompeur de Séville, n'a pas fini de faire parler de lui! Et en ce moment, l'immortelle comédie de Molière constitue pour le Théâtre du Nouveau Monde sa meilleure réussite, depuis la fondation de cette fort belle troupe montréalaise. Jean Gascon, dans la peau du prince des séducteurs, et Jean Dalmain, en Sganarelle, sont les deux piliers sur lesquels repose le succès extraordinaire de la pièce, qui est jouée au Gésu dix fois par semaine, depuis le 15 janvier.

Pour demeurer fidèles à leurs engagements avec le public québécois, les acteurs du TNM suspendront ces représentations à Montréal pour une journée seulement, soit vendredi, le 19, alors qu'ils joueront ici, au Capitol, en matinée et en soirée. Qu'on ne manque donc pas une aussi belle occasion d'apprécier ce spectacle parfait, présenté sur un tempo qui ne faiblit pas un seul moment, et où la mise en scène est d'une rare intelligence. Qu'on ne manque pas non plus d'aller se familiariser avec le texte de Molière, d'une franchise désarmante, d'un esprit mordant, qui intéressera toujours, quoi qu'on en dise, la nature humaine, puisqu'il contient l'analyse de sa principale faiblesse !

Notre ville accueille si chaleureusement les acteurs du TNM à chacune de leurs visites qu'il sera prudent de songer au plus tôt à s'assurer de bons sièges —

A l'affiche

"PLUME AU VENT"

Cette gentille production de Louis Cuny lui a peut-être posé des problèmes mais le metteur en scène, pour sa part, n'en pose pas aux spectateurs et il les convie à un fort agréable divertissement. Georges Guétary en est la vedette et chante avec abandon et désinvolture, entouré de jolies filles. Entre autres, Carmen Sévilla, Jacqueline Pierreux et Nicole Francis.

PRINCESSE —

"ROSEANNA McCOY"

L'aspect romantique d'un schisme qui a séparé depuis des générations deux familles américaines, les Hatfield et les McCoy, constitue le thème de ce film, intitulé du nom de son héroïne. Basée sur le roman d'Allberta Hannum et adaptée à l'écran par John Collier, la version de la Metro-Goldwyn est la première tentative sérieuse pour traiter avec vérité ce chapitre dramatique de l'histoire nationale américaine. Le rôle-titre est interprété par Joan Evans, qui fait une composition d'autorité. Elle est entourée de Charles Buckford, Raymond Massey, Richard Basehart et de la fillette qui a fait sensation dans "Enchantment", Gigi Perreau.

"LE CHEVALIER BELLE EPEE"

Film de cape et d'épée en Cinécolor, avec Larry Park et Marguerite Chapman. Version française de "The Galland Blade". Du mouvement et des aventures fantastiques font le charme de ces pellicules qui connaissent toujours le succès.

RIALTO —

"LES RAISINS DE LA COLERE"

Ces raisins de la colère n'ont rien perdu de leur valeur de témoignage, et de leur puissance revendicatrice. Du grand roman de Steinbeck, John Ford a fait, au cinéma, une sombre épopée vécue par la famille Joad, chassée de sa terre. L'exode devient une sorte de longue marche de la faim qui se poursuit des champs roussis de l'Oklahoma aux vergers luxuriants mais inhospitaliers de la Californie. Dans cette merveilleuse production, il faut célébrer d'abord le scrupule du scénario, fidèle à la lettre comme à l'esprit de l'oeuvre originale. Il est vrai que le style de Steinbeck rejoint souvent, dans son souci de détails, celui des découpages cinématographiques. Le roman, d'une construction pas toujours ordonnée, entraine sur l'écran un prodigieux flux d'épisodes où l'action est parfois noyée dans le foisonnement des dialogues, interrompus par des morceaux descriptifs d'un magnifique lyrisme. Mais le film de Ford contient un beau et vigoureux message, car ces raisins de la colère ont mûri dans les vignes hollywoodiennes à l'époque où elles n'étaient pas étouffées par une atmosphère de serre chaude ; il faut remonter en effet, à plusieurs années pour découvrir dans la cinémathèque américaine une oeuvre d'une résonnance aussi profonde.

"LE GROS BOUM"

Comédie folichonne en compagnie de Laurel et Hardy. Version française de "The Big Noise".

SILLERY —

"FIGHTER ATTACK"

A la veille d'un congé, le major Steve Pitt accepte une mission sur l'Italie afin de préparer, par la voie des airs, l'invasion par le sud. L'avion qu'il pilote tombe mais il est sauvé par une brave petite Italienne de la Résistance, Nina, qui le conduit chez des guerilleros. Dans l'ambiance dangereuse de la guerre, les deux jeunes gens s'aiment mais Steve doit regagner la Corse promettant à Nina de revenir, après la guerre...

"HIAWATHA"

Captivante épopée indienne inspirée du poème immortel de Longfellow. Au cinéma, l'aventure devient un film spectaculaire dont les vedettes sont Vincent Edwards et Yvette Dugay. Kurt Neumann a fait la mise de cette pellicule en Technicolor, une production américaine.

(Suite à la page 8, 3e col.)

De vos yeux vous verrez la gloire

COLUMBIA PICTURES présente RITA HAYWORTH STEWART GRANGER en couleur par Technicolor

SALOME

Co-Starring CHARLES LAUGHTON with Judith ANDERSON · Sir Cedric HARDWICKE · Basil SYDNEY

Aussi Dan DURYA et Frances GIFFORD dans "SKY COMMANDO"

1ère FOIS A PRIX POPULAIRES
Mats (semaine) ..... 50¢
Soirs et Dimanche (toute la journée) ..... 75¢

Jusqu'à jeudi soir

CARTIER

BIENVILLE AUJ. à MARDI Deux bons films

ABBOTT & COSTELLO

"Corrida Mexicaine"

"MEXICAN HAYRIDE"

avec VIRGINIA GREY, LUBA MALINA

Second grand film

Les mers n'ont jamais été aussi belles . . .

BLACKBEARD THE PIRATE

TECHNICOLOR

ROBERT NEWTON
LINDA DARNELL · WILLIAM BENDIX

An EDMUND GRAINGER Production

l'écran n'a jamais réalisé de telles aventures !

PAGE POUR PAGE . . . PASSION POUR PASSION

LA PLUS POPULAIRE HISTOIRE DE MER DE NOTRE TEMPS !

THE Golden Hawk by FRANK YERBY

COLOR BY Technicolor

starring Rhonda FLEMING · Sterling HAYDEN with HELENA CARTER · JOHN SUTTON

JUSQU'A JEUDI SOIR
2 bonnes attractions

EMPIRE

Autre film d'action !
Johnny Weissmuller dans "JUNGLE JIM IN THE FORBIDDEN LAND"

Chez Gérard DERNIER SOIR

avec :

"Les 4 Reasons"

Groupe de quatre charmantes artistes chanteuses et instrumentistes

AUCUN MINIMUM

RES.: 4-0549

Au Cinéma de Paris

Tino Rossi et Claude May dans une scène du film "Son Dernier Noël" qui prend aujourd'hui l'affiche au Cinéma de Paris. En programme double: "Le Tampon du Capiston", avec Rellys.

Au Pigalle

Carmen Sevilla, en vedette avec Georges Guétary, dans la comédie musicale "Plume au Vent", qui prend aujourd'hui l'affiche au Pigalle. En programme double : "Maternité", avec Françoise Rosay.

SIMONE FLIBOTTE
FLORIAN VALLEE
PALAIS MONTCALM
jeudi le 11 mars
ADMISSION
Balcon : $1.05 — $1.60 et $2.10
Orchestre : $1.60 — $2.10 et $2.60
(Taxe incluse)
Billets en vente à la Pharmacie Pasteur, rue St-Jean. Commandes postales au Palais Montcalm seulement au soin de : "CONCERT FLIBOTTE — VALLEE"

SEUL GRAND RECITAL AVANT SON DEPART POUR ROME

RICHARD VERREAULT

Brillant ténor canadien, la voix la plus sensationnelle de l'heure, au piano Guy Bourassa

Samedi soir le 27 février

PALAIS MONTCALM

Billets : $1.00 — $1.50 — $2.00 et $2.50 (taxes incluses). En vente chez Pasteur, rue St-Jean. Par la poste Palais Montcalm ou M. Edouard Lépine, impresario, 338, 9ième Rue.

AIR CLIMATISE Lairet DES AUJOURD'HUI JUSQU'A MARDI

Toutes les scènes filmées à Cornwall, Ecosse et sur la Méditerranée !

WARNER BROS présentent le chef-d'oeuvre d'aventure de ROBERT LOUIS STEVENSON

THE MASTER OF BALLANTRAE

COLOR BY TECHNICOLOR

STARRING ERROL FLYNN AND BEATRICE CAMPBELL · YVONNE FURNEAUX · ROGER LIVESEY

AUTRE ATTRACTION !

EXOTIQUE MACAO..
Port du plaisir, et des marchés louches

ROBERT MITCHUM
JANE RUSSELL
WILLIAM BENDIX
in MACAO

with THOMAS GOMEZ · GLORIA GRAHAME

A LA SCENE LUNDI SOIR SEULEMENT "VARIETES MUSICALES"

LA TOUR "LE FOYER DU VAUDEVILLE" présente CE SOIR et DEMAIN

LE SPECTACLE DES SPECTACLES !

8 NUMEROS DE FERMETURE PRESENTES SUR LE MEME SPECTACLE

LA TROUPE CHRISTIANI
qui a tenu la vedette pendant 4 semaines consécutives au Bellevue Casino, 5 artistes exécutant des tours des plus audacieux sur tremplin. A déconseiller aux personnes nerveuses.

JACK & MILDRED PICHON
les ambassadeurs de la chanson à romance.

ARGO et FAYE
Incontestablement l'un des meilleurs et des plus sensationnels numéro de danse à claquettes de l'heure, une grande nouveauté.

DANNY DRAYSON
Excentrique numéro de nouveauté. Directement du théâtre Seville.

PAULINE THORNE ET SES ESCORTS
Un numéro de danse adagio des plus comiques, directement du Théâtre Casino de Toronto.

LES VALORS
Acrobates français que vous avez applaudi l'an dernier avant leur départ pour l'Europe, reviendront ici à la demande générale.

CURLY BROOKE
Artiste de couleur surnomé le Al Jolson. Le M. show man du vaudeville.

CURLY READ
virtuose de la guitare et mandoline.

LEO RIVET animateur DEL LEDOUX et son orch.

Tout Québec parle des formidables spectacles de La Tour

Profitez de l'offre de FOTO NITE $1,000, exigez vos cartes de présence en entrant, signez-les et déposez-les dans la boîte à cet effet et vous n'aurez pas besoin d'être présents mardi soir.

Adm. 1.00 - 1.25 - 1.50 taxe inc.
Réservations: 2-4818
Toute réservation non réclamée à 8 heures, sera mise en vente.

AUBERGE DE LA COLLINE

De neuveau, jusqu'au 2 mars, à l'Auberge de la Colline, l'orchestre des Trois Rythmes. Comme attraction principale: Bob Guay, chanteur original, qui saura vous charmer tous les soirs du lundi au samedi de 9 h. p.m. à 1 h. a.m. De plus, au programme, pour 2 semaines seulement : Georges Fiala, célèbre organiste de haute réputation, exétera les meilleures pièces favorites du mardi au dimanche. Attention, futurs mariés: Faites dès maintenant vos réservations pour votre réception de noces. Téléphone : TErminus 2-3398

Film d'aventure en Technicolor au Lairet

Errol Flynn dans une scène de "Master of Ballantrae", film d'aventure et d'action en Technicolor prenant aujourd'hui l'affiche du Lairet pour 4 jours seulement en programme double avec "Macao" mettant en vedette Robert Mitchum et Jane Russell.

Simone Flibotte, Florian Vallée le jeudi 11 mars Palais Montcalm

Pour la première fois à Québec depuis un séjour de six années d'études en Italie, en France et en Angleterre, Simone Flibotte, soprano, et son époux, Florian Vallée, baryton, donneront un Récital-Conjoint comprenant des duos et solos (Extraits d'opéras lieder et mélodies connues) au Palais Montcalm, le 11 mars prochain.

Nos deux compatriotes étudièrent d'abord à Milan avec un des plus grands maitres du "Bel Canto", Stephan Stein, et ensuite à Paris avec Mme Louis Fourestier, professeur réputé avec qui étudia le fameux baryton Martial Singher. En même temps, ils suivaient les cours de mise en scène avec le célèbre professeur de Jean-Louis Barrault, M. Georges Wagues.

Après de solides études, ils firent des tournées d'opéras et de concerts en France et dans les Iles Britanniques où ils reçurent les critiques les plus élogieuses.

Simone Flibotte, qui avait gagné tous les premiers prix de chant avant son départ pour l'Europe, fut décorée par Sa Gracieuse Majesté la Reine Elizabeth II d'Angleterre, l'été dernier, pour avoir chanté lors des cérémonies du Couronnement en l'Abbaye de Westminster.

Severin Moisse, bien connu des radiophiles, accompagnera les artistes pour ce concert qui sera sous le distingué patronage de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur et Madame Fauteux. —

CONCOURS DU "ROTARY"

C'est le moment de s'inscrire pour ceux qui désirent participer au Concours du Rotary "A la recherche de talents nouveaux" qui aura lieu en avril au Palais Montcalm.

Doté de $1,500.00 en prix, ce concours est ouvert aux étudiants en musique pour le chant, le piano et les instruments de l'orchestre classique. Limite d'âge: plus de 15 ans et moins de 25 ans. Cela ne coûte rien pour s'inscrire. Il suffit d'en faire la demande par écrit au secrétaire du Club Rotary, M. J.-L. Vézina, 291, boulevard Charest, d'ici à la fin du mois. Aucune inscription ne sera acceptée après le 28 février.

Orchestre Symphonique de Québec

3e concert de série

PALAIS MONTCALM

DIMANCHE LE 7 FEVRIER

8 hres 30 p.m.

Chef d'orchestre: maitre **Wilfrid Pelletier**

Denis Harbour, base chantante

Concert pour la jeunesse

THEATRE CAPITOL

cet après-midi, 6 février

2 hres p.m.

MARDI, MERC., JEUDI, au CAPITOL

vente des billets pour le grand événement artistique de la saison

DOM JUAN

célèbre comédie de Molière présentée par

LE THÉATRE DU NOUVEAU MONDE

Le plus grand succès théâtral présenté à Montréal depuis plusieurs années. Le public et la critique sont unanimes.

"VOILA UN SPECTACLE DE GRANDE CLASSE" La Presse

"LE NOUVEAU MONDE TRIOMPHE DANS LE DOM JUAN DE MOLIERE". Le Devoir

Mise en scène de Jean Dalmain, somptueux costumes et décors de Robert Prévost, trame musicale d'Andrée Desautels.

au CAPITOL, vendredi le 19 fév., matinée et soirée.

Il reste un choix limité de billets pour le soir à : $1.00, $1.50, $2.00

Matinée : Orchestre $2.25, $1.75, $1.25;
" Balcon $1.75, $1.25, $0.75; loges $2.25

Commandes postales acceptées immédiatement. Veuillez joindre au bon de poste une enveloppe-retour affranchie.

EMILE CAOUETTE, impresario

A l'affiche

(Suite de la page 7)

VICTORIA —

"LA CHEVAUCHEE DE L'HONNEUR"

Trois hors la loi parcourent le Texas et rencontrent une fillette dont l'oncle vient d'être tué et dont la grange a été incendiée. La fillette (Mona Freeman) suit les trois se réconcilier et oublie ses querelles d'un fermier, dont elle tiendra la maison avec habileté et dévouement. Les années passent. Un des trois amis est mis en prison (Macdonald Carey) ; les deux autres entrent dans les Texas Rangers pour l'aider à être libéré; et prennent goût à la vie honnête. Mais le premier, une fois sorti de prison, ne l'entend pas ainsi. Ses exploits mettent tout le monde en émoi. Un de ses anciens amis (Bill Bendix) va le voir pour lui faire entendre raison, mais il est tué. L'autre (Bill Holden) venge son copain d'une façon dramatique et gagne l'amour de Mona. Version française de "Streets of Lareko".

"LE DOCTEUR ET SON TOUBIB"

Comédie de caractère, d'origine américaine, la version française de "Welcome Stranger". Le sympathique Bing Crosby, le pittoresque Fitzgerald et l'intelligente Joan Caufield forment une excellente équipe.

BIENVILLE —

"BLACKBEARD, THE PIRATE"

Une histoire épique qui se situe à la fin du dix-septième siècle et au début du dix-huitième. Deux flottes ennemies se livrent des batailles sanglantes dans la mer des Antilles. L'une est dirigée par le redoutable pirate "Barbe noire" tandis que l'autre bande aura pour chef sir Henry Morgan. C'est un film à grands déploiements de mise en scène, en Technicolor.

"CORRIDA MEXICAINE"

Une comédie bouffe dont l'action se situe dans l'Iowa et qui met en vedette les deux as comiques Abbott et Costello. Virginia Grey, Luba Malina et John Hubbard font partie de la distribution. C'est la version française de "Mexican Hayride".

CANADA —

"LE MUR INVISIBLE"

Réalisé par Elia Kazan, ce film — la version française de "Gentleman's Agreement" — expose le problème de l'antisémitisme aux Etats-Unis et constitue un plaidoyer en faveur de la tolérance raciale. Un journaliste, dont la femme est morte depuis quelque temps, vient s'établir avec son fils à New-York, où il s'éprend d'une jeune fille. Mais l'intrigue sentimentale n'est pas le motif principal du scénario et le problème se pose pour cet homme lorsque son journal lui demande une série d'articles sur la situation faite aux Juifs aux E.-U.. Le film débute lentement et c'est seulement quand le héros a décidé de se faire passer pour Israélite afin de mieux étudier les réactions des gens que le scénariste attaque son sujet. Il le fait avec sincérité et c'est surtout par son attitude de courageuse franchise que le film fait autorité. Une excellente distribution.

"SOIRS A MIAMI"

Un film charmant et gai dû à la recette fort appréciable d'un plat cinématographique dont Hollywood semble avoir perdu le mode d'emploi, depuis quelques années. Don Ameche et Betty Grable font les frais de la représentation, dans le style de la comédie musicale. Pellicule du Technicolor.

CINEMA DE LEVIS —

"CHERCHEURS D'OR"

C'est l'écho d'un rire franc et sain dont on a perdu malheureusement l'habitude, que l'on retrouve en compagnie des frères Marx dans cette course à l'or où ils se révèlent semblables à eux-mêmes, c'est-à-dire irrésistibles. Entrainés dans une ronde échevelée et loufoque, Groucho, Harpo et Chico la referment sur nous et cette fois, ils nous emmènent dans l'ouest. Car la ruée vers l'or, un épisode dramatique de l'histoire américaine, se transforme pour eux en une farce dont ils ont saisi tous les ressorts. Destiné à ceux qui veulent s'amuser d'une gaieté lucide.

"LE GRAND PATRON"

Production française de haute classe que l'on appréciera surtout pour sa distribution imposante. L'histoire se déroule dans le milieu médical et Pierre Fresnay y incarne avec le talent que l'on sait, le "grand patron", autoritaire, craint autant que respecté.

ETCHEMIN —

"JE VOUS AI TOUJOURS AIME"

Le conflit classique de la femme, partagé entre sa vie artistique et sa vie sentimentale, est à la base de cette histoire que l'on verra moins pour le scénario lui-même que pour les concerts même fragmentés qu'il permet aux spectateurs d'entendre. C'est une production britannique qui avait pour titre "I've Always Loved You" et dont les vedettes sont Catherme McLeod et Philip Dorn.

"MADAME VEUT UN BEBE"

Une charmante comédie domestique avec la toujours populaire Marlene Dietrich. Une production américaine qui fera encore rire.

N. de la Rédaction. — Lorsque nous ne recevons ou ne possédons pas les renseignements nécessaires sur les films à l'affiche, la synopsis est forcément réduite à quelques lignes.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Cet après-midi de 2h. à 3h.30 : Concert, Orchestre Symphonique, pour enfants. Commençant à 3h.40 : "The Story of Three Loves" (122 mis.) à 3h.40, 6h.15, 8h.55. Sujets courts à 5h.40 et 8h.20 Demain : continu de 1h à 21h. "The Story of Three Loves" à 1h., 3h.40, 6h.15, 8h.55. Sujets courts à 1h., 3h.40, 8h.20 Ce programme se continuera ensuite mardi.

CINEMA DE PARIS : — Sujets courts : 12.30 hrs. Le tampon du capiston : 12.45, 4.34, 8.23 hrs. Son dernier Noël: 2.16, 6.05, 9.54 hrs. Actualités françaises : 4.09, 7.58 hrs. Continuel.

CAMBRAI : — Les bas-fonds de Crisco : 12.45, 3.30, 6.30, 9.45 hrs. Nouvelles et sujets courts : 1.50, 8.05 hrs. On va se faire sonner les cloches : 2.00, 5.00, 8.15 hrs. Continuel de 12.15 à 11.15 hrs.

CARTIER : — Sky Commando : 1.20, 4.35, 7.50 hrs. Nouvelles : 2.25, 5.45, 9.00 hrs. Salomé : 2.45, 6.05, 9.20 hrs. Fin : 11.05 hrs.

CLASSIC : — L'homme au masque de fer: 12.50, 4.25, 7.55 hrs. Le grand séducteur : 2.40, 6.05, 9.35 hrs Fin : 11.15 hrs.

EMPIRE : — Nouvelles : 1.00, 3.50, 6.40, 9.35 hrs. The Golden Hawk : 1.10, 4.05, 6.55, 9.50 hrs. Say it with Spills : 2.15, 5.25, 8.20 hrs. Jungle Jim in a Forbidden Land : 2.45, 5.35, 8.30 hrs. Continuel de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Le voleur de Tanger : 12.45, 3.45, 6.45, 9.45 hrs. Sujets courts : 2.13, 5.13, 8.13 hrs. La bataille des tanks : 2.15, 5.15, 8.15 hrs. DIMANCHE : Le voleur de Tanger : 12.40, 3.40, 6.40, 9.40 hrs. Sujets courts : 2.08, 5.08, 8.08 hrs. La bataille des tanks : 2.10, 5.10, 8.10 hrs. Continuel.

LAIRET : — Nouvelles : 1.00, 4.22, 7.44 hrs. Macao : 1.32, 4.54, 8.16 hrs. The Master of Ballantrae : 2.53, 6.15, 9.37 hrs. Fin : 11.06 hrs. Continuel.

LAURIER : — L'évadée : 1.00, 5.05, 9.30 hrs. Nouvelles : 2.25, 6.30, 9.1 0hrs. Jeanne d'Arc : 2.45, 6.50 hrs. Fin : 11.00 hrs. Continuel.

PIGALLE : — Plume au vent : 12.05, 3.31, 6.32, 9.58 hrs Maternité: 1.45., 5.11, 8.37 hrs. Actualités françaises : 3.21, 7.27 hrs. Fin : 11.38 hrs. Continuel.

PRINCESSE : — Le chevalier Belle-Epée : 1.00, 3.53, 6.46, 9.39 hrs. Sujets courts: 2.12, 5.17, 8.04 hrs. Roseanna McCoy: 2.24, 5.17, 8.10 hrs. Continuel.

RIALTO : — Le grand boum: 12.45, 4.15, 7.50 hrs. Nouvelles et sujets courts : 1.55, 7.40 hrs. Les raisins de la colère : 2.10, 5.30, 8.15 hrs. Fin : 11.20 hrs.

SILLERY : — Fighter Attack : 1.30, 4.20, 7.00, 9.50 hrs. Hiawatha : 3.00, 5.40, 8.30 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel.

VICTORIA : — La chevauchée de l'honneur : 1.15, 4.50, 8.20 hrs. Le docteur Continuel de 1.15 à 11.40 hrs.

BIENVILLE : — Blackbeard, the Pirate: 6.30, 9.40 hrs. Nouvelles : 8.05 hrs. Corrida mexicaine : 8.25 hrs. DIMANCHE : Matinée à 1h.30, soirée à 6.30 hrs.

CANADA : — Soirs à Miami : 6.30, 10.15 hrs. Sujets courts et nouvelles : 8.00 hrs. Le mur invisible : 8.15 hrs. DIMANCHE : Matinée à 1h.30.

CINEMA DE LEVIS : — Un grand patron: 6.30, 9.30 hrs. Sujets courts : 7.50 hrs. Chercheurs d'or : 8.00 hrs. DIMANCHE : Matinée à 1h30.

ETCHEMIN : — Une fille sur la route : 7.30 hrs. Les flibustiers : 9.15 hrs. DIMANCHE : Madame veut un bébé: 2.00, 7.00 hrs. Je vous ai toujours aimé: 3.40, 8.40 hrs.

Des samedis théologiques à l'Université

En réponse aux voeux du Souverain Pontife et dans le but de prendre part active aux célébrations du centenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, la Faculté de Théologie de l'Université Laval consacrera, cette année 1954, ses cours publics du samedi, à l'étude des insignes privilèges de la Mère de Dieu.

A la différence des autres cours destinés aux élèves réguliers, ceux-ci de théologie mariale sont ouverts au grand public et ne comportent aucun frais d'inscription. Ils auront lieu à la Salle des Promotions, à trois heures de l'après-midi, aux dates ci-après indiquées.

Chacune des leçons sera précédée d'un bref commentaire de quelque passage de l'Ancien ou du Nouveau Testament ayant trait à la Vierge Marie.

Ce programme d'études s'avère donc, dans son ensemble, assez complet (19 causeries), et de nature à intéresser tout catholique soucieux de donner à sa piété envers Marie un solide fondement doctrinal.

Plusieurs professeurs de Laval ont accepté de traiter l'un ou l'autre des sujets prévus. Mentionnons, pour l'instant, Mgr Ferdinand Vandry, Recteur de l'Université, Mgr Ernest Lemieux, Doyen de la Faculté de Théologie, Charles De Koninck, Doyen de la Faculté de Philosophie, MM. les abbés Armand Mathieu, Maurice Dionne, Louis-Albert Vachon, Bernard Morisset, Yvon Roy, Roland Beaudet, Laurent Noël, Jean-Marie Fortier, professeurs à la Faculté de Théologie.

Les cours débuteront samedi prochain. Le premier portera sur la prédestination de Marie. Les sujets des suivants seront l'Immaculée Conception de Marie, la plénitude de la grâce de Marie, le Saint-Esprit et Marie (dons et charismes) ; Virginité et mariage de Marie, la maternité divine de Marie, la Corédemption et la compassion. Dix autres conférences mariales seront prononcées durant le deuxième semestre.

Denis Harbour au Concert symphonique

La direction des Concerts Symphoniques avise ses abonnés que par suite d'un accident survenu au violoniste Noël Brunet, qui devait figurer au concert, de demain comme artiste invité, c'est M. Denis Harbour, basse chantante, qui prendra part au programme. Même s'ils déplorent le fâcheux contretemps qui atteint M. Brunet, les mélomanes québécois seront cependant heureux d'aller applaudir l'un des plus brillants artistes de la métropole. Le concert, comme on le sait, sera sous la direction du maestro Winfrid Pelletier.

Comme l'article de nouvelle, l'annonce de journal peut être examinée et réexaminée de nouveau. Elle peut être lue à toute heure. Partout. Elle peut être découpée et placée dans un portefeuille.

LUNDI ET MARDI, 22 et 23 fév. au Capitol

LA SEULE GRANDE COMPAGNIE DE BALLET A QUEBEC CETTE SAISON

ROYAL WINNIPEG BALLET

2 salles combles et la critique unanime ont acclamé la compagnie l'an dernier.

Programmes entièrement différents chaque soir

lundi : "Ballet Prmier" Mendelsshon, "Visages" Kaufmann, "Pad de Deux" de Don Quichotte, "The Shooting of Dan McGrew" Eric Wild.

mardi : "Finishing School" Johann Strauss, "Intermède" Cimarosa, "Pas de Deux" de Casse Noisettes, "Chapitre 13" Robert Fleming.

Commandes postales acceptées immédiatement.
Veuillez joindre enveloppe-retour affranchie au bon de poste.
Prix Orch. $2.00, $2.50, $3.00; Balc. $1.50, $2.00, $2.50; loges à $3.50.

Canadian Concerts & Artists inc.

Les trappeurs sont mécontents

Une centaine de trappeurs pour la plupart vêtus de manteaux de fourrure ont pris part à un congrès des trappeurs à Sudbury, "pour parler affaires". Ces délégués qui représentent 150 camps de pêche et de chasse dans la province, ont manifesté leur mécontentement au sujet du prix trop bas des fourrures. Ils affirment que leur métier ne leur permet plus d'assurer des conditions de vie, suffisantes à leurs familles. Un trappeur bien connu, MAGNUS NYMAN, (à droite) a bien amusé ses camarades par sa veste en peau de loup.

La province de Québec ne possède pas assez d'hommes de science

Montréal, — (PC) — L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, communément appelée l'ACFAS, a dit hier que le Québec tire de l'arrière dans le domaine scientifique et dans celui de l'enseignement.

Ctte association, qui groupe la majorité des hommes de science canadiens-français, soutient, dans un mémoire présenté à la Commission Tremblay, que "la province de Québec ne peut exercer efficacement ses droits constitutionnels en matière d'exploitation des ressources naturelles que si elle possède un personnel scientifique compétent et suffisant".

L'ACFAS constate que si la situation est moins bonne dans le Québec que dans l'ensemble du Canada, cela tient à trois causes: participation très insuffisante de l'élément de langue française, arrêt de croissance des universités et absence de certains moles de subvention à la recherche,

"Actuellement, les effectifs que produit la province sont loin de correspondre aux besoins de l'industrie, de l'enseignement et de la recherche", dit le mémoire.

L'Association recommande que "l'on améliore la coordination des enseignements pré-universitaires et qu'on supplée à l'absence de tradition scientifique en aidant les écoles secondaires et primaires supérieures à se constituer un personnel possédant une formation scientifique universitaire".

L'ACFAS "prie instamment le gouvernement de la province de prendre les mesures immédiates nécessaires pour mettre fin à la crise financière des universités" et qu'il "permette aux universités de bénéficier des octrois fédéraux" en créant un "fonds provincial des universités destiné à recueillir les contributions de sources diverses, y compris celles du gouvernement du Canada".

(Un autre mémoire, récemment soumis par une société de professeurs de Laval, proposait la création d'un conseil universitaire qui établirait un budget général des universités de la province. Ce conseil, composé de représentants des universités et du gouvernement, distribuerait ensuite les sommes aux institutions individuelles selon leurs besoins).

"L'ACFAS recommande qu'une attention particulière soit accordée à celles des universités qui, privées dans le passé de moyens suffisants, n'ont pas encore atteint un développement en rapport avec les besoins de la population qu'elles desservent". A cette fin, l'Office des recherches scientifiques et industrielles de la province de Québec devrait bénéficier de plus grandes subventions afin d'accorder plus de bourses et d'acquérir l'équipement auxiliaire.

"Le Québec ne possède ni un assez grand nombre de chercheurs scientifiques ni les cadres nécessaires pour accueillir et employer utilement ceux qui seraient disponibles".

"L'ACFAS recommande la fondation de bourses post-doctorales, de postes d'attachés de recherches et de quelques chaires d'actualité, destinées à retenir dans nos milieux académiques nos meilleurs chercheurs et à favoriser les échanges avec les autres parties du Canada et les pays étrangers".

Des îles canadiennes nommées "îles de la reine Elizabeth"

Ottawa, (PC) — Le groupe le plus septentrional des îles de l'Arctique canadien vient d'être nommé "les îles de la Reine Elizabeth", a annoncé hier aux Communes l'hon Jean Lesage, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales.

Ces îles forment un territoire de 160,000 milles carrés, qu'habitent moins de 200 personnes, dispersées en plusieurs hameaux. Elles comprennent tout le sol canadien situé au nord des détroits de Lancaster et du Viscount-Melville.

M. Lesage dit que la reine "s'est gracieusement dite charmée de permettre que son nom soit donné" à la partie septentrionale de l'archipel Arctique.

"Il semble particulièrement approprié que notre présente souveraine permette que son nom soit associé de façon permanente à cette partie du Canada, dit M. Lesage.

"C'est sous le règne de son illustre aïeule et homonyme que les marins britanniques firent leurs premières explorations des mers arctiques.

"Au cours des trois siècles et demi qui se sont écoulés depuis, le Canada a largement exploré et cartographié ses territoires arctiques. Aujourd'hui, sous le règne d'Elizabeth II, nous avons confiance d'être au seuil d'un nouvel âge, sinon de découverte, du moins d'exploitation de nos territoires et de nos mers arctiques".

Le groupe d'îles arctiques n'avait pas jusqu'ici de nom collectif. Quelques-unes de ces îles portent déjà des noms de la famille royale. L'île du Prince-Charles fut découverte et baptisée il y a environ cinq ans. Les îles Victoria, Prince-de-Galles et King-William se trouvent plus au nord, juste en deçà du détroit du Viscount-Melville.

La plus grande île du groupe est celle d'Ellesmere d'u e superficie de 77,302 milles carrés. C'est de cette île d'Ellesmere que partit l'amiral Perry en 1909 pour sa dernière étape vers le Pôle.

Un suicidé tombe du dix-septième étage sur deux passants

New-York, (PA) Mlle Carmen Patino, 34 ans, fit sur un lit d'hôpital entre la vie et la mort après avoir traversé une scène d'horreur qui tient du cauchemar.

En compagnie de sa soeur Mercedes, de M. Mitchell Esberg et de centaines d'autres personnes, elle déambulait le long d'une rue de Manhattan, jeudi après-midi quand des cris d'horreur retentirent parmi la foule. Un homme plongeait dans le vide du 17e étage d'un gratte-ciel.

Le corps s'écrasa sur Mlle Carmen Patino et sur M. Esberg. Celui-ci fut grièvement blessé aux jambes. Mlle Patino devint inconsciente sous le choc et sa soeur de 23 ans fit une crise d'hystérie.

Le suicidé s'appelle Robert M. Robertso, 53 ans. Il était employé d'un bureau d'avocats à $40 par semaine. Dans ses poches, la police a trouvé un avis d'éviction et une note demandant à "quelqu'un" de prendre soin de sa famille.

Le Soleil a plus de quatre cents correspondants dans toutes les parties de la province, et est ainsi en mesure de vous fournir tous les jours une profusion de nouvelles régionales.

Jeune Homme ! Jeune Fille !

Pourquoi vous ennuyer ? Si vous désirez un ami ou une amie selon vos goûts, vos désirs, écrivez-nous. Nous avons les photos. Inclure timbre.

Cercle Social Psychologique Enr., C. P. 213, St-Hyacinthe, P. Q.

Special ! DE FÉVRIER

Enfants
BOTTINES et SOULIERS 4.95
de marque "SLATER" pour enfants. Point. souliers 8 à 12. Bottines 5 à 8.
Régulier $6.50 — SPECIAL

COUVRE-CHAUSSURES 3.95
POUR ENFANTS
Pointures : 4 à 10 — SPECIAL

COUVRE-CHAUSSURES 3.95
EN VELOURS et CAOUTCHOUC
Valeur rég. jusqu'à 11.95
SPECIAL

BOTTES D'AVIATEUR 9.95
Valeur régulière jusqu'à 14.95.
SPECIAL

BOTTINES DE FEUTRE 3.95
POUR HOMMES
Valeur régulière jusqu'à 7.45
SPECIAL

CHAUSSURES D'HOMMES 9.95
dans toutes les pointures.
Valeur régulière jusqu'à $18.95.
SPECIAL

Poulin Enr.

Rosaire POULIN, prop.

249. rue St-Joseph — Québec — Tél.: 5-9728
1274, rue Maxfield — Sillery — Tél.: 7-2098

ALLEZ-VOUS EN EUROPE?

PRENEZ UN Empress

-les prix sont réduits!

LE CONFORT ET LE SERVICE DU Pacifique Canadien POUR AUSSI PEU QUE

$152.00 EN TOURISTE

Réservez votre passage à bord d'un des luxueux paquebots EMPRESS OF FRANCE ou EMPRESS OF AUSTRALIA. C'est la saison des prix réduits —$152 ou plus en touriste; $212 ou plus en première. 7 jours de traversée, avec le confort, les repas délicieux et le service impeccable qui ont fait la réputation du Pacifique Canadien. Départs de St-Jean, N.-B. 17 féb, 17 et 24 mars, 9 avril. Départ spécial de New York le 27 mars par l'Empress of Scotland.

Assistance pour l'obtention des passeports et tous renseignements de votre agence de voyages ou de

L. P. ST-HILAIRE,
Services Maritimes, Pacifique Canadien,
Gare du Palais, Québec, P.Q.

Pacifique Canadien
FAITES UN BEAU VOYAGE— TRAVERSEZ EN BATEAU

JIGGS par Geo. McMANUS

EUGENE AUTRY par Bert Laws et Bob Stevens

D'un matin . . .

à votre réveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

87e année — No 222 QUEBEC, SAMEDI 6 FEVRIER 1954 PAGE NEUF

Noyade dans le lac St-Ferdinand

Thetford-Mines, 6. (DNC par téléphone) — Un enfant de 4 ans, Marcel, fils de M. et Mme Benoit Sévigny, de St-Ferdinand d'Halifax, comté de Mégantic, s'est noyé jeudi dans le lac St-Ferdinand, qui contourne le village du même nom. Cette paroisse se trouve à mi-chemin sur la route reliant Thetford-Mines à Plessisville.

Selon les informations qui nous ont été fournies, le bambin s'est aventuré, seul, sur les glaces du lac, à l'insue de ses parents dont la demeure se trouve non loin de là. Une dame, qui passait sur la route bordant ce même lac, avait remarqué le petit bout d'homme et le vit soudainement disparaitre sous la couche glacée. Elle alerta des villageois et l'on se mit à la recherche de l'enfant. Il était 11 heures.

L'on constata que l'enfant avait disparu par un trou pratiqué dans la glace, sans doute par des pêcheurs, et que la neige avait recouvert avant que les eaux ne reprennent. A cet endroit, le lac a près de 25 pieds de profondeur. Aussitôt les secouristes organisèrent les recherches et, à l'aide de gaffes et de crochets, l'on sonda le fond des eaux.

L'on persévéra pendant trois heures et, enfin, le corps de la petite victime fut découvert à 29 pieds de l'endroit où elle était disparue, soit à la décharge du lac. Le courant des eaux l'avait traîné jusque là. Mais la mort avait fait son oeuvre.

Outre son père et sa mère, l'enfant laisse une petite soeur de trois semaines.

LISEZ

—En vente
CHEZ TOUS
LES DEPOSITAIRES
DE JOURNAUX
de Québec, Lévis, Chicoutimi, Trois-Rivières.

Abonnement $1.25
Numéro .25

Le Flambeau du Québec
322 rue St-Jean, Québec (4)

UNE DES GRANDES TRAGEDIES DE L'HISTOIRE

Par Jerry Klein
de la Central Press Canadian

Le 24 août de l'an 79 de notre ère, une grande animation régnait dans la ville romaine de Pompéi. De nombreux citoyens s'étaient rendus aux bains publics tandis que d'autres assistaient à une représentation à l'amphithéâtre; enfin une campagne électorale battait son plein. Soudain, le Vésuve entra en éruption, le ciel devint noir et cette ville de 30,000 âmes fut en quelques heures ensevelie sous les laves. Aujourd'hui —1875 années plus tard — on travaille encore sous la direction des savants à "libérer" Pompéi de la couche de laves, épaisse de 50 pieds, crachée par le volcan. Il reste, en effet environ 40 pour cent de l'ancien port de mer à "découvrir". Les travaux se poursuivent grâce à une avance de fonds par le gouvernement italien, se montant à $4,200,000.

Les objets retrouvés sont soigneusement laissés sur place au lieu d'être transportés dans un musée

Les ruines de Pompéi, vues de l'enceinte sud de l'ancienne cité.

comme c'est la coutume, dans le cas de découvertes archéologiques. Les ruines de Pompéi constituent le plus précieux document qui nous soit parvenu de l'antiquité, car elles nous permettent d'avoir une vision d'une ville entière dont la vie fut arrêtée en un instant. Actuellement, on travaille à mettre à jour une demeure située près de l'amphithéâtre, ayant appartenu à Julia Felix et probablement l'une des plus luxueuses maisons de Pompéi. Les visiteurs peuvent encore lire au-dessus de la porte l'annonce de location faite par Julia: "A louer pour une durée de cinq ans". Fait étrange, cette maison avait été découverte en 1775 quand de grands travaux de déblaiement avaient été entrepris à Pompéi sous les ordres du roi espagnol Charles III. Cependant les résultats ne semblant pas très encourageants, l'endroit avait été recouvert et devait le rester pendant deux siècles.

Après l'éruption, quelques survivants qui avaient réussi à fuir revinrent puis pendant six siècles ce fut l'oubli. En 1689, un paysan italien en creusant un puits trouva des objets en bronze, alors le monde se souvint . . . Les fouilles entreprises ont permis de découvrir une ville où régna l'opulence avec de nombreux magasins, hôtels et magnifiques maisons. Fait qui en premier abord peut paraitre surprenant, les cendres vomies par le volcan ont recouvert la ville d'une couche protectrice et les fresques, mosaïques semblent dater d'hier tant elles ont gardé leur aspect brillant. On a retrouvé sur les murs des articles de propagande électorale, des programmes de théâtre. Vibius Restitutus pensionnaire dans un hôtel, laissa un écrit où il déclarait son amour à Urbana. D'une façon générale les habitants aimaient beaucoup écrire, ce qui a fait dire à l'un d'eux: "O mur, c'est un miracle que tu ne te sois pas encore écroulé sous le poids de telles absurdités". Une des découvertes les plus émouvantes fut celle d'un bambin de cinq ans, surpris par l'éruption alors qu'il essayait de fuir avec un panier de provisions. On trouva également les corps de dix-huit personnes qui s'étaient réfugiées dans une cave dans l'espoir d'échapper à la mort.

TEMPERATURE

Toronto, 6 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada :

Villes	Min.	Max.
Dawson	—7	—
Vancouver	34	44
Victoria	43	49
Edmonton	34	51
Calgary	36	51
Regina	24	38
Winnipeg	9	16
Toronto	26	33
Ottawa	25	27
Montréal	30	33
Québec	28	35
St-Jean, N.-B.	32	36
Moncton	33	40
Halifax	37	44
Charlottetown	38	41
Sydney	34	44
Yarmouth	35	38
St-Jean, T.-N.	40	51

Pronostics

Le ciel sera nuageux dans toute la région, aujourd'hui mais il cessera de neiger dans les vallées de l'Outaouais et du Haut-St-Laurent. Une masse d'air plus froid atteindra le Québec.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec, des Cantons de l'Est et des Laurentides: généralement nuageux et un peu plus froid aujourd'hui. Vents de l'ouest de 15 milles passant à 25. Minimum hier soir et maximum aujourd'hui à Montréal, Québec et Sherbrooke 22 et 28, Ottawa 20 et 25, Ste-Agathe 15 et 22.

Sommaire: Nuageux et plus froid. Perspectives pour dimanche: Intervalles ensoleillés, plus froid.

Le soleil — Lever: 7 h. 05; coucher: 4 h. 55. Longueur du jour: 9 h. 50.

La marée — Haute marée: 8 h. 15 et 20 h. 36; basse marée: 3 h. 31 et 15 h. 45.

Demain

Le soleil — Lever: 7 h. 03; coucher: 4 h. 56. Longueur du jour: 9 h. 53.

La marée — Haute marée: 8 h. 58 et 21 h. 21; basse marée: 4 h. 10 et 16 h. 30.

Cours publics de théologie

Un nouveau semestre de cours publics de théologie s'ouvrira mercredi, le 10 février, à 3, rue de l'Université. Voici les noms des titulaires et l'horaire des cours :

Mercredi, 4 h. 30 p.m., à 3, rue de l'Université, classe du Collège Universitaire — M. l'abbé Ls-Albert Vachon: la science de Dieu; 5 h. 15 p.m. — Rév. Père Pascal, o.f.m., cap.: Marie, dans la Patrologie. Ces mêmes cours sont répétés le mercredi soir, à 17, Sainte-Famille, à 8 h. et 8 h. 45 p.m.

Samedi, de 3 h. à 4 h. 30 p.m., à la salle des Promotions : Cours de Mariologie : le nom du professeur sera annoncé chaque semaine. Il n'y a pas de cours le jeudi soir. Pour renseignements, signaler : 2-1518 ou 3-6542.

Congrès de la Chambre de Commerce de la province, à New-York, du 9 au 13 octobre

Le congrès annuel de la Chambre de Commerce de la province de Québec aura lieu à New-York, du 9 au 13 octobre prochain. Telle est la décision prise par les dirigeants de cet organisme après avoir pris connaissance d'un rapport présenté par un comité spécial formé dans le but d'étudier l'opportunité d'agir ainsi. Le rapport fut présenté par M. J.-H. Guérette, de Montréal. On a également convenu d'étudier, au cours du congrès, le problème des échanges commerciaux entre la province de Québec et les Etats-Unis. Les délibérations auront lieu à l'hôtel Commodore. Un comité spécial a été formé pour dresser les plans du programme récréatif. Il sera composé de MM. Paul Delisle et Roger Vézina, de Québec.

Une plainte: les Comptes publics ne donnent pas assez d'informations

A propos de l'étude des crédits demandés par le ministère du Travail pour 1954-1955, l'Opposition, par la bouche de M. George Marler et de M. Raynold Bélanger, s'est plainte de ce que les Comptes Publics ne donnent pas cette année assez d'informations. Impossible d'y découvrir la nature des fonctions d'un employé du ministère ! a-t-on dit.

Tout dépend du vérificateur des comptes publics de la province, a répondu M. Maurice Duplessis. Il y aurait peut-être moyen de rendre la publication annuelle des Comptes Publics plus claire. Je vais en faire la demande au vérificateur.

Les inspecteurs du ministère du Travail

M. Bélanger dit qu'il semble ne pas y avoir assez d'inspecteurs dans l'Est de la province.

—J'ai entendu dire que le personnel du bureau de Québec est obligé d'aller faire des inspections jusqu'à Baie Comeau et Sept-Iles. Ces employés n'ont qu'un petit salaire de $2,500, des conditions de travail pénibles; et ils ne sont pas assez nombreux" . .

M. Barrette: De partout, on nous demande d'ouvrir de nouveau bureaux. Pour répondre à toutes les demandes, on devrait doubler le nombre des bureaux existants. Il en faudrait au moins cinquante. Ce n'est pas possible . . . Mais c'est vrai qu'il y a beaucoup de travail. En 1952-1953, on a fait 211,000 inspections. Les traitements vont de $2,500 pour les inspecteurs jusqu'à $5,000 pour un directeur de service.

Edifices publics

En 1953, on a inspecté 17,000 édifices publics dans la province pour s'assurer qu'ils étaient conformes au règlement pour la protection contre le feu. A ce sujet, M. David Rochon, député libéral de Montréal-St-Louis, a suggéré qu'on oblige la direction des hôtels, qui ne sont pas "à l'épreuve du feu", à installer un système d'alarme dans leurs établissements.

Le Travail des jeunes

Le député libéral de Jeanne-Mance, M. Jean-Paul Noël, demande au ministre le nombre des jeunes de moins de seize ans qui travaillent dans la province. M. Barrette répond qu'il y en avait 7,584, mais que bien de ces jeunes ont eu seize ans au cours de l'année. Il ajoute que le gouvernement prend toutes les précautions voulues pour qu'il n'y ait pas d'abus. Un jeune de moins de seize ans ne peut travailler à moins d'avoir été recommandé par des gens compétents et d'avoir passé un examen médical. M. Noël pense que certains patrons violent la loi et prennent à leur service des jeunes sans autorisation. M. Barrette répond que les inspecteurs du ministère exercent une surveillance continuelle.

Pratiques antisyndicales

M. Bélanger: J'ai vu dans un journal qu'en 1953 il avait eu 60 plaintes auprès de la Commission

(Suite à la page 15, 6e col.)

Vingt-cinq étudiants de Mexico visitent la Vieille Capitale

Vingt-Cinq étudiants et étudiantes de la Faculté de Chimie de l'Université de Mexico sont arrivés à Québec hier après-midi, invités du gouvernement de la Province et de la Chambre de Commerce de Québec, à l'occasion d'un voyage d'études qui les a conduit à travers l'est des Etats-Unis et du Canada.

Hier soir, le groupe était convié à un dîner offert par la Province aux Anciens de Laval. Au cours de l'après-midi les étudiants ont visité l'Anglo Pulp. Des incidents désagréables survenus en cours de route, aux Etats-Unis, ont retardé l'arrivée du groupe. Ils nous quitteront aujourd'hui pour Montréal, Ottawa et Toronto d'où ils rentreront aux Etats-Unis pour rentrer à Mexico au début de mars, après une randonnée de 45 jours.

Au dîner d'hier soir, le Consul du Mexique à Québec, M. André Turcot, a interprété les sentiments de l'assemblée aux visiteurs, espérant que leur bref passage parmi nous sera le prélude d'échanges d'idées et de culture.

M. Juan Manuel Yrigoyen, directeur du groupe, a remercié M. le consul. Dans une courte allocution, il s'est dit enchanté de rencontrer un peuple aussi hospitalier que le canadien-français.

Au cours de la réception offerte après le dîner par le Centre Espagnol de Laval, la présidente, Mlle Anne-Marie Tremblay, a interprété quelques chants semi-classiques et tous ont dansé au rythme de la musique mexicaine.

A cette réception et au dîner on remarquait, outre les personnes déjà mentionnées, Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de Laval, M. André Dolbec, vice-président de la Chambre de Commerce de Québec, et Me Roger Vézina, directeur; Mme A. Trucot, M. A. Patry, directeur des Relations culturelles de Laval, le professeur Ricardo Pattee, professeur de littérature et de civilisation hispanique à Laval, Mlle Vandal, secrétaire; M. Gérard Langlois, journaliste, et plusieurs autres membres du Centre Espagnol de Laval.

Notons que les étudiants de la Faculté de Chimie de l'Université de Mexico, repartis en trois groupes, effectuent chaque année un voyage d'études en Amérique du Nord et en Europe.

$500 de Sillery à la Ligue antituberculeuse

La Ligue antituberculeuse de Québec, pour la quatrième année consécutive, vient de recevoir un chèque de $500 de la Cité de Sillery, contribution de cette dernière à la campagne du timbre de Noël de 1953. Le lt-col. Philippe Ouellet avait soumis la demande au conseil municipal de la ville-soeur et la réponse a été généreuse comme toujours. De son côté, la Ligue ne manque jamais une occasion d'aider Sillery. A la fin de janvier, à l'instigation du Dr Edmond Verge, elle tenait là une enquête radiologique : couvents, écoles et une partie de la population. Cette enquête annuelle est devenue elle-même une tradition. Faut-il ajouter qu'une infirmière est spécialement chargée de visiter les familles de Sillery où la tuberculose pourrait exercer ses ravages et que le dispensaire et sa succursale reçoivent tous les consultants qui s'y présentent. Souhaitons que ces procédés de bon voisinage s'étendent de plus en plus à la banlieue et au district de Québec. Nous arriverons à contrôler plus tôt une maladie qui est menaçante pour tous.

La campagne du timbre de Noël a maintenant rapporté à la Ligue antituberculeuse un montant de $34,251.95, ainsi réparti : vente postale, $19,676.24 (7,640 lettres avec argent) et sollicitation personnelle, $14,575.71. Parmi les dernières souscriptions, outre $500 de la Cité de Sillery, mentionnons celles de John Murdock et du Théâtre Capitol ($100 chacune), celle de SS. Kresge Co. Ltd ($75) et celle de Michaud & Simard Inc. ($50). D'autres souscriptions sont attendues et on espère qu'il pourra en être tenu compte dans le rapport qui sera soumis à l'assemblée générale en février.

Au congrès des architectes: la conservation de nos monuments

La première journée du congrès de l'association des Architectes de la province de Québec a été fructueuse en suggestions visant à éduquer le public par la conservation de nos monuments et sites historiques; des mesures seront également prises pour favoriser, par des expositions, les meilleures oeuvres des membres de l'association produites au cours d'une année.

Tous les comités d'études de l'association ont fait hier leur rapport à l'assemblée. Les membres ont particulièrement étudié le problème de la construction à bon marché. On fera connaitre plus tard le résultat précis de cette discussion.

Le comité des beaux édifices et monuments, de formation récente à l'intérieur de l'association, viendra effectivement à la rescousse de la commission provinciale des monuments historiques. Cette commission ne possède pas actuellement les moyens de pourvoir à la conservation de nos monuments, parce qu'elle manque de fonds et de l'appui nécessaires.

Le comité des beaux édifices et monuments, qui recevra ses fonds de l'association des architectes, soutiendra de toutes ses forces la commission provinciale afin que ses recommandations deviennent effectives et contribuent à la sauvegarde de nos monuments.

L'association des architectes a constitué un comité des expositions, qui s'occupera surtout d'organiser chaque année une exposition photographique des meilleures oeuvres accomplies par des confreres, comme la chose se pratiquait avant la dernière guerre. Il reviendra au comité des beaux édifices de déposer sur les constructions de marque dues à des confrères vivants ou morts, une plaque de bronze. Cette mesure a pour but de faire ressortir davantage les travaux d'architecture de grande valeur chez nous.

On a formé un comité spécial qui s'appliquera à étudier les conditions de l'enseignement de l'architecture dans les écoles des Beaux Arts de la province. Des représentants de ces écoles assistent au congrès des architectes. Il y a quelques années, un comité avait été chargé, sous le ministère Taschereau, de faire des recherches en ce domaine. Le comité avait préparé un rapport long et détaillé de la situation, mais pour des raisons inconnues, les conclusions de ce rapport n'avaient jamais été utilisées.

Le comité d'urbanisme de l'association est actif à Québec comme à Montréal. Il s'intéresse à l'application de l'urbanisme en général et à l'application des lois en ce domaine au Québec comme dans les autres provinces.

Au cours du congrès, l'ex-président John Bland a déclaré que l'association compte actuellement 498 membres. D'autres architectes de la province ne font pas partie de l'association, la plupart de ceux-ci sont à l'emploi du gouvernement.

Trois jeunes filles écartées du vice

Trois jeunes filles, traduites en Cour municipale au début de la semaine par l'escouade de la moralité, sont maintenant sur le bon chemin, grâce au travail du service de réhabilitation représenté en Cour municipale par le travailleur social, M. Marcel Villeneuve. Les jeunes filles sont placées dans des foyers privés, où elles ont accepté de l'emploi. M. Villeneuve a travaillé dans cette cause en collaboration avec Mlle Yvette Boissinot.

MALADE?

Etes-vous malade ? Demandez ce livre GRATIS. Ce livre de 280 pages est aussi important que la pharmacie de famille. Il renseigne sur les maladies et les remèdes simples et efficaces pour chacune. N'envoyez pas d'argent.

GRATIS

ADRESSEZ LE COUPON À
L'ABBE WARRE ENRG.,
Case Postale 65, Station "T", Montréal

NOM .....

ADRESSE .....

Vous faites ça 1200 fois par année?

IL EST TEMPS QUE VOUS PENSIEZ À VOUS !

Une LAVEUSE de VAISSELLE Electrique

peut vous épargner cette corvée inévitable et si désagréable qui est au programme de vos activités ménagères au moins trois fois par jour . . . 365 jours par année ! Ouf ! !

Au surplus, elle vous permettrait d'avoir plus de temps pour vaquer à d'autres occupations . . . et ménager vos forces en prenant quelques périodes de repos bien mérité.

Reddy KILOWATT
Votre Serviteur Electrique

QUEBEC POWER COMPANY
VOYEZ VOTRE MARCHAND D'APPAREILS ELECTRIQUES

THE MUTUAL LIFE
Assurance Company
OF CANADA

SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONT.

84e RAPPORT ANNUEL

pour l'année se terminant le 31 décembre 1953

RECETTES

Primes d'assurance ordinaire et collective	$34,260,528.52	
Primes d'assurance accident-maladie	3,517,998.10	
Primes de rentes	3,664,985.84	
Intérêts, dividendes et loyers (réserve étant faite pour pertes futures possibles)	17,400,257.90	
Constitution de rentes provenant de polices d'assurance	1,239,486.36	
Capitaux de polices, dividendes et autres montants laissés à la Compagnie en dépôt	6,911,581.70	
Profit net sur vente de valeurs de l'actif	63,762.30	
		$67,058,600.72

DÉBOURSÉS

Règlements de décès et d'invalidité	$ 8,543,780.44	
Règlements d'assurance accident-maladie	2,798,870.06	
Dotations échues et rachats de polices	7,244,926.81	
Versements de rentes	816,209.82	
Produits de polices, dividendes en dépôt et autres montants retirés	7,969,290.56	
Frais d'administration et impôts	9,000,173.09	
Diminution de l'actif causée par la réévaluation	257,000.00	
	$36,630,250.78	
Augmentation de la réserve pour polices, caisse de retraite du personnel et autres bénéfices, et montants laissés à la Compagnie en dépôt	22,075,677.79	
		$58,705,928.57
SURPLUS POUR L'ANNÉE		$ 8,352,672.15
Déductions:		
Dividendes versés ou attribués aux assurés	$ 5,767,842.56	
Augmentation de la réserve pour dividendes de l'an prochain	775,000.00	
Montant porté aux réserves spécifiques pour fluctuations de la valeur des placements	500,000.00	
		$ 7,042,842.56
MONTANT PORTÉ AU FONDS DE PRÉVOYANCE		$ 1,309,829.59

LOUIS-L. LANG, *Président*
A.-E. PÉQUEGNAT, A.I.A., F.S.A., *Directeur général*

1953 — UNE ANNÉE DE SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT

1952		1953
$ 7,421,000	Surplus	$ 8,353,000
24,120,000	Paiements aux assurés et aux bénéficiaires (Dividendes, règlements de décès et de dotations échues)	25,172,000
143,911,000	Assurances nouvelles (Toutes sur la vie de Canadiens)	166,033,000
410,553,000	Actif total	435,335,000
1,396,841,000	Assurances en vigueur	1,537,358,000

ML-147-54

Le Comité exécutif

du Monument à Sir Wilfrid Laurier

vous invite à souscrire pour

L'ÉRECTION D'UN MONUMENT À SIR WILFRID LAURIER À QUÉBEC

Toute souscription a son importance

Quel que soit le montant de votre souscription, vous aurez contribué à cet hommage et participé à l'érection du monument à Sir Wilfrid Laurier. Que ce soit une pièce blanche ou un billet vert, il n'est pas de contribution qui n'ait son importance dans cet hommage populaire.

La liste des souscripteurs sera publiée dans l'ordre de réception, dans Le Soleil et L'Evénement-Journal.

Listes placées dans le socle du monument

Les listes des souscripteurs seront transcrites sur un parchemin, puis scellées dans une cassette qui sera placée dans le socle du monument à Sir Wilfrid Laurier.

La période de souscription sera d'assez courte durée, c'est pourquoi le Comité exécutif invite la population à se rallier tôt à ce mouvement qui honore un grand homme et un grand Canadien, et à contribuer fièrement pour que le monument à Sir Wilfrid Laurier se dresse bientôt dans la Vieille Capitale.

Le Comité exécutif du monument à Sir Wilfrid Laurier

Président :

Le lt-colonel Oscar Gilbert
président du Soleil et de L'Evénement-Journal

Membres :

Son Honneur Wilfrid Hamel,
maire de Québec

M. Jean Bruchési,
président de l'Institut Canadien

L'honorable Cyrille Delâge,
président de la Commission scolaire de Québec

M. C. G. Dunn,
président du Chronicle-Telegraph

Dr Jules Gosselin,
Québec

Me Achille Jolicoeur,
bâtonnier de Québec

M. Henri-W. Joly,
président des Manufacturiers canadiens

M. Paul Roy,
grand chevalier, Conseil de Québec des Chevaliers de Colomb

M. Yvon Tassé,
président de la Chambre de Commerce de Québec

Lt-colonel F. M. Stanton,
Québec

Secrétaire :

M. A.-F. Mercier,
gérant général du Soleil et de L'Evénement-Journal

Que ce monument soit

un hommage du peuple

à un Grand Canadien

Envoyer toute contribution à:

A.-F. MERCIER
secrétaire
LE COMITE EXECUTIF DU MONUMENT A SIR WILFRID LAURIER
Edifice Le Soleil, 1, rue de la Couronne Québec, P.Q.

Nom du souscripteur .....
Adresse .....
Ville ou municipalité .....
Province .....
Montant souscrit .....

Veuillez écrire lisiblement, afin qu'il n'y ait aucune erreur dans la liste qui sera déposée dans le socle du monument.

Le Comité exécutif du monument à Sir Wilfrid Laurier fait appel à la fierté patriotique de la population de Québec et de la région en faveur d'une grande souscription populaire pour l'érection d'un monument à un homme dont la noble personnalité se détache dans notre histoire comme celle de l'un des plus grands Canadiens : Sir Wilfrid Laurier, qui a représenté le comté de Québec-Est pendant plus de quarante ans et fut le premier Canadien français à devenir premier ministre à Ottawa.

Le lancement de ce mouvement, il y a quelques semaines à peine, a groupé dans un sentiment commun d'orgueil national des représentants de toutes les sphères d'activité, et c'est avec une grande confiance que le Comité exécutif formé parmi ces hommes d'affaires, lance un cri de ralliement patriotique afin que ce grand Canadien ait au moins un monument dans la ville qu'il a honorée il y a un demi-siècle.

Par cette initiative, le Comité exécutif offre à chacun l'occasion de manifester individuellement un hommage à Sir Wilfrid Laurier, et à faire de ce témoignage un **monument véritablement érigé par le peuple.**

LE COMITE EXECUTIF DU MONUMENT A SIR WILFRID LAURIER

Les valeurs au plus haut sommet depuis le 27 mars 1953 à la Bourse de N.-Y.

Renseignements financiers

Il y a eu beaucoup d'activité, mais peu de progrès dans les prix à la Bourse de New-York, hier. Le marché a fermé légèrement en hausse après une séance marquée de mouvements irréguliers vers la hausse. En fait, le marché s'est maintenu à des changements minimes ne dépassant pas un point dans un sens ou dans l'autre. Il y eut de bons gains toutefois chez les pétroles et les avionneries à la fermeture. La moyenne de la **Presse Associée** pour 60 titres a monté de 10 cents pour fermer à $114.70, son meilleur niveau depuis le 27 mars 1953. Jeudi, les cours moyens avaient monté de $0.90. Le virement a atteint 2,030,000 actions, dépassant les 2,000,000 pour la cinquième fois cette année. A la Bourse Américaine, les prix étaient en hausse et le virement fut de 620,000 actions.

Montréal. (PC) — Une tendance à la hausse prévalait à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier. Les transactions ont été actives. Les titres industriels divers, les papeteries, les services publics, les métaux majeurs, les pétroles majeurs et les aciéries ont avancé, tandis que les banques ont fléchi. Les distilleries et les compagnies de transport étaient mixtes. Les titres miniers étaient en hausse et les pétroles de l'ouest ont légèrement avancé. Des 240 émissions transigées, 109 ont monté, 59 ont baissé et 72 étaient stationnaires. On a enregistré 48 nouveaux sommets et 13 nouveaux bas pour l'année.

Toronto. (PC) — Les prix ont monté hier à la Bourse de Toronto, qui a connu sa séance la plus active de l'année. Les titres industriels ont conduit la hausse, suivis des métaux non ferreux. Les mines d'or ont légèrement monté et les titres d'uranium et les pétroles de l'ouest étaient irrégulièrement en hausse. Le virement fut de 4,095,000 actions.

Montréal. (PC) — Les bons du gouvernement canadien étaient à la hausse, hier, sur le marché des obligations. Les affaires étaient modérément actives dans la section des fonds d'Etat. Sur la liste industrielle, l'activité était modérée et la nouvelle émission de Canadian Breweries semblait vouloir se raffermir.

New-York. (PA) — Le marché des obligations a bien terminé la semaine hier; les émissions des corporations ont pris les devants sur un virement considérable. Incidemment, le volume des transactions a atteint une valeur au pair de $5,555,000, soit le chiffre le plus élevé depuis le 12 janvier. Ce marché haussier fait suite à la décision de la Réserve Fédérale de réduire le taux d'intérêt auquel les banques qui font partie de la réserve peuvent emprunter de l'argent.

LE MOUVEMENT DES PRIX DE GROS

Du début du conflit coréen en juin 1950 aux jours où les prix ont atteint des sommets d'après-guerre, soit en janvier 1952 pour les prix de détail et en juillet 1951 pour les prix de gros, les deux indices ont avancé à peu près également. Celui des prix de détail s'est haussé de 16 p. 100 et celui des prix de gros, de 16.5 p. 100. L'indice des prix à la consommation a par la suite fléchi d'environ 2 p. 100 en quatre mois, et depuis mai 1952, il est demeuré relativement stable. Par contre, l'indice des prix de gros a fléchi constamment pendant 15 mois après avoir atteint son plus haut sommet, accusant en tout un recul de 9.6 p. 100; il n'a guère varié depuis octobre 1952. Ainsi, la période de stabilité de l'indice des prix de détail, période qui a duré 24 mois, suivait une avance de 16 p. 100 qui elle-même faisait suite à un recul bien distinct mais faible, tandis que la stabilité de 16 mois des prix de gros venait après une avance sensible suivie d'un recul long et prononcé.

Selon le Bureau fédéral de la Statistique, l'indice général des prix de gros a légèrement fluctué en 1953. Son point le plus bas pour l'année a été de 218.8 et le plus haut, de 222.4. En deçà de cet écart d'environ 1.6 p. 100, l'indice en moyenne a été un peu moins élevé durant les trois derniers mois de l'année que durant les trois premiers trimestres et l'indice de décembre, 219.0, était inférieur de 1 p. 100 au niveau de décembre 1952. Le sommet, tout comme le minimum, a été atteint durant la seconde moitié de l'année. L'indice a reculé de 1.6 p. 100 entre août et novembre, puis a accusé une avance fractionnaire entre novembre et décembre.

La plupart des indices composés importants s'établissaient à des niveaux inférieurs à la fin de l'année à ce qu'ils étaient 12 mois auparavant. Cinq des huit principaux groupes d'indices formant l'indice général des prix de gros, de même que les indices des prix des matériaux de construction d'habitations et d'autre construction, étaient moins élevés en décembre 1953 qu'en décembre 1952.

Un dividende de la Banque d'Economie

La Banque d'Economie de Québec — The Quebec Savings Bank — a déclaré un dividende trimestriel de vingt-cinq cents par action (25c), payable le 1er mars 1954 aux actionnaires inscrits aux registres le 15 février 1954, à l'heure de la fermeture.

THE QUEBEC RAILWAY, LIGHT AND POWER COMPANY

Le 29 janvier 1954

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de THE QUEBEC RAILWAY, LIGHT AND POWER COMPANY sera tenue au siège social de la compagnie, Edifice Quebec Power, à l'angle des rues de la Couronne et St-Joseph, Québec, P. Q., mardi le neuvième jour de mars 1954, à onze heures et demie de l'avant-midi, pour recevoir et examiner les états financiers et les rapports des administrateurs et des vérificateurs pour l'année terminée le 31 décembre 1953; pour élire les administrateurs et les vérificateurs pour l'année suivante, et pour expédier toutes questions régulièrement soumises à l'assemblée.

Les registres des transferts de la compagnie seront fermés du 5 mars au 10 mars 1954.

J. L. T. MARTIN
Secrétaire

LA BANQUE D'ECONOMIE DE QUEBEC

The Quebec Savings Bank

DIVIDENDE No. 233

Avis est, par les présentes, donné qu'un dividende de deux et demi pour cent (25c par action) a été déclaré pour le trimestre en cours sur le Capital-actions de cette banque. Ce dividende sera payable le et après lundi, le 1er mars 1954 au Siège Social, 21 rue St-Jean, Québec, aux actionnaires inscrits aux registres, le 15 février 1954, à l'heure de la fermeture.

Par ordre du Conseil d'administration.

Le directeur général,
J.-A. Towner, C.A.

QUEBEC, 1er février 1954

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006

Séance du 5 février 1954

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chemical	78⅛	78⅛	78⅛
American Can	37¾	37⅝	37¾
American Tel & T	159⅝	159⅝	159⅝
Anaconda Copper	32	32	32
Atchison Railway	100	99⅞	100
Baltimore & Ohio	20½	20½	20½
Bethlehem Steel	56	55½	55½
Boeing Aircraft	53¾	53⅝	53⅝
Celanese Corp	20⅞	20⅞	20⅞
Chesapeake & Ohoi	35⅝	35⅝	35⅝
Chrysler	59½	58⅞	58⅞
Cities Service	86¼	85½	86¼
Coca-Cola	121	121	121
Cons Edison N Y	44½	44½	44½
Curtis Wright	8¾	8¾	8¾
Douglas Aircraft	95	95	95
Du Pont de Nemours	111½	111½	111½
General Electric	94½	94⅛	94⅛
General Motors	63⅞	63⅞	63⅞
International Nickel	38¼	38¼	38¼
International Paper	60	60	60
Inter Tel & T	15¾	15¾	15¾
Kennecott	69¼	68½	69¼
Loew's Inc	14	14	14
Nash Kelvinator	16¼	16⅛	16¼
New York Central	21½	21	21
North Pacific	61⅝	61¼	61¼
Ohio Oil	62⅝	62⅝	62⅝
Pennsylvania Railways	17⅞	17⅞	17⅞
Pepsi-Cola	15⅞	15⅝	15⅝
Radio Corp	26¼	26	26
Republic Steel	50⅞	50⅞	50⅞
Socony Vacuum	37⅝	37⅝	37⅝
South Pacific	40	40	40
Stand Oil of N J	78¾	78⅛	78¾
United Aircraft	49⅞	49⅞	49⅞
United States Rubber	32⅝	32⅜	32⅝
United States Steel	42	41⅞	41⅞
Westinghouse Electric	56⅝	56½	56⅝

Volume des ventes: 2,030,000 actions.

Bourse Américaine

Séance du 5 février 1954

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Anacon	3⅝	3½	3½
Brazilian Traction	7⅞	7¾	7¾
Brit Amer Oil	22¼	21⅞	22¼
Brit Colombia Power	19¾	19¾	19¾
Brown Company	12⅜	11⅞	12¼
Canadian Marconi	5¼	5	5¼
Cent Explor	3 15/16	3⅞	3 15/16
Col Airlines	13⅝	13½	13½
Cons Smelters	24¼	24⅛	24¼
El Bond Share	20⅝	20¼	20⅝
Fairchild	24	23¾	24
Ford of Canada	81¼	79¾	81¼
Ford Limited	5⅝	5½	5½
Giant	9⅝	9¼	9⅝
Hollinger	13½	13½	13½
Humble	62¼	61⅝	62
Imperial Oil	32	31¼	32
International Pete	24¼	24	24¼
Kaiser Frazer	2½	2½	2½
Lake Shore	6¼	6⅛	6¼
National Pete	1⅝	1 9/16	1⅝
Pacific Pete	9	8⅞	9
Royalite	13⅛	12⅞	12⅞
St Lawrence Corp	45½	44¾	45½
Wright Hargreaves	1 15/16	1 15/16	1 15/16

SULLIVAN CONSOLIDATED MINES LIMITED

Avis de dividende no. 35

Le Conseil d'Administration de SULLIVAN CONSOLIDATED MINES LIMITED, a déclaré un dividende de six cents par action sur le capital versé de la compagnie.

Ce dividende sera payable le 16 avril, 1954, aux actionnaires inscrits dans les registres de la compagnie le 16 mars, 1954.

Par ordre du conseil d'Administration.

Le secrétaire-trésorier,
A. ARCHAMBAULT,

Montréal, Qué.,
ce 2 février, 1954.

EAST SULLIVAN MINES LIMITED (L.R.P.)

Avis de dividende no. 13

Le Conseil d'Administration de EAST SULLIVAN MINES LIMITED (L.R.P.), a déclaré un dividende de quinze cents par action sur le capital versé de la Compagnie.

Ce dividende sera payable le 15 avril, 1954, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Compagnie le 15 mars, 1954.

Par ordre du Conseil d'Administration.

Le secrétaire-trésorier,
A. ARCHAMBAULT.

Montréal, Qué.
ce 2 février, 1954.

Gradué d'université avec dégré professionnel de comptable, bilingue, 10 ans d'expérience dont 7 ans dans l'organisation administrative et comptable, contrôle et surveillance des opérations manufacturières et financières d'entreprises industrielles, désire position responsable offrant opportunité d'avenir. Ecrire à Case 3816 LE SOLEIL, QUEBEC.

A porté la parole aux assurés de la Mutuelle du Canada

L.-L. Lang

président de la Mutuelle du Canada qui a prononcé le discours lors de la 84e assemblée annuelle des détenteurs de polices tenue à Waterloo, Ont., le 4 février.

M. Lang a annoncé aux assurés que 1953 a été une année sans précédente dans l'histoire de la Compagnie. —

Un dépôt de $70 grossi à $700

Brantford, Ont., (PC) — Il est de nouveau question d'une somme de $70 déposée dans une banque, il y a 84 ans, et oubliée par la suite. En réalité il ne s'agit plus de $70, car les intérêts ont porté cette somme à $700.

M. J. A. Bannister, de Port-Dover, président de la Norfolk Historical Society, a déposé, en 1951, au musée de la société ce livret de banque qui avait appartenu à M. George Simpson. Subséquemment, il remarqua le dépôt et entreprit des recherches.

Les héritiers de M. Simpson, dont Mme Dorothy Cauley, de Burlington, Ont., se partageront les $700.

Taux du change

Montréal (PC) Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché :

Etats-Unis	(dollar)	$0.96 29-32
Royaume-Uni	(sterling)	2.72½
Belgique	(franc)	0.0195¼
Tchécoslovaquie	(koruna)	0.1356
Danemark	(couronne)	0.1411
France	(franc)	0.0027⅞
Hollande	(florin)	0.2572
Norvège	(couronne)	0.1365
Suède	(couronne)	0.1883
Suisse	(franc)	0.2271

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par
L.-G. BEAUBIEN & CIE LIMITEE
70 rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-1521
Correspondants de L.-G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Séance du 5 février 1954 — 1953--au 30 juin

Ventes	Titres	Haut	Bas.	Ferm.	Haut. (1953)	Bas. (1953)	Div. ann.
4715	Abitibi	18⅝	18½	18⅝	14½	12¼	1.00
350	Abitibi priv.	26⅜	26¼	26¼	26½	25¼	1.50
100	Algoma Steel	40½	40½	40½	49¼	33½	......
2060	Aluminium Ltd	49⅞	49	49⅞	53¼	41¼	2.00 *
300	Argus	13¼	13	13¼	12⅝	11½	.60
430	Asbestos	25¾	25½	25¾	27¼	24	1.00 †
540	Atlas Steel	16¼	16¼	16¼	23½	16	1.00
100	Bathurst "A"	43¾	43¾	43¾	45	36	3.00 †
1504	Bell	40	39⅞	40	40	37⅝	2.00
1432	Brazilian	7½	7½	7½	11¼	9¾	1.00
1065	B.A. Oil	21⅝	21⅜	21⅝	21¼	17⅝	.70
71	B.C. El. priv.	49	49	49	50½	46½	2.50
125	B.C. Forest	6⅝	6⅝	6⅝	5¾	4.55	.40
570	B.C. Power	19¼	19	19¼	......	......	......
310	B.C. Telephone	36½	36	36½	35½	32½	2.00
175	Building Prod.	37¾	37¾	37¾	40	35	1.80
800	Bulolo	7.25	7.00	7.25	7	5.90	var.
665	Canada Cement	97	96½	97	87	72	var.
75	Canada Cement priv.	29	29	29	29¼	27	1.30
30	Canada Safeway 2e priv.	100¾	100¾	100¾	101	99	5.00
195	Can. Breweries	22¾	22¾	22¾	19⅞	17	1.00 †
200	Can. Car	17¾	17¾	17¾	18⅞	15⅝	.80
250	Can. Car "A"	20	20	20	20¼	17¼	1.00
600	Can. Celanese	20¼	20	20¼	46	28¾	2.40
100	Can. Chemical	8½	8½	8½	13⅞	9½	......
900	Can. Oil WTS	220	210	220	......	......	......
25	Can. Oil priv.	101½	101½	101½	100	99½	5.00
1025	C.P.R.	24⅝	24½	24⅝	33½	25¼	var.
725	Can. Vickers	19	19	19	19	16	1.00
113	Cockshutt	8¼	8¼	8¼	16⅝	12¼	1.00
512	Cons. Smelters	23⅝	23½	23½	34⅝	24¼	.80 †
455	Corby "A"	11⅝	11½	11⅝	10¼	8	var.
2025	Can. Petrofina pfd	14½	14	14½	......	......	......
40	Davis "A"	15	15	15	16	13½	1.50
1560	Distillers Seagrams	30⅜	30	30¼	28	24½	1.20 †
388	Dom. Bridge	82	81½	81½	84	71½	1.60 †
475	Dom. Steel	10¾	10⅝	10¾	16⅝	12	1.00
100	Dom. Stores	19	19	19	17	14¼	.60
505	Dom. Tar	8¾	8¾	8¾	9	8	.40
100	Dom. Tar priv.	21	21	21	20¾	19½	1.00
1780	Dom. Textile	6¼	6¼	6¼	10⅞	8⅝	.60 †
810	Dow	20½	20¼	20½	16⅛	15¼	......
155	Famous	20¾	20¾	20¾	21	18¼	1.40 †
410	Foundation	14¼	14¼	14¼	14¾	11	.60 †
275	Fraser	16⅞	16¾	16¾	17½	14	1.00
240	Gatineau	23	23	23	22¼	20½	1.20
575	Gen. Dynamics	37¾	37¾	37¾	45⅛	32	3.00 *
25	Gen. Steel priv.	101	101	101	103	99½	5.00
175	Gypsum	36	35¾	36	39	32¼	2.00
1053	Howard Smith	22	22	22	19	17	1.00
50	Howard Smith priv.	44½	44½	44½	46	42	2.00
635	Hudson Bay	39¾	39¾	39¾	58	40	4.00 †
893	Imp. Oil	31	30¼	31	36⅛	28	.80
715	Imp. Tobacco	9¾	9¾	9¾	10¾	9½	var. †
320	Ind. Acc.	36⅜	36¼	36⅜	36½	29¾	2.00 †
225	Ind. Acc. priv.	40	40	40	38½	37½	2.00
100	Int. Bronze	5½	5½	5½	6¼	5	var.
1195	Int. Nickel	37½	37	37½	46¼	38½	2.00 †*
30	Int. Nickel priv. V.P.	131	131	131	131	127	7% *
98	Int. Paper	58½	58½	58½	55	47⅝	3.00 *
120	Int. Pete	23½	23½	23½	29¾	22⅝	1.00 *
80	Int. Utilities	31	31	31	29¾	24½	1.40 *
125	Int. Utilities priv.	32	31¾	31¾	32¼	28½	1.40 *
866	Interprov. Pipe Line	23⅝	23¼	23¼	29⅝	19¾	.30
100	Laurentide "B"	15	15	15	11⅝	7½	.40
150	MacMillan "B"	18½	18½	18½	20½	16	.50 †
125	Mailman Prior	18¾	18¾	18¾	18¾	18¾	1.00
922	Massey-Harris	8¼	8	8¼	10⅝	7⅝	.60 †
50	McColl Frontenac	26½	26½	26½	38	28	1.00 †
80	Mitchell Robert	50	50	50	41	35	1.00 †
125	Nat. Drug	10	10	10	9½	8	.50
50	Nat. Steel	25⅝	25⅝	25⅝	27½	25	1.50 †
25	Niagara Wire	34	34	34	36	31	2.00 †
205	Noranda	59	58½	58¾	78¾	63	4.00
25	Ogilvie	31	31	31	31½	29¾	1.00 †
100	Placer	27⅛	27	27⅛	45	32	var.
610	Powell River	27½	27¼	27¼	24	20	1.00 †
1415	Price Bros	35	34¾	34¾	34	27⅝	2.00
100	Prov. Transport	13¾	13¾	13¾	14½	12½	.80 †
125	Quebec Power	22½	22½	22½	22	18½	1.20
205	Rolland Paper	25	25	25	14	13	1.00
700	St. Law. Corp.	44	43¾	44	37⅝	30½	2.00
550	Shawinigan	40	39⅞	39⅞	43	36½	1.20 †
65	Shawinigan priv.	44½	44½	44½	45	42½	2.00
150	Steel Co.	30¾	30½	30¾	34¼	29	.80 †
255	Thrift	26	25¾	26	21¾	13½	1.00 §
2600	Triad Oil	2.74	2.70	2.74	2.80	2.10	......
395	United Steel	12¾	12⅝	12¾	15	11¼	1.00
635	Walker	54¾	54½	54¾	47	43⅝	3.00 †
205	Weston	38	37¾	38	31	26⅛	1.00
55	Weston priv.	97¼	97¼	97¼	96	91¾	4.50
175	Zeller's	22	22	22	22½	18⅛	.80 †
	BANQUES						
325	Banque de Montréal	38	37½	37⅞	34½	31	1.20 †
37	Banque de la N.-E.	42½	42½	42½	42	38½	1.60 †
50	Banque Can. Nat.	30¼	30¼	30¼	24	23	1.00 †
50	Banque Can. de Commerce	33⅝	33⅝	33⅝	31¾	28½	1.20 †
290	Banque Royale	40½	40¼	40½	36	31¾	1.20 †

BOURSE CANADIENNE

Séance du 5 février 1954 — 1953--au 30 juin

Ventes	Titres	Haut	Bas.	Ferm.	Haut. (1953)	Bas. (1953)	Div. ann.
325	Anglo-Can. Pulp	25	25	25	25	23	2.00
65	Anglo-Nfld. Develop.	8½	8½	8½	9¾	7	var.
5325	Brown	12⅛	11⅝	11⅝	12	8½	......
130	Brown, 1er priv.	98	97	97	97½	86	5.00 *
100	Archan	120	120	120	......	......	......
535	Can. & Dom Sugar	17¾	17⅝	17⅝	18⅛	16	1.00
245	Can Industries	35¾	35½	35½	42	33⅝	var.
102	Can. Ingersoll-Rand	80	80	80	93	86	var.
200	Can Marconi	4.95	4.95	4.95	5⅛	3¾	var.
300	Commercial Alcohols	3.70	3.70	3.70	3⅝	2½	......
2675	Cons. Paper	44	43½	44	38	34⅛	1.50 †
501	Crown Zellers	38	37⅝	38	......	......	......
250	Dom. Engineering	24	24	24	28¾	20½	.60 †
185	Dom. Oilcloth	30	30	30	35¼	30	1.60 †
100	Dom. Structural	21⅞	21⅞	21⅞	23	22	.40
900	Eastern Steel Prod.	6⅛	6	6⅛	8⅝	6	......
100	Fleet Mfg.	1.50	1.50	1.50	2¼	.90	......
320	Ford Motor "A"	78	76¾	78	68	59	2.00 †
100	Foreign Pow. priv.	27½	27	27⅛	33	23	......
1845	Great Lakes Paper	21	20⅝	21	17⅝	15	1.60
100	Interprov. Utilities	6⅞	6⅞	6⅞	4.95	3.80	......
200	Lambert Alfred "B"	12	12	12	11	11	.60
500	Loblaw Groceterias "A"	41¼	40½	41¼	38⅝	37	1.50 †
25	Melchers Dist. priv.	10⅛	10⅛	10⅛	11	10	.60 †
560	Minnesota & Ont. Paper	31	30⅝	30⅞	27½	24½	2.00 *
525	Moore Corporation	25¼	25¼	25¼	26⅞	24	.90 †*
30	Power Corp. 1er priv.	112½	112½	112½	112½	109	6.00
185	Russell Ind.	18½	18½	18½	24	18¾	1.00
50	Standard Paving	24⅝	24⅝	24⅝	19¼	18½	1.00
100	Tooke pfd	2.50	2.50	2.50	......	......	......
1675	Traders Finance "A"	35⅜	35¼	35¼	30½	27⅛	2.00
225	Union Gas	36⅛	36	36⅛	29¼	26	1.40
	MINES (en cents)						
5300	Ameranium	22	20	20	51	20	......
900	Anacon Lead	345	335	335	500	225	var.
2000	Arnora	9	8	8	20	9	......
17900	Atlas Sulphur	35	30	32	......	......	......
2000	Belle-Chibougamau	8½	8½	8½	15½	9	......
7000	Belville	57	55	56	84	34	......
2505	Boreal	240	235	235	400	250	......
5000	Bouscadillac	5½	5½	5½	22	3½	......
300	Can Collieries	875	865	875	......	......	var.
4600	Carnegie	37	35	35	150	50	......
500	Celta Dev.	9	9	9	19⅛	6½	......
200	Cobalt Cons.	128	128	128	......	......	......
4500	Cons. Candego	12	12	12	38	19	......
2000	Cons. Central Cadillac	5	5	5	10	5	......
2900	Chemical Research	200	198	199	......	......	......
500	Cons. Howey	310	299	299	......	......	......
5000	D'Eldona	30	29	30	43	42	......
100	East Sullivan	380	380	380	670	435	var.
13500	Eastern Metals	103	97	98	240	105	......
500	El Sol	10	10	10	15	8	......
1000	Fenimore	52	52	52	153	80	......
500	Geco	$10¼	10	10¼	......	......	......
2500	Grandines	23½	23	23	61	19	......
100	Gunnar	$10¼	$10¼	$10¼	1350	395	......
1050	Hollinger Cons.	$13¼	13⅛	13¼	1575	1237½	.24
10000	Head of Lake	34	32	34	......	......	......
1500	Inspiration	246	240	240	520	48	......
43100	ISO	66	59	64	185	65	......
1000	Jack Lake	3	3	3	6	3	......
4000	Jaculet	9	9	9	24	10	......
500	Joliet-Quebec	35	35	35	37	30	......
4000	Kenmayo	6	5	5½	14	8	......
360	Lafayette	17	17	17	70	25	......
500	Lorado	75	75	75	......	......	......
100	McIntyre-Porcupine	$56½	$56½	$56½	6950	5850	2.00 †
250	Mining Corp.	$10¾	10½	10½	1462½	1137½	var.
1600	Monpas	4	4	4	8	4½	......
12000	New Fortune	44¾	43½	44	45	31½	......
6700	New Larder "U"	164	151	151	290	65	......
500	New Santiago	9	6	9	18	9	......
100	Normetal	245	245	245	420	250	var. †
5000	Obalski (1945)	18	18	18	25	17	......
2000	Orchan	23	22	23	......	......	......
2000	Paramaque	6¾	6¾	6¾	21	8½	......
1000	Pacific Eastern	52	51	51	......	......	......
500	Quebec Copper	65½	65½	65½	154	70	......
5000	Quebec Smelting	13	12	13	24	8	......
800	Quemont	$14¼	$14¼	$14¼	2200	1700	var.
500	Rix-Athabasca	147	147	147	340	167	......
500	Royran	10	10	10	20	8	......
1000	Sherritt-Gordon	410	405	405	580	430	......
1500	Stadacona (1944)	30	30	30	50	32	var.
2000	Standard	10	10	10	14	7	......
1000	Steep Rock	655	650	655	970	615	......
600	Sullivan Cons.	170	170	170	299	210	var.
500	Taché Lake	9	9	9	39	14	......
4950	Tazin	14	13	13	110	40	......
6000	Tiblemont	10	10	10	13	6	......
3000	Trebor	12	12	12	46	11½	......
8300	Unit Montauban	82	76	81	......	......	......
700	United Asbestos	360	360	360	480	320	......
2000	Uddlen	27¾	23	23	......	......	......
7500	Vinray Malartic	3½	3	3½	5½	2¼	......
1200	Viola Mac	202	197	197	325	138	......
150	Waite Amulet	910	910	910	1237½	1050	var.
1000	Weedon	33½	33	33½	66⅝	36	......
14200	Wendell	11	9	9	43	25	......
	HUILES						
16000	Antone Pete	33	31	32¾	80	31	......
2800	Bailey "A"	535	500	500	590	440	......
100	Canada Southern	900	900	900	1237½	880	......
2000	Can. Admiral	44	43	44	95	45	......
200	Cent. Leduc	207	207	207	425	290	......
4900	Del Rio	210	180	210	370	275	......
500	Empire Oil	50	50	50	118	55	......
1500	Gateway	20	20	20	......	......	......
450	Home	900	875	900	1325	775	var.
8800	Jasper	390	355	390	......	......	......
600	Merrill Pete	715	715	715	350	350	......
200	Phillips	165	165	165	225	140	......
1000	Sweet Grass	25	25	25	76	42	......
1300	Trans Empire	230	230	230	385	280	var.
1200	Tri-Tor	79	78	79	170	89	......
4900	Trican	90	86	90	......	......	......
5000	Westburne	70	60	70	90	73	......
1000	West. Homestead	70	68	70	165	107	......

† Div. add. en sus. § Plus div. en actions.
* Payable en monnaie des E.-U. var: variable.
Volume: 385,500 actions comprenant 62,200 actions industrielles et 323,300 actions minières.

A LA MUTUELLE DU CANADA

A.-E. Péquegnat, A.I.A., F.S.A. — H.-L. Guy, C.B.E., F.S.A.

M. L.-L. Lang, président de la compagnie d'assurance-vie Mutuelle du Canada, vient d'annoncer à la 84e assemblée annuelle des détenteurs de polices tenue à Waterloo, Ont. que M. A.-E. Péquegnat, A.I.A., F.S.A., directeur général, au service de la Compagnie depuis 45 ans, se retire des affaires vu qu'il atteint l'âge de la pension selon les dispositions du Plan de retraite pour les employés.

Son successeur, M. Harry-L. Guy, C.B.E., F.S.A., qui était adjoint du directeur général depuis 1944, est devenu directeur général depuis le 4 février. —

Les placements de la Mutual Life reflètent les besoins du Canada

Les Canadiens ont acheté pour $166,000,000 d'assurance-vie nouvelle de Mutual Life of Canada en 1953, ont annoncé le président, M. L. L. Lang, et le directeur général, M. A. E. Pequegnat, à la 84e assemblée annuelle des assurés. C'est le montant le plus élevé pour une année dans l'histoire de la compagnie. Un total de 32,000 nouvelles polices ont été vendues, 2,200 de plus qu'en 1952. L'assurance en vigueur, sur la vie des Canadiens, est montée à $1,537,000,000. Les ventes d'assurance-vie de groupe ont dépassé $19,000,000.

Les revenus sont de $8,350,000, soit les plus élevés dans l'histoire de la compagnie. Le rendement net des placements a été de 4.32 pour cent, comparativement à 4.20 pour cent en 1952. On a annoncé une augmentation dans le taux de dividende pour 1954. Tous les dividendes de Mutual Life vont aux assurés.

Le taux de la mortalité a été très favorable et a atteint sont point le plus bas depuis 1939. Le taux des dépenses a encore diminué.

Il a été souligné que les placements de la compagnie reflètent les besoins du pays. En 1953, il y a eu augmentation appréciable des placements hypothécaires. Depuis la fin de la guerre, la compagnie a avancé $175 millions pour financer l'achat et la construction de 34,000 résidences dans plus de 300 centres à travers le Canada.

Bulletin financier

International Nickel

Les premières livraisons en exécution du contrat de cinq ans passé avec l'administration américaine en juin dernier viennent d'avoir lieu. Au rythme de 2,000,000 de livres par mois, soit 24,000,000 par an, elles appellent une augmentation de 10 p. 100 dans la production actuelle de la société 249,000,000 de livres de nickel en 1952.

Robert Mitchell Co.

Les administrateurs proposent le fractionnement de l'action ordinaire en 3 et, en même temps l'augmentation du dividende. L'action en cours a reçu en 1953 deux dividendes semestriels de $0.50 plus un boni de $1.50, soit $2.50 en tout; pour 1954, il sera distribué, en dividendes trimestriels, $3 par action en cours ou $1 par action nouvelle. Le bénéfice net pour 1953 est annoncé comme supérieur à celui de 1952 ($5.10 par action, $3.14 en 1951).

Dominion Bridge

Augmentation modérée du bénéfice d'exploitation, $11,304,933 pour l'exercice clos le 31 octobre 1953 contre $11,035,249 pour le précédent, et du bénéfice net, $4,871,593 ($9.47 par action) contre $4,694,305 ($9.13). Les dépenses d'ordre capital se sont montées à $263,599 pendant l'exercice.

MacLeod-Cockshutt

Pendant l'exercice clos le 30 septembre 1953, il a été traité plus de minerai qu'en 1952, 433,243 tonnes contre 396,119, mais de teneur inférieure, puisque la production a décru en valeur, $2,055,069 contre $2,477,018. Cependant, les frais d'exploitation ont été sensiblement comprimés et, la hausse de l'aide gouvernementale aidant, le bénéfice net n'a que peu diminué: $429,849 ($0.15 par action) contre $477,914 ($0.17).

(Bulletin fourni par L.-G. Beaubien & Cie, Ltée)

L'or en France

Paris, (PC) — Une légère baisse a marqué la fin de semaine sur le marché libre de l'or en France. Le Napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, se cotait à 2,960 francs, soit une baisse de 10 francs depuis jeudi. L'Aigle, pièce d'or américaine de $10, a perdu 40 francs à 7,200 francs.

x x x

Londres, (PC) — Le prix de l'or était inchangé à $35.15 l'once en monnaie américaine, hier, sur le marché libre en Europe.

Un métal d'une grande importance

Montréal. — On s'intéresse de plus en plus au lithium aux E.-U., en Angleterre et, même, dans le Québec. M. Pierre Beauchemin, président de Quebec Lithium Corporation est de retour d'un voyage récent dans le Dakota-Sud où il est allé visiter, sur place, l'usine de la Lithium Corp, of America — le plus gros producteur de lithium dans le monde, soit dit en passant — dont le rendement quotidien est de 300 à 350 tonnes de minerai de lithium, rapportant environ 50 tonnes de concentrées par jour. Au dire de M. Beauchemin, cette importante entreprise a trouvé un procédé de recupération satisfaisante et qui s'avèrerait très profitable. Cette découverte pourrait bien hâter la mise en marche du projet d'exploitation des gisements québécois de la Quebec Lithium Corporation, situés dans le canton Lacorne. Les travaux que l'on a exécutés, depuis 2 ans, sur la propriété représentent au delà de 40,000 pieds de sondage au diamant — incidemment, ce fut la Sullivan Consolidated qui a jalonné ses terrains et elle aurait présentement, le contrôle de la Quebec Lithium Corporation. Vu son rôle dans l'industrie atomique ainsi que dans celles des lubrifiants et de la télévision, etc., il s'agirait donc d'un métal d'une importance stratégique.

Brèves nouvelles économiques

Les perspectives du marché du boeuf semblent favorables aux Etats-Unis. Le Wall Street Journal estime qu'il y aura encore abondance de viande de boeuf sur les tables des ménagères. Ces dernières devraient bénéficier d'une légère réduction des prix pour certaines variétés. Les éleveurs s'attendent à une légère diminution de la consommation. L'an dernier, les Américains ont consommé en moyenne 75 livres de boeuf par personne, un niveau record et une augmentation notable par rapport au total de 55 livres seulement en 1951. La consommation devrait diminuer d'une livre ou deux par personne cette année, mais 1954 sera encore une des meilleures années pour les producteurs.

x x x

Les manufacturiers de plastiques s'attendent à des rajustements et à une plus forte concurrence cette année. Aux E.-U. leur volume d'affaires en 1953 a établi un nouveau record — environ 30 p. 100 au-dessus du niveau de l'année précédente. Toutefois, certains producteurs envisagent une diminution de 10 à 15 p. 100 de leurs affaires durant les prochains mois alors que d'autres comptent sur de nouveaux produits pour aider à maintenir leurs affaires.

x x x

Le nombre d'entreprises aux E.-U. n'augmente plus aussi rapidement, affirme le département du Commerce. Moins de nouvelles firmes sont établies et un plus grand nombre d'entreprises déjà en affaires sont forcées de cesser leur exploitation. Durant la première moitié de 1953, il y eut un gain net de 30,000 firmes, ce qui a porté le total des entreprises en affaires aux E.-U. à 4,212,400 ou 30 juin dernier.

x x x

L'avilissement des taux monétaires aux E.-U. semble se continuer. Le Trésor américain a vendu pour $1.5 milliard de billets à 91 jours à un taux d'intérêt moyen de 1.2 pour cent. C'était le plus bas loyer de l'argent pour une émission à court terme depuis le 17 août 1950.

A LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE : M. Georges BEAUDRY, qui vient d'assumer ses nouvelles fonctions de gérant général adjoint de la Banque Canadienne Nationale. Il succède à M. P. de L. Taché, dont nous annoncions récemment la mise à la retraite. Diplômé du cours supérieur de l'Académie Commerciale, M. Beaudry était entré au service de la Banque Nationale, faisant ses débuts dans l'édifice de la rue St-Pierre où il s'installe aujourd'hui. Promu inspecteur en 1916, il se voyait confier, en 1922, le poste de comptable en chef de la Banque Nationale. Après la fusion avec la Banque d'Hochelaga, il devenait surintendant adjoint du district de Québec de la Banque Canadienne Nationale. Appelé à Montréal en 1937, il y exerça diverses fonctions; il était devenu l'un des surintendants de la Banque lorsqu'il fut nommé gérant général adjoint. Les nombreux amis que compte à Québec M. Georges Beaudry se réjouiront sans doute à la fois de son avancement et de son retour dans sa ville natale.

Le niveau des prix

New-York. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a avancé hier de 0.42 point à 174.21.

Le marché minier

Londres, (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.3 point à 84.5.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la Presse Canadienne

Séance du 5 février 1954

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
6120	Abit	18⅝	18½	18½
465	Do P	26⅜	26¼	26¼
50	Acadia	7	7	7
55	Do A	17¾	17¾	17¾
100	Do P	100	100	100
2500	Acad Uran	.13¾	.13¾	.13¾
500	Acme	.16	.16	.16
1000	Ajax	.77	.77	.77
3450	Albermont	1.40	1.30	1.35
100	Alta C Gas	3.40	3.40	3.40
1000	Alta Dist	1.75	1.75	1.75
25	Algoma	40½	40½	40½
3416	Alumin	49⅞	48⅞	49⅞
125	Alum 1 P	24	24	24
40	Do 2 P	104	104	104
3300	Am Leduc	.29	.26¼	.28
2600	Am Neph	.95	.93	.93
15500	Am Yk	.21	.18¾	.21
285	Amurex	12½	12½	12½
2600	Anacon	3.45	3.35	3.35
30	Ang C Pulp P	50	50	50
865	Ang CDN	5.50	5.40	5.50
1000	Ang Rouyn	.27	.27	.27
5500	Ankeno	.13	.11½	.11¾
500	Apex	.05	.05	.05
3500	Aquarius	.22	.20	.22
300	Arcan	1.25	1.18	1.25
4100	Area	.48	.45	.45½
2000	Arjon	.08¾	.08¾	.08¾
500	Armist	.20	.20	.20
500	Ascot	.44	.44	.44
5000	Athona	.11	.10½	.10½
245	Atlas Stl	16⅜	16	16¼
2300	Atlin	.08	.08	.08
3163	Aumacho	.33½	.33	.33½
2000	Aumaque	.11½	.11¼	.11¼
9500	Avillabona	.16	.14½	.15
24075	Bagamac	.17	.14¾	.14¾
13730	Bailey	5.35	5.00	5.05
1000	Banff	2.00	2.00	2.00
225	Bank Mtl	38	38	38
202	Bank Ns	42½	42	42½
100	Bank Tor	44	44	44
1500	Barnat	1.22	1.19	1.22
1450	Barvue	1.50	1.45	1.45
600	Barymin	1.43	1.42	1.42
1000	Base Met	.16	.16	.16
16000	Baska	.41	.35½	.38
7700	Bata	.24	.23	.23
125	Beatty	6¾	6½	6½
500	Beav Lodge	.57¾	.57¾	.57¾
2000	Bellekeno	.15	.14	.14
2155	Bell	40	39⅞	39⅞
6000	Beta	.30	.29	.30
11700	Bevot	.23	.22	.22
1400	Bibis	.10	.10	.10
5250	Bobjo	.27	.22	.22
12600	Bonville	.21	.20	.20½
11500	Bordulac	.08½	.08	.08
2500	Boymar	.12½	.12¼	.12½
300	Bralorne	3.65	3.60	3.60
500	Bralsaman	1.65	1.65	1.65
1637	Brazil	7½	7⅜	7½
9500	Brewis	.10½	.10	.10½
3500	Brilund	2.14	2.00	2.14
450	Britalta	4.85	4.80	4.85
3890	Ba Oil	21⅝	21⅜	21½
20	BC Elec 4 P	80	80	80
60	Do 4¾ P	92	91¾	92
100	Do 5 P	49½	49¼	49½
1985	BC Forest	6½	6⅜	6⅜
125	BC Pack B	9¾	9⅝	9¾
782	BC Pow	19⅛	19	19⅛
19300	Brit Emp	.40	.37	.37
700	Broulan	2.20	2.18	2.20
3000	Brunhurst	.12½	.11	.11
1000	Brunsman	.09¾	.09¾	.09¾
1000	Brunston	.15	.15	.15
100	Brunswick	10⅝	10⅝	10⅝
53500	Buff CDN	.28	.26	.27½
1000	Buff Rl	.04¾	.04½	.04½
90	Build Prod	38⅞	38⅞	38⅞
25	Burlington	20	20	20
7500	Calder	.19	.17	.19
100	Cal Edm	10¼	10¼	10¼
4000	Callinan	.17	.16½	.17
2400	Calvan	4.65	4.55	4.55
1280	Camp Rl	8.40	8.30	8.40
5	C Bread B	47	47	47
315	C Cem	97	96½	97
110	Do P	28¾	28¾	28¾
600	C Polls	8	8	8
175	C I Fndry	21½	21	21½
15	C Machin	9¼	9¼	9¼
48	C Malt	55	54½	54½
25	Can N Pow	10¾	10¾	10¾
700	C Oil Lands	3.95	3.80	3.95
200	Do Wts	2.25	2.25	2.25
375	C Pack B	32½	32¼	32¼
90	C Per Mor	60¾	60½	60¾
4275	Can S Oil	9.15	8.95	9.15
300	Do Wts	2.50	2.50	2.50
25	C Steam P	49½	49½	49½
170	Canvar P	23	23	23
90	C Wire B	61	61	61
5200	CDN Ad Oil	.44	.42½	.44
1950	C Atl Oil	5.00	4.90	4.95
95	C Bank Com	33¾	33¾	33¾
890	C Brew	23	22¾	23
310	C Can	29¼	29	29
995	C Cel	20½	20	20½
105	Do $1.75	29	29	29
375	C Chem	8½	8½	8½
3025	C Collier	8.85	8.50	8.85
8750	C Dev Pete	.90	.86½	.90
20	C Dredge	55	55	55
100	C P Prod	3.50	3.50	3.50
10	Do P	61½	61½	61½
300	C Oil	14½	14¼	14½
15	Do 5 P	101¼	101	101
625	Do Wts	2.25	2.00	2.00
1000	C O & G Res	.70	.70	.70
600	C Petrofina P	14½	14¼	14½
1684	CPR	24¾	24½	24½
2708	C Pl Prod	1.59	1.52	1.57
600	C Prospect	6.50	6.50	6.50
50	C Salt	7	7	7
100	C Williston	2.25	2.20	2.25
40	C Wire Box A	37	37	37
500	Cariboo	.90	.90	.90
1500	Cassiar	6.60	6.50	6.60
100	Castle	2.60	2.60	2.60
2400	Centre L	1.18	1.14	1.18
500	Cent Expl	3.85	3.80	3.85
8100	Cent Leduc	2.30	2.05	2.30
2000	Cent Pat	.75	.75	.75
500	Cent Porc	.17	.17	.17
1000	Chamberlain	.20	.20	.20
4600	Charter	1.40	1.34	1.38
26850	Chem Resources	2.02	1.76	1.77
2700	Cheskirk	.06¼	.06	.06¼
1500	Chesterv	.30	.30	.30
10300	Chimo	1.38	1.35	1.35
100	Chromium	2.50	2.50	2.50
2000	Cit Lar	.07½	.07	.07½
13379	Cobalt	1.31	1.21	1.29
600	Coch Will	.75	.75	.75
65	Cockshutt	8¼	8	8
100	Conduit	7¾	7¾	7¾
75	Conf Life	58	58	58
3500	C Allenbee	.26	.24	.26
2120	C Astoria	.09	.09	.09
500	Con C Cad	.06	.06	.06
8300	C Discovery	2.05	1.98	2.05
19520	C Gillies	.25	.20	.24
2500	C G Arrow	.37	.37	.37
54875	C Halliwell	.59	.51	.55
46420	C Howey	3.15	2.91	2.95
5055	C Matarrow	.28	.25	.26
530	C Smelt	23⅝	23¼	23½
1700	C Nichol	.11¼	.11¼	.11¼
1100	C Orlac	.08¼	.08¼	.08¼
7966	C Peak	.17	.16	.16
3200	C Ranwick	.71	.70	.71
12500	C Rochette	.08½	.08	.08½
2290	C Gas	17⅛	17⅛	17⅛
700	Conwest	4.05	3.85	3.85
195	Corby A	11⅝	11½	11⅝
5000	Croinor	.25	.25	.25
258	Crown Zell	38	37⅝	38
85	Dav Leath A	14¼	14¼	14¼
500	Davison	.95	.95	.95
11067	Deldona	.31	.27	.30
16300	Del Rio	2.10	1.80	2.09
3100	Detta	.16	.15	.16
200	Dev Leduc	1.70	1.70	1.70
2195	Dist Seag	30¼	30	30¼
395	Dome	15⅝	15½	15½
85	D Bank	33¾	33½	33½
25	D Dairies P	14	14	14
50	D Fab	10	10	10
333	D Fndry	14⅝	14¼	14¼
300	D Magnes	13⅝	13	13
320	D Steel	10⅝	10⅝	10⅝
750	D Stores	19⅛	19	19⅛
910	D Tar	8¾	8½	8¾
1025	D Tex	6⅛	6⅛	6⅛
21000	Donalda	.51	.49¼	.50
3300	Dragon	.30½	.30	.30½
2300	Duvex	.21	.20	.20
25400	Dyno	.88	.86	.88
11100	E Mal	2.30	2.21	2.21
14000	E Rim	.95	.90	.95
775	E Sull	3.90	3.75	3.90
51900	E Metal	1.03	.96	1.00
15	Easy Wash	8½	8½	8½
25	Eddy	23	23	23
3500	Elder	.53	.51	.51
30732	El Pen Rey	.10	.07	.09
8500	El Sol	.13	.10½	.11
2000	Emerald	.27	.27	.27
17200	Estella	.19	.18	.18
6468	Eureka	.95	.93	.93
1500	Do Wts	.30	.28	.30
995	Falconbdge	14⅝	14½	14½
550	Fam Play	21	20¾	20¾
50	Fanny F	22	22	22
1000	Fargo	1.92	1.90	1.92
2	Fed Grain	19½	19½	19½
1800	F Kirk	.11¼	.11	.11
2650	F Pete	4.40	4.20	4.40
21750	Fenimore	.52	.49½	.50
700	Fleet	1.50	1.50	1.50
1543	Ford A	78¾	76¾	78½
10	Foundtn	14¼	14¼	14¼
2000	Francoeur	.06	.06	.06
2532	Frobish	4.95	4.85	4.90
1525	Do Wts	.35	.30	.39
1700	Gaitwin	.18¾	.18½	.18¾
7100	Gas Expl	.65	.65	.65
1175	Gatineau	23	23	23
44606	Geco	10¾	9.65	9.85
50	G Dynam	37¾	37¾	37¾
87	G Motors	61¾	61¼	61¼
200	G Pete A	5.10	5.00	5.10
10	GS Wares	15¾	15¾	15¾
6125	Geneva	.07¾	.07	.07¾
100	Giant	9.10	9.10	9.10
10200	Gods L	.95	.90	.90
5700	Goldale	.31	.30	.30
65900	Goldcrest	.23½	.17	.20
2600	G P Uran	.45	.44	.44
525	Go Man	1.50	1.45	1.45
1000	Goldora	.05	.05	.05
14000	Goodfish	.06	.05	.05½
20	Goodyr	108	107	107
100	Do P	49	49	49
100	G Mackay B	10⅝	10⅝	10⅝
6100	Grah Bous	.38	.35	.35
46300	Grandines	.23¾	.22¾	.23½
2395	Gt Paper	21¼	20⅞	21¼
20	Do P	51¼	51¼	51¼
2350	Gt Plains	14	13⅝	13⅝
3000	Gulf Lead	.09⅛	.09⅛	.09⅛
7800	Gunnar	10½	10	10⅛
100	Gurney P	20½	20½	20½
4000	Gwillim	.08	.07	.07½
245	Gypsum	36	36	36
70	Hahn A	15	15	15
20	H Cotton P	98	98	98
30000	Hard Rock	.19¾	.19	.19½
5500	Har Hib	.13	.12½	.12½
1000	Hosaga	.18	.18	.18
13900	H of Lakes	.34½	.33	.33½
46400	Headway	.24¾	.22	.24
11000	Heath	.12	.10½	.10½
1000	Heva	.05½	.05½	.05½
500	Hi Crest	.22	.22	.22
200	H & Dauch	30¼	30¼	30¼
1980	Hollinger	13¼	12⅞	13¼
462	Home	8.90	8.75	8.90
3300	Homer	.20	.19	.20
630	Hud Bay	40	39¾	40
1900	Hugh Pam	.48	.48	.48
525	Husky Oil	8.00	8.00	8.00
1000	Hy Charg	.09½	.09½	.09½
115	Imp Bank	39	39	39
542	Imp Oil	30¼	30¼	30¼
100	Imp Tob	9⅝	9⅝	9⅝

(Suite à la page 14, 5e col.)

VOIR AUTRES NOUVELLES FINANCIERES EN PAGE 14

SABOURINADES SPORTIVES

par

ROLAND SABOURIN

EDDIE SHORE FORT GENEREUX POUR SPRINGFIELD

Quand le gérant général George "Punch" Imlach des As nous déclara cette semaine que le Springfield allait participer aux éliminatoires de la ligue Professionnelle du Québec, il avait sans doute une intuition que le rusé Eddie Shore se préparait à "raider" le club Syracuse pour sauver celui de Springfield. Le grand déménagement prévu depuis longtemps par les habitués du circuit Slater a été enfin effectué par Shore.

Lors de son passage dans notre ville, Shore nous avait prédit que son club allait se tailler une place dans les éliminatoires du circuit Slater. Cela était considéré incroyable dans le temps avec le club qu'il mettait à la disposition de l'instructeur Doug McMurdy. Mais dès lors, l'ancienne étoile des Bruins de Boston avait prévu ce qui s'est passé jeudi à Syracuse.

Springfield est une bien meilleure ville de hockey que Syracuse et rapporte à Shore l'argent qui lui permet de faire vivre les deux équipes. Il est tout naturel de montrer sa préférence pour la ville du Massachussetts, car elle lui rapportera d'intéressantes recettes dans les éliminatoires. Voilà la seule explication au dépouillement que vient d'effectuer Shore chez son club de la ligue Américaine.

De plus, ce geste de Shore signifie probablement que les jours de Syracuse dans la ligue Américaine sont comptés. Il est question d'un nouveau circuit international avec les meilleurs clubs des ligues Américaine et Québec. Serait-ce le prélude de la réalisation d'un tel projet? Le temps nous en donnera la réponse.

UN GESTE LEGAL

Même si la décision de Shore peut nous paraître draconienne, nous croyons que nous aurions tort de le critiquer. Après tout, il est le propriétaire de tous les joueurs qui sont mêlés aux changements faits depuis quelques heures. Il peut en faire ce qu'il désire, car après tout c'est lui qui paie les salaires, dépenses, factures etc . . .

En autant que le patron des Warriors et des Indiens respectent les règlements professionnels, il peut disposer à son gré du matériel à sa disposition Si les joueurs concernés sont mécontents de leur sort, voilà un problème qu'il ne nous appartient pas de juger. Quand on connait le peu de pitié de Shore pour les athlètes, on peut être certain qu'il leur fera respecter les clauses de leur contrat.

Si Shore réussit à convaincre tous les grévistes à se rapporter à Springfield, les Indiens se classeront non seulement pour les éliminatoires mais décrocheront même la troisième position Il appartient donc aux As de profiter immédiatement de la fin de semaine pour améliorer leur sort et ne pas être le club qui sera en dehors des séries de fin de saison.

D'ailleurs, nous croyons que nos porte-couleurs ont joué avec le feu assez longtemps. Laissons à un autre la tâche peu réconfortante de se trouver à un, deux et même quatre points de la dernière position. Si jamais il fallait tomber dans le caveau, il ne sera pas facile d'en sortir. Donc, sauvons-nous des Indiens avant le retour au travail des grévistes. En restant à leur portée, on risque de se faire scalper.

En Bronco Horvath, les Indiens obtiennent le meilleur compteur du Syracuse. En effet, il a eu 21 buts et 36 aides pour 57 points en 44 parties pour être huitième compteur de la ligue Américaine. Atanas est un vétéran de grande renommé, et après seulement 26 parties l a 7 buts et 18 aides pour 25 points, tandis que Vern Kaiser a déjà 10 buts et huit aides en 15 parties à Syracuse. Ces statistiques ne comprennent pas les joutes de cette semaine.

S'il faut que Pidhirny, Burnett, Gooden et Allan se rapportent, les cerbères du circuit Slater ont toutes nos sympathies.

ICI ET LA . . .

Le président Jack Latter des As était de très bonne humeur quand nous avons causé avec lui au téléphone, hier après-midi . . . Inutile de vous dire que la victoire de 3-0 à Sherbrooke avait réparé bien des inquiétudes . . . A cause de son état de santé, M. Latter n'a pas encore eu la chance de voir le club à l'oeuvre . . . Il est cependant très confiant que le tout rentrera dans l'ordre pour les séries éliminatoires . . . Et rien n'indique que le club est à vendre, les amis . . .

Jacques Marcotte a cette vilaine habitude de prendre des punitions, et cela lui a joué un mauvais tour hier soir, à Kitchener, quand les Greenshirts ont réussi leur premier but pendant que Faulkner purgeait une sentence imposée au cerbère du Frontenac . . . Nous admirons l'enthousiasme de Jacques dans ses filets, mais il faudrait savoir se contrôler afin que la chose ne se répète pas dans les parties très importantes . . .

Roland Leclerc, que nous avons rencontré après la partie de mercredi soir, nous déclarait que Maurice Collins, anciennement des Citadelles, doit signer incessamment avec le club Valleyfield . . . Collins devait être au poste pour la partie contre les As, mais on ne sait pas trop ce qui est arrivé durant la journée pour l'empêcher d'être au poste . . . Il est actuellement avec le Ste-Thérèse de la ligue Provinciale, et doit obtenir sa libération de ce club avant de signer professionnel avec les Braves . . . Blake l'a bien aimé dans un essai de trois parties il y a quelque temps . . .

En parlant de Valleyfield, disons que 93 personnes assistèrent récemment à un banquet de $100.00 du couvent afin d'aider à payer le déficit du club de l'endroit . . . A Shawinigan, une organisation est en marche pour un banquet à $25.00 par tête afin d'aider le club junior "B" de la ville de l'électricité . . . Une assemblée de la ligue Provinciale de baseball aura lieu à Trois-Rivières, le 14 février . . . Le club Halifax doit payer une amende de $500.00 pour ne pas s'être présenté à Charlottetown, vendredi dernier, sous prétexte que les conditions des routes étaient mauvaises . . .

Bert Bourassa, que nous avons connu avec le Trois-Rivières et le Valleyfield, ajoutera beaucoup de couleur à l'équipe des Indiens de Springfield . . . Parions que lui et Bill Burega auront quelques collisions spectaculaires, demain après-midi . . . Burega a tellement malmené les joueurs du St-François de Sherbrooke, jeudi soir, que des spectateurs voulurent lui faire un mauvais parti . . .

Des changements au tournoi de badminton

Les joueurs qui participent au tournoi junior et juvénile pour les championnats de la province au badminton, au Winter Club aujourd'hui et demain, sont priés de prendre note qu'un changement a été apporté. Ces concours qui devaient débutée à 9 heures aujourd'hui commenceront à 1 heures pour les juvéniles et à 3 heures pour les juniors.

Assemblée des ligues mineures lundi soir

Une assemblée des ligues mineures de hockey aura lieu lundi soir à 7:30 heures au Chalet Central de l'O.T.J. Toutes les catégories, de pee-wee à juvénile, devront être représentées car on discutera de la cédule des éliminatoires de fin de saison.

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Eddie Shore dépouille Syracuse en faveur de Springfield

Syracuse, N.-Y. 6 (PA) Eddie Shore a transféré hier trois de ses meilleurs joueurs du Syracuse, de la ligue Américaine de hockey, aux Indiens de Springfield, de la ligue Professionnelle du Québec, et en a suspendu sept autres parce qu'ils refusaient d'être transférés.

Shore a annoncé que Bronco Horvath, Vern Kaiser et Walter Atanas ont été envoyés au Springfield.

Il a suspendu le capitaine Keith Allen, le gardien de buts Gordon Bell, Gordon Tottle, Dan Summers, Bill Gooden, Harry Pidhirny et Kelly Burnett.

Shore affirme que ces sept joueurs ont négligé de se conformer à leur contrat qui, dit-il, contient des clauses stipulant qu'ils doivent consentir à être envoyés n'importe où n'importe quand.

Il a en même temps annoncé que les vides dans les rangs des Warriors de Syracuse seront comblés par huit joueurs de Springfield et deux de Johnstown, Penn., avec qui le Syracuse a une entente.

Les amateurs de hockey de Syracuse considèrent ce geste de Shore comme une tentative pour renforcer le club-ferme de Springfield, qui occupe la dernière position dans la ligue du Québec, aux dépens du Syracuse qui est en cinquième place dans la ligue Américaine.

Shore a dit jeudi qu'il projette de mettre à l'essai certains joueurs de clubs-fermes à Syracuse durant la balance de la saison afin de déterminer lesquels pourront "monter" dans la ligue Americaine. Il a alors déclaré qu'il prévoyait en vue de la prochaine saison parce que Syracuse n'est pas un dangereux aspirant aux éliminatoires de cette année.

Ont été rappelés hier de Springfield, Sheldon Bloomer, Ron Relford, Hall Taralla, Ted Power, Ken Schinkle, Vern Pascal, Hartley Macleod et le gardien de buts John Henderson.

Du Johnstown, Shore a rappelé John Horvath, un centre, frère de Bronco Horvath, et Ross Kelly.

La troupe de Jack Kramer à l'affiche du Colisée ce soir

Don Budge ou Jack Kramer contre Pancho Gonzales. — Frank Sedgman contre Pancho Segura. — Le premier set débutera à 8:30 heures précises. — Importantes bourses en jeu dans les simples et le double. — Kramer jouera au moins un match.

Enfin le grand jour de tennis est arrivé, et c'est ce soir au nouveau Colisée de Québec à 8½ hres que les amateurs locaux verront la troupe de Jack Kramer. De plus il est officiel que Jack Kramer figurera dans une rencontre; celui-ci a cédé à la demande des organisateurs de cette soirée, soit le Canadian Progress Club, et il figurera dans une et peut-être deux rencontres.

Au début de la campagne menée par une centaine de villes, cet automne, Kramer avait dit qu'il n'avait pas le temps de jouer, et, qu'il laisserait ce soin à ses as, Frank Sedgman, Pancho Segura, Don Budge et Pancho Gonzales. Mais le public le sachant encore fameux, veut le voir à tout prix, surtout contre des adversaires de son calibre. Kramer a donc été obligé de prendre sa dynamique raquette. Jusqu'ici il a figuré dans une dizaine de rencontres et a démontré le même style éblouissant et la même puissance dévastrice qui en font un des meilleurs joueurs de tous les temps.

Les tirages pour les rencontres de simples ont eu lieu, et, voici comment ils se dérouleront: Don Budge ou jack Kramer contre Pancho Gonzales et Frank Sedgman contre Pancho Segura. Les deux gagnants se rencontreront dans la finale. Dans cette tournée où chaque soir un montant de $5,000. est distribué aux gagnants et les perdants, le jeune Pancho Gonzales est en avant, d'un montant très minime sur Pancho Segura et Frank Sedgman.

Voici comment sont données les bourses: Les perdants des deux premiers simples recevront $250., le finaliste $1,000. et le gagnant $2,500. Le duo victorieux se divisera $800. et le duo perdant $200.

Alors tous les amateurs de tennis sont invités en très grand nombre à cette soirée, au nouveau Colisée de Québec, qui débutera à 8½ hres, sous les auspices du Canadian Progress Club.

La troupe de Kramer au Colisée ce soir

Les amateurs de tennis auront le plaisir de voir à l'oeuvre, ce soir, les membres de la fameuse troupe professionnelle de Jack Kramer. On reconnait de gauche à droite Pancho Gonzales, Don Budge, l'Australien Frank Sedgman et Pancho Segura. Ces quatre joueurs, en plus de Kramer, sont regardés comme des as de la raquette dans le monde entier et c'est un vrai régal qui attend les amateurs qui se rendront au Colisée ce soir.

Doc Couture acheté par les Reds de Providence

Providence, N.Y. 6 (PC). — Les Reds de Providence, qui luttent pour s'assurer une place dans les éliminatoires de la ligue Américaine de hockey, ont acquis hier les services de Gerald Doc Couture Les Reds ont acheté Couture des Black Hawks de Chicago. Agé de 28 ans, Couture est natif de Saskatoon. Il jouera avec les Reds ce soir à Pittsburgh.

Les Reds ont aussi annoncé la vente aux Warriors de Syracuse le la ligue Américaine du joueur d'attaque Paul Gladu et du joueur de défense Bert Bourassa Ces deux joueurs se rapporteront aux Indiens de Springfield de la ligue du Québec, club-ferme des Warriors.

Andy Pakfo signe son contrat avec les Braves

Milwaukee, 6 (PA). — Le vétéran Andy Pafko a signé son contrat hier avec les Braves de Milwaukee. On croit qu'il recevra un salaire de $30,000, soit une bonne augmentation sur son salaire de 1953.

Pafko, obtenu par les Braves des Dodgers de Brooklyn l'hiver dernier, en sera à sa onzième saison dans les majeures. La saison dernière, il conserva une moyenne de .297 et fit compter 72 points, en 140 parties.

Champion mort dans la misère

Modena, Italie, 6 (PA). — Alberto Braglio, ancien champion olympique de gymnastique et qui fut déjà l'idole du monde sportif en Europe, est décédé hier à l'âge le 71 ans, dans la pauvreté la plus complète.

Braglia remporta une médaille d'or lors des Jeux Olympiques disputés à Athènes en 1906. Il répéta son exploit à Londres en 1908 et de nouveau à Stockholm en 1912.

Quand il retourna en Italie, on le regardait partout comme un héros mais de mauvais placements balayèrent sa fortune. Il fut finalement obligé de vendre ses médailles et d'autres cadeaux qu'il avait reçus au cours des quinze années où il connut la gloire. Parmi les cadeaux qu'il fut obligé de vendre pour subsister, on mentionne un porte-cigarettes en or qui lui aviat été lonné par la reine Victoria. Le gouvernement italien lui accorda une pension mensuelle de $35.

Albert Houghton avec le "Little League Baseball"

Schenectady, N.Y. 6 (PA). — Albert E. Hoghton, ancien président de la ligue Canado-Américaine de baseball, a déclaré hier qu'il avait accepté le poste de sécretaire-trésorier national du "Little League Baseball"

Houghton a ajouté qu'il résignera prochainement comme contrôleur-adjoint du dépôt général de l'armée ici et qu'il occupera ses nouvelles fonctions avant le 1er mars. Houghton fut président de la Canado-Américaine de 1944 à 1951, année où la ligue fut démembrée.

Gil Turner remporte la décision

Se battant chez lui à Philadelphie, GIL TURNER a remporté une décision unanime de 10 rondes contre PIERRE LANGLOIS de France. Ci-dessus, dans la deuxième ronde, Turner se penche comme Langlois place une dure gauche à la tête. (Central Press)

Neuf patineurs du Canada prendront part aux championnats du monde

Toronto (PC) — Neuf jeunes patineurs ont quitté Toronto par avion, tôt hier soir, pour entreprendre la première étape d'un voyage qui les conduira aux concours pour les championnats mondiaux de patinage artistique à Oslo du 15 au 19 février. Deux d'entre eux sont favoris pour y remporter un titre dans les épreuves pour couple.

L'équipe canadienne partira aujourd'hui en avion de New-York pour se rendre à Copenhague et ensuite en Norvège.

Quelques heures avant le départ, Mlle Frances Dafoe et Norris Bowden, tous deux de Toronto, ont tenu leur dernière pratique.

Ils sont considérés comme les favoris pour gagner le championnat du monde pour couple.

"Tout va mieux que jamais depuis que nous patinons ensemble," a dit dans une entrevue le compagnon de Mlle Dafoe. Bowden, agent d'assurance âgé de 27, a ajouté: "Jespère que les juges partageront mon avis".

Sheldon Galbraith, instructeur des six membres de l'équipe, tous membre du Toronto Skating Club, a signalé que le couple Dafoe-Bowden a "d'excellentes" chances de gagner.

Mlle Dafoe, 24 ans, dessinatrice de robes, s'est dit heureuse des pratiques. "Nous ferons notre possible pour l'emporter", a-t-elle déclaré.

Mlle Dafoe et Bowden, champions canadiens et nord-américains du patinage artistique pour couple, se sont classés en deuxième place aux championnats mondiaux tenus à Davos, Suisse, l'an dernier. Ils ont mérité seulement .09 point de moins que le couple couronné champion. Ils font équipe depuis cinq ans.

Les deux jeunes Torontois se sont classés cinquièmes aux jeux Olympiques d'Oslo, en 1952, et quatrièmes aux championnats mondiaux tenus à Paris la même année.

Quatre Canadiennes prendront part aux championnats féminins individuels: Mlles Barbara Gratton et Ann Johnston, Toronto; Sonja Currie, de Calgary, et Carole Jane Pachl, Montréal.

Mlle Gratton, 17 ans, a gagné en 1953 le championnat senior féminin du Canada et s'est classée troisième aux championnats nord-américains. En 1950, elle a remporté le championnat junior féminin du Canada.

Peter Dunfield et Charles Snelling, de Toronto, et Douglas Court, de St. Catharines, s'inscriront dans les championnats masculins individuels.

Après les épreuves des championnats mondiaux, Mlle Dafoe et Bowden participeront au festival de patinage sur glace de Paris, les 26 et 27 février. Ils ont également accepté des invitations en Allemagne et en Suisse.

Chez Phillipp's joue en finale

Dimanche dernier avait lieu la deuxième partie de la semi-finale de la ligue Provinciale de grosses quilles, Section de Québec. Le Conseil Laval 2721 qui avait 234 points en arrière, n'a pu remonter la pente pour être défait par 321 contre le Chez Philipp's dirigé par Pierre Métivier.

Dans cette rencontre, la principale vedette va à Jos Gagnon, du Chez Philipp's, qui avec ses parties de 221, 217 et 215 a grandement aidé la cause de ses derniers. Un autre qui a aidé de beaucoup son club n'est nul autre que Pierre Métivier, qui avec ses parties régulières à encouragé ses joueurs à tenir bon jusqu'à la fin.

Chez les perdants François Sylvain & François Buteau ont été les plus réguliers. Pour marquer ce match de la dernière heure, une grande dame qui est connue et aimée de tous les joueurs a bien voulu donner son concour pour faciliter la compilation des points, c'est nul autre que Mme Pierre Pit "Seigneur" Métivier. A la ligne noire, P. E. Falardeau a dirigé le match.

La finale qui mettra aux prises le Castel Laval contre le Chez Philipp's débutera demain après-midi au Conseil Laval 2721 sur les allées 3 et 4 se continuera dimanche prochain sur les allées du Centre Durocher, soit 1 & 8.

Une grande journée sportive pour les raquetteurs demain, à Lévis

Les clubs de raquetteurs du district de Québec paradaient jeudi dernier dans le quartier Limoilou et célébraient leurs succès remportés lors du congrès international, tenu à Montréal la semaine dernière, par une grande soirée au Chalet du club de Raquetteurs "Le Frontenac".

On a pu admirer les deux magnifiques trophées remportés par le club Frontenac; l'un pour le club le plus nombreux et ayant la meilleure tenue dans les parades et l'autre pour le meilleur corps de musique canadien.

Aussi Jim Dennie, de "L'Union Commerciale" fut choisi comme le meilleur athlète du Congrès et gagna le trophée de "Monsieur Raquetteur".

Le club "Le Normandie se signala par la belle performance de ses 8 athlètes, gagna le deuxième trophée pour la marche forcée de 5 milles et 13 médailles pour championnats du monde à la raquette. Le club l'Aiglon n'avait que trois athlètes et remporta 2 médailles. Son corps de musique se classa dans les cinq premiers. L'Union St-Laurent brilla par le nombre, étant sorti troisième dans les clubs le plus nombreux, ayant 45 membres dans les parades.

Tous les québecois peuvent être fiers des sept clubs de Raquetteurs qui ont figuré avec avantage, donnant une publicité de bon aloi auprès de tous les représentants canadiens et américains par leur belle tenue et leur entrain.

Demain après-midi, le Club "Le voltigeur" de Lévis, organise des concours sportifs, à son chalet à Hadlow. Au programme:— courses pour les poids lourds, masculin et féminin, les amateurs, les athlètes, les dames et demoiselles, les mascottes et les majorettes auront leurs concours spéciaux.

M. Alphonse Gosselin, président du "Le Voltigeur", demande à tous les raquetteurs de traverser par le bateau de 1h. 30 P.M. et avise que les différents concours commenceront à 2h. 30.

Rocky Brisebois est bien décidé à conserver son titre, lundi soir

Montréal, 6. (DNC)- Rocky Brisebois, qui dans l'opinion de plusieurs observateurs, n'a jamais obtenu tout le mérite qu'il mérite, entend bien profiter de l'occasion que lui offrira son match de championnat de lundi soir, à l'Auditorium du Mont-St-Louis, pour prouver sa valeur.

Jamais une occasion n'aura été aussi bonne car Brisebois mettra en jeu, dans ce combat, le titre qu'il a remporté au dépens de Bryant Kelly, à Québec.

Les admirateurs de Brisebois prétendent que le fait que leur favori n'a pas un style spectaculaire l'a privé de combats importants à Montréal, que cela a aussi été la cause qu'il n'a pas obtenu la même publicité que certains autres pugilistes, qu'il n'a pas obtenu non plus le prestige qui accompagne tout tenant d'un titre de champion canadien.

Brisebois est un travailleur, un athlète sincère, un boxeur qui a appris durement son métier. Il est devenu champion à la suite de mille et un efforts. Et, toujours selon ses admirateurs, il prouvera que tout comme Jimmy Carter, il est un tout autre homme lorsqu'il défend son titre de champion.

Sylvio Mireault, qui a déjà eu Jean Richard comme champion, prédend aussi qu'il en gérera un autre en Fortin. "Claude est un boxeur intelligent. Il est également bien entrainé en vue de son prochain match et j'ai l'impression qu'il donnera une leçon de boxe à Brisebois" a commenté Mireault.

Fortin n'est pas considéré comme un "tueur", mais il est un pugiliste fort intelligent. Il sait comment éviter les durs coups et il sait également comment compter des points, surtout lorsqu'il affronte un dur cogneur.

La "Fête de Nuit" aura lieu jeudi, non mardi

A cause de la mauvaise température, notre "FETE DE NUIT" du club de ski Lac Beauport, qui devait avoir lieu jeudi le 4 février, est remise à jeudi le 11 février, et non au 9 février, comme nous l'avions fait annoncer.

On nous prie de bien noter que le programme restera le même.

Chez les jeunes et les amateurs

Le John Ritchie Archer sera le club visiteur demain après-midi, à 2 h. 30, à St-Agapit.

Hockey à G-Mère et à Shawinigan

Deux rencontres de l'Association Junior B de hockey seront disputées demain, à Grand'Mère et à Shawinigan. A Grand'Mère, les Alouettes recevront la visite des représentants de Montmagny et à Shawinigan, les amateurs de l'endroit seront les témoins d'un duel entre leurs porte-couleurs et les As juniors B.

A leur dernière visite à Montmagny, les Alouettes subirent une défaite de 5-3 et les représentants de Grand'Mère sont bien déterminés à venger ce revers devant leurs propres partisans. C'est l'avant-dernière partie régulière de la cédule à Grand-Mère avant les éliminatoires et avec la présence des détenteurs du premier rang, on peut s'attendre à une partie intéressante à tous les points de vue.

A Shawinigan, la visite des As juniors suscite un intérêt considérable. Les As bataillent actuellement pour s'assurer une place dans les éliminatoires et ce sera la dernière occasion offerte aux amateurs de Shawinigan de voir leur club à l'oeuvre d'ici l'ouverture des éliminatoires. On s'attend à des foules records aux deux endroits

Officiels pour les championnats de Montréal à la boxe

Montréal 6.- (DNC) - Dennis White, surintendant de la boxe pour la section du Quebec de l'A.A.U., a fixé le choix des juges et des arbitres pour les prochains championnats de boxe de la métropole qui auront lieu mardi et mercredi 9 et 10 février au gymnase de la Y.M.C.A. rue Mont-Royal.

Tous les boxeurs se présenteront à la pesée officielle et subiront un examen médical à cet endroit demain entre 1 h. et 5h. Il n'y aura aucune allocation pour la pensanteur.

Les arbitres nommés pour ce tournoi sont Maurice O'Connell, (arbitre en chef) Gaston Deschamps, André Ouimet, Lionel Vezeau, Bobby Leitham, Doug Marsha, Tony Mancini et Nick Nickilo.

Le juge en chef sera Gordon Sauvé et les autres choisis sont Roch Bouchard, Armand Prisset, George Brain, Max Freedman, le Dr L.-O. Geoffrion, Desse Green, Bill O'Brien, Tommy Osborne, John Porteous, Harry Shulman, Tommy Jarvis, Al Decarie, Johnny Gow et James Regan.

Les chronométreurs sont Bert Green, Art Malo, John Carbonneau, Cyril Bein, Ed Kane et G. Scroggie. Le Dr Harry Levin sera le médecin attitré aux matches de championnat.

Le journal parvient à presque chaque individu de chaque localité, non pas à une fraction des audiences. C'est pourquoi il est le médium de publicité le plus efficace de la nation.

Plusieurs nouveaux joueurs pour le Springfield contre les As, demain

Après un séjour de quelques heures à Montréal, les As se sont embarqués hier soir pour Springfield, Mass., où ils commenceront ce soir une importante série "home and home" avec les Indiens de Springfield. La deuxième rencontre sera présentée au Colisée, demain après-midi.

N'ayant que quatre points d'avance sur les fougueux protégés de Doug McMurdy, les As se doivent de balayer cette importante série ou tout au moins diviser. Les Indiens leur ont toujours donné du fil à retordre, annulant même 3-3 à Québec à leur dernière visite alors qu'ils étaient dirigés par Eldie Shore.

Il se peut que Fred Hucul, Rags Raglan et Michel Labadie, tous trois absents de la joute de jeudi soir à Sherbrooke, soient en uniforme ce soir. S'ils ne peuvent s'aligner ce soir, on est cependant très confiant de pouvoir les utiliser demain après-midi.

Bill Burega, qui a joué une partie à l'emporte-pièce dans la victoire de 3-0 à Sherbrooke, en sera à sa première rencontre avec les Indiens depuis son arrivée avec les As. Il avait manqué la partie de 3-1 à Springfield le 23 janvier, à cause de son impossibilité à traverser la frontière. Gerry Brown compte sur Bad Bill pour inspirer ses hommes en fin de semaine.

Ce soir et demain après-midi, les amateurs de Springfield et de Québec auront peine à reconnaitre l'alignement des Indiens. Nous vous prions de lire la nouvelle en provenance de Syracuse et parlant du grand dépouillement de l'endroit par Eddie Shore.

En plus de Vern Kaiser, Walt Atanas et Bronco Horvath, les Indiens aligneront dès ce soir le joueur de défense Bert Bourassa et l'ailier gauche Paul Gladu qui ont été obtenus du Providence Et il y a toujours la possibilité que les sept joueurs qui ont refusé de se rapporter à Springfiell changent d'idée avant la rencontre de ce soir ou celle de demain

Des noms comme Bell, Gooden, Burnett, Pidhirny, Allen, Tottle et Summers sont suffisants pour faire du Springfield le club à battre dans la ligue Québec

Devant tout cela, il faut réaliser que les As n'auront pas la tâche facile contre les Indiens et que l'on aura une partie probablement très excitante demain après-midi, à partir de 2h. 45.

COLISÉE

Tél.: 5-5129 — ATT. 27

— Hockey professionnel —

● Dimanche 2 h. 45 ●

★ INDIENS ★
DE SPRINGFIELD
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★

BILLETS de SAISON doivent être réclamés dans DÉPOTS avant 7 heures ce soir.

Autres billets RESERVES disponibles (Balcon) en vente au COLISÉE seulement.

RES. Loges $2.00 — Mezz. $1.60
Balcon $1.35
ADM. GEN. (1,300 sièges)
Adultes, $1.00 — Enfants, 40c

(Taxes et Ch. de Service Incl.)

Kitchener a réussi à blanchir le Frontenac, 2-0

LE ROUGE & OR DE LAVAL SE RALLIE POUR ANNULER 2-2 CONTRE LES BLUES A TORONTO

Toronto, 6 (PC) — Les Blues de l'université de Toronto et le Rouge et Or de l'université Laval, de Québec, ont fait partie nulle 2-2 hier soir dans une joute de la ligue interuniversitaire. Les Blues demeurent en troisième place, quatre points en arrière du Laval.

Les visiteurs ont dû se rallier deux fois. Les Blues ont pris une avance de 1-0 dans la première période, mais Laval égala le compte dans la deuxième période. Chaque club compta une fois dans la troisième période et aucun but ne fut enregistré dans la péirode supplémentaire.

Don Cossar et John Tolton ont été les compteurs des Blues, tandis que Robert Lafrenière et Gérard Houle ont réussis les buts du Laval.

LAVAL — Buts : Lavoie. Défenses : Lajoie, Hivon, Houle, Laroche. Avants : Carbonneau, Raymond, Lagacé, Lafrenière, Blake, Marceau, Lavigne, Arsenau, Gaudreau, Roy.

TORONTO — Buts : Ross. Défenses : Moreau, Appleby, Tolton, Stephen. Avants : Tovey, Bodnar, Wilkes, Woods, Boyd, Logie, Cossar, Akitt, Riley, Perrault, Lister.

Première période

1—Toronto : Cossar, (Stephen, Boyd) 14:20
Puns : Tolton 10:09, Roy 12:11, Houle 13:50.

Deuxième période

2—Laval : Lafrenière, (Lagacé, Laroche) 17:03
Puns : Tolton 2:14, Lafrenière 13:45.

Troisième période

3—Toronto : Tolton, (Perrault, Boyd) 5:07
4—Laval : Houle (Raymond, Carbonneau) 10:01
Puns : Woods 11:45, Lagacé 18:03.

Période supplémentaire

Aucun point.
Pun : Houle 3:12.

Grand concours de sauts sur le tremplin de 60 mètres à Valcartier

Le concours de sauts pour le championnat de la ville et du district ouvert sera disputé demain sur le grand tremplin de 60 mètres à Valcartier sous les auspices du Club de Ski "SNOWBIRDS".

C'est l'épreuve la plus importante du genre tenue cet hiver dans notre district, et le Club de Ski "Snowbirds" n'a rien épargné pour présenter au public un spectacle de première valeur.

Luce Laferté des Trois-Rivières est le grand favori de ce concours. Luce est une vedette bien connue dans ce domaine puisqu'il est un ancien champion du Canada et notre représentant aux Jeux Olympiques 1952. Toutefois il n'aura pas la tâche facile car il aura à faire face à de nouveaux venus tels que Rudolf Beyer, un Allemand, Reo Allemback, un Suisse, Per Nakim, un Norvégien et une pléiade de sauteurs de classe A et tous de grande expérience sur les grands tremplins.

Il pourrait y avoir des surprises, les Canadiens de Montréal — Trois-Rivières et de Québec pratiquent beaucoup afin de remporter les honneurs du concours.

L'an dernier, Jacques Charland de Trois-Rivières avait remporté le titre avec des bonds de 197 et 201 pieds pour totaliser 224.5 points. Charland ne pourra pas défendre son titre cette année puisqu'il est actuellement en Europe où il représentera le Canada aux championnats mondiaux.

Rudolf Beyer qui se classa 2ème, l'an dernier, avec des bonds de 182 et 179 pieds, tentera de remporter cette classique.

LUCE LAFERTE

Le tirage au sort pour cette épreuve se fera à 11 heures demain matin au Valcartier Ski Lodge. Les inscrits sont priés de se rapporter à la tourelle des juges à 1 heure p.m. afin de recevoir leurs dossards et les dernières instructions concernant l'épreuve. Le tremplin sera fermé à la pratique à 1 heure 30 pour permettre aux officiels d'arranger la piste et le premier saut aura lieu à 2 heures précises. Aucun retard ne sera toléré. Il y aura un saut d'essai et deux sauts officiels.

Tous les sauteurs qui désirent prendre part à l'épreuve sont priés de faire parvenir leur inscription d'ici demain matin au Valcartier Ski Lodge. Le rendez-vous des amateurs de sauts pour demain sera le tremplin de 60 mètres à Valcartier, à 2 heures p.m. précises.

Autre joute entre employés, demain

Demain matin aura lieu la rencontre tant attendue des employés du "Soleil" quand les Presses Jobs en viendront aux prises avec la Rédaction à 10 heures, à l'Académie Commerciale.

Pour la circonstance, M. Irénée Masson, secrétaire de la Rédaction, fera la mise au jeu assisté de Me Gabriel Gilbert, Marcel Bourassa et Roland Sabourin, rédacteur sportif, Pierre Lafrance, assistant-chef des nouvelles et M. Edmond Piché.

Le coach Roger Monfette s'est dit très confiant de ses joueurs et entend remporter une victoire des plus sensationnelles au dépens de ses rivaux qui ont de très bons joueurs. Une invitation toute spéciale est faite au département des Presses et de l'Expédition. Donc employés du Soleil rendez-vous en foule pour encourager les deux équipes rivales. Voici les alignements pour cette joute:

REDACTION — Patrick Brown, Yvan Dion Capt, Gilles Hamel, Marc André Simard, Jean-Guy Demers, Fernand Lizotte, Jacques Fredette, Marcel Dubé, Marc André Cloutier, Alfred Simard, Jean-Claude Bédard, Jean-Jacques Guimond, Jean-Guy Boivin

Coach: Roger Monfette
Gérant: Jacques Arial.

PRESSES JOBS — Roger Roger Rochette, Pierre Drolet, Roméo Marois, Gaston Barbeau, George Poirier, Gilles Gauvin, Raymond Caze, Wiseman, Paul Tremblay.

Gérant: Guy Giguère.

Les arbitres seront nul autre que Joachim Boily et André Cloutier.

Festival réussi à St-Sacrement

La journée des Anciens de l'Ecole St-Sacrement, qui eut lieu dimanche dernier, a remporté un vif succès. Tout près de 100 amicalistes, accompagnés de leurs épouses, ont répondu à l'appel lancé par le R.F. Augustaliste, animateur de l'Amicale et directeur de l'Ecole St-Sacrement.

Le programme comprenait: Une partie de hockey entre les "Essouflés" et les "Restés"; une visite de l'école suivi d'une réception. Le lancement d'une souscription en faveur de l'Amicale par J.-Paul Villeneuve vice-prés.

Les "Essouflés", dirigés par le président Georges Adam, l'enportèrent sur les "Restés" par le score de 2 à 1. Les "Restés" étaient patronnés par le Dr Lucien Masse président ex-officio.

Parmi les personnes présentes on remarquait: le Rév. Père Jules Adam, aumônier de l'Amicale, Omer Fleury, Jean-Léon Adam, Gérard Auger, Léo Grenon, A. Vézina, Louis et Francis Gauvin, M. Masse, J.-C. Anctil, Lucien Duquet, Jules Julien, Arthur Auger, M. Picard, André Rouillard, A. Verge, Jean Boissinot, John Boivin, Jean-Marie Arteau, P. Tardif, André Gauvin et plusieurs autres.

FAITES DU SKI
LE DIMANCHE MATIN
pour éviter la foule
T-BAR $1.50
de 10 h. a.m. à 1 h. p.m.
Le jeudi soir
8 h. à 10 h. $1.00
LAC BEAUPORT

Monsieur, voyez le plus fort!

Il est à remarquer que les hommes qui prennent les PILULES MORO à base de fer, principe actif du FOIE, deviennent plus forts et plus robustes. Si tous ceux qui se sentent affaiblis, facilement fatigués, courbaturés, nerveux, sans appétit avaient recours à cet excellent tonique! Ils jouiraient de plus de résistance, de plus d'énergie.

Depuis plus d'un demi-siècle, des milliers et des milliers d'hommes de tout âge font usage des PILULES MORO et tous sont d'accord à déclarer que les PILULES MORO entretiennent le bon état de tout l'organisme et c'est ainsi qu'elles augmentent les forces et éloignent les maux de reins, de dos, rhumatisme (causés par l'épuisement)! Ne tardez donc pas plus longtemps pour vous en procurer!

PILULES MORO
65¢ la boite
PRIX SPECIAL : 3 boites pour $1.80
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

HOCKEY

HIER

Ligue Junior du Québec
Frontenac 0, Kitchener 2
Jonquière 3, Guelph 10
Royal 0, Hamilton 5
Ligue Junior d'Ontario
St. Catharines 6, Barrie 4
Association Junior B
Victoria 2, Lévis 4
Grand'Mère 3, As 4
Ligue Interuniversitaire
U. Laval 2, U. de Toronto 2
Ligue des Maritimes
Halifax 2, Sydney 4
Glace Bay 3, Charlottetown 7
Ligue de la Chaudière
(Semi-finale 4 dans 7)
St-Joseph 8, Beauceville 2
(Chances égales 2-2)
Ligue Senior Nord-Ontario
Sault (Mic.) 1, Sudbury 8

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Rangers à Canadiens
Chicago à Toronto
Détroit à Boston
Ligue Américaine
Providence à Pittsburgh
Cleveland à Hershey
Buffalo à Syracuse
Ligue du Québec
Québec à Springfield
Valleyfield à Ottawa
Ligue Junior du Québec
Canadiens à Trois-Rivières
Ligue Interuniversitaire
U. de Mo[illegible] à U. McGill
Ligue du Bas S[illegible]rent
Rivière du Loup à Matane

DEMAIN

Ligue Nationale
Canadiens à Rangers
Toronto à Chicago
Détroit à Boston
Ligue Américaine
Syracuse à Cleveland
Pittsburgh à Buffalo
Hershey à Providence
Ligue du Québec
Springfield à Québec
Ottawa à Valleyfield
Montréal à Chicoutimi
Ligue Junior du Québec
Frontenac à St. Michael's
Royal à Marlboros
Trois-Rivières à Canadiens
Association Junior B
As à Shawinigan
Montmagny à Grand'Mère
Ligue du Bas St-Laurent
Rimouski à Rivière du Loup

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	50	29	12	9	139	88	67
Toronto	48	25	15	8	106	82	58
Canadiens	50	26	19	5	145	108	57
Boston	50	21	23	6	121	137	48
New-York	50	20	23	7	115	141	47
Chicago	52	9	28	5	103	176	23

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	52	31	15	6	196	146	68
Cleveland	51	29	22	0	191	158	58
Hershey	50	23	25	2	176	179	48
Pittsburgh	47	21	22	4	150	139	46
Syracuse	51	20	28	3	153	184	45
Providence	51	18	30	3	130	189	39

LIGUE DE HOCKEY DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	52	27	19	6	181	153	60
Montréal	50	26	18	6	163	141	58
Sherbrooke	50	23	21	6	187	156	52
Ottawa	50	24	22	4	150	133	52
Valleyfield	53	24	27	2	160	183	50
Québec	52	20	26	6	148	153	46
Springfield	53	18	29	6	149	199	42

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	40	35	4	1	256	77	71
Frontenac	41	24	14	3	166	132	51
Trois-Rivières	42	19	21	2	188	167	40
Royal	44	10	32	2	109	233	22
Jonquière	45	7	38	0	127	322	14

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St. Catharines	42	28	13	1	234	162	57
Marlboros	40	24	11	5	171	105	53
St. Michael's	40	22	16	2	173	139	46
Kitchener	39	20	15	4	159	135	44
Barrie	43	18	24	1	196	214	37
Hamilton	42	17	22	3	137	169	37
Guelph	41	17	23	1	187	204	35
Galt	39	15	23	1	148	169	31

ASSOCIATION JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts	Moy
Montmagny	26	18	4	4	151	56	40	.769
Shawinigan	25	18	5	2	170	52	38	.760
Frontenac	25	15	6	4	128	78	34	.680
Grand'Mère	24	9	12	3	85	99	21	.437
As Jrs.	26	7	14	5	69	114	19	.365
Lévis	25	8	17	0	79	142	16	.320
Victoria	24	5	16	3	73	114	13	.270

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	P	PP	PC	Pts
Montréal	7	6	1	0	46	31	12
Laval	8	4	3	1	37	31	9
Toronto	8	2	5	1	23	38	5
McGill	5	1	4	0	17	23	2

LIGUE MAJEURE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	60	33	24	3	276	217	69
Sydney	62	30	29	3	202	216	63
Glace Bay	62	29	31	2	234	260	60
Charlottetown	60	26	34	0	235	311	52

Gary Collins réussit ls deux seuls buts des gagnants à la première période —Un de ces buts est en l'absence d'un joueur causée par une punition à Jacques Marcotte — Très belle tenue du jeune cerbère André Pronovost dans ses filets.

Kitchener, 6 (De notre correspondant spécial) Claude Pronovost, reconnu le meilleur cerbère de la ligue Junior du Québec alors qu'il était avec le Royal de Jacques Bélanger, s'avère une grande vedette ici, dans la ligue de l'Ontario, et il l'a prouvé hier soir lorsqu'il a considérablement aidé les Green Shirts de Kitchener à remporter une victoire de 2-0 sur le Frontenac de Phil Watson. Pronovost s'est avéré un mur dans ses filets au cours de toute la rencontre et il a tenu les atilleurs du Frontenac à sa merci pour se mériter un blanchissage.

Si Pronovost a brillé dans ses filets, l'ailier gauche Gary Collins a permis cette victoire en comptant les deux seuls buts de la partie, réussis dans la première périoide. Bud Horne s'est signalé avec deux assistances, tandis que Del Toppai, un ancien joueur du Frontenac, obtenait une assistance sur le premier but de la partie, compte alors que Faulker purgeait une punition méritée par le cerbère Jacques Marcotte.

Les joueurs de Phil Watson ont tenté de reprendre le terrain perdu au cours des deux dernières périodes mais l'instructeur Stan Long a fait pratiquer un jeu défensif à ses joueurs de façon à conserver l'avantage pris au début. Treize punitions mineures ont été décernées au cours de la rencontre par l'arbitre Percy Allen, de Toronto.

Ratchford, qui visita la boite du pénitencier à trois reprises au cours de la rencontre, se mérita également une punition de mauvaise conduite pour avoir protesté trop violemment contre la décision de l'officiel.

Kitchener en avant 2-0

Les deux clubs ont débuté lentement, les joueurs se sont surveillés mutuellement La ligne de Bouchard-Faulkner-Cyr a menacé Pronovost avec deux lancers qu'il a bloqués difficilement le dernier en se couchant sur la rondelle. L'arbitre a ensuite décerné une punition à Jacques Marcotte pour avoir fait trébucher Glen Cressman vis-à-vis les filets. C'est pendant cette punition, purgée par Faulkner, que les Greenshirts ont ouvert le pointage par l'entremise de Gary Collins, soit après 7.22 minutes. Bud Horne et Del Topoll ont mérité des assistances sur ce but. Onotsky a ensuite pris le chemin du pénitencier pour avoir fait trébucher Amadio

Les joueurs de Stan Long ont porté leur avance à 2-0 avec un autre but de Gary Collins après qu'Amadio eut échappé le disque en face de la cage de Marcotte. Bud Horne a obtenu sa seconde assistance sur ce but compté après 10.23 minutes. Les choses se gâchèrent pour le Frontenac lorsque Mike Ratchford et Moe Mantha furent envoyés au pénitencier à une minute d'intervalle. Marcotte n'eut qu'à bloquer à deux reprises pendant ce temps et peu après Onotsky retourna au pénitencier pour la seconde fois. Pendant son absence Guy Rousseau manqua un filet ouvert à deux reprises. Mais les Greenshirst adoptèrent un style défensif pour dérouter leurs adversaires.

Pronovost fut appelé à bloquer de durs lancers de la part du trio Turcotte-Rousseau-Parkner mais ces lerniers ne purent le percer au cours de cette première période. Dans ses filets Marcotte a reçu onze lancers dont deux ont pénétré dans la cage. Cinq punitions mineures ont été décernées.

Manque de précision

Topall a pris le chemin du pénitencier dès le début de la seconde période après avoir bousculé Mantha sur la bande. Mais Ratchford alla également le rejoindre quelques instants plus tard pour avoir retenu Grieg Hicks. Pendant cette dernière punition, Bud Horne faillit compter lorsqu'il lança sur le poteau. Bob Chevalier reçut ensuite une mineure et pendant son absence, Parker et Turcotte s'échappèrent pour parvenir seuls devant Pronovost le lancer de Turcotte manqua de précision.

Le jeu devint beaucoup plus partagé par la suite et le premier lancer de cette période ne fut réussi qu'après sept minutes de jeu par Doyon en direction du cerbère des Greenshirts.

Le Frontenac se raplomba quelque peu et devant leurs attaques les Greenshirts se replièrent sur la défensive pour protéger leur avance. Mais des punitions à Turcotte et Ontsky ralentirent le jeu. Ratchford récolta ensuite sa troisième punition mineure et l'arbitre lui décerna une punition de mauvaise conduite de dix minutes pour avoir protesté trop violemment.

Vers la fin de la période, la ligne de Parker-Rousseau-Turcotte lança à trois reprises consécutives sur Pronovost mais ce dernier se surpassa pour rendre inutiles les efforts du Frontenac. Bud Hillman réussit ensuite à s'échapper mais Turcotte sauva la situation. La période se termina sans qu'aucun but ne fut compté et les Greenshirts conservaient une avance de 2-0.

Aucun autre point

Pronovost a été durement secoué lorsque Rousseau s'est écrasé dans ses filets après avoir tenté de reprendre le contrôle du disque qu'il venait de perdre à Yvan Tennant, joueur de défense des Greenshirts. Tennant reçut une mineure pour avoir fait trébucher Ratchford qui se dirigeait seul devant le cerbère Pronovost mais pendant son absence, les joueurs du Kitchener se replièrent à la défensive et protégèrent avec succès leur avance.

Les Greenshirts ont par la suite forcé le jeu pour lancer à plusieurs reprises sur Marcotte qui les bloqua tous. Dans les dix premières minutes de cette période, les joueurs de Phil Watson lancèrent à dix reprises sur Pronovost comparativement à cinq pour le Kitchener.

Nos porte-couleurs semblaient perdus sur la glace et rien ne fonctionnait. Les Greenshirts conservaient continuellement le disque dans la zone du Frontenac et à la dernière minute, Grieg Hicks manqua un but ouvert après une passe de Doug Vaughan. Aucun lancer ne fut réussi sur pronovost dans la dernière moitié de cette période et le cerbère du Kitchener conserva son blanchissage avec un total de 26 lancers dans les trois périodes comparativement à 25 sur Marcotte.

La ligne de Bouchard-Cyr-Faulkeer s'est encore mise en évidence bien qu'elle n'ait pas produit. Ils ont tout de même accompli du beau travail. Chez les Greenshirts, Toppal, Collins et Horne ont brillé à l'attaque.

Le Frontenac terminera sa tournée en Ontario demain après-midi alors qu'il rencontrera les Majors de St. Michoels dans la première partie d'un programme double au Maple Leafs Garden de Toronto.

QUEBEC — Buts : Marcotte. Défenses : Chevalier, Mantha, Amadio, Langlois. Avants : Cyr, Bouchard, Faulkner, Parker, Ratchford, Rousseau, Presley, Denommé, Turcotte, Doyon.

KITCHENER — Buts : Pronovost. Défenses : Hillman, Tennant, Greenan, Klinck, Onitsky. Avants : Topoll, Horn, Collins, Vaughan, Jones, Glover, Hicks, Joyce, Cressman, McPherson.

Arbitre : Percy Allen. Juges des lignes : Schmidt et McComb.

Première période

1—Kitchener : Collins, (Horne, Topoll) 7:22
2—Kitchener : Collins, (Horne) 10:23
Puns : Marcotte 6:35, Onitsky 7:56, Ratchford 12:11, Mantha 13:42, Onitsky 16:00.

Deuxième période

Aucun but.
Puns : Topoll 0:08, Ratchford 2:02, Chevalier 4:28, Onotsky, Turcotte 10:08, Ratchford 10:59 (m.c.).

Troisième période

Aucun but.
Puns : Tennant 6:53, 11:31.

ARRETS —

MARCOTTE	12	7	8—27
PRONOVOST	8	7	13—28

Létourneau et Nadeau ont été réengagés

Dans une réunion des membres de la Commission de Boxe locale que l'on devra désigner officiellement désormais sous le vocable de "Commission Athlétique de Québec", l'inspecteur en chef Gene Létourneau ainsi que le secrétaire Georges Nadeau ont été réengagés pour un nouveau terme de trois ans. Au cours de cette réunion où l'on s'occupe surtout d'importantes questions de régie interne avec les conseils éclairés de Mtre Benoit Pelletier, chef du contentieux municipal, il fut également question de sport en général et tout particulièrement de contrats de boxeurs, du gymnase National des sportsmen Légaré, Bouffard et Thérien sur la rue Lachapelle et de lutte à la Tour ainsi que du promoteur Paul-A. Plamondon. Il fut également décidé que cette Commission aura désormais une assemblée régulière au moins une fois par mois et que la Galerie sportive locale sera tenue au courant de toute résolution adoptée. Notre représentant a pu apprendre également que malgré son état de santé actuel le commissaire Jack Latter a réaffirmé son intention de demeurer dans la Commission et d'assister régulièrement aux prochaines réunions dans l'intérêt de la cause sportive locale et tout spécialement de la boxe.

Managoff surprend Jonathan pour remporter la chute décisive hier

La Tour a menacé de prendre forme d'un véritable volcan en éruption hier soir lors de la présentation de combats les plus rudes qui se soient vus en nos murs depuis bien des années et les fervents de sensations fortes et d'action soutenue en eurent pour leur saoul à cet amphithéâtre rempli de nouveau d'une foule débordante approchant les deux milles personnes. Grâce à un service d'ordre parfait et au précieux apport de la police municipale qui avait l'oeil au grain aucun incident grave ne fut à déplorer mais ce n'étaient pas les intentions qui manquaient chez certains spectateurs de faire un mauvais parti à certains lutteurs mieux qualifiés par le titre d'assommeurs. Bull Curry pour sa part s'est fait rudoyer passablement au sortir de l'arène mais il s'en tira sans trop de dommages.

Le tout débuta par le match entre George Cagney et Ken Williamson. Le populaire lutteur George est de plus en plus scientifique et au besoin il sait rabrouer de belle façon un adversaire trop brutal. Ce fut le cas, hier soir mais Williamson se fit passer à tabac et George triomphait une fois de plus.

Puis vint ensuite "Le Masqué" contre Maurice Lapointe. L'homme au masque a su l'emporter mais on doit dire que la confrérie des lutteurs rudes compte un maitre de plus en lui. Il est rude au possible et du train où il va il est loin le jour où il aura à débourser mille dollars pour celui qui le démasquera. La semi-finale entre Curry et Cortez se termina en bas de l'arène dans un fracas de chaises brisées et de coups venant de tous les côtés. Les deux hommes furent disqualifiés au terme d'un match qui a tenu la foule sur le qui-vive et hurlant tantôt sa joie de voir Cortez avoir le dessus tantôt sa haine envers un Bull Curry plus brutal que jamais. Ce dernier s'est vu décerné l'an dernier le trophée "Brass Knocks" par M. P. Steel à Houston Texas comme étant le plus rude lutteur au monde et il n'a certainement pas volé ce titre.

La finale entre Jonathan et Managoff se termina par la victoire de ce dernier tout simplement parce que Jonathan voulut pousser les choses trop loin. Alors que le compte était de 1-1 Jonathan qui venait de martyriser Managoff et remporter la chute voulut continuer ses mauvais traitements mais soudain Managoff ramassa tout ce qui lui restait d'énergie et se donna une poussée à l'arrière pour coller Jonathan et remporter la victoire. Les milliers de gens qui virent la séance de lutte d'hier soir ne l'oublieront jamais.

Main et Bédard ont encore gagné hier

Fort Lauderdale, Floride, 6. PA) — Le favori Gardnar Mulloy, de Miami, a facilement atteint les semi-finales du tournoi de tennis Austin Smith, hier, en remportant la victoire par 6-2, 6-2 sur David Harum, de l'université de Miami.

Dans les autres matches de quart de finale, Bob Bédard, de Sherbrooke, Qué., a défait par 6-3, 6-2 Orlando Garrido, de l'Université de Miami; Lorne Main, de Toronto, a battu Mike Green, de Miami Beach, par 7-5 et 6-4, et Ed Rudinoff, de l'université de Miami, a éliminé Bill Gillespie, de Fort-Lauderdale, 6-1, 4-6, et 6-2.

GAIN DES AS JUNIORS CONTRE GRAND'MERE EN SUPPLEMENTAIRE; VICTOIRE DU LEVIS 4-2

Un but de Pierre-René Pichette après 4:37 minutes de jeu dans la période supplémentaire a permis aux As juniors B de remporter une victoire de 4-3 contre les Alouettes de Grand'Mère, hier soir au Colisée, dans la deuxième partie d'un double de l'Association junior B de hockey.

Les autres buts des As juniors ont été réussis par Raymond Puchol, Conrad Gagné et Guay. Les trois buts des Alouettes furent enrégistrés par Jacques Morin, avec deux, et par Côté, ce dernier égalant les chances 3-3, 21 secondes avant la fin de la troisième période.

Les As prirent une avance de 2-0 avant les deux premiers buts des Alouettes à la troisième période. Puchol redonna une avance de 3-2 aux As juniors moins de deux minutes avant la fin de la période mais Côté força les deux équipes à jouer du supplémentaire.

Victoire du Lévis

Deux buts marqués par Emond à la deuxième reprise et des buts de McNeil et Laperrière à la troisième session ont permis au Lévis de l'emporter 4-2 contre le Victoria dans la première partie au programme.

Beaulieu et Vaillancourt donnèrent une avance de 2-0 au Victoria dans la première période mais les Lévisiens se rallièrent pour égaler le compte dans la deuxième avant de s'assurer la victoire avec deux autres buts à la dernière reprise. Maurice et Cimon recoltèrent chacun deux assistances en faveur du Lévis.

Les résultats de ces deux parties n'a apporté aucun changement dans le classement mais le Lévis a augmenté ses chances de participer aux éliminatoires de fin de saison en disposant du Victoria, qui occupe la dernière position.

PREMIERE PARTIE

VICTORIA — Buts : St-Laurent. Défenses : Ducharme, Ratté, Beaulieu, Noël. Avants : Côté, Gauthier, Vaillancourt, Ouellet, Guérard, Drouin, Tremblay, Gravel, Roy, Carmichael.

LEVIS — Buts : Beaulieu. Défenses : Bédard, Boutet, Rodrigue, Poiré. Avants : Laperrière, Samson, Poisson, Cimon, Emond, Maurice, Poirier, Grenier, Malone, McNeil.

Arbitres : F. Roy et R. Simard.

Première période

1—Victoria : Beaulieu, (Guérard, Drouin) 7:23
2—Victoria : Vaillancourt, (Gauthier, Beaulieu) 16:29
Puns : Bédard, Poirier (2), Ducharme, Gravel, Emond.

Deuxième période

3—Lévis : Emond, (Maurice, Cimon) 7:23
4—Lévis : Emond, (Maurice, Cimon) 17:12
Puns : Roy, Ouellet.

Troisième période

5—Lévis : McNeil, 14:30
6—Lévis : Laperrière, 19:57
Puns : Bédard (2), Roy, Maurice.

DEUXIEME PARTIE

GRAND'MERE — Buts : S. Parent. Défenses : Arcand, Parent, Nobert, Cossette. Avants : Lemire, Charland, Janelle, Côté, Nobert, Morin, Trottier, Vanasse, Draper, Brière.

AS B — Buts : Blais. Défenses : Tremblay, Langlois, Maurice. Avants : Gagné, Puchol, Beaudoin, P.-R. Pichette, J. Pichette, Hamel, Dubuc, Letellier Guay, Lacasse, Turgeon.

Arbitres : M. Dorion et F. Kovalchuk.

Première période

1—As : Guay, (Beaudoin, Maurice) 8:15
Pun : Nobert.

Deuxième période

Aucun but.
Puns : Arcand, Langlois.

Troisième période

2—As : Gagné, (Puchol, P.-R. Pichette) 11:17
3—Grand'Mère : Morin, (Vanasse) 13:35
4—Grand'Mère : Morin, (Janelle) 13:54
5—As : Puchol, (P.-R. Pichette, Langlois) 18:27
6—Grand'Mère : Côté, 19:39
Puns : Langlois, Cossette (m.c.)

Période supplémentaire

7—As : P.-R. Pichette, (Gagné) 4:37
Aucune punition.

LIONEL PLANTE, REPRESENTANT DE QUEBEC DANS L'ELIMINATION DE GROSSES QUILLES

Lors d'un tournoi organisé à la salle des Chevaliers de Colomb, la rue Fleurie, Lionel Plante a remporté la palme pour être le représentant du Québec au tournoi que la Compagnie Brunswich a organisé dans tout le Canada.

La première rencontre de cet important tournoi débutera demain à 5 heures, à la Salle des Syndicats Catholiques. Les deux champions en lice sont Guy Crispo, champion de la section de Chicoutimi-Lac St-Jean, et Lionel Plante, champion de la section de Québec. Le tout sera un 5 parties au total des points.

Celui qui sortira vainqueur de cette ronde sera déclaré champion de l'Est de la province. Ce dernier rencontrera le champion de l'Ouest dans un "home and home" et le vainqueur sera reconnu champion de la province de Québec.

Ce vainqueur rencontrera le représentant de la province d'Ontario, le nouveau gagnant ira à Calgary pour débattre pour être choisi le grand Champion Canadien. Le vainqueur de tout celà ira représenté le Canada à Seattle, Washington, le tout au frais de la Compagnie qui organise le Tournoi.

L'échevin Paul Mecteau fait des suggestions en marge de la boxe

Des suggestions pour améliorer le status de la Commission Athlétique de Québec ont été faites hier après-midi au conseil de ville par l'échevin Paul Mecteau. Le représentant de Champlain, parlant sur la motion d'ajournement, a déclaré que les amateurs étaient sortis mécontents du combat de boxe de lundi soir dernier, alors que le championnat poids-coq du Canada, détenu par Fernando Gagnon, de Québec, était en jeu.

M. Mecteau a fait les suggestions suivantes à la nouvelle Commission municipale de boxe: a) Nommer un aviseur technique, un spécialiste qui pourrait renseigner la Commission, en vue d'éviter les incidents dont le représentant de Champlain s'est plaint; b) nomination de deux échevins au lieu de trois, sur la commission, et de trois civils amateurs au lieu de deux; c) publication en français des règlements; d) Des octrois pour promouvoir la boxe et améliorer les gymnases; e) La commission devrait fournir un bilan au conseil. Ces suggestions, dit M. Mecteau, sont faites dans le but d'améliorer la boxe à Québec et de satisfaire les amateurs.

M. Mecteau a protesté contre le fait que l'aspirant au titre de Fernando Gagnon, Edwards, ne pesait pas plus de 113 livres, alors que Fernando Gagnon en pesait 116¾. Il ne devrait pas y avoir plus de trois livres de différence entre les deux aspirants, suivant les règlements. De plus, Edwards a été pesé avec ses souliers, suivant M. Mecteau. Le président Henri Gagnon dit que Edwards a été pesé le torse nu et en soulier léger. M. Gagnon a ajouté que des reproches ont été faits à qui de droit en marge de ce combat de lundi dernier, quant aux règlements, dit-il, nous les avons, en français; un technicien ? Nous en avons un dans la personne de M. Gene Letourneau, poursuit M. Gagnon. Et en ce qui regarde les recettes, je suis en faveur que l'on encourage tous les sports. Les échevins A.-H. Légaré et D. Blais, membres de la Commission, ont également fait quelques commentaires en marge de l'incident.

Soixante-quinze concurrents seront en lice pour la descente, demain

Près de 75 inscription ont été reçu par le Redskin Ski Club pour le concours de descente qui sera tenu demain avant midi au Lac Beauport.

Ce concours qui se tiendra dans la descente Provinciale sera de deux descentes successives qui débuteront à 11 heures précises. Le vainqueur de cette compétition se verra décerner la garde du trophée "Jean Saucier", peu importe la classe de ce gagnant.

Le club de Ski Redskin se réserve le droit de refuser tous les compétiteurs qui ne seront pas en règle avec la CASA, c'est à dire s'ils n'ont pas la carte qui les reconnaient comme étant amateurs. La direction du club certifie que la côte sera en excellente condition et demande à tous les compétiteurs d'être au départ pour l'heure indiquée car aucun retardataire ne sera toléré.

CLASSE "A"

1—Roland Beaulieu, (Laval)
2—Claude Brunelle, (U. Com.)
3—Yvan Migneault, (Laval)
4—Pierre Audet, (Laval)
5—Pierre Morin, (Snow Bird)
6—J.-P. Morin, (Laval)
7—Réjean Moreau, (Redskins)
8—André Bertrand, (Laval)
9—Louis Marceau, (Laval)
10—Jacques Labrie, (Laval)
11—Marius Giguère, (Redskins)
12—Denis Perreault, (Snow Hawk)
13—Claude Rousseau, (Snow Bird)
14—Gilbert Audet, (Laval)
15—Julien Chouinard, (Voirie)
16—Maurice Côté, (Voirie)
17—Claude Brunet, (Laval)
18—Clément Monaghan, (Snow Bird)
19—Jacques Labrie, (Laval)
20—Tom Monaghan, (Lac Beauport)
21—Robert Bertrand, (Snow Bird)
22—Claude de Lottinville, (Laval)
23—Marc Rochette, (Laval).

CLASSE "B"

1—J.-Ls Brindamour, (Redskins)
2—Michel Larsen, (Mont Ste-Anne)
3—J.-C. Beaulieu, (Redskins)
4—Marc Robert, (Redskins)
5—Marcel Savard, (Redskins)
6—Pierre Bernier, (Laval)
7—Jacques Laflamme Jr. (Laval)
8—Claude Joubert, (Laval)
9—Louis Remillard, (Laval)
10—Gaston Picard, (Laval)
11—Nathony Price, (Laval)
12—Pierre Paquet, (Voirie)
13—Georges Côté, (Laval)
14—Yves Carbonneau, (Laval)
15—Anselme Lapointe, (Laval)
16—Marcel Falardeau, (Snow Bird)
17—J.-M. Bouchard, (Laval)
18—Clément Vallières, (Redskins)
19—Clermont Cliche, (Mont Ste-Anne)
20—André Desjardins, (Laval)
21—Henri Brunet Jr. (Laval)
22—Gérard Lefebvre, (Redskins)
23—Ludovic Fortin, (Redskins)
24—Louis Bilodeau, (Redskins)
25—Jean Morin, (Laval)
26—Jacques Almaras Jr. (Laval)
27—Jacques Vézina, (Redskins)
28—André Langlois, (Laval)
29—Pierre Alain, (Snow Bird)
30—Gaétan Picard, (Snow Hawk)

CLASSE "C"

1—André Gagnon, (Laval)
2—Michel Jobin Jr. (Lac Beauport)
3—Roland Fournier, (Redskins)
4—J.-C. Hamel Jr. (Lac Beauport)
5—Bernard Charest Jr. (Lac Beauport)
6—Jean Verreault, (Laval)
7—André Champoux Jr. (Laval)
8—V.-P. Despatis, (Laval)
9—Buster Wheeler, (Lac Beauport)
10—Ray. Dupont, (Mt Ste-Anne)
11—Bob Fournier, (Redskins)
12—Roland Dupont Jr., (Mt Ste-Anne)
13—François Jobin Jr., (Lac Beauport)
14—Guy Deschênes, (Laval)
15—Ray. Laflamme, (Laval)
16—R. Thomassin, (Redskins)
17—Paul Descoteaux, (Laval)
18—Ray. Grenier, (U. Com.)
19—Claude Richard, (Lac Beauport)
20—Jean Simard, (Mt Ste-Anne)
21—Guy Painchaud, (Laval)
Président Comité technique : J. Faucher

Courses de chevaux demain après-midi

L'organisation du programme de courses de chevaux qui sera présenté dimanche sur la piste de l'Expo bat son plein et à date les organisateurs peuvent annoncer officiellement huit rencontres devant être présentées au cours de ce spectacle auquel le public est invité gratuitement. Ces courses seront toutes d'une seule épreuve (dash) et d'un demi-mille soit une fois le tour de la piste. Des figures populaires parmi la gent sportive locale seront aux guides des différents coursiers et le tout a été organisé de façon à rendre le spectacle le plus intéressant possible et chaque courses ne devrait pas manquer d'être très corsée. Voici les rencontres bâclées à date :

Le tout débutera à 2 heures précises et si un tag day ou autre souvenir est vendu sur la piste ce sera aux fins de charité pour l'oeuvre du scoutisme de St-Charles Garnier. La direction du Club de Courses a organisé tout ce spectacle pour le grand public et bénévolement.

Voici les rencontres bâclées pour la circonstance:

OFFICIELS

Juges : Jos. Cauchon, Amédée Demers, Jacques-J. Gravel.
Chronométreur : Jules Giguère.
Paddock : Lucien Bergeron et Raymond Giguère.

CLASSE TROT "C"

Volarion, Jacques Côté, (Jacques Côté) Chuck Signal, M. Frenette; Guy Boy, E. Deschênes.

CLASSE TROT "B"

Guy Volton, E. Blondeau., (R. Bruyère). Newport Comet, J.-E. Gagnon (H. Cantin).

CLASSE AMBLE "C"

Double Trouble, H. Henderson, Tor. (R. Cloutier); Baker's Bunny, R. Gingras, (R. Gingras).

TROT SPECIAL

Darby Boy, Dr J.-Emile Fortier, (Dr Fortier); Bayard Hanover, Dr G. Beaudet, (Dr. Beaudet).

CLASSE TROT & AMBLE SPECIAL

Frolic Hanover, Cie de Marbre & Tuile (H. Cantin); Vic Song, P.-E. Jobin (P.-E. Jobin).

CLASSE AMBLE SPECIAL

Seattle Hanover, Ecuries Ste-Marie (J.-U. Ste-Marie); Sailor Hal, Ecuries Ste-Marie, (L. Denault); Poplar Glen, Ecuries Ste-Marie (Ph. Boily).

CLASSE AMBLE "B"

Mistletoe W., P.-E. Jobin, (H. Cantin); Bonnie Spruce, J.-A. Verret, (A. Côté); El Verso, M. Lortie, (M. Lortie).

CLASSE TROT "CC"

Count Up, J.-P. Pichette; Guy Hawks, (P. Rivard).

Pancho Segura dispose de Sedgman 8-5 au Forum

Montréal, 6 (Spéciale) Pancho Segura a disposé de Frank Sedgman par 8-5 en finale hier soir au Forum dans un autre match de la tournée de la troupe de Jack Kramer.

En premier lieu, Segura avait disposé de Don Budge par 8-4 et Sedgman avait triomphé de Pancho Gonzales par 10-8. Dans le double, Pancho Segura et Pancho Gonzales l'ont emporté 8-6 contre Don Budge et Jack Kramer.

Activités sportives

L'Union Commerciale : Soirée sous les auspices de la section de la raquette avec Maurice Sylvain comme président. Demain matin, à 10 heures, réunion des capitaines de la section des quilles pour discuter des éliminatoires.

L'Union St-Laurent : On rendra hommage ce soir à Emile Marier, directeur. Ce sera également le retour de convention, et les membres pourront en profiter pour discuter des nombreux incidents survenus à Montréal.

Raquetteurs Frontenac : A l'occasion de la dixième année de service de M. Eugène Thibaudeau comme capitaine du club, il y aura fête spéciale ce soir en même temps que le retour de convention.

Loisirs-Limoilou : Ce soir, à la Salle Paroissiale de Limoilou, autre soirée récréative à partir de 8 h. 30.

Victoire très rapide pour Joey Giardello

New-York, PA) 6 — Joey Giardello, peu réputé comme congneur, a envoyé Walter Cartier trois fois au plancher dans le premier round hier soir pour l'emporter par k.o. technique en 2:48 de leur combat disputé au Madison Square Garden. Giardello pesait 157 1-4 et Cartier, 161 livres.

L'arbitre Harry Kessler a arrêté le combat après la troisième chute dans la première round. En vertu des règlements de l'état de New-York, il n'avait pas le choix.

LUTTE A LAUZON
LUNDI SOIR
Salle des Sports
à 8 h. 30 précise
Combat revanche pour le championnat mi-lourd junior du Canada
GEORGES CALCIE
— VS —
JUAN LOPEZ
2 dans 3 à finir
Semi-finale
30 minutes
TARZAN BABIN
— VS —
PHIL DELAROSBIL
2 autres excellentes rencontres.
Admission : Adultes $1.00
Enfants 50¢
Pour réservations :
Appelez Tél.: TE 7-1293

TENNIS TENNIS
CE SOIR
TENNIS PROFESSIONNEL AU COLISÉE
JACK KRAMER et sa troupe
PANCHO SEGURA
PANCHO GONZALES
FRANK SEDGMAN
DON BUDGE
3 SIMPLES ET 1 DOUBLE
Billets en vente dans les dépôts du Colisée, Jos. Côté, carré d'Youville, Baril d'Huitres.
Loges, $2.00; Mezz. $1.50; Gén. $1.00
TENNIS TENNIS

Le commerce des oeufs et du beurre

Montréal, (PC) — Les prix des oeufs étaient stables hier sur les marchés de gros libres. Les offres étaient légères et la demande était passable. Le prix du beurre était inchangé

Vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants, les oeufs en cartons étaient inchangés ou 1 cent la douzaine plus cher. Le prix du beurre enveloppé était inchangé.

Le marché des pommes de terre était stable. Les arrivages, hier, s'élevaient à 26 wagons.

Montréal, (PC) A la fermeture de la Bourse canadienne des denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place se cotait à 61 cents la livre, prix offert.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur. Catégorie A, extra-gros, 47 cents la douzaine ; gros, 46; moyens, 44; petits, 41; catégorie B., 39; catégorie C. 34.

Ventes de beurre comptant : aucune.

Lait écrémé en poudre, procédé de pression, marché courant en barils, 9 cents, demandé; en sacs, 8¾ cents demandé; procédé centrifuge en barils 10½ cents demandé.

Marché de Québec

Durant la semaine écoulée, le marché des oeufs a subi un léger fléchissement, mais il semblait stable hier matin, note le service fédéral des marchés. La demande est active de la part des détaillants et des consommateurs.

Les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants : Catégorie A., extra-gros, 51 cents la douzaine; gros, 50; moyens, 48; petits, 46; catégorie B., 45; catégorie C., 38-39.

Montréal, (PC) — Voici les prix des denrées tels que donnés à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

OEUFS: — En caisses gratuites: Catégorie A., extra-gros, 47-48 cents la douzaine; catégorie A-Gros, 46-47 cents; A-Moyens, 44-45; A-Petits, 41-42; catégorie B., 39-40; catégorie C., 34-35. Arrivages: 301 caisses.

BEURRE: — Prix du gros, admissible, 61 1-2; arrivages courants beurre du Québec, 61; première qualité beurre de beurrerie, enveloppé, 62 1-2 — 63. Aucun arrivage.

FROMAGE: — Blanc de l'Ontario, 32¾, coloré 32¾, F.A.B. fromagerie; blanc du Québec, 32 1-4, coloré, 32 1-4; F.A.B. Montréal. Prix de gros, blanc de l'Ontario, 34; coloré de l'Ontario, 34; pour le blanc du Québec, 33; pour le coloré, 33 1-4. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE: — (petites quantités vendues aux prix de gros) — Nouveau - Brunswick, les 50 livres, $0.70-0.75; les 10 lbs, $0.17-0.18; les 75 livres, $1.10-1.15; Ile du Prince-Edouard, les 75 livres, $1.10-1.15; les 10 livres, $0.18; les 50 livres, $0.73-0.75.

ARRÊTEZ VOTRE TOUX! avec le SIROP MATHIEU

Constipation!

Une ou deux ROBOL ce soir — effet demain matin

35¢ la boîte, 3 pour $1.00

Une bonne année pour l'Imperial Oil

Toronto, (Spéciale) Les profits nets consolidés de l'Imperial Oil Limited en 1953 sont estimés à $48,000,000 ou approximativement $1.60 par action, après provision pour impôts sur le revenu. Ceci représente une augmentation de 16.5 p. 100 au regard de $41,196,499 ou $1.38 par action en 1952.

M. J. R. White, président, signale que les résultats de 1953 demeurent sujet à revision de la part des vérificateurs de la compagnie. Le rapport annuel de la compagnie qui paraîtra en avril comportera les chiffres certifiés.

Perspectives du marché des métaux

New-York, (PA) — Quelques-unes des plus grosses compagnies productrices de métaux ont annoncé leur intention de réduire la production de cuivre, plomb et de zinc la semaine dernière, comme la demande continuait d'être faible.

Parmi ces entreprises, on compte Kennecott Copper, Phelps Dodge, American Smelting, Frisco & Vulcan-Galena et Bunker Hill & Sullivan. M. R. L. Prain, président du conseil de Rhodesian Selection Trust Ltd. a dit que le prix du cuivre pourrait bien baisser à Londres après le milieu de l'année.

"Vous ne pouvez ignorer le fait que la production de cuivre augmente avec la perspective d'une consommation moindre cette année", a fait remarquer M. Prain.

Les transactions de cuivre domestique étaient plutôt lentes la semaine dernière. On a été surpris d'apprendre que les fabriques de laiton et de fil, ainsi que les fonderies n'ont utilisé que 83,652 tonnes en décembre, une baisse de près de 30,000 tonnes sur le mois de novembre. Comme les fabricants ont acheté environ 113,000 tonnes de cuivre de première fusion en décembre, cela veut dire qu'ils ont ajouté près de 30,000 tonnes à leurs stocks.

Les achats de plomb sont assez élevés, mais pas autant qu'on avait prévu. American Smelting and Refining a annoncé un nouveau prix pour le plomb vendu en Californie. Il sera moins élevé qu'à New-York de $4 la tonne et au pair avec le prix à St-Louis. Cela veut dire que le plomb sera vendu 12.80 cents la livre en Californie. Cela fait suite à des approvisionnements plus élevés dans l'Ouest.

On rapporte un peu plus d'intérêt pour le zinc de la qualité prime western, mais dans l'ensemble, le marché du zinc continue d'être languissant. Le prix s'est maintenu à 9 cents et demi la livre, East St-Louis.

Hésitation du marché du grain

Winnipeg (PC) Les grains ont affiché une tendance irrégulière, hier, à la fermeture de la Bourse des grains de Winnipeg. Le seigle et l'avoine étaient légèrement en hausse, l'orge était inchangée et le lin en baisse en général.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
AVOINE —				
Mai	73	72⅝	73	72⅝
Juil	69¾	69⅛	69⅛ b	69¼ b
Oct	68⅝	68½b	68½ a	68¼ a
ORGE —				
Mai	96½	96⅛	96¼	96¼
Juil	94⅛	93⅞a	94	94 b
Oct	93⅞b	93⅝	93⅝ b	93⅝
SEIGLE —				
Mai	109½	108½	108⅞	108⅞
Juil	108⅛b	107⅜a	107⅛	107¼
Oct	108½	107⅞a	108 a	107⅞ b
LIN —				
Mai	318¾b	317	317 b	317¾
Juil	309¼	308 a	308 a	309½
Oct	......	......	293 n	293

GRAINS COMPTANT

AVOINE — 2 c.w., 0.75¼; ex. 3 c.w., 0.72¼; 3 c.w., 0.71¼; ex. 1 four., 0.71½; 1 four., 0.69¾; 2 four., 0.68¾; 3 four., 0.65¾; fourrage mixte, 0.45½.

ORGE — 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.09¼; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.04¼; 3 c.w., 6-rangs, 1.05¼; 4 c.w., 6-rangs, 0.95¼; 3 c.w., 2-rangs, 0.97¼; 1 four., 0.92¼; 2 four., 0.91; 3 four., 0.89.

SEIGLE — 1 et 2 c.w., 1.05½; 3 c.w., 1.02⅜; 4 c.w., 0.91⅞; ergoté, 0.89⅞; sur rails, 1.05⅞.

LIN — 1 c.w., 3.20; 2 c.w., 3.15; 3 c.w., 2.99; 4 c.w., 2.87; sur rails, 3.17.

$225,200,000 de nouvelles polices d'assurance-vie émises en décembre

Toronto, (Spéciale) — Durant le mois de décembre, les quelque 50 compagnies d'assurance britanniques, américaines et canadiennes faisant affaires au Canada ont émis environ $225,200,000 de nouvelles polices ordinaires d'assurance-vie d'après les chiffres publiés par la Canadian Life Insurance Officers Association. Environ $178,800,000 portent sur des contrats d'assurance-vie ordinaire $14,300,000 sur des contrats industriels d'assurance-vie et $32,100,000 sur des contrats d'assurance-groupe.

En novembre, les nouvelles polices d'assurance-vie émises avaient totalisé $260,300,000, alors que les ventes d'assurance-vie ordinaire seulement s'étaient chiffrées par $185,900,000.

Les statistiques sur l'assurance-vie ordinaire, compilées sur la Life Insurance Agency Management Association, se répartissent comme suit par province en décembre 1953:

Provinces	TOTAL
Alberta	$14,981,000
Colombie-Britannique	15,929,000
Manitoba	9,399,000
Nouveau-Brunswick	3,468,000
Terre-Neuve	1,311,000
Nouvelle-Ecosse	4,643,000
Ontario	75,996,000
Ile-du-Prince-Edouard	577,000
Québec	45,800,000
Saskatchewan	6,742,000
Total	$178,846,000

Notre industrie minière en 1953

L'honorable C.-D. French, ministre des Mines, vient d'émettre le bulletin statistique du mois de décembre 1953, concernant la production minérale de la province de Québec.

Les expéditions de produits d'argile et de ciment ont été beaucoup plus élevées en décembre 1953 que durant le mois correspondant de l'année précédente. Celles de l'or et de l'argent ont par contre été beaucoup plus basses qu'en décembre 1952, à cause de la grève qui immobilise depuis quelques mois plusieurs mines de métaux de l'Ouest du Québec. Il y a aussi eu une légère baisse dans les expéditions d'amiante et de chaux.

Comparativement au mois précédent, l'or seul a enregistré une hausse appréciable durant le mois de décembre. L'amiante, l'argent, les produits d'argile, la chaux et le ciment ont subi une baisse généralement très accentuée.

Les totaux cumulatifs, pour toute l'année 1953, accusent les augmentations et diminutions suivantes par rapport à l'année précédente: l'argent a monté de 2 p. 100, le zinc de 6 p. 100, les produits d'argile de 21 p. 100, la chaux et le ciment de 2 p. 100; l'amiante a baissé de 2 1-2 p. 100, l'or de 9 p. 100 et le cuivre de 19 p. 100.

Molybdenite Corp.

Montréal — Le lieutenant-colonel Paul Ranger, vice-président et directeur général de Molybdenite Corp. of Canada Ltd, annonce que, tel que prévu, les opérations d'usinage reprendront avec une plus grande capacité vers la fin du présent mois. Les travaux souterrains avancent d'une façon très satisfaisante.

La compagnie a reçu de l'Export-Import Bank, de Washington, D.C., un premier versement sur son crédit de $540,000, soit un chèque de $135,000 tiré sur la Trésorerie du gouvernement des Etats-Unis.

Funérailles de M. J.-M. Dion

Les funérailles de M. Jean-Marie Dion, fils du sergent-détective Rosario Dion et de madame Dion, née Alice O'Neil, décédé presque subitement à l'âge de 19 ans, ont eu lieu lundi le 1er février à Notre-Dame de la Garde et elles ont donné lieu à une touchante manifestation. De nombreux citoyens ont alors fait escorte à la dépouille mortelle du défunt et dans les rangs de l'imposant défilé on voyait des officiers et de nombreux membres de la police municipale de Québec.

M. l'abbé Henri Gingras, aumônier de la police municipale, a fait la levée du corps, tandis que M. l'abbé Jacques Tessier a chanté le service. Il était assisté de MM. les abbés M. Tessier et J.-M. Garant.

A la suite du corbillard précédé d'un landau de fleurs et escorté de six compagnons : Raymond Letellier, André Desnoyers, Léopold Béchette, J.-L. Gagnon, Pierre Rochon et Noël Andrews, le deuil était conduit par le père du défunt, M. Rosario Dion; son frère, M. Roger Dion; ses oncles : MM. Albert Dion, William Sheppard, William Paquet, Honoré O'Neil, Joseph O'Neil, James O'Neil, Joseph Morissette; ses cousins : MM. Benoit Girard, Laurie et Raymond Sheppard, Marcel Paquet, Léopold Béchette, Albert, Robert, Jean-Guy et Richard Dion, J.-B. Drolet, Honoré O'Neil, Rémi O'Neil, Edmond O'Neil, Louis O'Neil, René O'Neil, Jacques O'Neil.

On voyait aussi : MM. les échevins Dave Burns et Paul Mecteau, MM. M. Poitras, R. Poirier, A. Chevalier, C. Chevalier C. Wagner, R. Dupuis, Paul-E. Moisan, C. Daigle, A. Paquet, R. Juneau, T. Plante, J. Gingras, Ed. Viel, Chs Viel, G. Jutras, Raoul Robitaille, G. Drolet, Arthur Marcoux, Jos. Lachance, A. Desnoyers, G. Desnoyers, Geo. Doyon, E. Voiselle, P. Vallée, C. Chamberland, C. Trottier, A. Dubois, C. Dubois, G. Trudel, G.-L. Gagnon, P. Couture, H. Morissette, G. Dore, G. Morissette, Wilf. Doré.

Dans le défilé, on voyait aussi un groupe nombreux d'officiers, détectives, sergents et constables de la police municipale, notamment le chef adjoint Aimé Guillemette avec les inspecteurs Oscar Tanguay et Alex. Rochette, les capitaines Rol. Masse, J.-P. Goupil, Patrick Horrigan, Alex. Rochette et Chs Martel, les sergents-détectives et détectives G.-H. Lévesque, Elzéar Grégoire, V. Ouellet, Fernand Roy, O. Bisson, Amédée Robert, Adolphe Bélanger, H. Mercier, H. Lavoie, R. Truchon, Florian Murray, Léo Doyon, P. Dollard, M. Fradette, W. Boyte, J. MacDonald, Ludger Guillemette, J. Ampleman, Geo. Buteau, Jos. Moisan.

On remarquait aussi le chef adjoint Edgar Wagner, le chef de district A. Morissette, MM. J.-J. Berrigan, M. Milliard, M. Ardouin, P. Jourdain, R. Blouin, E. Jeffery, Guy Fortier, M. Gagnon, F. Desnoyers, A. Morissette, G.-A. Morissette, A. Gagnon, R. Parent, A. Wiseman, Louis Morissette, C. Desrosiers, T. Trottier, G. Moisan, A. Fortin, C. Roberge H. Paquet, J. Blain, J.-B. Drolet, A. Dubé, A. Rochette, A. Guillemette, J. Laperrière, H. Lavoie, A. Dionne, P. Pelletier, Jos. Berthiaume, A. Lachance, R. Andrews, P.-H. Wiseman, Alfred Dion, C. Robitaille, M. Doyon, A. Pelletier, J.-F. Morissette, Marcel Paquet, Raoul Robitaille, Marcel Hamel, G. O'Neil, E. Morissette, M. Doré, P. Laliberté, A. Jeffery, Pierre Potvin, L. Fortier, E. Berthiaume, Tom. Butler, M. Potvin, Jos. Laperrière, ainsi que le lieutenant Gignac et le sergent Juneau, de la Police de Sillery.

M. Julien Lépine, de la maison Germain Lépine, dirigeait les funérailles.

Tendance des marchés

Séance du 5 février 1954

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
5,325	Brown Company	11⅞	— ⅛
4,715	Abitibi	18⅝	+ ⅛
2,675	Cons Paper	44	+ ⅜
2,060	Aluminium	49⅞	+ ⅛
2,025	C Petrofina pr	14½	+ ⅝
1,845	Great Lakes	21	+ ¼
1,780	Dom Textiel	6¼	— ⅛
1,675	Traders A	35¼	inc.
1,650	Distil Saegrams	30⅛	inc.
1,504	Bell Telephone	40	inc.

SECTION MINIERE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang
43,100	Iso	0.64	+ 0.06
17,500	Atlas Sulphur	0.32	— 0.01
16,000	Antone	32¾	— ¼
14,200	Wendell	0.09	— 0.01½
13,500	Eastern Metals	0.98	— 0.02

Ventes totales: 385,500 actions, comprenant 62,200 industrielles et 323,300 minières.

Cours moyens à Montréal

	8 Ban.	10 Uti.	20 Ind.	30 Comb.	10 Pap.	15 Or
Vendredi	37.50	96.9	186.7	156.8	824.99	51.99
Jeudi	37.52	96.5	185.3	155.7	820.54	51.49
Sem der	37.59	96.4	185.6	155.9	809.96	51.76
Mois der	36.76	93.3	187.3	156.0	769.00	59.97
1953	33.46	94.2	206.6	169.1	693.89	63.26
Haut 1954	37.58	96.9	187.7	156.8	824.99	51.99
Bas 1954	36.13	92.4	184.4	153.7	767.09	48.69
Haut 1953	36.28	96.6	212.5	173.0	782.46	66.32
Bas 1953	32.18	91.1	174.6	147.2	639.76	48.49

Les moyennes des utilités publiques, des papeteries et des mines d'or à de nouveaux sommets pour 1954.

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
491,000	Oil Selection	0.06	inc.
360,800	Parbec	0.21½	— 0.01½
350,975	Pacific East	0.52	+ 0.09
116,900	New Delhi	1.45	+ 0.06
102,340	New Bidlamaq	0.53	— 0.04
65,900	Goldcrest	0.20	+ 0.01
61,875	New Mosher	0.71	+ 0.01

Volume des ventes: 4,095,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	20 Ind.	20 Or	15 Mét.	15 Huile
Vendredi	325.68	71.38	139.19	93.91
Jeudi	324.03	70.99	138.59	93.03
Semaine der	322.83	71.08	138.52	93.67
Mois dernier	316.44	70.92	141.01	90.85
1953	321.81	81.36	180.66	121.28
Haut 1953-54	326.81	87.01	185.69	128.51
Bas 1953-54	296.79	66.01	137.81	81.78
Haut 1952	343.50	95.54	203.30	157.56
Bas 1952	309.34	79.62	168.18	111.28

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Tit.
Vendredi	152.1	85.7	57.3	114.7
Jeudi	152.0	85.4	57.2	114.6
Semaine der	151.1	84.2	56.7	113.6
Mois dernier	144.7	78.4	55.5	108.6
1953	146.6	89.2	55.1	112.8
Haut 1953-54	152.1	93.6	57.3	116.3
Bas 1953-54	130.2	73.5	50.5	99.5
Haut 1952	150.9	94.8	54.8	115.7
Bas 1952	131.2	66.7	50.7	97.0

Cours moyens de Dow-Jones

Titres	Ferm.	Chang
30 industries	293.97	— 0.06
20 chemins de fer	103.35	+ 0.31
15 services publics	54.49	+ 0.11
65 titres	112.23	+ 0.12

Volume des ventes: 2,030,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a monté de 1.1 point à 139.3.

Les obligations à New-York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Uti.	10 V.é.	10 H.c.
Vendredi	96.2	99.5	99.1	81.6	105.6
Jeudi	96.0	99.2	98.9	81.6	105.2
Semaine der	95.9	99.1	98.4	81.5	104.9
Mois dernier	94.6	97.9	97.4	80.7	103.6
1953	95.3	97.6	96.8	77.6	103.5
Haut 1953-54	96.2	99.5	99.1	81.6	105.6
Bas 1953-54	90.6	94.3	92.4	76.5	97.9
Haut 1952	96.4	99.2	99.4	77.7	105.8
Bas 1952	92.1	97.5	97.4	74.6	103.1

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co.
Séance du 5 février 1954

Titres	Offre	Dem.
xAffiliated Fund Inc com	5.03	5.45
xAmn Business Shares	4.07	4.35
Balanced Fund xd	[illegible]	
xBoston Fund Inc	23.94	25.88
xBullock Fund Ltd	24.57	[illegible]
Cdn Invest Fund	6.11	6.71
Canafund Co Ltd	23.77	24.84
Commonwealth Inter Corp	5.03	5.53
Corporate Invest	5.70	6.19
xDividend Shares	1.91	2.10
xEaton & Howard Bal Fund	32.58	34.81
xFundamental Invest Inc	20.27	22.21
xGroup Secs: Auto Shares	7.23	7.93
x Do Rail Shares	7.97	8.74
x Do Steel Shares	7.30	8.00
xIncorporated Invest	10.83	11.71
Inter-Amer Invest	10.51	11.55
Invest Mutual of Canada	6.56	7.09
xKeystone Custodian B-1	26.64	27.80
x Do B-2	24.66	26.90
x Do B-3	18.10	19.75
x Do B-4	10.75	11.73
x Do K-1	17.22	18.79
x Do K-2	8.33	9.10
x Do S-1	12.11	13.21
x Do S-2	9.13	9.97
x Do S-3	8.38	9.14
x Do S-4	6.45	7.04
Leverage Fund	3.66	4.02
xMass Invest Trust	20.57	22.24
xMass Invest Growth Stock	18.19	19.66
Mutual Accumulating Fund	3.85	4.18
Mutual Income Fund	3.49	3.79
Resources of Canada xd	4.89	5.57
Supervised Growth Fund	1.96	1.98
Supervised Income Fund	3.97	4.01
Timed Invest Fund	a 4.45	b 4.45
xWellington Fund Inc	20.83	22.72
Compagnies de placement		
Diversified Inc Shs Series B	2.35	2.55
xNorth Am Trust Shs 1955	5.91	....
x Do 1956	2.79	....
United Bond & Share	17	....

(a) Moins et (b) plus commission de la Bourse.
(x) En monnaie américaine.

Valeurs étrangères

A NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006
Séance du 5 février 1954

	Off.	Dem.
Australie 3½ pc 1966	98¼	99
Bolivie 7 pc 1958	11½	11¾
Brésil 3¾ pc (séries 1 à 8)	77	80
Brésil 3¾ pc (séries 11 à 30)	78	81
Brésil 3⅜ pc anciennes 1979	60	62
Brésil 3⅜ pc nouvelles 1979	60	62
Brésil 3½ pc 1979 anciennes 7 pc	60	61
Chili 2 et 3 pc 1993	38¼	38¾
Colombie 3 pc 1970	54¼	55¼
Cund 6½ pc 1959	74	
Brésil 1 à 3 pc 1977	51½	52¼
Medellin 3 pc 1978	46¾	47¾
Milan 6½ pc 1952	93	
Norvège 4¼ 1965	101⅛	
Pérou ½ à 3½ pc 1997	41⅝	41¾
Rome 6½ pc 1952	93	

Le dollar canadien

New-York, PC) — Le dollar canadien a monté de 1-32 de cent à une prime de 3 9-32 pour cent par rapport à la devise américaine, hier.

La livre sterling était inchangée à $2.81 1-4.

x x x

Montréal, (PC) — Le dollar américain a terminé la semaine à un escompte de 3 3-16 pour cent, par rapport à la monnaie canadienne, ce qui représente une baisse de 1-32 de cent depuis jeudi. Il fallait donc $0.96 13-16 en fonds canadiens pour acheter un dollar américain. La livre sterling a fléchi de 1-16 de cent à $2.72 1-4.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 lbs F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne. — Etain $89.75; zinc prime western, $11.00; zinc de haute qualité, $12.35; zinc de qualité spéciale, $12.50; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent $26.50; antimoine, standard, 99 pour cent, $25.50; plomb $14.00; cuivre, $31.04.

Lots en charges de wagons. — Zinc prime western, $9.50; zinc de haute qualité, $10.85; zinc de qualité spéciale, $11.00; cuivre, $29.04; plomb, $12.50.

Lots formant cinq tonnes: — Etain $86.75; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent $25.50; antimoine standard, 99 pour cent, $24.50.

Nouvelle liste des variations extrêmes

Montréal. — Financial Counsel a commencé à distribuer la dernière édition de son tableau annuel, la liste des maximums et des minimums atteints par toutes les valeurs mobilières canadiennes.

Le tableau donne la liste des valeurs inscrites à l'une ou l'autre bourse par ordre alphabétique et les variations extrêmes des prix depuis 10 ans, soit de 1944 à 1953.

Les dividendes pour 1953 sont aussi présentés ainsi qu'un tableau des moyennes pour les bourses de Montréal, Toronto et New-York.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006

Séance du 5 février 1954

	Off.	Dem.
Annamaque	1½	2½
Anthonian	40	45
Beacon	5	8
Bright Red L.	½	1½
Belmont		27
Columbière		2
Craibbe	12	14
Doris	2	3
Emjay	3¾	5
Frebert		6
Gaspé Copper	13	14
Glencona	4½	5½
Golden Age	30	35
Halwood		34
Harker	3	3½
Kamiac	13	17
Kenda	6	8
Lake Expanse	6	8
Major Oil	1½	2½
Martin Bird	1	2
Mindus	16	20
Mistass	1	2
Moly of Canada	110	120
Norbeau	55	65
Normar	2	4
New Augurita	6	8
New Maraltic	3	4
New Ranchmens	7¼	7½
Obalski-45	16	20
Ortona	4	5
Pascalis	8	10
Presdor	1	3
Rand Malartic	8	10
Richgroup	7	9
Rugged	2½	4
Russet	3	4
St-Siméon	20	25
Salmina	17	20
Yong David	8	10

Bourse de Toronto . . .

(Suite de la page 11)

100 Do 4 P	23½	23½	23½
215 Ind Accep	36½	36	36¾
25 Do $1.50	35½	35½	35½
30 Do $2	40	40	40
6910 Inspira	2.48	2.40	2.43
200 I Met A	32	31	31¾
2905 Int Nick	37⅝	37	37⅝
200 Int Pete	23½	23¼	23½
3870 Interprov Pl	23⅝	23	23¼
4000 Jacknife	.08	.07	.08
1000 Jaculet	.09	.09	.09
1925 Jasper	3.75	3.50	3.65
3500 Jet	.20	.19	.19
17200 Joburke	.19	.18	.18
6000 Joliet	.35	.34	.35
500 Jonsmith	.18	.18	.18
700 Jupiter	1.85	1.78	1.85
25 Kelvinator	24⅞	24¾	24⅞
100 Kenwell	1.33	1.33	1.33
727 Kerr Add	18	17¾	18
2850 Keyboycon	.13½	.12	.13½
1100 Keymet	.65	.65	.65
1000 Kirk Hud	.70	.70	.70
500 Kirk L	.41	.41	.41
3000 Kirk Town	.22	.20	.22
44000 Klondike	.13	.11½	.13
10500 Kristina	.28	.27	.27
2300 Kroy	1.70	1.65	1.68
375 Labatt	18	17¾	17¾
100 Labrador	8.15	8.15	8.15
1000 L Dufault	.65	.65	.65
500 L Ling	.18	.18	.18
6 L Osu	5.75	5.75	5.75
200 Lamaque	3.85	3.85	3.85
11500 Landover	.11	.10½	.10½
50 Lang	9⅝	9⅝	9⅝
2000 Lapaska	.04⅝	.04⅝	.04⅝
1000 Lavalie	.06½	.06½	.06½
35500 Lexindin	.19	.17¾	.19
39500 LL Lac	1.20	1.15	1.12
985 Loblaw A	42	41	41½
3096 Do B	46	43¾	46
75 Lond Hos A	6	6	6
1000 L I Pete	.13	.13	.13
53800 Lorado	.78	.73	.76
2000 Louvict	.15	.15	.15
5000 Lynx	.09¼	.08	.08
2200 Macassa	1.56	1.55	1.55
3000 Macdonald	.55	.53	.55
2300 Mackeno	.24	.22	.22
3000 Macleod	1.45	1.40	1.45
1110 Macmill B	18½	18⅜	18½
1250 Madsen	1.64	1.64	1.64
500 Magnet	.07⅝	.07⅝	.07⅝
4900 Malartic	1.40	1.40	1.40
500 Man East	.03½	.03½	.03½
45 M Leaf Mill	7¼	7¼	7¼
1750 Maralgo	.07¾	.07¾	.07¾
23800 Marbenor	.18	.17	.18
1500 Marcus	.10	.09	.10
600 Marigold	.50	.50	.50
5000 Marywayne	.30	.27	.29¾
3700 Massey	8¼	8	8¼
1666 Maybrun	.13	.13	.13
200 McCabe A	12½	12½	12½
470 McColl	26¾	26¼	26¾
1000 McDoug	.14½	.14½	.14½
800 McKenzie	.37½	.37½	.37½
1700 McMarmac	.09	.09	.09
2000 McWatters	.08¾	.08½	.08¾
1800 Mentor	4.50	4.45	4.45
1000 Merrill	.24	.24	.24
8140 Merrill Pete	7.20	7.10	7.15
1500 Meta	.18	.18	.18
4800 Mid Con	.57	.56	.56
140 Mid Pac	23	23	23
6000 Mill City	.39	.38	.38
6900 Mindamar	1.91	1.83	1.90
13500 Minda	.11	.10	.10
300 Mng Corp	10⅝	10½	10½
505 Mont Mort	35¼	35¼	35¼
2100 Moneta	.44	.43	.44
25 Mtl Loco	15⅞	15⅞	15⅞
590 Moore	25½	25¼	25½
100 Nat Drug	10	10	10
110 N Groc	11½	11½	11½
205 N Hos B	7	7	7
300 N Pete	1.55	1.55	1.55
75 N St Car	25½	25½	25½
5700 Nesbitt	1.80	1.75	1.75
3500 New Alger	.11	.09½	.09½
102340 N Bid	.57	.53	.53
1650 N Bristol	1.50	1.45	1.50
6508 N Br Dom	2.34	2.28	2.32
1200 N Cal	.62	.62	.62
1083 N Concord	1.20	1.18	1.20
5400 N Cont	.68	.65¼	.68
116900 N Delhi	1.49	1.37	1.45
4000 N Devon	.20⅝	.20	.20¼
200 N Dicken	2.65	2.65	2.65
56300 N Fortune	.45	.43¼	.45
5125 N Harrica	.35	.30	.35
2000 N Goldvue	.19	.18	.18
25866 N Hi Ridge	.32	.26	.30
6000 N Laguerre	.07½	.07	.07
33000 N Lard	1.65	1.51	1.52
1000 N Lund	.18	.18	.18
6500 N Morrison	.13	.13	.13
61875 N Mosher	.72½	.70	.71
5500 N Mylamaq	.20	.17½	.17½
1000 N North	.05½	.05½	.05½
17000 N Nors	.07¾	.07½	.07½
3000 Richfield	.15	.15	.15
2000 N Rouyn	.06	.06	.06
8000 N Ryan	.12	.11	.12
21500 N Senator	.15½	.15	.15½
966 N Superior	2.50	2.49	2.49
1000 Nib	.06	.06	.06
300 Nipissing	1.50	1.50	1.50
500 Nisto	.08½	.08½	.08½
517 Noranda	59	58½	58¾
500 Norgold	.07¼	.07¼	.07¼
1200 Normet	2.40	2.35	2.40
26599 Norpax	.18	.12	.16
1000 Nc Oils	2.45	2.40	2.44
50175 N Denison	.15	.12½	.13
7500 N Inca	.10	.09½	.10
50 N Star	6½	6½	6½
600 N Trin	.20	.20	.20
500 N Can	.48	.48	.48
27500 Northland	.09	.08	.08
12000 Nubar	.17	.16	.16½
1500 Nudulama	.40¼	.40¼	.40¼
4000 Obaska	.07½	.07⅛	.07⅛
491000 Oil Select	.07½	.05⅛	.06
100 Okalta	1.75	1.75	1.75
4000 Oleary	.18	.17	.18
2000 Omnitra	.04	.04	.04
700 O Jock Club	2.00	2.00	2.00
100 Ont Loan	24	24	24
3650 O Pyrites	.79	.75	.78
3000 Opemiska	1.15	1.08	1.08
500 Orenada	.07¼	.07¼	.07¼
2300 Osisko	.46¼	.45½	.46¼
350975 Pac East	.54	.45	.52
300 Pac Pete	8.70	8.60	8.70
245 Page H	74½	74	74½
20200 Pan West	.39	.34	.34
7500 Paramaq	.07	.06⅞	.07
360800 Parbec	.22	.20	.21½
2300 Pathfind	1.00	.90	1.00
3500 Paymast	.40	.37	.39
2100 Peace Riv	6.55	6.40	6.55
100 P C Sec	37	37	37
13800 Peruvian	1.12	1.05	1.11
22100 Petrol	.52	.50	.52
2200 Pick Crow	1.05	1.05	1.05
2000 Pioneer	1.85	1.70	1.85
25100 Pitch Ore	.21	.19	.20
250 Placer	28	27½	28
14800 Ponder	1.22	1.18	1.22
2000 Pontiac	1.22	1.20	1.20
600 Poplar	.30	.30	.30
1230 Powell Riv	27½	27¼	27¼
260 Pow Corp	35⅜	35	35
100 Prairie	2.15	2.15	2.15
2500 Prem Bord	.04½	.04½	.04½
6800 Preston	2.80	2.75	2.80
4600 Pros Air	4.25	4.05	4.05
1500 Que Cop	.66	.66	.66
1500 Q Lab	.14	.14	.14
2300 Q Man	.70	.70	.70
100 Q Metal	2.85	2.85	2.85
3300 Q Nickel	.50	.48	.50
1600 Queenston	.31	.31	.31
1375 Quemont	14½	14¼	14¼
100 Quinte A	8½	8½	8½
6100 Radiore	.69	.65	.65
500 Rankin	.36	.36	.36
29500 Red Poplar	.20	.17	.20
500 Regcourt	.04	.04	.04
2100 Rexspar	1.12	1.08	1.10
6333 Rio Prado	.04	.61	.64
2500 Rix	1.49	1.45	1.49
350 R Little	11	11	11
19800 Roche	.16	.15	.16
11000 Roy Silv	.13½	.12¾	.13½
861 Royal Bk	40½	40⅝	40½
800 Royalite	12⅞	12½	12½
4500 Rundle	.13½	.12	.13½
1000 Rupununi	.03¼	.03¼	.03¼
165 Russell	18⅝	18½	18⅝
505 St Law Cor	44	43⅝	44
1000 San Ant	1.56	1.55	1.56
4000 Sand Riv	.09⅞	.09½	.09½
5000 Sapphire	1.75	1.70	1.72
6200 Scurry	1.40	1.30	1.40
350 Secur Free	1.73	1.70	1.73
5 Shawin A	44⅝	44⅝	44⅝
20 Do B	51	51	51
3000 Shawkey	.09	.09	.09
4966 Sherrit	4.15	4.05	4.05
350 Sicks	24⅝	24½	24½
100 Do Vt	23½	23½	23½
500 Silanco	.16	.16	.16
52447 Sil Miller	1.06	1.00	1.06
35 Silverwd A	10¼	10¼	10¼
600 Simpsons	15½	15⅜	15½
1581 Siscoe	.38	.38	.38
25 Somerville P	47¾	47¾	47¾
1000 Stadacona	.32	.30	.30
455 St Pav	24½	24	24½
7 St Radio	6½	6½	6½
125 Stedman	19	18¾	19
255 Steel Can	30½	30½	30½
6500 Steeloy	.11½	.11	.11½
14675 Steep Ro	6.70	6.50	6.70
22300 Sud Cont	.23	.21	.21½
425 Sullivan	1.70	1.70	1.70
400 Suptest Ord	16¾	16½	16½
150 Do Com	15¾	15¾	15¾
1500 Surf	.19	.18	.19
12200 Sweet Grass	.27	.25	.26
500 Switson	1.70	1.70	1.70
800 Sylvanite	1.15	1.12	1.12
3000 Taku	.04¼	.04¼	.04¼
220 Tamblyn	39½	39½	33½
100 Texas Mng	1.34	1.34	1.34
2335 Teck Hu	2.06	2.05	2.05
9500 Thom Lund	.19	.17	.18
12200 Tombill	.48	.45	.45
200 Torbrit	1.48	1.35	1.48
100 Tor Iron	18¼	18¼	18¼
85 Do A	19¼	18¾	19¼
2000 Towagmac	.09½	.09	.09½
1490 T Fin A	35½	35	35½
2435 Tran Emp	2.40	2.30	2.35
8000 Tran Era	.52	.51	.52
590 Tran Mt	23¾	23½	23½
3700 Tran Res	.36	.35	.36
1000 Trend	.11	.11	.11
21370 Triad	2.75	2.69	2.74
5500 Tungsten	.25	.23	.23
200 Union Acc	10	10	10
560 Un Gas	36¾	36	36¾
500 U Mining	.19	.19	.19
10750 U Asbes	3.60	3.30	3.60
305 U Fuel B	27	26¾	27
400 U Keno	6.00	5.85	6.00
43500 U Montauban	.84	.79	.80
10670 Un Oils	1.15	1.09	1.13
320 Un Steel	12½	12½	12½
3000 Upp Can	1.24	1.20	1.24
500 Van Roi	.04⅝	.04⅝	.04⅝
753 Ventures	15⅝	15	15⅝
10 Viceroy A	7½	7½	7½
2800 Violamac	2.02	1.95	1.98
25 V Dare P	14½	14½	14½
250 Waite	9.10	9.00	9.00
1585 Walker	54⅞	54½	54⅝
2100 Weedon	.35	.33	.35
120 Westeel	21¾	21½	21¾
1900 W Ashley	.15	.15	.15
25 W Groc A	34½	34½	34½
9362 W Homestd	.72	.66	.69
1695 W Leaseholds	5.00	5.00	5.00
1000 W Tungst	.51	.50	.50
38 Weston	38	37¾	38
135 Do P	97¼	97¼	97¼
11250 Wilrich	.69	.65	.67
2000 Wiltsey	.07½	.07½	.07½
3700 Winchester	.07½	.07¼	.07¼
3000 Windward	.09	.08½	.08¾
200 Wpg Cent G	7¾	7¾	7¾
15510 Winora	.15	.14	.14
350 Wr Harg	1.79	1.75	1.75
800 Yale	.25½	.25½	.25½
3000 Yellorex	.06¾	.06½	.06½
3300 Yk Bear	1.30	1.26	1.28
100 Y Knit A	2.75	2.75	2.75
4533 Yukeno	.12	.11¼	.11¼
CURB			
160 Ang C Pulp	25	25	25
550 Ang Nfld	8½	8¼	8¼
630 Asbes	25½	25½	25½
1550 Brown	12¼	11½	11⅞
125 Do 1 P	99	97½	97½
20 Do 2 P	49¾	49¾	49¾
1843 Bulolo	7.25	6.95	7.10
30 CDN G Inv	25	25	25
75 C Indust	35½	35½	35½
50 C Marconi	5	5	5
10 C Westing	67	67	67
593 C Paper	44	43½	44
100 Dalhousie	.17	.17	.17
20 D Bridge	82	81	82
50 Hayes	35½	35½	35½
720 Int Pap	58½	58¼	58¼
68 Int Util	30¾	30¾	30¾
2370 M & O Pap	31	30¾	30¾
200 Pato	3.65	3.65	3.65
1750 Price	35	34	35
100 Thrift	26	26	26
3100 Yukon Con	.52	.51	.52

Total des ventes 4.095.000 actions.

Population de Verdun

Montréal, (PC) — La population de Verdun atteint presque le point de saturation d'après le gérant de la ville, M. J. R. French.

La population n'a augmenté que de 200 âmes durant la dernière année, et il reste moins de 200 terrains à bâtir. Durant les 20 dernières années, l'augmentation de la population se chiffrait annuellement par milliers. Elle atteint actuellement le palier de 80,390.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.
Séance du 5 février 1954

Titres	Offre	Dem.
Algoma C & H Bay Ry com	14	15
Anglo-Canadian Tel A	10½	11¼
Banque d'Economie de Qué	34	...
Banque Provinciale du Can	15¼	16¼
Briqueterie St-Laurent	40	...
Canadian Javelin	2¼	2½
Citadel Brick commun	5	...
Do $5 priv	1	...
City Gas & Elec com	¼	1
Crédit Foncier Franco-Can	150	...
Dupuis Frères priv	14½	16
Guarantee Co of North Am	380	...
Do 20 p payé	76	...
Hudson Bay Co	13	14
La Laurentienne Cie Ass Vie	37	...
La Prévoyance Cie d'Ass	18¼	...
La Sauvegarde Cie Ass Vie	25	...
Les Prévoyants du Canada	105	...
La Solidarité Cie Ass Vie	29	...
Manufacturers Life	70	...
Prudential Trust	17	18
Quebec Apartments com x	14	...
Soc d'Administ & Fiducie	39	43
Sun Life Ass Co	155	160
Trust Gén du Canada priv	98	...

PILULES MATERNELLES du Dr COMTOIS
ALLAITEMENT — DEVELOPPEMENT
TROUBLES FÉMININS
Dans toutes les pharmacies

MAINTENANT POUR LA PREMIERE FOIS UNE
CHAUFFERETTE ENTIEREMENT AUTOMATIQUE
AVEC UNE PROTECTION DE 5 ANS *
La MERVEILLEUSE ElectroMaid
CHAUFFERETTE EN VERRE

Les chaufferettes à verre radiant ELECTROMAID sont les plus efficaces et les meilleurs appareils encore réalisés depuis le début du 20ième siècle. Un très mince élément d'aluminium, capable de convertir le pouvoir électrique en une chaleur rayonnante infra-rouge est fusionné à des panneaux de verre trempé incassable. Les rayons infra-rouges ainsi émis sont identiques aux rayons solaires naturels. Ces vagues de chaleur saine et énergique créent rapidement, uniformément et sans danger une condition de véritable confort dans une pièce. Ajustez le thermostat à la température voulue et la chaufferette est contrôlée efficacement.

*PLUS UN PLAN DE PROTECTION DE 5 ANS!

Les chaufferettes à verre radiant ELECTROMAID sont pratiquement 100% efficaces puisque toute l'énergie livrée est convertie en chaleur. La chaleur voyage par vagues frappant tous les objets sur son passage et atteint le degré désiré en quatre minutes.
Aujourd'hui, nombre de maisons sont entièrement chauffées par les chaufferettes à verre radiant ELECTROMAID. Des unités portatives sont idéales partout où une chaleur additionnelle est requise. Des panneaux permanents peuvent être facilement installés dans n'importe quelle maison.
Le coût de l'ELECTROMAID est extrêmement

ABSOLUMENT SURE!

bas. Adieu aux chambres à fournaises, aux réservoirs, aux brûleurs, aux conduits. Le coût complet d'installation des chaufferettes à verre radiant ELECTROMAID est souvent moins élevé que pour les systèmes habituels de chauffage. Les coûts d'opération sont bas car aucune partie ne peut s'user et les frais d'entretien sont nuls. La chaufferette à verre radiant ELECTROMAID est la plus sûre encore construite, sans danger pour le feu. Eprouvée et approuvée par la Canadian Standards Association et approuvée par la Central Housing and Mortgage pour emploi dans les édifices financés selon les termes de l'acte national du logement.

Insistez sur les chaufferettes ELECTROMAID — n'acceptez pas de substitution.

En vente chez tous les principaux détaillants en produits électriques, les électriciens, les quincailliers et les marchands de meubles. Ecrivez ou téléphonez pour de plus amples renseignements.

CANADIAN ARMATURE WORKS, INC. (DIVISION ELECTROMAID)
6595, RUE ST-URBAIN, MONTREAL, CR. 3191

Les plus importants manufacturiers au Canada de chaufferettes - humidificateurs électriques, radiateurs à chaleur, radiateurs électriques sans eau et chaufferettes à verre radiant Electromaid.

En vente chez l'un des marchands suivants :

MARTINEAU ELECTRIQUE LTEE — 24 du Roi, Tél. : 2-7065
LA CIE CHINIC LTEE — 55 rue St-Pierre, Tél. : 5-5572; 28 de la Fabrique, Tél. : 2-1938
CAN. WESTINGHOUSE SUPPLY CO. — CENTRE INDUSTRIEL, 1295 boulevard Charest, Tél. : MU 3-4927

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?

Posez-vous les questions qui suivent, et voyez si VOUS pouvez remplir les conditions requises pour obtenir un prêt chez Personal.

... Ai-je un emploi stable?
... Suis-je un résident de cette région?
... Puis-je faire les légers paiements mensuels?

SI VOTRE RÉSPONSE EST "OUI" à ces questions, vous avez des chances d'obtenir un prêt promptement chez

Personal. Pas besoin de sécurité bancaire . . . nous avons confiance en vous.

Les prêts sur autos sont une spécialité ici . . . de même que les prêts sur signature ou sur meubles. Bureaux modernes . . . méthodes expéditives pour vous permettre de faire votre demande rapidement.

Téléphonez au préalable pour un prêt en une visite, ou venez au bureau.

Prêts $50 à $1200 sur Signature, Meubles ou Auto

"LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUI" Personal FINANCE CO. — Beneficial Loan System

2 bureaux bien situés en Quebec

- Deuxième étage, 64 rue Saint-Joseph.................... Tél. 5-6151
- Deuxième étage, 236 rue St-Jean.................... Tél. 2-5643

CHICOUTIMI..2ième étage, 130 rue Racine est............ Tél. 4-4421
JONQUIERE...2ième étage, 298 rue St-Dominique........ Tél. 2-3571

Bureaux ouvert tous les jours de 9 h. à 5 h. • Ouvert le vendredi jusqu'à 8 P. M.
Le samedi fermé toute la journée
Prêts consentis dans toutes les villes environnantes • Personal Finance Company de Canada

PEER LE PIRATE

Entre temps, Peer le Pirate se plait bien au palais de Mohammed Bey. Maintenant qu'il est vice-roi, il se fait valoir, comme il l'entend. Trois fois par semaine, il fait le juge et il n'est pas très économe des coups de fouet. Assis sur un trône magnifique, vêtu de ses plus beaux vêtements, Peer se sent un vrai grand seigneur, qui vaut son or... Son or? Son second a de toutes autres pensées. Quand ils prennent le repas un jour ensemble, le second lui dit ce que tout ça lui a déjà coûté. "Qui a payé la fête, quand vous étiez nommé vice-roi? Qui paye les soldats et les gardiens, qui vous entourent? Croyez-vous que Mohammed vous a donné tous ces beaux vêtements? Et tout ca n'a duré que quelques semaines, mais ça vous a déjà pris trente mille réales". Diantre! Peer se ressaisit, quand il entend cette somme. Au fond, le second a raison; cette aventure lui coûte toute une fortune. Il se gratte la tête d'un air soucieux.

DICK TRACY

RÉSULTATS LA JOURNÉE MÊME

ESSAYEZ VOTRE CHANCE !

Une petite annonce publiée dans L'ÉVÉNEMENT JOURNAL le matin produira des résultats le jour de sa publication

SIGNALEZ : 5-5133

TARIF AU COMPTANT des annonces classifiées L'EVENEMENT-JOURNAL

TEL.: 5-5133

20 cts la ligne comptée, minimum $0 35. 6 insertions pour le prix de cinq .34. Insertions pour le prix de 18. caractère 10 points (chaque titre comptant pour une ligne) .35. Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de $0.05 pour frais d'expédition du courrier.

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 5-5133
TARIF AU COMPTANT

1 ins., la ligne comptée de 5 mots .10
Coût minimum .35
3 ins. consécutives, la ligne comptée .09
6 ins. consécutives, la ligne comptée .08
24 ins. consécutives, la ligne comptée .07
Minimum 2 lignes comptées par ins.
Titre individuel par insertion .34

Annonces de l'extérieur
Strictement payables d'avance
Les annonces réclamant une case, supplément de 05 pour frais postaux
Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, service anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.0_
Annonces de faveurs obtenues $0.50
Prière pour faveurs obtenues $5.00
Avis dans carnet mondain $1.50

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evénement-Journal", Québec, Lévis, Sillery (livraison à domicile) 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Etats-Unis: un an $9.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50, un mois $1.00.

Ailleurs au Canada: un an $7.50, 6 mois $4.00, 3 mois $2.25, un mois $1.00.

L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par L'Evénement-Journal Inc. Henri Gagnon, Directeur général.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel $0.03. Exemption: faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion suivant la formule.

Dans les notes sociales, carnets mondains, l'insertion suivant la formule officielle.

AGENTS

JE N'AI JAMAIS EU UNE chance pareille'! écrivait M. Levesque en constatant qu'il avait réalisé $54.74 de profit durant ses 17 premières heures de travail ($3.22 de l'heure) dans la vente des produits "PAULA". Des centaines de nos détaillants se sont assuré l'indépendance financière... Vous pouvez vous faire $100.00 et plus par semaine dans la vente de nos 250 lignes de produits comprenant: Thé, Café, Epices, Médecines patentées, Nécessités domestiques, Cosmétiques, Produits pour la ferme, etc., dans un territoire réservé de votre voisinage. Hommes ou Femmes... Travail à plein temps ou à temps partiel... Ecrivez pour détails de notre offre spéciale d'aide aux débutants à G. LAURIN, Président, 21-Est, rue St-Paul, Montréal, P. Q.
6 fév. 10 fs —6—787182—C

ARGENT A PRETER

$100,000.00 DIVERS montants première hypothèque, immeubles, logements, Québec banlieue. Notaire FORTIER, 72 DE L'EGLISE, 5-9450.
C. B. H. 13—784331—E

ARGENT A PRETER
Sur automobiles, meubles, etc.
COMMERCIAL FINANCE Corp. Ltd.
Compagnie Québécoise "28 ans"
61 D'Auteuil, tél.: 2-6488

HOMMES DEMANDES

OCCASION EXCELLENTE pour vendeur avec ou sans salle d'échantillon (salle d'échantillon préférée) pour fabricant de lampes pour plancher, table, boudoir et abat-jour nouveauté. S'adresser Apex Electric Corporation 390 Craig W. Montréal.
6 fév. 2 fs —89—787202—C

REPRESENTANT MEDICAL
DETAIL DEMANDE pour district Québec par grand fabricant produits pharmaceutiques d'excellente réputation. Salaire et bonis d'encouragement. Fournissons automobile. Assurance groupe et d'hospitalisation. Fonds pension. Préferons vendeur avec expérience. Toutes demandes traitées avec discrétion. Notre personnel de vente est au courant de cette annonce. Ecrire CASE 607 L'Evénement-Journal.
E. H.—89—786588—E.

VENDEUR POUR CALENDRIERS
Une maison bien connue de calendriers et nouveautés vous offre une des meilleures situations de vendeur au Canada. Le candidat devra être agressif, bon vendeur, posséder sa propre automobile. A l'homme voulu, nous offrons la meilleure ligne de calendriers avec vaste choix de fournitures, et un grand assortiment de nouveautés publicitaires, aussi livres, etc. Salaire hebdomadaire basé sur très bonne commission. Donnez détails complets concernant âge, expérience, territoire visitant. Ecrire à case 1001, L'Evénement-Journal.
6 fév. 6 fs —88—E

DIVERS A VENDRE

FRIGIDAIRE "Gilson" capacité 10 pi., parfait ordre, $125. TEL.: 2-3907 ou TE 7-6406.
6 fév. 1 fs —84—787067—C

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE avec expérience demandée, références exigées. Ecrire B. P. 249, Québec.
6 fév. 1 fs —72—787078—C

Mémoire de l'A.P.I.

Une délégation de l'Association Professionnelle des Industriels rendra visite lundi matin au chef du gouvernement à son bureau au parlement pour lui remettre un mémoire contenant des recommandations. L'A. P. I. remet chaque année un mémoire aux autorités provinciales. L'entrevue est fixée à 10 h. 30.

La lecture de l'Evénement-Journal, chaque matin, vous prépare mieux aux contacts de la journée.

HOMMES DEMANDES

VOYAGEURS — Faites réellement $50.00 en une journée. Nouvel article d'utilité sensationnel pour commerce d'épicerie, liqueurs. Echantillon fourni. UTILITY A. Co. 53 W. JACKSON F 20 Chicago 4.
6 fév. 1 fs —89—787181—C

OCCASIONS D'EMPLOI
(Service fédéral)

Inspecteur régional, Commission des transports, Moncton (N.-B.), $6,120—$6,840.

Directeur, division de l'éducation bureau de la statistique, Ottawa, $6,120-$6,840.

Agent de contrôle des dépôts, Ottawa, $5,720-$6,360.

Dessinateur en mécanique maritime, Montréal, $5,400-$6,120.

Biologiste, Ottawa, $5,100-$5,820.

Instructeur de génie maritime, Saint-Jean (T.-N.), $4-980-$5,700

Expert en lois, Ottawa, $4,750-$5,550.

Chef adjoint, division de l'esthétique industrielle, Ottawa, $4,560-$5,280

Avocats de ministère, Ottawa, $3,720-$4,620.

Agent d'information, Halifax, $4,170-$4,920.

Agent de sélection du personnel (spécialisation en psychologie), Ottawa, $4,290-$4,920.

Artiste commercial, Ottawa, $4,110-$4,500.

Vérificateurs (cotiseurs à l'impôt sur le revenu), divers bureaux de district, $3,180-$4,080.

Anthropologiste, Ottawa, $3,360-$3,900.

Spécialiste en économie domestique, Winnipeg, $3,270-$3,660.

Bibliothécaires, divers centres, $2,940-$3,480.

Technicien de laboratoire, Ottawa, $2,880-$3,240.

Instructeur en artisanat, Québec (P. Q.), $2,460-$2,820.

Détails pertinents et formules de demande au plus proche bureau de la Commission du service civil, du Service national de placement ou des Postes.

IMMEUBLES

2 Logements

A vendre, situés entre Park, Chemin St-Louis, Moncton et Fraser. Brique solide. 3 et 4 chambres à coucher, salon, vivoir, cuisine, très large passage. Entrées séparées. Sous-sol fini. Tuyauterie en cuivre. En excellente condition. Terrain 48.10 x 110. Toutes dépenses: $771.37, soit $64.28 par mois. Location: Valeur du 2e loyer: $100. Livraison en mai 1954. Termes à discuter sur offres sérieuses. Solde de prix de vente sur hypothèque, par propriétaire actuel.

DESSANE: 2 logements de 2 étages et 4 chambres à coucher chacun. Très ensoleillés. A proximité de tout. Brique, chauffage à l'huile. Livraison: 1 mois. Toutes dépenses: $538.30, soit $44.85 par mois. Termes à discuter, selon le comptant, hypothèque comme solde. Prix: $18,000.

JEAN GAGNE
Courtier en immeubles
Edifice Capitol — 144 rue St-Jean
Québec. Tél.: 4-5251.

LOGEMENTS A LOUER

LIBRES 2 logements 3 pièces, très modernes, neufs, meublés ou non. S'adr: Entre 2 - 4 p.m., 28 AVE BEGIN.
6 fév., 3 fs —107—787068—C

EVERELL, près Québec, 2 logements 3 pièces, plus chambre bain. Située 67 Avenue Ruelle. Prix $30.00. S'adresser J.-O. MONTREUIL, 1177 Blvd Ste-Anne MO 3-5552.
6 fév. 6 fs —107—787217C

LOGEMENTS dans maison appartements neuve, près hôtel de ville, un 4 pièces $75.00, un 4 pièces $65.00, un 3 pièces $55.00. Ces logements avec poêle, réfrigérateur électrique, chauffés, eau chaude, incinérateur, concierge. Libre 1er mai. TEL.: 2-8560 — 5-9776.
6 fév. 3 fs —107—787021—C

LOGEMENTS DEMANDES

COUPLE nouveaux mariés demande pour juin 3 à 5 pièces, dans Lévis. TEL.: TE 7-5187.
6 fév. 1 fs —108—786965—C

MAISONS A VENDRE

ST-FIDELE, maison seule, 8 pièces, chauffée, garage, cause mortalité. 3-7925.
6 fév. 6 fs —Y. H.—121—E

MEDECIN

DR CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes 5 ST-JOSEPH. TEL.: 4-4061.
C.A. — C.D.R. — 786358—E

PERSONNELLES

FINI LE TABAC
REMEDE SCIENTIFIQUE contre l'abus des cigarettes, rapide, sûr, permanent. Pour avoir brochure gratuite, écrire: C. W. KING PHARMACAL CORPORATION LTD., Box 303 Walkerville, Ont.
6 fév. 4 fs —139—786986—C

REMEDES

AVIS
La formidable formule merveille de la clinique Roy-Mar détruit radicalement tous poils superflus sans aiguilles électriques sans cicatrice, sans douleur, prouvée par des témoignages assermentés, garantie ne plus repousser. 1ère clinique du genre au Canada. 25 années d'expérience pour traitements à la clinique. Rendez-vous à 19 Ch. Ste-Foy, Québec. Traitements chez-vous, commandez les formats suivants: Poils faibles, $15.50; très forts $25.50; actifs et vigoureux $35.50. Distributeur, W. BRUNET rue St-Joseph ou écrire à Produits Roy-Mar, Casier 291, Québec, P.Q.
6 fév. 1 fs —156—787323—C

VOLAILLES

"COMMANDEZ TOT... pour bons poussins". Ils vous donnent le meilleur marché, le meilleur prix pour oeufs grosseur Grade A. Couvoir Bray à poussins pour tout marché, toute préférence, mais c'est le temps, demandez détails ou nouveaux prix à partir de février, commandez de vos agents. LA MAISON LANGEVIN, 140 de la Couronne, téléphone: 3-0619, H. DORE Pont-Rouge.
6 fév. 1 fs —168B—786967—C

L'assainissement...
(Suite de la page 3)

Sauveur-ouest remercia le maire pour les démarches qu'il fait dans le but de venir en aide à ses concitoyens.

Adoption de rapports

Quelques rapports du comité administratif ont été ratifiés par le conseil de ville, hier après-midi, au cours de la réunion hebdomadaire présidée par le maire de Québec, l'hon. Wilfrid Hamel. Parmi ces rapports, mentionnons: la classification de M. Georges Ferrel comme comptable senior au service du Coût de revient; la permission d'érection d'une station de service et poste d'essence à 1190, chemin de la Canardière à la Canadian Petrofina Co. Ltd; le changement du site de la rue Lefrançois en domaine privé de la Cité. Cette rue Lefrançois est située dans le quartier de Limoilou et faisait partie autrefois de la 6e rue. Un règlement municipal à cet effet sera adopté en deuxième lecture, incessamment, avant que le lieutenant-gouverneur en conseil donne sa sanction.

Interpellation

Le greffier de la Cité, Me F.-X. Chouinard a déposé sur la table du conseil, hier après-midi, une copie de l'interpellation demandée par l'échevin Paul Mecteau, concernant le nombre des employés de l'Exposition Provinciale, de leur occupation et le nom de la personne qui les a recommandés. Une copie a été remise à chacun des échevins. Il s'agit des employés permanents, réguliers, réguliers-spéciaux, temporaires et des employés qui trouvent de l'emploi durant la semaine de l'Exposition seulement.

Le prochain budget

Le maire et les échevins se sont réunis en caucus après la séance du conseil, hier après-midi, pour parler déjà du prochain budget de l'année 1954-55. Le maire a profité de la circonstance pour inviter tous les échevins à se rendre au Parlement, mardi prochain, pour l'étude, aux Bills Privés, du bill de la Cité de Québec. Au cours de la réunion, nos édiles ont commencé à étudier divers aspects du budget qui doit être adopté avant le premier avril prochain. Il a également été discuté du cas de certains chefs de départements. Le maire n'a rien dévoilé cependant de la discussion.

Vos FAUSSES DENTS branlent, glissent ou irritent ?
FASTEETH une poudre améliorée, saupoudrée sur les dentiers du haut ou du bas les tient plus fermement, et vous serez plus confortable. Ne branlent pas, ne glissent pas n'irritent pas. Aucun goût ni sensation de pâteux, gommant ou gluant. FASTEETH est une poudre alcaline (non-acide). Ne sûrit pas. Elimine "l'odeur de dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie. (ann.)

LES FLEURS DE FRANCE vous apportent la SANTÉ
La vie actuelle, avec son agitation et ses soucis, appauvrit votre sang en globules rouges et l'encombre de toxines; la défense de votre organisme n'étant plus assurée, bientôt se déclarent rhumatismes, troubles de la circulation, maux d'estomac, mauvais fonctionnement du foie, constipation, maladie de peau, etc... Par bonheur, la Nature prévoyante a donné à certaines plantes des Alpes le pouvoir de purifier et de régénérer le sang. Faites une cure de Tisane de Durbon, extrait concentré des sucs frais de ces plantes. Rapidement, votre sang sera désintoxiqué, doté abondamment de globules rouges, et vous verrez la fin des maux qui vous affligent.
TISANE DES CHARTREUX DE DURBON
Le flacon: $2.00
Toutes pharmacies
Dépôt 5389 Duquette - Montréal

AREX COMPOUND
Soulage DOULEURS RHUMATISMALES, MAUX DE TÊTE, NÉVRALGIES, GRIPPE. C'est une excellente prescription.
En vente dans toutes les pharmacies

C. A. R. C.
RÉSERVE PRIMAIRE
RADAR
ETUDIANTS de 16 à 22 ans
si vous avez 16 ans depuis le 1er septembre 1953 et que vous avez complété au moins une 10ième année ou l'équivalent,
ETUDIANTES de 18 à 22 ans
si vous avez 18 ans depuis le 1er septembre 1953 et que vous avez complété au moins une 10ième année ou l'équivalent.
Le C.A.R.C. vous offre, à condition que vous résidiez à Québec ou dans les environs, l'occasion d'employer votre temps de vacances en apprenant un métier nouveau et intéressant tout en recevant une solde de $153.00 par mois pour les mois de juillet et août. L'uniforme attrayant du C.A.R.C. vous sera fourni pour cette période d'entraînement.
Les cours suivants seront donnés pendant le jour, aux Quartiers Généraux de L'Escadrille de Radar 2452, par des instructeurs compétents.
1. Entretien de l'Equipement de Radar
2. Entretien du Matériel de Communication (radio). (Ces deux métiers aux garçons seulement).
3. Surveillance des écrans de Radar (Cours donnés aux garçons et jeunes filles).
ADRESSEZ-VOUS A 114 RUE ST-JEAN A QUEBEC
entre 7 et 9 heures les lundi et mercredi soirs, les 8 et 10 février. Prière d'apporter certificats de naissance et d'études.

Décès de madame Alfred Garneau

Madame Alfred Garneau, née Ursule Drolet, est décédée le 4 février, à l'âge de 83 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. Alfred Garneau; ses fils: MM. Henri et Raoul Garneau; ses filles: Mme Simon Lafleur (Marie-Anne) et Mlle Marguerite Garneau; ses frères: MM. Georges et Joseph Drolet; ses belles-soeurs: Mme Georges Drolet, Mme Jos. Drolet et Mme Vve Aimé Garneau; son gendre, M. Simon Lafleur; ses belles-filles: Mmes Henri et Raoul Garneau, ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est actuellement exposée au salon funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, 289, rue St-Vallier-Est.

Le Conseil...
(Suite de la 1ère page)

pas. J'affirme que des gens proches des députés de l'Opposition ont ces rapports, et que ces députés ont pu les consulter. De plus, ce ne sont pas des documents officiels. A propos du projet de Code, il est archi-faux que la décision ait été unanime, car il manquait plusieurs membres du Conseil.

"Le Conseil Supérieur du Travail a été établi pour conseiller le ministre (du Travail) qui transmet les recommandations au conseil des ministres, et il n'est pas convenable de communiquer le rapport avant qu'il ait été communiqué à ceux pour qui il a été fait".

M. Lapalme: Je n'ai ni lu ni vu les rapports sur les bills 19 et 20, comme je n'ai jamais vu le projet de Code du Travail. Je ne connais pas un député libéral qui les ait eus. La définition du premier ministre sur le Conseil Supérieur du Travail est ce qui me surprend le plus. Si le Conseil remplit son rôle, qu'on le dise! S'il ne le remplit pas, qu'on décide de son sort!".

M. Duplessis: L'activité du Conseil Supérieur du Travail n'est pas telle que le veut la loi. Il y a des absences voulues. On y fait de la propagande politique. Les gens qui devraient parler, se taisent. C'est un groupe de bons garçons, mais qui n'est pas supérieur.

M. Barrette...
(Suite de la dernière page)

winigan. Ne sait-il pas qu'en 1942 il y a eu à Shawinigan une tentative de grève chez les imprimeurs. Le gouvernement a envoyé immédiatement l'armée et mis la ville en état de siège. Un régiment a paradé dans la ville. Deux chefs grévistes ont été jetés en prison pour avoir déclaré la grève, sans même avoir prononcé une seule parole qui aurait pu être jugée séditieuse. Le député devrait être au courant du traitement que ses amis faisaient aux grévistes. C'était bien sous un gouvernement libéral".

Précédemment M. René Hamel avait déclaré que les délais prévus par la loi dans le cas des arbitrages sont trop long. Il avait souligné que les commissions d'arbitrage ne commencent à siéger qu'après quatre-vingts jours environ et qu'il leur faut souvent six mois pour prendre une décision.

Le député de St-Maurice s'était encore plaint de ce que trop fréquemment "il y a deux poids et deux mesures" selon qu'il s'agit de patrons ou de salariés.

Il avait demandé de plus hauts traitements pour les conciliateurs.

Par la suite au cours du débat, M. Hamel est revenu sur la question de rétroactivité des décisions des commissions d'arbitrage: L'an dernier, j'ai suggéré qu'un comité parlementaire soit institué pour étudier les questions ouvrières. J'ai aussi demandé qu'on précise les lois afin de satisfaire les juges timorés... On trouve par exemple toutes sortes d'interprétations pour ne pas accorder la rétroactivité.

M. Barrette: La rétroactivité a lieu dans 90% des cas. Je crois que le droit à la rétroactivité doit être reconnu, sans quoi c'est le dynamitage de la législation concernant l'arbitrage.

M. Bélanger: Le gouvernement cherche-t-il à dresser des listes permanentes d'arbitres afin d'éviter les délais et d'assurer plus d'impartialité.

M. Duplessis reproche à M. Bélanger de faillir à son devoir d'homme public en "ameutant la population contre les commissions d'arbitrage". Les arbitres prêtent serment, remarque-t-il; il ne faut pas mettre en doute la validité de ce serment.

Puis le premier ministre ajoute: "Nous avons déjà offert de constituer des commissions permenentes d'arbitrage pour chaque métier".

M. René Hamel clot le débat en disant qu'il faut arriver à la nomination des arbitres par chacun des groupes intéressés; il déclare encore "qu'un trop grand nombre d'arbitres patronaux deviennent président des commissions d'arbitrage".

Crédits...
(Suite de la 1ère page)

service postal (revotés) $25,000; Montréal — bureau de poste d'Youville, à compléter (revotés $45,000) $85,000;

Québec — édifice pour la douane (revotés) $100,000; Québec — hôpital de l'Immigration, altérations et améliorations $100,000; Québec — douane et l'immigration (revotés) $25,000; Rivière-du-Loup — édifice public (revotés) $250,000; Roberval — édifice public, à compléter (revotés $75,000) $135,000; Rock Island — édifice de la douane et de l'immigration (revotés) $50,000; Rouyn-Noranda — édifice public $50,000;

St-Eustache — édifice public, à compléter (revotés $10,000) $45,000; St-Jean — édifice public (revotés) $100,000; Sherbrooke — édifice pour la Commission de l'assurance-chômage $150,000; Sherbrooke — édifice public, à compléter $1,000,000; Stanhope — édifice pour la douane (revotés) $250,000; Victoriaville — édifice public, addition et altérations (revotés) $50,000; Waterloo — édifice public, addition et altérations (revotés $35,000) $150,000.

Ports et rivières

Aguansih — quai (revotés $17,000) $20,000; Anse-au-Griffon — améliorations au port, à compléter $13,400; Baie Comeau — reconstruction de quai, à compléter $431,000; Baie-des-Sables — réparations d'un quai $4,850; Baie St-Paul — améliorations au port, à compléter (revotés) $54,000; Barachois — extension du quai $28,500;

Cap-aux-Meules — améliorations du port $11,000; Cap-des-Rosiers (Anse-à-Louise), brise-lame (revotés) $36,000; Chandler — dragage, à compléter (revotés $65,500) $67,000; Contrecoeur — améliorations, à compléter (revotés) $13,500 ;Cross Point — agrandissement de quai $15,000; Dune-du-Sud — brise-lame (revotés $50,000) $100,000;

Grandes-Rivières — améliorations du port (revotés) $69,000; Gros Cap — prolongement du quai (revotés) $30,000; Jersey Cove — jetée (revotés) $52,000; Lac des Seize Iles — quai (revotés) $41,200; L'Anse-au-Beaufils — reconstruction de parapet (revotés) $28,000;

L'anse-à-Valleau — port de pêche (revotés $100,000) $240,000; Les Escoumains — prolongement du quai et dragage (revotés) $296,000; Longueuil — travail de protection, à compléter (revotés) $246,000; Marsoui — reconstruction de quai $55,000; Matane — acquisition et reconstruction de quai (revotés $150,000) $250,000; Méchins — reconstruction de quai $30,000;

Shigawake — reconstruction du quai (revotés) $37,000; Sorel — améliorations au port à compléter $13,000; Tadoussac (Anse-à-l'Eau) — reconstruction du quai à compléter (revotés) $96,000; Valleyfield (Baie St-François) — drage à compléter (revotés $3,000) $10,000; Woburn (lac Mégantic) — reconstruction du quai $43,000.

Mont-Louis — débarcadère $12,500; Mont-Louis — quais et appontements $800,000; Newport (Rivière-des-Ilots) — reconstruction d'une jetée $33,500; Notre-Dame-du-Lac — prolongement du quai $21,000;

Petite-Rivière St-François — réparations au quai à compléter (revotés $11,600) $18,000; Pointe-au-Père — prolongement du quai $192,000; Partage-du-Cap, Iles de la Madeleine — améliorations au port (revotés $65,000) $88,000; Port-Daniel-Centre (ruisseau Castilloux) — quai $43,200;

Rimouski — redragage à compléter (revotés) $170,000; Rimouski — améliorations au quai (revotés $148,000) $216,000; Rivire-du-Loup — redragage $62,500; Muisseau-Leblanc — prolongement du brise-lames $39,000; St-Augustin — acquisition et prolongement du quai (revotés $80,000) $200,000; St-Denis — reconstruction du quai $28,800; Ste-Félicité — reconstruction du quai $332,000; St-Godefroi — prolongement du quai (revotés) $51,500; St-Ignace-de-Loyola — améliorations au quai à compléter $55,000; St-Irénée — tête de quai (revotés $100,000) $200,000;

St-Juste-du-Lac — prolongement du quai $23,000; St-Siméon — élargissement du quai (revotés) $185,000; St-Yvon — brise-lames et quai (revotés) $110,000 ;Sacré-Coeur — élargissement du quai (revotés) $45,000; Sondy-Beach — quai $63,000; Sault-au-Mouton — quai (revotés $60,000) $65,000.

Cours de télégraphie et de radiophonie

Le Radio Club de Québec donnera, à compter de mardi, le 9 février, en son local, situé à 509, 8e Avenue, une série de cours de télégraphie à haute vitesse, ainsi que des leçons de théorie et de pratique radiophoniques avancées, au bénéfice des amateurs de radio, ou autres personnes, qui désirent subir l'examen fédéral pour l'obtention de la licence en téléphonie, ou simplement dans un but de perfectionnement.

M. Rosaire Nadeau, VE2GF, sera le titulaire des cours de télégraphie, tandis que M. Maurice Drolet, VE2OF, sera chargé du cours de théorie et de pratique.

Les intéressés voudront bien se rendre à 509, 8e avenue, à 7 h. 30 lundi soir, le 8 février, alors qu'aura lieu l'enregistrement officiel.

Mort de monsieur Elzéar Frenette

Un citoyen estimé de Québec vient de disparaître en la personne de M. Elzéar Frenette, demeurant au 1960, 1ère avenue et décédé hier à l'âge de 79 ans et 6 mois. Le défunt fut pendant 22 ans à l'emploi du Séminaire de Québec comme maître-plombier.

Outre son épouse, née Eva Nolin, M. Frenette laisse dans le deuil ses fils: le Dr Ulric Frenette, de Montréal, Roméo, Arthur, pharmacien de Québec, Alfred, Antonio, Rosario, Roland, Père blanc et professeur à Ottawa, et Elzéar; ses filles: Mlle Germaine Frenette, g. m.g., et Mme Dr A. Jobidon (Gilberte); son frère: M. Alphonse Frenette; ses soeurs: Sr Ste-Luce, des Religieuses Hospitalières de Chicoutimi, et Mlle Marguerite-Marie, de Québec; une belle-soeur, Mme Alphonse Frenette; son gendre: le Dr A. Jobidon; ses brus: Mme Ulric Frenette (Marguerite Belleau), Mme Roméo (Rose Petit), Mme Arthur (Fleurette Bouchard), Mme Alfred (Juliette Guay), Mme Antonio (Marcelle Fortin), Mme Rosario (Anne-Marie Pelletier) et Mme Elzéar Frenette (Denise Hallé; ses petits-enfants: Louise, Claire, Jacques, Jacqueline, Madeleine et Michel Frenette, Laurent et Rita Frenette, Roland, Christiane, Liliane et Lise Frenette, Nicole, Monique, Marcel et Gisèle Frenette, Danièle Frenette, Mario, Gilles et Guy Frenette, et Pierre Jobidon.

La dépouille mortelle est présentement exposée au salon funéraire J. Bouchard et fils, 1290, 1ère avenue, et les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures et un quart en l'église Ste-Claire d'Assise.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Décès de monsieur Pierre Bouchard

Monsieur Pierre Bouchard, époux de dame Ernestine Bernier, est décédé à l'âge de 52 ans et 7 mois.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: MM. Léandre, Armand, Pierre et Lucien Bouchard; sa fille, Mlle Marie-Paule Bouchard; ses brus: Mmes Léandre, Armand et J.-Pierre Bouchard; ses frères: MM. Alfred, Rosaire, Adjutor, Ulric et Hector Bouchard; ses soeurs: Alma, Fernande, Antoinette et Mérilda Bouchard; ses beaux-frères: MM. Conrad Clermont, Eugène Godbout et Alcide Paiment; ses belles-soeurs: Mmes Rosaire, Alfred, Hector et Ulric Bouchard. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les restes mortels sont actuellement exposés au salon funéraire de Germain Lépine Ltée, 289, rue St-Vallier-Est.

Une plainte...
(Suite de la page 9)

des Relations Ouvrières à la suite de pratiques antisyndicales. Combien y a-t-il eu de poursuites et de condamnations après ces plaintes?

M. Barrette: En 1951-1952, il y a eu 168 enquêtes; en 1952-1953, 125 enquêtes. Il y a eu 1,078 démarches ou entrevues. Mais nous n'en connaissons pas les résultats. Je suis convaincu que, dans 90% des cas, on a obtenu des résultats. Généralement, nous tentons de faire régler chaque cas par la Commission des Relations Ouvrières.

M. Bélanger: D'après mes renseignements, pour 100 plaintes, on ne signale que sept poursuites en 1952.

M. Barrette: La plupart des cas ont dû se régler à l'amiable.

L'ex-danseuse ne veut pas de ces vaccins pour chiens

Chicago, 6. (PA) — Mme Irene Castle-Enzinger, ancienne danseuse de réputation internationale et fondatrice d'un abri pour animaux abandonnés, vient de se dire "prête" à se faire mordre par un chien enragé "pour prouver la stupidité" d'un ordre qui commande que tous les chiens de Chicago soient vaccinés.

Dans une interview accordée au "Sun-Times", Mme Enzinger ajoute qu'elle appuie son offre d'une garantie de $5,000.

"Personne, a-t-elle dit, ne peut prouver qu'une personne soit morte de la morsure d'un chien enragé et je suis prête à me faire mordre. Je m'oppose à l'inoculation parce qu'elle paralyse l'arrière-train des chiens. C'est de l'hystérie et l'occasion de riches profits dans le commerce des vaccins".

Le Dr Herman Bundesen, président du Conseil de santé de Chicago, a demandé que non seulement les chiens errants, mais tous les chiens du comté de Cook soient vaccinés. Il y a en a plus de 250,000.

Le R.P. ROMEO GUILBEAULT, O.M.I., originaire de Mattawa, Ont., nommé recteur de l'Université Pie XII de Roma, la seule université catholique de l'Afrique du Sud. Il succède au R.P. Gilles Marchand, O.M.I., qui revient au Canada. Agé de 41 ans, le nouveau recteur est missionnaire au Basutoland depuis 14 ans; il a été secrétaire des écoles catholiques dans ce pays et secrétaire général de l'Université Pie XII depuis sa fondation par les Oblats canadiens en 1945. (C.C.C.)

Directeur de la Société Linnéenne

A la dernière assemblée de la Société Linnéenne de Québec, le Docteur Yves Desmarais a été élu à la présidence. Le Docteur Desmarais est professeur agrégé au département de Biologie de l'Université Laval.

Les autres officiers élus sont Monsieur Louis Lemieux, conservateur fédéral de la Faune pour la Province de Québec, choisi comme vice-président et le Docteur Gabriel Filteau, professeur agrégé à la Faculté des Sciences de Laval, secrétaire. Les nouveaux directeurs sont Monsieur Richard Cayouette du Service de la Protection des Plantes, Ministère de l'Agriculture, et les Docteurs P.-E. Auger et G.-W. Corrivault, tous deux professeurs titulaires à la Faculté des Sciences de Laval.

Après les élections, il y eut une courte revue des activités de l'année écoulée et élaboration de projets pour la nouvelle année.

Un incendie rue Dorchester

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier matin, vers 8 hrs 30, chez Laurentide Automobile, au 42, rue Dorchester, et un camion de l'Armée a été brûlé. Quelques automobiles et camions ont été endommagés par la fumée mais les dégâts seraient peu élevés. Deux alarmes ont été sonnées, mais seuls les pompiers du poste No 3 restèrent sur les lieux. On installa deux jets et une vingtaine de minutes plus tard, les flammes étaient maîtrisées. Le commencement d'incendie aurait été causé par un court-circuit.

A l'Ecole des Parents de Québec

Au programme de sa réunion de lundi soir prochain, le 8 février, l'Ecole des parents de Québec a mis à l'étude la question suivante: "Pensionnaires ou externes?". Il y aura présentation d'exposés et débat sur ce problème.

Les participants seront: M. l'abbé Roch Duval, professeur à l'Ecole de Pédagogie et d'Orientation de l'université Laval, madame Jean-Charles Bonenfant, et le Dr Marcel Langlois, professeur à Laval. L'animateur de la discussion sera M. Arthur Tremblay, assistant-directeur de l'Ecole de Pédagogie et d'Orientation de Laval.

La réunion, à laquelle le public est cordialement invité, aura lieu au Centre Antonien, 90, rue des Franciscains, et débutera à 8 h. 45.

Décès de madame Odina Fréchette

Madame Odina Fréchette, née Marie Fradette, est décédée à l'hôpital Général, à l'âge de 85 ans et 3 mois.

Elle laisse dans le deuil ses fils: MM. Arthur, Edmond, Charles et Philippe Fréchette; sa fille, Mlle Marie-Jeanne Fréchette; ses frères: MM. Roch et Moïse Fradette; sa soeur, Mme Vve S. Boutet; ses brus: Mmes Arthur, Charles et Philippe Fréchette; son gendre, M. J.-Arthur Savard; son beau-frère, M. Adélard Fréchette; sa belle-soeur, Mme Vve J. Therrien. Elle laisse aussi de nombreux petits-enfants, des neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est actuellement exposée au salon funéraire de Germain Lépine Ltée, 318 de la Canardière.

HERNIEUX?
Une méthode moderne qui en a soulagé des milliers. Pas de courroie aux jambes, pas d'élastique. Pas de ruban gommé. Pas de pression sur les hanches ou l'épine dorsale. Coussin "FLEXO". Entièrement différent. Très léger. PEU COUTEUX. Informez-vous des conditions d'essai. SMITH MANUFACTURING COMPANY, Etablie en 1893, Dept. 194 Preston, Ont.

BRULEUR A HUILE
NOUVELLE INVENTION EPATANTE
PAS CHER!
$14.75 pour Poêles $29.50 pour Fournaises
s'adapte à n'importe quel Rechaud à Charbon, Fourneau, Chaudière ou Fournaise.
Il n'est plus nécessaire de pelleter le charbon ou les cendres. Cette Unité Universelle fait un des feux les plus rapides, chauds et économiques qui soient. Vendue sur Garantie de Remboursement en 60 jours. N'envoyez pas d'argent. Vous obtiendrez les Prix de Représentant et des détails complets en envoyant votre nom à
NORTHWEST MFG. CO.
243 B MAIN, MITCHELL, S. DAK.

AVIS D'AUDIENCE

M. Marius Lachaine qui se propose d'exploiter sous les nom et raison sociale de "Montmagny Air Service Enrg", a demandé un permis à la Commission des Tranport Aériens pour l'exploitation d'un service aérien commercial de la classe 3 (irrégulier et à des points déterminés), pour transport de personnes et ou de marchandises, d'une base à Montmagny, devant desservir l'Ile-aux-Grues.

Toutes personnes qui a des observations à faire au sujet de cette demande doit en faire tenir un état complet au secrétaire, Commission des Transport Aériens, Edifice temporaire No 3, à Ottawa, Ontario, pour le 19 février 1954, et en adresser en même temps copie au demandeur à: 12 rue la Cour, Montmagny, (P. Q.)

La Commission des transport aériens a fixé à vendredi, 26 février 1954, à 10 heures du matin, la tenue d'une audience de la preuve et des représentations à la suite de la présente annonce qui sera tenue au Palais de Justice, Montmagny, (P. Q.)

La Commission entendra à l'audience la preuve du requérant et des autres personnes intéressées. Si le requérant ou toutes autres personnes intéressées, si le requérant ou toute autre personne ayant l'intention de témoigner par-devant la Commission a l'intention d'apporter à l'audience des documents qui sont de nature à prendre les partis au dépourvu ou à provoquer un ajournement, avis de ces représentations devrait, lorsque la chose est possible, être fourni à la Commission, au requérant et autres intervenants, au moins dix jours avant l'audience.

Ottawa, le 26 janvier, 1954.

COMMISSION DES TRANSPORTS AERIENS

GERALD MORISSET,
Secrétaire

DÉCÈS

BAZIN — A Québec, le 3 février 1954, à l'âge de 56 ans 11 mois est décédée subitement dame Marguerite Brown épouse de M. J.-Alexandre Bazin, représentant de W.-H. Schwartz & Sons, et demeurant à 788 Blvd St-Cyrille.
Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils No 261 avenue Marguerite-Bourgeois à 9 heures 45 pour l'église du Très St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.
4 fév.-3fs—786725—E

BRISSON — A Windsor Ontario, le 1er février 1954, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Joseph Brisson, époux de dame Georgette Gosselin.
La dépouille mortelle sera exposée samedi-midi.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de la maison Georges Marcoux & Fils, No 15 rue de l'Eglise, St-Romuald, à 8 heures 50, pour l'église St-Romuald, et de là au cimetière paroissial.
5 fév-2fs—786731—E

CHARTRAIN — A Québec, le 3 février 1954, à l'âge de 92 ans 2 mois, est décédé M. Alfred Chartrain, époux de feu Marie-Exzere Gagnon, demeurant à 275 de l'Espinay.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Zéphirin de Stadacona, et de là au cimetière St-Charles.
6 fév. 3 fs —787090—E

CORBEIL — A New Liverpool, le 3 février 1954, à l'âge de 93 ans, est décédé Monsieur Joseph Corbeil, époux de feu dame Delvina Fecteau.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Georges Marcoux & Fils, No 15 rue de l'Eglise, à 8 heures 50, pour l'église de St-Romuald, et de là au cimetière paroissial.
4 fév. 3 fs —786581—E

CROTEAU — A Québec le 4 février 1954, à l'âge de 38 ans 6 mois, est décédée Dame Lucienne Carbonneau épouse de sieur Gilles Croteau, demeurant au no 583 St-Ignace.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures 30.
Départ de la résidence funéraire de Germain Lépine Ltée No 535 avenue Des Oblats coin St-Luc à 9 heures 15 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles.
6 fév. 3 fs —786881—E

DERY — A Pont-Rouge, Co. Portneuf, le 5 février 1954, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Célestina Denis, épouse de feu sieur Emile Déry.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ des salons funéraires des maisons Julien & Fils, Pont-Rouge à 8 heures 30 pour l'église de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.
6 fév. 2 fs —E

FRECHETTE — A Québec, le 5 février 1954, à l'âge de 85 ans 3 mois, est décédée dame Marie Fradette épouse de feu Odina Fréchette, demeurant au no 339, 4e Ave.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée No 318 de la Canardière à 8 heures 45 pour l'église de St-Charles, Limoilou et de là au cimetière St-Charles.
6 fév. 3 fs —E

FRENETTE — A Québec, le 5 février 1954, à l'âge de 79 ans 6 mois, est décédé M. Elzéar Frenette, ex-maître plombier au Séminaire de Québec, époux de dame Eva Nolin, demeurant 1960, 1ère Avenue.
Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures 15.
Départ des foyers funéraires de J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église Ste-Claire d'Assise, et de là au cimetière St-Charles.
6 fév. 3 fs—787073—E

GARNEAU — A Québec, le 4 février 1954, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Ursule Drolet épouse de M. Alfred Garneau, demeurant à 116 des Commissaires.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 h.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 289 rue St-Vallier Est, à 8.45 h. pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Louis de Courville.
5 fév. 2fs—786791—E

HARDY — A Québec, le 5 février 1954, à l'âge de 79 ans, est décédé Monsieur Pierre Hardy époux de dame Marie-Louise Julien de St-Léonard, Co. Portneuf.
Les funérailles auront lieu lundi à St-Léonard, à 11 heures a.m.
Départ de la maison mortuaire chez son beau-frère M. Raoul Frenette à Cap-Santé à 9 heures 30 pour l'église de St-Léonard et de là au cimetière de la paroisse.
6 fév. 1 fs —E

HEBERT — A L'Ange-Gardien, le 5 février 1954, à l'âge de 76 ans 7 mois, est décédé Sieur Septine Hébert, cultivateur, époux de dame Nélina Lefrançois.
Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire 111 Ave Royale, Ange-Gardien à 8 heures 30 pour l'église de l'Ange-Gardien et de là au cimetière paroissial.
6 fév. 2 fs —E

LAMBERT — A St-Romuald, le 2 février 1954, à l'âge de 82 ans 11 mois, est décédé Monsieur Arcadius Lambert, époux de dame Hélène Goudreau.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 1189 rue Commerciale, à 9 heures 45, pour l'église de St-Romuald, et de là au cimetière paroissial.
4 fév. 3 fs —786578—E

LESSARD — A Québec, le 3 février 1954, à l'âge de 53 ans 5 mois, est décédée Maria Lapenser, épouse de M. Eugène Lessard, ancien professeur à l'Ecole Technique, demeurant à 1194, 2ème Ave.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 15.
Départ des Foyers Funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290 1ère Avenue, à 9 heures 5, pour l'église St-François d'Assise, et de là à la Basilique Ste-Anne de Beaupré où un libera sera chanté et de là au cimetière Ste-Anne de Beaupré.
4 fév. 3 fs—786575—E

PAQUET — A Charlesbourg, le 3 février 1954, à l'âge de 28 ans 11 mois, est décédé Monsieur Charles-Henri Paquet, fils de M. Henri Paquet et de dame Marie Jeanne Deschamps, demeurant à 429, 1ère Avenue, Charlesbourg.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard et Fils No 7, 45ème Rue, Est, à 8 heures 50 pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.
4 fév. 3 fs —786692—E

PICHE — A Québec, le 4 février 1954, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Odilon Piché, époux de dame Antonia Cousineau demeurant à 1014 Marguerite-Bourgeois.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 h. 30.
Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 261 avenue Marguerite Bourgeois, à 9 h. 15, pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont.
5 fév. 2fs—786848—E

VAILLANCOURT — A Québec, le 5 février 1954, à l'âge de 6 ans 1 mois, est décédée Gisèle enfant bien aimée de M. Marcel Vaillancourt et de dame Bertha Picard, demeurant 527 Boisseau.
Les funérailles auront lieu lundi à 3 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 535 avenue des Oblats coin St-Luc, à 2 heures 45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
6 fév. 1 fs —787264—E

Décès de monsieur Elzéar Beaumont

M. Elzéar Beaumont, un citoyen avantageusement connu de St-Sauveur, est décédé hier à l'âge de 75 ans. M. Beaumont était l'époux de feu dame Marie-des-Anges Verrette qui l'a précédé dans la tombe il y a quelques années.

Lui survivent ses trois fils, MM. André, Jules et Lucien Beaumont; ses filles, Mme Joseph Tanguay (Jeanne) et Mme Albert Faucher (Lucia); sa belle-fille, Mme Jules Beaumont; ses petits-enfants, MM. Robert, Fernand, Jean-Marc et Gilles Beaumont; Marie-Blanche, Thérèse et Jean-Jacques Faucher; son frère, M. Théodore Beaumont; sa soeur, Mme Achille Delisle; sa belle-soeur, Mme Théodore Beaumont; son beau-frère, M. Achille Delisle, de même que de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi matin en l'église de St-Sauveur. D'ici là, les restes sont exposés aux salons funéraires de la maison Wilfrid Dubois, 240, rue Durocher.

Bill de Québec

L'Assemblée Législative aura fort à faire la semaine prochaine. M. Maurice Duplessis a annoncé hier que le Comité des Bills Privés siégera mardi matin pour examiner le projet de loi de Québec et mercredi matin pour terminer l'étude du projet de loi de la métropole. Mardi après-midi, on distribuera aux députés des copies de la nouvelle loi pour instituer un impôt provincial sur le revenu; jeudi le ministre des Finances prononcera son Discours sur le Budget.

A l'Assemblée Législative

M. Barrette parle de l'application des lois ouvrières dans la province

(Par Jacques Monnier)

Au cours du débat sur les crédits du ministère du Travail pendant la séance de l'Assemblée Législative hier, M. Antonio Barrette a répondu à M. René Hamel qui avait accusé le gouvernement d'avoir, depuis 1944, "transformé totalement l'atmosphère" qui entoure l'application de la législation ouvrière dans la province.

Le député de St-Maurice avait également réclamé la rétroactivité obligatoire des décisions prises par les commissions d'arbitrage.

M. Barrette: "En 1945, le premier geste de l'Union Nationale en matière de relations ouvrières a été de réduire de 60 à 50 pour cent le nombre d'employés requis pour obtenir le certificat syndicale. Sous le gouvernement libéral, il était pratiquement impossible à une union d'obtenir ce certificat. Nous avons également réduit les délais pour l'arbitrage; nous les avons réduits à trois mois.

"Si, maintenant, on examine la situation, on constate qu'en 1944-45 il y a eu 27 conciliations; en 1945-46, il y en eut 137; et en 1952-53, 751. Quant aux arbitrages, ils sont passés de 34 en 1944-45 à 221 en 1952-53.

"A la suite de l'amendement que nous avons apporté à la loi des relations ouvrières afin de réduire le pourcentage d'employés, nécessaire pour l'obtention du certificat syndical, le nombre d'employés supets aux lois des relations ouvrières est passé de 40,000 sous le dernier gouvernement libéral à plus de 200,000 aujourd'hui".

M. Hamel: "Je ne discute pas les chiffres du ministre. Mais cela ne m'empêche pas de constater que, malgré tout, les difficultés rencontrées par les ouvriers sont plus nombreuses et le climat est plus mauvais. Tellement plus mauvais que le nombre des conciliations et des arbitrages a augmenté dans des proportions considérables! S'il y a eu tellement de conciliations et d'arbitrages, c'est parce qu'employés et employeurs ne parvenaient pas à s'entendre".

M. Barrette: "L'argumentation du député est fantaisiste. Il préfère les grèves à la conciliation et l'arbitrage, comme c'était le cas sous le gouvernement libéral de 1940-44. Durant cette période, il y a eu 355 grèves affectent 143,000 travailleurs. De 1945 à 1953, il y a eu en tout 374 grèves. A peine plus de grèves dans une période deux fois plus longue. Il y a donc eu deux fois plus de grévistes par année sous le gouvernement libéral de 1940 à 1944 que sous le gouvernement Union National depuis 1945. C'est parce qu'il y a eu conciliation et arbitrage qu'il n'p a pas eu de grèves. Le député devrait le s. oir".

M. Hamel: "Mais il n'y a rien eu comme la grève de Louiseville..."

M. Barrette: "Le député représente la circonscription de St-Maurice dans laquelle se trouve Sha-

(Suite à la page 15, 4e col.)

Nouvelle constitution du Canada réclamée

Montréal, 6 (PC) — M. Philippe Ferland, professeur de procédure judiciaire à l'université de Montréal, a recommandé hier l'adoption d'une nouvelle constitution canadienne afin de déterminer les pouvoirs législatifs et fiscaux des gouvernements fédéral et de Québec.

Dans un mémoire présenté à la Commission royale du Québec sur les problèmes constitutionnels, M. Ferland a dit que la confédération devait être un contrat entre deux associés égaux.

La confédération a été acceptée par le Québec "pourvu qu'elle ne compromette pas nos chances de faire notre vie à titre de race distincte et nous avions cru signer un acte libre de toute union législative . . ."

Les ententes fiscales signées entre le gouvernement fédéral et les autres provinces forment effectivement l'union législative.

Il n'y a aucune nécessité d'une autre conférence fédérale-provinciale. Les pourparlers devraient se dérouler entre le gouvernement fédéral representant l'union législative et Québec qui représente les Canadiens de langue française.

"Québec représente en fait une nation. C'est précisément cette nation qui se doit de négocier officiellement, par l'entremise de son délégué naturel, son gouvernement provincial, avec les représentants de l'union législative."

Il n'y a qu'une seule méthode de procédure: "Préparer et présenter à Ottawa un texte qui exprime la pensée du Québec et qui définisse sa conception des relations qu'il doit entretenir avec le pouvoir central . . ."

"Nous ne sommes pas seulement des Canadiens-français du passé. Nous sommes Canadiens-français en vertu de tout ce qui garantit nos droits de l'être, notre culture française, notre foi catholique, nos coutumes, nos institutions et nos droits . . ."

"L'avenir saura nous sourire si nous édifions un régime constitutionnel capable de mettre en lumière notre nationalité d'antan et de l'avenir.

Dans la nouvelle entente nous accorderons au gouvernement fédéral le privilège de faire des démarches dans le domaine de la politique internationale et interprovinciale, mais nous réservons pour le Québec la juridiction sur les pouvoirs résiduaires . . ."

"Une telle égalité entre deux associés, au lieu de nous diviser saura nous unir dans une véritable association qui partagera tâches et pouvoirs, droits et devoirs . . ."

L'ASSEMBLEE A VOTE $1,625,000 POUR LE MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

L'étude des crédits demandés par le ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'exercice financier 1954-1955 s'est terminée hier par le vote de $1,625,000. Au cours du débat, le ministre Paul Beaulieu a donné certaines informations sur la situation économique au Québec.

L'industrialisation

M. Bernard Pinard, député libéral de Drummond: Y a-t-il des industriels étrangers qui ont manifesté le désir de venir s'établir dans la province ?

M. Beaulieu : Oui, plusieurs venant d'Europe et des Etats-Unis. Nous ne pouvons évidemment donner ici de noms.

Le ministre ajoute que trois employés du ministère servent d'agents de liaison entre les quelque 75 commissaires industriels du Québec, les municipalités et l'industrie.

Pour faciliter l'industrialisation le ministère fait constituer des dossiers sur chaque région afin de déterminer quelles sont exactement les conditions économiques qui y prévalent, la situation exacte de l'industrie et du commerce. La documentation ramassée au cours de ce genre d'inventaire peut être très utile pour faire connaître, par exemple, l'état du marché en tel ou tel endroit à tel industriel ou tel commerçant.

Le ministère utilise pour cet inventaire les services de certains organismes qu'il subventionne.

Agents

La Chambre basse a voté $95,000 pour les agents qui représentent le commerce et l'industrie du Québec à l'extérieur.

M. Paul Earl, député libéral de Notre-Dame de Grâce, demande pourquoi le Québec n'a pas de représentant commercial en France et en Angleterre. L'Ontario est représenté à Londres, et cette province a vendu dix millions de livres de fromage aux Anglais. Le Québec n'a rien vendu.

M. Beaulieu : Les prix offerts étaient trop bas. Nos fabricants n'ont pas été intéressés.

M. George Marler : J'ai l'impression qu'il serait plus facile de vendre nos produits agricoles en Europe qu'aux Etats-Unis. Quand quelqu'un est sur les lieux, il a plus de chances de vendre qu'un autre qui est absent. C'est vrai que les prix offerts pour le fromage étaient trop bas; mais je crois que les gouvernements d'Ottawa et d'Ontario ont accordé 7 ou 8 cents par livre pour compenser.

M. Duplessis : Les gens de l'Ontario n'ont pas été satisfaits.

M. Marler : Peut-être pas. Mais les producteurs de cette province ont vendu leur fromage alors que ceux de chez nous l'ont gardé sur les bras.

M. Beaulieu dit qu'avoir des représentants en Europe coûterait très cher et ne serait pas tellement utile parce que les prix en cours là-bas sont moins élevés qu'au Québec.

M. Georges Lapalme, chef de l'Opposition, croit que des agents à Londres et Paris, avec des sous-agents ailleurs, auraient néanmoins leur utilité pour fournir des renseignements aux commerçants et industriels canadiens intéressés. Il est arrivé que des hommes d'affaires du Québec se soient adressés à Canada House pour obtenir des informations et qu'on les a dirigés sur Ontario House.

M. Beaulieu dit que le représentant de la province de Québec à Ottawa fournit une documentation précieuse au sujet du commerce extérieur.

Produits de l'érable

D'après M. Beaulieu, les produits de l'erable continuent de s'améliorer par suite du remplacement des anciens récipients, servant à recevoir la sève, par des seaux en aluminium.

Pour le remplacement des seaux, Ottawa et Québec aident financièrement les propriétaires d'érablières tel conclu en 1937.Jusqu'ici quelque 15,000,000 de seaux ont été remplacés. Il y a encore des demandes pour plus d'un million de récipients, depuis un accord intergouvernemental

Après la séance de l'Assemblée législative, au cours de laquelle M. Beaulieu a donné ces précisions à M. Marler, le ministre a dit qu'il est possible que l'entente de 1937 ne soit pas renouvelée à son expiration dans quelques mois.

Les placements

Comme le débat roulait sur la petite industrie, M. Marler a demandé au chef du gouvernement d'inviter, le plus possible, l'épargnant québécois à placer ses capitaux dans l'industrie de chez nous. Ce n'est pas pour ostraciser les fonds étrangers. Mais il faut convenir qu'il est dans l'ordre des choses que les nôtres participent pleinement à l'essor de l'industrie locale.

Cours d'hôtellerie

Chaque année, des cours d'hôtellerie sont donnés sous l'égide du ministère. Ils durent un mois. Un représentant de chaque hôtel peut les suivre. L'administration organise aussi un Salon d'art culinaire.

Licences

Me Jean-Paul Noël, député libéral de Jeanne-Mance, s'enquiert du nombre de licences. M. Beaulieu répond qu'on en a accordé: en 1952: 798 licences de maisons de pension, 6,847 de restaurants, 2,748 d'hôtels; en 1953: 714 de maisosns de pension, 7,000 de restaurants, 2,807 d'hôtel.

Séances plus longues

A la demande de M. Maurice Duplessis, l'Assemblée Législative a décidé de siéger dorénavant à partir de la semaine prochaine : de 3 h. à 11 h. du soir, avec interruption de 6 h. à 8 h., les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine; de 11 h. du matin à 1 h., et de 3 h. de l'après-midi à 6 h. du soir, ainsi que de 8 h. du soir jusqu'à l'ajournement, le vendredi; et de 10 h. 30 à 1 h. le samedi.

M. Georges Lapalme, chef de l'Opposition, a déclaré que les députés libéraux n'ont pas d'objection à collaborer pour activer le travail de la session. Il a dit regretter cependant le fait que les députés n'auront plus le mercredi pour discuter leurs motions.

M. Maurice Duplessis a expliqué qu'il faut hâter le travail. A Ottawa, dit-il, on siège bien plus longtemps qu'à Québec.

M. George Marler, député de Westmount, a émis le regret que l'ajournement ne soit pas fixé à 11 h. le vendredi soir. M. Maurice Duplessis a répondu que ce n'est pas son intention de siéger après 11 h. 30 du soir.

TRANS-CANADA ECOLES BARBIER COIFFURE
Moncton, N. B.

A VENDRE
Autobus "White" carrosserie Canadair, 37 passagers, parfaite condition, air conditionné. S'adresser : CAMILLE BAILLARGEON St-Georges de Beauce, Tél.: 331

YACHT A VENDRE
marque Sheppard acajou, 175 C.V. 25 pieds de long, visible à Charlesbourg-Ouest au garage de l'Union des Carrières & Pavages Ltée. 496, 2e AVENUE

STENOGRAPHE DEMANDEE
BILINGUE, travail un ou deux soirs par semaine, à Sillery de 6 heures et demie à 11 heures. S'ADRESSER APRES 6 HEURES, TEL.: 7-4317.

ASSOCIE DEMANDE
Pouvant disposer d'un capital raisonnable pour un hôtel saisonnier dans un centre touristique très achalandé. Expérience requise, capable prendre responsabilités, références et préférences d'achat. Données tous les renseignements complets et utiles à CASE 3205, LE SOLEIL

MODELE
Emploi offert pour modeler vêtements de base 34B. Ecrire en mentionnant âge, grandeur, poids. Casier Postal 3219 St-Roch. Application confidentielle

BUREAUX
3 ou 4 bureaux chauffés, éclairés, situés en haut de la Banque Dominion, 829, 3ième Avenue, conviendraient pour professionnel, médecin, comptable, dentiste, homme d'affaires. Tél.: 3-8977 ou 5-5427.

CARRIÈRE DANS LA VENTE
IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE désire représentants dans le District de Québec et comtés environnants. Cours complet d'entrainement sera fourni. Chance d'avancement exceptionnelle. Rémunération sur base salaire et commissions, fonds de pension et bénéfice d'assurancegroupe, accident et maladie. Toute demande doit être faite par lettre seulement, en mentionnant âge, état civil, instruction, expérience, et sera gardée strictement confidentielle. Ecrire à : Casier 3214, Le Soleil, Ltée

SPECIALITE
Soudure et limage de scies, aiguisage de couteau à pain commercial.
LA LIMERIE IDEALE Enr.
6, rue Blanchette, Québec.
Tél.: 3-0627

CAMION USAGE A VENDRE
Camion Dodge, 2 tonnes (1947), en bonne condition avec dompeuse et boîte équipée pour la neige. S'adresser à M. Emile Frenette Ltée
Tél.: 3-4840

Maison demandée
3 ou 4 logements et plus dans Notre-Dame du Chemin, Sts-Martyrs, Belvedère.
Ecrire à :
CASE 3212 "LE SOLEIL"

Appartements DEUVILLE
3 pièces - 4 pièces
• Chauffé • Concierge • Eau chaude à l'année • Incinérateur • Toutes taxes payées • Terrains de jeux pour enfants • Terrains de stationnement • Cuisine moderne • Chambre de bain en tuile • Service de Bendix • Autobus à la porte • Ecole • Eglise, etc.
Informations :
100 RUE ST-JEAN-BOSCO
Prolongement de l'avenue Myrand
Ste-Foy - Tél.: 7-7668

ATTENTION PRODUCTEURS DE BOIS
Nous sommes acheteurs de billots de merisier et bouleau pour contre-placage (veneer) 10 pieds et plus de longueur, 11 pouces et plus de diamètre, au plus haut prix du marché. Conditions de paiement : Comptant.
STANDARD LUMBER CO. LTD.
2146, Bourbonnière, Sillery, P.Q. — Tél.: 7-8762 — 7-2375

REPRÉSENTANT DEMANDÉ
Compagnie établie depuis longtemps offre position permanente avec excellent revenu à vendeur agressif possédant automobile. Seules seront considérées les applications venant de vendeurs commandant un revenu élevé, compte de retrait et commission.
Ecrire CASE 3211, "LE SOLEIL"

TELEPHONE ANSWERING SERVICE
TEL. A.-SERV.
UN TELEPHONE SANS REPONSE EST NUL ET DISPENDIEUX
• Votre téléphone répondant en votre nom
• Un service bilingue courtois et confidentiel
• Un service de 24 heures par jour tous les jours.
Informez-vous sur nos taux mensuels et modérés.
2-2024 — 2-2024 — 2-2024

VOYAGEUR DEMANDÉ
POUR LA VILLE DE QUEBEC ET BANLIEUE
MANUFACTURIER DE PEINTURE, OPERANT A TRAVERS LE CANADA, DEMANDE VOYAGEUR D'EXPERIENCE, AVEC TRAVAIL ARDU, CHIFFRE EXISTANT POURRAIT ETRE DOUBLE, SALAIRE, COMMISSIONS, DEPENSES, ASSURANCES VIE ET MALADIE. REPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES, DONNEZ AGE, STATUT MARTIAL, EXPERIENCE, SALAIRE REQUIS.
ECRIRE A CASIER 3210 LE SOLEIL

COMMIS DE BUREAU
— demandé —
Jeune homme demandé pour service de facture et ouvrage général de bureau. Le candidat devra avoir au moins une 10ième année. Bonnes conditions de travail, assurance sociale et fond de pension. Ecrire en mentionnant: âge, études, expérience et salaire désiré.
ECRIRE A CASIER 3213 LE SOLEIL

QUARTIER RESIDENTIEL
MAISON À VENDRE
Construction récente, moderne, 11 pièces. Accommodations pour grande famille. Tél.: 7-8032.

Maison neuve à vendre
820 Ave des Saules, 2 logements, 5 pièces chauffées, chambre de bain en tuile. S'adresser à 14 des Frênes ouest, tél.: MA 31608

BOIS DE CHAUFFAGE
CROUTES DE BOIS FRANC 4 pieds de longueur A VENDRE
WELCH LUMBER
TEL.: MA 3-2503 — MO 3-0427

$5,000 comptant
BALANCE COMME LOYER
Maison de 4 logements, de 6 pièces, située à 108, 110, 112, 114 Ozanam, St-François d'Assise.
S'adresser à 337 DORCHESTER

MAISON DESIREE
dans la paroisse de Stadacona, 1 ou 2 logements. S'adresser à : L'Union des Carrières & Pavages
496, 2e Avenue, Tél.: 2-5686

Associé
Avec $5,000 pour commerce en opération valant $20,000. Ecrire à :
Case 3215 "Le Soleil"

Salon Fleuri
Fleuriste
345, RUE ST-JOSEPH
TÉL.: 4-5218

MAGASIN CHAUFFE, A LOUER
Rue St-Jean, situé dans le centre des affaires. S'adresser Tél.: 3-8977 ou 5-5427

VENDEURS DEMANDES
On demande trois bons vendeurs avec expérience, parlant l'anglais et le français, pouvant fournir de bonnes références. Devront être sobres, honnêtes et de bonne apparence. S'adresser en personne à M. Henri Blais, gérant des ventes, boulangerie Hethrington, 366, rue St-Jean.

Maison demandée
On demande une maison située dans les quartiers St-Roch ou St-Sauveur, 2 étages, 10 à 12 pièces. Système de chauffage. Téléphonez du lundi au vendredi de 9 hrs à 12 hrs a.m., ou de 1h.30 à 4h.30 p.m. au No 3-5305

A QUI LA CHANCE !
Epicerie licenciée à vendre ou à échanger
Chiffre d'affaires $75,000 par année. Vente de bière 11,000 à 12,000 douzaines par année. Cause santé. Situé dans la haute ville. Ecrire au Casier postal 3209 Le Soleil ou téléphoner à M. R. Dostie, No 9 St-Ephrem, cté de Beauce.

SEUL THOMAS VOUS OFFRE

Un traitement domestique éprouvé, recommandable, digne de confiance aide à prévenir la calvitie ayant pour base des connaissances supérieures, habileté acquise par l'application de plus de six millions de traitements efficaces et bienfaisants pour faire pousser les cheveux.

Un traitement moderne complet et producteur de bons résultats que vous pouvez vous donner dans l'intimité de votre foyer ce qui vous coûte moins que des traitements à chaque semaine ou à toutes les deux semaines.

Une consultation et des conseils gratuits, 32 ans de service prouvent que Thomas est ici pour rester. Les imitateurs de Thomas viennent et s'en vont mais seul Thomas vous assure cette permanence basée sur 32 ans de succès.

Par conséquent consultez Thomas le créateur du traitement moderne pour le cuir chevelu. Pourquoi payez-vous plus pour des traitements-imitations lorsque le véritable traitement Thomas d'origine vous est offert. Venez aujourd'hui pour une consultation gratuite. Voyez par vous-même comment Thomas peut aider la croissance de vos cheveux et prévenir la calvitie.

Venez! Voyez comment Thomas
ARRÊTE
LA CALVITIE
AIDE
la pousse de
CHEVEUX VIGOUREUX
JOURNÉE de CLINIQUE du cuir chevelu
à l'hôtel Clarendon, Québec
Février 6 (aujourd'hui)
de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.

Il n'est pas nécessaire de faire de rendez-vous !
MAINTENANT ! VOUS pouvez le faire chez vous !
ARRETEZ LA CHUTE DES CHEVEUX ! ENRAYEZ LA DEMANGEAISON !

VENEZ assister à la clinique Thomas pour le cuir chevelu, et vous découvrirez que vous aussi pouvez éviter la calvitie et promouvoir la pousse de cheveux vigoureux! Un habile spécialiste du cuir chevelu de la maison Thomas examinera personnellement vos cheveux (sans frais) et vous dira exactement ce qui cause la perte de vos cheveux. Il vous montrera comment enrayer vos troubles au moyen du fiable traitement maison Thomas. Il vous prescrira un traitement qui conviendra à vos cheveux — et que vous pourrez appliquer dans l'intimidité de votre foyer! Vos pellicules disparaitront bientôt, la chute cessera de même que la démangeaison, et avant même que vous vous en aperceviez, de nouveaux commenceront à pousser sur les endroits chauves ! Vous serez émerveillé!

Vingt-deux années de succès font du traitement Thomas le plus efficace que connaisse la science moderne. Ne manquez pas cette chance de faire pousser des cheveux plus vigoureux. Venez pour une consultation et des conseils gratuits pendant que la clinique Thomas est dans cette ville. Prenez tout de suite la décision — aujourd'hui — d'éviter la calvitie, d'avoir des cheveux plus forts, plus vigoureux. Thomas peut vous aider ! !

MM. Real Verrault et D. C. Florence, éminents spécialistes pour cheveux et cuir chevelu, de la maison Thomas, dirigent cette clinique. Demandez-les au bureau de l'hôtel. Rappelez-vous — on ne charge rien pour une consultation ou un complet examen du cuir chevelu. Vous êtes cordialement invité!

AUJOURD'HUI SEULEMENT —, DONC NE TARDEZ PAS

Trente-deux années de succès! 6,000,000 de traitements
THE THOMAS

GARANTIE DE REMBOURSEMENT
Une garantie écrite déclarant que chaque personne qui reçoit un traitement Thomas est en droit de recevoir un remboursement de son argent conformément aux clauses de la Garantie Thomas.

La crise du textile, principale cause du chômage grandissant

Pourquoi y a-t-il une augmentation aussi prononcée du nombre de chômeurs depuis quelques mois dans la province de Québec? a demandé M. George Marler, député libéral de Westmount, à M. Antonio Barrette, ministre du Travail.

La cause principale, c'est la crise que traverse l'industrie textile, a répondu le ministre.

Et M. Maurice Duplessis a ajouté : le problème relève du gouvernement fédéral qui se doit d'intervenir ! Si nos marchés continuent d'être inondés par les marchandises à bas prix, qui viennent de l'étranger, nos gens achèteront les produits importés au détriment de l'industrie locale.

L'Opposition a demandé au ministre ce qu'il entend faire pour placer les chômeurs. M. Barrette a répondu qu'il y a 29 bureaux de placement, dont 7 à Montréal et 4 à Québec. Pour le placement des sans-travail, l'administration provinciale collabore avec l'administration fédérale. En 1952-1953, la Province a placé 76,317 personnes.

M. Barrette est d'avis que le chômage au Québec est dû, en grande partie, à la crise que traverse l'industrie textile et qui affecte bon nombre de municipalités.

Certes il y a aussi les facteurs saisonniers qui contribuent à accroitre le nombre des chômeurs : ralentissement de l'activité du Bâtiment; diminution du travail dans les exploitations forestières; fermeture du port de Montréal pour la mauvaise saison, ce qui prive de travail plusieurs milliers de débardeurs, etc.

Par ailleurs, il faut tenir compte de ce que certains chiffres peuvent avoir de trompeur : il y a des fils de cultivateurs qui ne travaillent que quatre à cinq mois par an et qui se font passer pour chômeurs le reste du temps; le personnel du port de Montréal touche, durant l'été, des salaires assez élevés pour faire face aux besoins de l'hiver.

Compte tenu de toutes ces circonstances, il n'en reste pas moins vrai que le problème de l'heure, c'est le problème de l'industrie textile. Si ce problème se résolvait, la question du chômage serait pratiquement réglée dans la province.

Or le problème s'aggrave encore; car les importations de produits textiles augmentent toujours; le nombre des fournisseurs étrangers du Canada croit sans cesse. Cette concurrence de l'industrie étrangère est inquiétante d'autant plus que cette industrie étrangère emploie une main d'oeuvre moins bien rétribuée que la main d'oeuvre canadienne. On paie, par heure, à l'ouvrier : 11 cents au Japon; 9 cents en Inde; 24 cents en Italie; 29 cents en Allemagne; 44 cents en Grande-Bretagne.

Il faut une intervention pour endiguer les importations. M. Duplessis note que le commerce extérieur, comme l'immigration, relève du gouvernement fédéral et non des autorités provinciales.

Le premier ministre ajoute que son gouvernement fait ce qu'il peut. On lui doit des travaux qui emploient des milliers d'ouvriers, notamment à Bersimis où plus de 4,000 personnes ont de l'ouvrage.

M. René Hamel, député libéral de St-Maurice, répondant à M. Barrette soutient que le problème du chômage est plus grace au Québec qu'en Ontario, et cela depuis des années. Il a cité des statistiques : en 1949, les prestations d'assurance-chômage se sont élevées à : $52,876,000 au Canada; $16,917,000 au Québec; $12,741,000 en Ontario; c'est que l'Ontario comptait 25% de moins de sans-travail que le Québec.